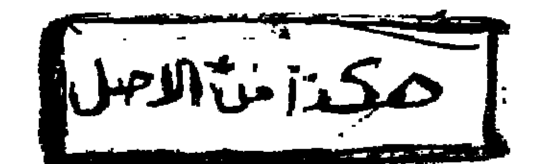


TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 637 — 30 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 12 AVRIL 1979

Après un attentat à Tel-Aviv

Raid israélien sur des camps de réfugiés au Liban

(LIRE PAGE 3.)

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 25 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

Les troupes tanzaniennes occupent Kampala

Un bilan désastreux

On apprend toujours avec plaisir l'effondrement, fût-il seulement imminent, d'une dictature. Celle du maréchal-président à vie Idi Amin Dada disputait au terrifiant régime de M. Macias Nguema, en Guinée-Équatoriale, la palme douteuse de record africain en matière de violations des droits de l'homme. Le maître de Kampala, tyran sanglant et jovial, reitre porté sur la bouffonnerie, avait donné à la compréhensible revanche d'un humilié sur le colonisateur la forme d'une oppression impitoyable de son propre peuple. Le « conquérant de l'empire britannique », comme il aimait à se qualifier, a tué infiniment plus de Noirs que de Blancs. Les Africains, un instant sensibles à son sens du théâtre et à la cocasserie qu'il savait donner à sa revanche, ne pouvaient oublier cette comptabilité macabre.

Le conflit qui est sur le point de mettre un terme à ce règne est un ultime coup porté à l'Afrique par un homme qui était parvenu à conduire à une totale banqueroute l'un des États les mieux pourvus du continent. Après en avoir donné, devant une opinion « blanche » parfois portée à s'en délecter, une image caricaturale et insultante, il le laisse aux prises avec des problèmes encore aggravés. Il n'a pas peu contribué à discréditer l'O.U.A., qui n'osait ni le condamner ni se porter à son secours. En se lançant, en novembre 1978, dans sa guerre picrocholine contre la Tanzanie, il a en effet suscité une riposte qui vient de mettre à mal le dogme de l'intangibilité des frontières, pierre angulaire de l'Organisation.

Excédé par ce voisin agressif, le président Nyerere a poussé jusqu'à son terme le soutien qu'il accordait à la coalition disparate des opposants du dictateur. Il est vrai qu'un appui plus mesuré n'eût jamais entraîné sa chute. Il n'est pas moins vrai qu'aujourd'hui l'un des hommes d'État les plus respectés d'Afrique, auteur d'une expérience de développement originale et courageuse, fait camper ses soldats dans une capitale étrangère. Son prestige en sera inévitablement affaibli auprès de ses pairs, qui redoutent ce genre de précédents.

Pour le Kenya, qui avait su assurer sans heurts la succession de Jomo Kenyatta, le bilan comporte également des postes négatifs. Nairobi avait fermé, en février 1977, sa frontière avec la Tanzanie à la suite d'un grave différend sur le statut des lignes aériennes d'Afrique de l'Est. Une réconciliation s'était lentement amorcée cette année, mais le Kenya, qui avait, l'an dernier, demandé au maréchal Amin de retirer ses troupes d'un sol étranger, avait dû il y a quelques jours, pour des raisons de principes, adresser la même requête à Dar-Es-Salaam. Les dirigeants de Nairobi, citadelle assiégée de l'expérience libérale et pro-occidentale dans la région, redoutent une mainmise tanzanienne sur Kampala et n'apprécieraient pas un retour au pouvoir du président Milton Oboté, évincé en 1971 par M. Idi Amin Dada.

Enfin, Libyens et Palestiniens, qui s'étaient lancés dans un soutien militaire au tyran de Kampala, ne sortent pas grandis de leur équipée. M. Yasser Arafat aurait dû négocier avec une délégation tanzanienne venue à cet effet à Beyrouth. Le président Kadhafi, guerroyant aux côtés du « frère converti » Idi Amin, pour les causes conjointes de l'islam et de la politique africaine de la Libye, n'a fait que retarder l'échéance et inquiéter davantage ceux qui le taxent d'irresponsabilité.

Destructeur d'un fragile équilibre en Afrique orientale, bourreau de son peuple, responsable de nouvelles crises, le maréchal Idi Amin, même s'il parvient à retarder une échéance désormais inéluctable, est d'ores et déjà assuré de sa place dans l'histoire : il quitte la scène sur un désastre.

Les opposants au maréchal Amin se préparent à former un gouvernement provisoire dans la capitale ougandaise

Bien que des combats soient encore signalés dans le centre de Kampala, ce mercredi 11 avril en fin de matinée, des informations concordantes font état de la chute de la capitale ougandaise. Selon l'agence Reuter, les forces tanzaniennes se bornent à réduire, avec des armes légères, les dernières résistances dans le centre ville où des combattants épuisés, dépourvus de munitions et de vivres, tentent de s'opposer à leur progression. Le maréchal Idi Amin Dada a, mardi, gagné Jinja, dans l'est du pays, avec les quelques unités qui lui restent fidèles, assure le ministre de la fonction publique du gouvernement ougandais.

Les opposants du F.N.L.O. (Front national de libération de l'Ouganda) estiment que les onze membres de leur comité exécutif vont pouvoir gagner Kampala cette semaine afin d'y former un gouvernement provisoire.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les troupes tanzaniennes et leurs alliés ougandais ont occupé Kampala dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 avril, alors que les soldats du maréchal Amin se repliaient en désordre sur Jinja. Mercredi matin, le centre de la capitale était le théâtre de scènes de pillage. Ces développements ont fait suite au premier bombardement intense de la ville par l'artillerie tanzanienne. A deux reprises au moins, mardi à l'aube et en milieu de journée, des dizaines de roquettes et d'obus se sont abattus sur la capitale ougandaise, y compris sur le centre, où se trouvait le dernier P.C. opérationnelle du maréchal Amin.

Dans la capitale, plusieurs immeubles et un hôpital auraient été endommagés. A Nakasero, la colline du centre de la ville, le P.C. du maréchal Amin aurait été partiellement détruit. Un bâtiment d'une école de mission aurait été touché de plein fouet. Les salves d'artillerie et les tirs de roquettes auraient détruit un certain nombre d'habitations et défoncé des chaussées. L'eau et l'électricité ont été coupées dans plusieurs quartiers. Dans la soirée de mardi, le téléphone ne répondait plus, même à partir de Jinja.

Mardi matin, des témoins oculaires avaient rapporté l'occupation par les Tanzaniens de Makindye, au sud de la capitale, et l'arrivée d'unités de Dar-Es-Salaam à 8 kilomètres de Kampala, où la population leur aurait réservé un accueil « chaleureux ». Au même moment, les Tanzaniens se manifestaient à l'est de Kampala, alors que, dans le même secteur, sur la route de Jinja, des soldats ougandais en débandade réquisitionnaient tous les moyens de transport à portée de main pour s'enfuir en direction de cette ville sur la rive septentrionale du lac Victoria.

Le Front national de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.) avait annoncé lundi qu'il se donnait quelques jours de réflexion avant de décider s'il fallait bombarder ou non Kampala. Ses hésitations ont été de courte durée.

La guerre d'Ouganda paraît, d'ailleurs, plus meurtrière qu'on l'avait pensé. Les destructions rapportées par des témoins donnent une idée assez inquiétante du comportement de la coalition tanzano-ougandaise venue « libérer » l'Ouganda de la dictature. On ignore toujours le sort du maréchal Amin. Les informations selon lesquelles il aurait replié ses blindés et quelques canons sur Jinja ne sont pas plus confirmées que l'hospitalisation de l'un de ses fils, blessé, à Jinja, dont l'hôpital aurai accueilli mardi de nombreuses victimes des combats.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire nos informations page 4.)

Les procès sommaires en Iran

Un ancien ambassadeur à Paris et dix autres personnalités fusillés pour « trahison » et « corruption »

Quatre jours après l'exécution de l'ancien premier ministre iranien, Amir Abbas Hoveyda, le tribunal révolutionnaire islamique de Téhéran a, dans la nuit de mardi 10 à mercredi 11 avril, envoyé à la mort onze personnalités de l'ancien régime, dont le général Pakravan, ancien ambassadeur à Paris.

L'exécution des onze suppliciés, qui a eu lieu à 2 h. 30 (heure locale), une demi-heure après le verdict, porte à quarante-trois le nombre des exécutions en Iran depuis la reprise des procès et des exécutions sommaires le 6 avril. Elle met fin également aux spéculations relatives à un assouplissement relatif des sentences prononcées par les tribunaux islamiques qui avaient lundi, pour la première fois depuis le début des procès sommaires, fait preuve de modération (« le Monde » du 11 avril).

Deux des condamnés, le général Hassan Pakravan et M. Abbas Ali Khalatbari, qui ont fait toute leur carrière dans le gouvernement de M. Hoveyda, étaient particulièrement connus. Chef de la Savak à une époque où l'ancienne police politique du chah n'avait pas encore acquis sa sinistre réputation, le général Pakravan, soixante-cinq ans, avait notamment été ministre de l'information et ambassadeur au Pakistan et à Paris (de 1969 à 1973). Au cours des quatre années qu'il avait passées à la tête de la Savak, de 1961 à 1965, le général Pakravan avait interdit, notamment, la torture.

M. Khalatbari, docteur en droit et en sciences politiques de l'université de Paris, avait été ministre des affaires étrangères de 1971 à 1978 et le fidèle exécutant d'une politique étrangère élaborée directement par le chah.

M. Khalabari, comme les dix autres suppliciés, a été accusé de « trahison », « d'avoir combattu Dieu » et « provoqué la corruption sur cette terre », ces deux dernières inculpations étant considérées par les tribunaux islamiques comme de graves « violations du Coran » passibles de la peine de mort.

(Lire la suite page 3.)

Un entretien avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber

« Aider à l'entreprise européenne du président exige de viser le plein emploi »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, est en butte à l'hostilité de certains dirigeants de l'U.D.F. qui s'opposent, dans les négociations en cours, à sa présence sur la liste que soutiendra cette formation lors des élections européennes. Dans l'état actuel de cette liste (lire page 6), le nom du leader valoisien figure, mais assorti de la réserve du parti républicain. Mme Veil devrait trancher dans un proche avenir. La liste ne sera toutefois officiellement publiée qu'à une date proche du 20 avril.

L'opposition que rencontre M. Servan-Schreiber s'explique par ses déclarations antérieures. Le 18 janvier, il avait affirmé qu'il ne serait pas candidat « afin qu'aucune question de personne n'altère le débat essentiel » ; le 28, il avait reproché à la liste U.D.F. de ne pas avoir de programme et d'être « apolitique » ; et le 28 février, il avait estimé que la motion de l'U.D.F. sur l'Europe était « totalement creuse ».

Depuis lors, le président du parti radical est revenu sur sa décision de ne pas être candidat. Il s'explique ci-dessous en soulignant, en particulier, que son changement d'attitude est motivé par un « travail collectif » qui était loin d'être réalisé au début de l'année et qui l'a été depuis. Il estime « compréhensible » l'attitude de ses partenaires à son égard et s'attache à défendre des thèses qui ne peuvent lui valoir de reproches. Bref, il fait montre en quelque sorte de dispositions conciliantes...

— Où en êtes-vous vis-à-vis de la liste U.D.F. ?

— Premièrement, la composition de la liste U.D.F. n'est pas de ma responsabilité. Deuxièmement, elle n'est pas encore arrêtée. Elle le sera en accord entre Mme Simone Veil et M. Jean Lecanuet. Troisièmement, la composition de la liste va de pair avec un travail de fond pour définir le message de l'U.D.F. aux Français dans la campagne européenne.

» Mon rôle n'est pas d'intervenir directement sur la composition de la liste, mais de participer à ce travail : à la définition du lien entre l'Europe à venir et ce qui concerne directement les Français dans leur vie personnelle. C'est à cela que je me suis consacré depuis trois mois. Aider à l'entreprise européenne du président exigeait un travail collectif de fond. Il s'achève.

— Votre présence a soulevé un certain nombre d'oppositions. Que vous reproche-t-on ?

— J'ai marqué une certaine réserve par rapport au message de l'U.D.F. tel qu'il était ébauché au mois de janvier, non encore unifié. Je n'aurais pas pu, il y a trois mois, emporter l'adhésion des radicaux, que j'ai obtenue samedi dernier. Ces trois mois ont été importants pour l'approfondissement de ce que pouvait concrètement apporter l'Europe aux Français.

— Quel élément nouveau vous a conduit à modifier votre attitude et à considérer que la liste U.D.F. n'était plus « apolitique » ?

— « Politique » veut dire : démontrer, de manière précise et convaincante, le lien économique, social, humain, entre l'avenir des Français et la notion, si souvent bien abstraite, d'Europe.

» Le monde a complètement changé. Il fallait donc redéfinir fondamentalement la notion d'Europe. C'est, ou ce n'est pas, un instrument de création d'emplois en France, dans le développement d'un continent démuni de toutes matières premières et agressé économiquement par l'émergence des pays neufs.

Propos recueillis par
NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 7.)

Les rugbymen du Transvaal ne joueront pas en France

Après la décision des municipalités de Dax, La Voulte et Nice, d'interdire les rencontres de rugby prévues dans ces villes à l'occasion d'une tournée en France de l'équipe sud-africaine de la province du Transvaal, le Paris Université Club a décidé, mercredi matin 11 avril, d'annuler le dernier match de cette tournée qui devait avoir lieu au stade Charléty, le 21 avril. La tournée en France de l'équipe nationale sud-africaine, les Springboks, qui doit avoir lieu à l'automne prochain, suscite déjà de nombreuses réactions hostiles tant en France qu'au plan international.

SPORT ET POLITIQUE

Faut-il ou non interdire la venue de l'équipe nationale sud-africaine de rugby en France, à l'automne prochain ? L'invitation lancée par la Fédération française ne peut plus faire désormais l'objet que d'un veto gouvernemental.

La tournée sud-africaine a soulevé u npeu partout beaucoup d'émotion. En Afrique, où l'on regrette que la France continue d'entretenir des rapports sportifs avec un pays qui applique l'apartheid ; au Comité international olympique, où la décision de recevoir les Springboks a été qualifiée par lord Killanin d'inopportune ; au sein même du comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou de 1980, où M. Novikov, par ailleurs vice-président du conseil des ministres d'Union soviétique, a déclaré que son comité n'hésiterait pas à exclure des prochains Jeux les pays qui s'obstinent à avoir des rapports avec l'Afrique du Sud et la Rhodésie. La France est, au premier chef, visée par cette mise en garde.

La Fédération française de rugby, tout à fait étrangère aux problèmes olympiques, a semblé, jusqu'à présent, n'avoir que faire de la condamnation de son initiative. Elle fait remarquer avec insistance, chaque fois qu'elle en a l'occasion, qu'elle a exigé que l'équipe des Springboks comprenne des joueurs de couleur. Ses autres arguments, au demeurant, ne manquent pas toujours de bien-fondé. Pourquoi renoncer à une telle tournée alors que les liens diplomatiques de la France et de l'Afrique du Sud ne sont guère affectés, dans le concret, par l'apartheid, que la France a été longtemps l'un des principaux fournisseurs d'armement de l'Afrique du Sud, et qu'elle continue d'être un partenaire commercial dont Pretoria se déclare satisfaite ?

FRANÇOIS JANIN.

(Lire la suite page 10.)

SOUVENIRS ET EXÉGÈSE

Nouveaux apports à la gaullologie

Hagiographie ou règlement de comptes : ainsi se présente l'écrasante majorité des quelque six cents ouvrages consacrés à ce jour au général de Gaulle. En voici deux de plus, très différents par leurs auteurs, leur approche, leur nature même, et qui échappent au classement dans l'une ou l'autre catégorie.

Pierre Lefranc, ancien de la France libre, fidèle entre les fidèles et proche collaborateur du général vingt-cinq ans durant, aujourd'hui gardien vigilant de sa mémoire, est certes un gaulliste de passion, mais cette passion ne l'aveugle pas et ne l'empêche pas, quand il juge que son héros s'est trompé, de le dire tout crûment. Pascal Ory, historien, pense que Charles de Gaulle, homme du verbe, s'appréhende d'emblée et presque complètement à travers ses seuls textes. Il en fait donc une exégèse fouillée, souvent acide, quelquefois perplexe, exceptionnellement attendrie dans un livre qui allonge la liste des biographies de personnages historiques qu'il a déjà publiées (Churchill, Hitler, Kennedy) ou prépare (Trotsky, Laval). « *Un destin transcendé par un verbe souverain* » : voilà son verdict.

L'apport des deux ouvrages à la « gaullologie » ne peut évidemment se comparer. Tout en observant la discrétion et la réserve qui, à ses yeux, s'imposent quand il s'agit des grandes affaires, Pierre Lefranc apporte une pleine brassée d'informations et de notations inédites, de réflexions parfois inattendues, de données réellement nouvelles — ce qui n'est pas d'un mince mérite après tant de livres de souvenirs, de confidences, voire d'indiscrétions — sur le tempérament, le caractère, les méthodes et, parfois, les raisons cachées du général.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Postérité

— Moi, Môssieu, je vous dis que le général n'aurait jamais agi comme vous le faites.

— Et moi je vous dis, Môssieu, que le général ne vous aurait jamais demandé votre avis.

— Et moi je vous dis que si le général était encore aux affaires, vous n'existeriez pas.

— Et moi je vous réponds que depuis qu'il est parti vous n'existez plus.

— Et moi je vous réplique que vous faites parler les morts.

— Et moi je vous balance que vous êtes un mort qui parle.

— Eh bien ! moi je vous dis : Vive le général !

— Eh bien ! moi je ne vous le fais pas dire !

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde

idées

PARTI COMMUNISTE

Le P.C.F. est-il le seul corps social à échapper à la crise ?

par ANTOINE SPIRE (*)

IL est exceptionnel au P.C.F. de consacrer un communiqué du bureau politique à souligner l'importance d'un livre, d'en publier de larges extraits dans *l'Humanité*, et d'inciter tous les communistes à le lire. C'est pourtant ce qui s'est passé autour de *l'U.R.S.S. et nous* (1). Mais en même temps, une lutte sourde mais non moins réelle s'est déclenchée autour de ce livre, à tel point que son contenu a rarement pu être discuté au fond dans la presse communiste. Les références qui y ont été faites étaient le plus souvent formelles et le débat contradictoire sur le contenu presque toujours avorté. Significative est de ce point de vue la réponse que *France nouvelle* (2) avait donnée (anonymement pour lui donner plus de poids ?) à la critique du livre faite par les Soviétiques dans *Kommounist*.

Les Soviétiques posaient la question : « Qu'est-ce qui a changé ? La réalité de l'U.R.S.S. ou le jugement que le P.C.F. porte sur l'U.R.S.S. ? » Ils mettaient ainsi en contradiction *l'U.R.S.S. et nous* avec tout ce qui a précédé, et, par exemple, avec le *Défi démocratique* publié en 1973 par Georges Marchais. Ils ont raison. Le P.C.F. a réellement évolué depuis 1956, mais depuis 1973 aussi. Son jugement sur l'U.R.S.S. s'est transformé, mais jamais il n'a dit que les analyses *produites alors (en 1973) étaient insuffisantes*.

Mais pourquoi ce changement ? interrogent les Soviétiques. Le P.C.F. succomberait-il à la pression de l'adversaire ? *France nouvelle* répond qu'il s'agit de mener une étude approfondie du « socialisme existant » et des divergences entre le P.C.F. et le P.C.U.S., *notamment en matière de démocratie*. Mais cette étude continue-t-elle à s'élaborer dans le *projet de résolution du vingt-troisième congrès* ? En parlant de séquelles du passé, pour parler du stalinisme, approfondit-on l'analyse ?

Les Soviétiques reprochaient à *l'U.R.S.S. et nous* d'utiliser le mot *de « crise », pour parler de* l'U.R.S.S. *France nouvelle* répondait que l'essor économique de l'U.R.S.S. *« dont les rythmes de croissance témoignent du progrès »* se heurte à *« des difficultés et des problèmes qu'on ne peut plus seulement mentionner de façon lénifiante »*. On s'attendrait donc là, et on s'attendait dans le *projet de résolution*, à une réaffirmation de la crise des pays socialistes et de l'U.R.S.S.

Un silence prudent

Sur cette question, les textes du parti communiste français gardent aujourd'hui un silence prudent. Il y a à cela, de mon point de vue, au moins deux raisons :

— Si la crise touche aussi les pays socialistes, elle touche toute la réalité et aussi le P.C.F. Or celui-ci se refuse à parler de sa propre crise. Serait-il le seul corps social à y échapper ?

— Prononcer le mot de « crise » pour le parti communiste français, n'est-ce pas souligner plus les aspects négatifs que positifs d'une situation ?

Ne voit-on pas « la crise » comme une maladie; comme une catastrophe qui *ne peut donc frapper* que les pays capitalistes ? Il nous semble au contraire que la crise n'est pas seulement l'aggravation des difficultés de notre vie quotidienne, mais l'émergence de revendications nouvelles, de situations originales, le développement d'un processus contradictoire où le neuf commence à se dégager de l'ancien.

France nouvelle s'étonnait aussi qu'on fasse reproche aux auteurs de *l'U.R.S.S. et nous* de poser la question : l'U.R.S.S. est-elle socialiste ? Mais, ajoute *France nouvelle*, *« suffirait-il de répondre à la question par oui point à la ligne… Une réflexion à ce sujet paraîtrait-elle outrecuidante »*. Il faut ici retourner la question aux auteurs du projet de résolution du vingt-troisième congrès. En parlant de « bilan globalement positif » souhaitent-ils seulement le oui point à la ligne ? Puisqu'il faut appeler un chat un chat, je qualifierai de mécanique et manichéenne cette façon d'imposer le oui ou le non point à la ligne. La réalité est infiniment plus contradictoire et le marxisme nous a appris à dépasser ces oppositions stériles entre « blanc » et « noir ».

(*) *Membre de la fédération communiste du Val-de-Marne.*

Puisqu'il est nécessaire de mettre les points sur les i, répétons que les *progrès économiques et sociaux des* pays socialistes sont considérables, eu égard à la situation de pays voisins qui n'ont connu que le capitalisme.

Les pratiques culturelles à la *base, dans les villes et les villages*, sont parfois de réelles réussites. N'oublions pas le rôle historique joué par les Soviétiques *lors de la* dernière guerre, et surtout le rôle actuel de l'U.R.S.S. dans l'équilibre des forces mondiales. Sa lutte pour la paix et la coexistence pacifique pèse d'un poids considérable, en faveur des forces de progrès. Mais ce n'est pas toujours le cas. L'attitude de l'Union soviétique face à la lutte de *libération* du peuple de *l'Erythrée ou des communistes* irakiens persécutés en témoigne.

Les risques de guerre qu'occasionnent les conflits entre pays socialistes en Extrême-Orient ne remettent-ils pas en question le rôle des pays socialistes en faveur de la coexistence pacifique et de la paix ? Quant aux atteintes graves aux libertés, au développement de la démocratie, ce ne sont pas seulement des points négatifs dans un « bilan globalement positif ».

La liste est longue des très graves problèmes non résolus à propos desquels depuis quelques semaines il me semble que le P.C.F. fait à nouveau silence. On me dit que nous avons toujours combattu et combattons toutes les atteintes aux libertés, toutes les manifestations d'antisémitisme, où qu'elles se produisent, et quels que soient leurs auteurs, et on me cite une intervention de Georges Marchais de décembre 1977 intitulée « le respect de la liberté à valeur universelle ». Mais pourquoi ne disons-nous plus rien sur de nouveaux faits qui, depuis un an, continuent à illustrer les violations de la démocratie dans les pays socialistes ?

Il ne suffit pas de dénoncer en général les atteintes aux libertés, il faut effectivement, chaque fois que cela est nécessaire, prendre position et soutenir, où que ce soit, les victimes de toutes les oppressions. A quelques semaines du vingt-troisième congrès, une question est posée : la délégation du parti communiste tchécoslovaque *normalisé assistera-t-elle comme si de rien* n'était, au congrès ? Figurera-t-elle parmi les invités de notre parti ?

La *traduction* française du texte soviétique qui analysait *l'U.R.S.S. et nous* posait enfin une question capitale au P.C.F. : vos critiques de l'U.R.S.S. ne débouchent-elles pas sur une troisième voie entre le stalinisme et la social-démocratie ? *France nouvelle* s'en défendait et c'est bien dommage.

Mais, au P.C.F., « *troisième voie* » évoque je ne sais quel intermédiaire impossible entre capitalisme et socialisme. Non ! Il s'agit bien là — comme le *disent les Soviétiques* pour le déplorer — d'une voie nouvelle que le mot « eurocommunisme », malgré son imprécision, symbolise *aujourd'hui aux yeux de tous*. A explorer résolument !

Le P.C.U.S. à bien y regarder, semble plus cohérent que le parti communiste français. S'il ne veut *pas de troisième voie, en théorie* comme en pratique, il semble être revenu de certaines critiques apportées *au stalinisme, lors du vingtième* congrès, et aucune déclaration de la direction du P.C.U.S. ne souhaite *inciter les militants à approfondir* l'analyse du stalinisme. A l'inverse, la publication de *l'U.R.S.S. et nous* ouvrait une voie nouvelle *pour une* telle recherche au sein du P.C.F.

En mettant au cœur de leurs analyses l'idée de contradiction, les auteurs abordaient enfin l'U.R.S.S. pour ce qu'elle est, *ni* comme le mal absolu, ni comme l'admirable aboutissement de la nécessité historique, voulant seulement contribuer à faire cesser toute croyance utopique positive ou négative à l'égard du socialisme soviétique. Dans cette perspective, une nouvelle cohérence pouvait *naître*, si le P.C.F. n'avait pas résisté à la problématique de *l'U.R.S.S. et nous*. Ce sont les raisons pour lesquelles, aussi paradoxal que cela puisse paraître, après le communiqué du bureau politique qui a accompagné sa parution, le parti communiste a rejeté les analyses essentielles de ce livre qu'il nous faudra élucider. *C'est* une tâche à entreprendre.

(1) *L'U.R.S.S. et nous*, d'Alexandre Adler, Francis Cohen, Maurice de Caillot, Claude Frioux, Léon Robel (Editions sociales).
(2) *Hebdomadaire central du P.C.F.* (*le Monde* du 7 février).

FREUD RESTERA A LA PORTE

par GUY KONOPNICKI (*)

DANS la discussion du XXIIIe congrès disparaît une question embarrassante… déjà escamotée au XXIIe congrès : *celle de la dictature du prolétariat*. Le parti communiste s'apprête ainsi à entériner *dans ses statuts* une défaite idéologique en escamotant une perspective historique sous la *double pression* de l'idéologie bourgeoise et de la dégénérescence du pouvoir soviétique. Deux questions fondamentales sont en fait masquées par ce recul : celle du pouvoir en U.R.S.S. et celle des perspectives en France.

En reculant sur la question de la dictature, le parti valide de *fait la thèse soviétique selon* laquelle la déviation stalinienne ne serait qu'un excès de la dic*tature des prolétaires alors qu'elle* est avant tout l'effet de la confiscation du pouvoir au profit d'un *appareil étatique* auquel le parti lui-même est soumis et au sein duquel la caste des technocrates (plan, administrations, etc.) et celle des cadres technologiques (ingénieurs, techniciens, scientifiques) jouissent de privilèges matériels auxquels le prolétariat n'a pas accès.

La direction du P.C.F., en « renonçant » à la dictature du prolétariat, sous prétexte de *conserver les institutions démocratiques* bourgeoises, se propose de conserver du même coup tous *les organes de l'Etat* ainsi que l'encadrement de la production. Le socialisme est réduit à n'être plus qu'une forme nouvelle de *propriété des moyens* de productions. Une telle perspective n'est pas fondamentalement distincte du *modèle soviétique* (ni d'ailleurs du projet social-démocrate).

Le projet de modification des statuts du P.C.F. ne tire pas les enseignements du mouvement des masses de ces dix dernières années, pas plus qu'il ne cherche un correctif à la déviation stalinienne. Le projet socialiste défini dans son préambule reste flou quant à l'objectif final : il garde du stalinisme l'abandon de la notion de dépérissement de l'Etat pourtant essentielle dans le marxisme et emprunte au réformisme la réduction de la notion de propriété privée à la propriété des moyens de production. La propriété foncière et immobilière n'est jamais évoquée : *les petits et moyens propriétaires d'immeubles locatifs*, comme le petit patronat, ne sont *jamais situés* comme adversaires, exploiteurs au même titre que les monopoles.

Dans le même esprit, les moyens de maintien de l'exploitation : armée, police, administration, appareils *idéologiques sont simplement* voués à une « démocratisation » par le haut qui suffirait à les *vider de leur contenu répressif*. L'institution familiale, la morale bourgeoise qui en découle, le *pouvoir patriarcal*, les normes de la vie affective dans la société bourgeoise sont constamment défendues par un parti qui récuse le mouvement des femmes et défend la morale.

Marxisme de cuisine

L'objectif n'étant plus d'atteindre une société radicalement nouvelle, libérée de toute forme d'exploitation et d'oppression, on reste prudent sur les éléments stabilisateurs de la société, l'expérience de l'U.R.S.S. montrant qu'ils peuvent resservir. En attendant, quoique intégré en parole, Freud restera à la porte de ce marxisme de cuisine offert par les textes du XXIIIe congrès. Ce qui n'est pas très grave puisque Marx s'y trouve aussi. Etatiste, légaliste, *familialiste*, le parti est en train de jeter par-dessus bord ce qui restait révolutionnaire dans *ses objectifs*. Et, pour ce faire, il n'abandonne pas que la dictature du prolétariat : en changeant le *préambule de ses statuts, il vide* toutes ses conceptions de base de leurs contenus révolutionnaires.

Dans le préambule de ses nouveaux statuts, évoquant ses origines, le parti s'achète différents ancêtres *mais évite soigneusement* de rappeler la filiation du communisme avec le *mouvement anarchiste* et surtout anarcho-syndicaliste qui fut le bastion des positions de classe *face à un socialisme* français souvent d'essence petite-bourgeoise et tenté depuis toujours *par la collaboration. Cette prise* de position sur l'histoire est à rapprocher de ce qui précède *quant à l'abandon de l'objectif* anti-étatique du parti communiste. Dans le même ordre d'idées, les rapports du parti avec le patriotisme ont qualitativement changé. Certes, depuis 1936, le parti communiste se considérait comme patriote et internationaliste. Mais les deux références étaient soigneusement pesées. Aujourd'hui, le bref historique contenu dans les statuts occulte *totalement l'histoire* de la IIIe internationale qui n'est même pas mentionnée, *réduit l'histoire* de la seconde à sa *faillite* en omettant soigneusement d'en préciser la date *(1914)*, *trichant sur les raisons* (collaboration de classes, dit le texte, sans préciser qu'il *s'agissait de l'entrée dans les gouvernements* de défense nationale). L'histoire est sommée de ressembler *à la politique d'aujourd'hui*. La notion même de parti de la classe ouvrière se trouve réduite *à celle de parti de la classe* ouvrière française et l'on esquive une question décisive : la classe *ouvrière est composée d'une forte* proportion d'immigrés. Sans eux, il n'y aura pas de pouvoir de la *classe ouvrière, mais pouvoir* d'une partie de la classe ouvrière (dans le meilleur des cas). Et comme les *immigrés sont* au cœur même de la production, on peut constater que nos belles perspectives *étatiques* laissent intacte le scandale qui consiste à priver de tout pouvoir politique les producteurs de richesse. Dérive chauvine et dérive étatique sont, on le voit, indissolublement liées : elles condamnent le parti à être de moins en moins un parti révolutionnaire, à être le gestionnaire des évolutions lentes. Sa vindicte vis-à-vis du parti socialiste s'explique aujourd'hui moins par la lutte entre le courant réformiste et le courant révolutionnaire que par la volonté du P.C. de dominer le terrain réformiste.

(*) Journaliste, ancien responsable *des étudiants communistes.*

Réplique à… Jean Elleinstein

par GUY LACOMBE (*)

« *JE n'ai pu écrire une seule ligne dans* l'Humanité *depuis le mois de mars 1978…* » (1), dit le « camarade » Elleinstein. N'oubliez surtout pas les *guillemets*.

Moi non plus… Il est vrai que je ne suis qu'un militant de base, petit *instituteur parisien, membre* du P.C.F. depuis 1954 ! Je ne pense pas que *le Monde* s'intéresse davantage à *mes écrits*, d'autant plus qu'ils ne développent pas *une réflexion* allant dans le sens de la *politique* « socialo-giscardienne » que reflète ce journal. Ma cellule a cependant protesté contre l'absence de *tribune* de discussion dans *l'Humanité* et j'ai, personnellement, signé l'appel du camarade Barak, d'Aix-en-Provence (2).

Je vais participer activement à la préparation du XXIIIe congrès, *dans ma cellule et en écrivant à l'Humanité* et à *France nouvelle*. Au passage, je souhaiterais faire remarquer *au « camarade » Elleinstein* qu'une tribune de discussion a été ouverte dès le 1er mars. Il a *préféré l'ouvrir… dans le Monde*. Soit !

Mais soyons bref…

Examinons donc les thèses du « camarade » Elleinstein.

Tout d'abord, en politique étrangère :

1) *Il n'y a nulle part un régime* socialiste sauf dans la tête d'Elleinstein. Cependant Elleinstein est, paraît-il, un historien éminent : qu'il lise dans ce même *Monde* du 21 février quelques pages plus loin, la fin de la déclaration des historiens concernant l'existence des chambres à gaz. Le point de départ de toute enquête historique est l'existence d'un fait. Or le fait « U.R.S.S. », « Chine populaire », « Cuba socialiste », etc., est inéluctable. Qu'il ne plaise pas est autre chose. Personne ne peut nier la différence fondamentale entre les conditions d'existence aujourd'hui du peuple soviétique *et* celles de l'époque des *tsars*, des *Chinois* de Mao, de la « bande des quatre » ou de Hua Guofeng et de ceux de l'époque des concessions, des Cubains de Castro et des Cubains du bordel américain *qu'était devenu* Cuba *sous* Baptista, etc., etc.). J'ajouterai que nos camarades vietnamiens n'auraient pas *vaincu l'impérialisme américain* sans l'aide internationaliste des Soviétiques ; que l'Angola n'aurait pas *repoussé l'invasion raciste d'Afrique* du Sud sans l'aide internationaliste des Cubains et que les Palestinens *n'auraient aucun espoir de survivre* sans l'aide du camp socialiste. Donc, il existe. On peut contester son fonctionnement, la méthode utilisée pour s'établir… mais son *existence*, non ; c'est un fait. Le système capitaliste bien défini par les économistes n'existe plus dans ces pays du camp socialiste.

2) Autre principe développé : « … *Ou l'on est avec le bourreau, ou l'on est avec la victime !* » Voilà une pensée originale ! Seulement il ne semble pas facile pour le « camarade » Elleinstein de savoir qui est la victime et qui est le bourreau ! Par exemple : lorsque les Vietnamiens aident les Cambodgiens à ne *plus se faire massacrer*, leur intervention est qualifiée « d'inadmissible », mais lorsque les Chinois envahissent le Vietnam, Elleinstein invite les communistes français à ne pas *prendre parti dans le conflit* ! La dialectique, sans doute !

Je comprends qu'il soit plus aisé *pour le « camarade »* Elleinstein de défendre les contestataires soviétiques…, comme le font les socialistes et Carter, que de défendre toutes les victimes et de dénoncer tous les bourreaux, et pourtant c'est simple : je suis aux côtés des camarades chiliens, irakiens, iraniens, palestiniens, cambodgiens, vietnamiens, persécutés par Pinochet, Pol Pot, Begin, lesquels sont étroitement liés à Carter, et… aux Chinois (…) Quant aux contestataires du camp socialiste : s'ils se rangent aux côtés de Carter, Pinochet, etc. donc des bourreaux qu'ils restent…, s'ils se rangent aux côtés des victimes du camp impérialiste alors qu'ils bénéficieront de mon soutien le plus *total*.

Le « camarade » Elleinstein sait-il ce qu'est l'internationalisme prolétarien ? A-t-il pensé que la lutte de classes *sévit* aussi à l'échelle internationale ? En fait est-il toujours partisan de la lutte de classes ?

On pourrait en douter en lisant ses thèses concernant la politique intérieure de la France.

Il procède par affirmation

« *Sans une alliance historique, à long terme entre le P.S. et le P.C., il n'y a pas de voie nouvelle vers le socialisme* », écrit Elleinstein. Voilà le type de réflexion de notre historien émérite : *il procède par affirmation*, par incantation… d'arguments vous n'en trouverez pas. Je peux *écrire moi aussi : « En s'alliant avec le P.S., le P.C. ne construira jamais le socialisme »*, et nous voici dos à dos… *sauf* que des arguments, je suis en mesure d'en fournir, tirés de la prose même du « camarade » Elleinstein :

« *Les partis socialistes ou sociaux-démocrates n'ont dans aucun pays réalisé les réformes de structures…* »

« *Pas plus que le parti socialiste n'a réussi à réaliser des réformes de structures, le P.C.F. n'a fait la révolution.* » Fort bien ! Mais quelle a été la stratégie du P.C. depuis quarante-cinq ans ? *Union avec le parti socialiste.*

Ce fut chaque fois l'échec. Le Front populaire se terminera par l'incarcération de communistes à *l'initiative* des socialistes, après la libération ce fut l'expulsion des ministres com*munistes par les socialistes*.

Après 56… l'aggravation de la guerre d'Algérie et les saisies multiples de *l'Humanité* sous la responsabilité des socialistes, etc., etc. Quant à l'étranger, la responsabilité écrasante des *socialistes* dans l'avènement de Hitler n'est plus à démontrer. Oublierais-tu que tu es *historien quand cela arrange tes* démonstrations, « camarade » Elleinstein.

Quelles conséquences en tirer ? Je ne sais si Marchais qualifie le parti socialiste de parti de droite, mais en ce qui me concerne, si les mots ont un sens, je dis : oui, le parti socialiste est un parti de droite.

Qu'est-ce que la droite ? Un en*semble d'organisations politiques ou* autres dont le but est le maintien, l'amélioration si possible, du *système capitaliste. Dans quel pays*, à quel moment, a-t-on constaté que le parti socialiste ait œuvré *dans les faits pour autre chose* que la survie du système capitaliste ?

La nature, la raison d'être des partis socialistes est d'offrir une solution de rechange à la grande bourgeoisie en difficulté avec ses *partis traditionnels*.

Son utilité est de geler le mécontentement des travailleurs *et* de le détourner de la voie révolutionnaire. Il roule pour la bourgeoisie. Toute son histoire le prouve.

Sa politique européenne à laquelle souscrit Elleinstein ne tend qu'à *noyer l'opposition dans un vaste* complexe intereuropéen dominé par les monopoles allemands. Ne pouvant résoudre les *problèmes français*, on fait miroiter que l'Europe les résoudra et, au-delà, le pacte atlantique. Elleinstein est *suffisamment averti* de la situation économique, militaire et sociale de l'Europe pour savoir que l'Europe élargie sera dirigée par les Konzerns allemands, contrôlée par l'armée allemande,

Quarante-cinq ans d'échec de *la tactique d'unité P.S.-P.C. ça devrait* donner à réfléchir ! Dans quel sens ? Celui de la lutte de classes : il appartient aux communistes de convaincre d'abord la classe ouvrière, puis les autres couches de la population victimes du capitalisme, qu'il n'est pas possible de vivre mieux et autrement sans briser fondamentalement le système capitaliste, même à longue échéance, même par *étapes*. Il nous appartient de dénoncer les appareils idéologiques qui œuvrent au maintien *de ce système — du P.S.* à l'extrême droite. Opposer le langage mystificateur de gauche du P.S. à *sa pratique de droite, dessiller les* yeux de ceux qui ont cru changer la vie avec le P.S. ! Il nous faut *par ailleurs nous ouvrir largement* à tous ceux — individus, associations, organisations, partis — qui *expriment un mécontentement*, les écouter — ils peuvent nous apprendre beaucoup, — leur expliquer nos analyses, nos buts. Ce sera long, très long… car cela nécessite de repartir sur d'autres bases.

(1) *Le Monde*, du 21 février 1979.
(2) Cet appel, dit des « trois cents » (*le Monde* du 20 mai 1978) déplorait des « retards » dans la politique du P.C.F. et réclamait l'ouverture d'un débat au sein de la formation communiste. (N.D.L.R.)

(*) Membre de la cellule Pablo-Neruda du P.C.F. (Paris-20e).

Le Monde

étranger

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE WASHINGTON

L'aviation israélienne effectue des raids de représailles contre des camps palestiniens au Liban

Un attentat revendiqué par l'O.L.P. a fait 1 mort et 34 blessés à Tel-Aviv

A la suite de l'attentat à la bombe, revendiqué par l'O.L.P., qui a fait un mort et trente-quatre blessés sur un marché de Tel-Aviv, l'aviation israélienne a effectué dans l'après-midi de mardi 10 avril, pour la première fois depuis la signature du traité de paix, des raids de représailles au Liban. Selon l'O.L.P., de nombreuses maisons ont été détruites dans la ville côtière de Damour, située à 10 kilomètres au sud de Beyrouth et trois réfugiés palestiniens ont été tués dans le camp de Rachidiyeh au sud de Tyr.

Jérusalem. — Plusieurs roquettes tirées depuis des positions palestiniennes au Sud-Liban se sont abattues, ce mercredi matin, peu après 7 heures, sur la ville israélienne de Kyriat-Chmoneh, située non loin de la frontière. Il n'y a pas eu de victimes. L'artillerie israélienne à longue portée a riposté aussitôt en visant plusieurs objectifs dans les zones contrôlées par les organisations palestiniennes, au nord du fleuve Litani.

La tension s'est subitement accrue, car ces événements sont survenus au lendemain de l'attentat à la bombe commis au marché Carmel de Tel-Aviv (où une personne a été tuée et trente-quatre autre blessées, dont six grièvement) et après le raid de représailles lancé, en fin d'après-midi, par l'aviation israélienne, contre quatre bases palestiniennes au Liban. Le porte-parole de l'armée a souligné que ce raid avait été ordonné au moment où une recrudescence du terrorisme était constatée en Israël. Il a indiqué que, depuis le mois de janvier, sept personnes ont été tuées et cent soixante-neuf blessées, dans onze attentats. D'autre part, la riposte a eu lieu deux semaines après l'arraisonnement par la marine israélienne d'un navire affrété par le Fath et à bord duquel se trouvait un commando qui préparait une opération importante sur le territoire israélien.

De notre correspondant

Dans les milieux politiques de Jérusalem, on s'attend à un net durcissement de l'attitude israélienne. Durant les dernières phases de négociations du traité de paix, le gouvernement israélien avait décidé en principe de limiter son action contre les organisations palestiniennes au Liban afin de ne pas créer de difficultés supplémentaires dans les ultimes pourparlers avec l'Egypte. Désormais, les motifs de cette limitation semblent ne plus exister aux yeux des dirigeants israéliens et une escalade pourrait se produire si l'actuelle vague d'attentats continue.

Par ailleurs, la polémique entre Le Caire et Jérusalem sur les engagements égyptiens vis-à-vis d'autres pays arabes semble s'aggraver elle aussi, et paraît avoir des conséquences directes sur l'entrée en vigueur du traité de paix. Le gouvernement du Caire, qui a rejeté les protestations israéliennes contre les récents propos de M. Khalil (*le Monde* du 11 avril), vient de faire savoir que la cérémonie prévue dans le Sinaï pour l'échange des instruments de ratification devra être reportée du 18 au 22 avril. Officiellement, il s'agit de permettre l'organisation d'un référendum sur le traité. D'autre part, le voyage au Caire du ministre de la défense israélien, qui devait avoir lieu le 15 avril, a été ajourné et la visite du vice-premier ministre israélien, M. Igal Yadin, a été également différée. Selon l'explication officielle, il s'agit seulement de problèmes techniques : les règles alimentaires particulières observées par les juifs durant la semaine de Pâques ne pourraient pas être assurées au Caire durant le séjour des deux ministres. Inutile de préciser que personne n'accorde le moindre crédit à cette explication.

La décision de créer deux nouveaux points d'implantation en Cisjordanie a été prise par une commission *ad hoc* le 10 avril. Il s'agit d'un établissement près de la ville de Naplouse et du relogement des colons provisoirement installés ces derniers mois à Chilo. D'autre part, quatre implantations tenues par l'armée (trois en Cisjordanie et une dans le territoire de Gaza) seront prochainement transformées en colonies civiles. Cependant, le gouvernement a confirmé qu'aucune décision n'avait été prise à propos des dix nouvelles implantations dont Goush Emounim (Bloc de la foi) voulait poser les premières pierres durant la semaine de Pâques. Les militants de cette organisation n'ont pas reçu l'autorisation d'organiser ces cérémonies.

FRANCIS CORNU.

Le fardeau financier qu'entraîne notre présence au Liban est à peine tolérable

nous déclare M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères

Damas. — « *C'est M. Begin qui a raison et non M. Mustapha Khalil* », nous a déclaré au cours d'un long entretien M. Abdel Halim Khaddam, le ministre syrien des affaires étrangères. Il se référait à la controverse entre les premiers ministres d'Israël et d'Egypte (*le Monde* du 11 avril) au sujet de la primauté du traité liant les deux pays sur les engagements du Caire à l'égard de ses anciens partenaires arabes.

De notre envoyé spécial

Le chef de la diplomatie syrienne nous lit l'article 6 du traité de Washington : « *Ce texte est clair*, affirme-t-il. *Il annule le pacte de défense commune auquel l'Egypte avait souscrit en 1950 avec les autres membres de la Ligue arabe. Aux termes de ce traité, l'Egypte n'aura pas le droit de nous venir en aide en cas de guerre avec Israël, que nous soyons en état de légitime défense ou non. M. Mustapha Khalil ment quand il soutient le contraire. Il tente de tromper l'opinion afin de camoufler la trahison de Sadate.* »

N'est-il pas excessif de parler de trahison ? « *Non*, répond M. Khaddam, *c'est le terme que tous les dirigeants arabes sans exception ont utilisé à la récente conférence de Bagdad.* » Les divergences qui s'y sont manifestées ne portaient que sur les modalités des sanctions à arrêter au sommet arabe de novembre dernier. « *La position de la Syrie est nette à ce sujet. J'ai eu l'occasion d'expliquer que, puisqu'il s'agissait de trahison, il ne pouvait plus être question de demi-mesures ou de demi-teintes. La situation pourrait être dépeinte en noir et blanc. Qui n'est pas avec nous à 100 % est contre nous à 100 %.* »

— Vous avez, paraît-il, menacé de renverser les régimes qui ne partageraient pas votre point de vue...

— *Ce n'est pas tout à fait exact. J'avais seulement déclaré qu'il était naturel que les peuples se soulèvent pour balayer ceux qui adopteraient une attitude équivoque à l'égard de Sadate et qu'il était non moins naturel que nous les soutenions.* »

Des risques pour les capitaux

M. Khaddam ne doute pas que les sanctions contre l'Egypte seront scrupuleusement appliquées par tous les participants à la conférence de Bagdad et que « *personne, ni les Etats-Unis ni l'Europe, ne sera en mesure de compenser l'aide financière que recevait Le Caire* ». « *En cinq ans, de 1973 à 1978*, précise-t-il, *le président Sadate a reçu des producteurs de pétrole quelque 20 milliards de dollars. Les Etats-Unis lui offrent aujourd'hui 1,6 milliard de dollars par an. L'économie égyptienne ne serait d'ailleurs pas en état d'en absorber davantage. L'Allemagne fédérale, les banquiers occidentaux, se déroberaient devant les risques qu'ils prendraient à engager des capitaux supplémentaires dans un pays « où l'on confond la » trésorerie de l'Etat avec les po» ches d'individus véreux ». Quelle puissance européenne commettrait la bêtise supplémentaire de provoquer l'antagonisme de l'ensemble du monde arabe pour aider Sadate ?* », demande M. Khaddam.

Se référant alors au communiqué du gouvernement français daté du 29 mars et qui critiquait le traité de Washington, le chef de la diplomatie syrienne ne tarit pas d'éloges pour cette « *prise de position objective, rationnelle et lucide à long terme* », qu'il oppose à celle adoptée par d'autres pays européens, lesquels « *agissent sous la pression des Etats-Unis dont ils défendent malgré eux les intérêts* ». Lors de la révolution iranienne, poursuit-il, ces mêmes pays avaient soutenu le chah, « *alors que la France seule avait choisi l'avenir contre le passé* ».

Dénonçant les « intrigues » américaines, M. Kaddam soutient que Washington avait incité au début de cette année le Yémen du Nord à attaquer la République démocratique du Yémen (du Sud). L'objectif était de répandre la peur parmi les dirigeants de la pénisule Arabe et du Golfe et de les faire ainsi basculer dans le camp du président Sadate. « *Nous avons cependant fait avorter ce complot en rétablissant la paix entre les deux Yémens* », ajoute-t-il.

Cependant, nombreux sont ceux à Damas qui relèvent que la conférence de Bagdad a épargné les Etats-Unis malgré l'insistance de M. Yasser Arafat, le président de l'O.L.P., en vue de « *punir* » également le gouvernement de Washington. Le ministre syrien assure à ce sujet que « *les mesures prises contre Sadate constituent dans la pratique une grande défaite pour les Etats-Unis, dont les intérêts cruciaux dans la région ne manqueraient pas, à terme, d'être affectés* ».

M. Khaddam n'avait-il pas déclaré au *Monde* (le 28 mars) qu'un embargo sur les livraisons de pétrole destiné aux Etats-Unis serait envisagé à la conférence de Bagdad ? « *Finalement, la question n'a pas été débattue*, répond-il, *parce que nous l'avons considérée comme prématurée. Quand les circonstances exigeront que nous ayons recours à l'arme du pétrole, nous prendrons en considération prioritaire les vues des premiers intéressés, c'est-à-dire des producteurs du brut.* »

L'essentiel pour la Syrie, poursuit M. Khaddam, est que l'Egypte soit mise en quarantaine. Il tourne en dérision la décision du Caire de résister au transfert du siège de la Ligue arabe à Tunis. « *Nous leur faisons cadeau des bâtiments*, s'exclame-t-il dans un grand éclat de rire *et, en bonus, nous leur offrons le Soudan et le sultanat d'Oman qui se sont solidarisés avec l'Egypte.* » Le chef de la diplomatie syrienne estime que le sultan Qabous et le président Nemeiry ne sont pas dans une situation plus enviable que M. Sadate. « *Selon nos renseignements*, indique-t-il, *la direction du parti unique et le conseil des ministres soudanais se sont prononcés contre le traité de Washington. Quant au sultan Qabous, il n'ose plus sortir de son palais.* » M. Khaddam prédit d'autre part que le congrès islamique — avant la conférence des non-alignés — exclura l'Egypte de ses rangs lors de la réunion qui se tiendra au Maroc en mai prochain.

Des rumeurs persistantes circulent à Damas sur la volonté de la Syrie de retirer ses troupes du Liban « *afin d'éviter les provocations israéliennes qui conduiraient à une confrontation militaire entre l'armée du président Assad et celle de l'Etat juif* ». Qu'y a-t-il de vrai dans ces informations ?

M. Khaddam ne les dément pas, mais il répond.

« *Que le conseil de la Ligue arabe renouvelle ou non fin juin le mandat de pacification confié à la FAD* [Force arabe de dissuasion] *dont nous faisons partie, l'armée syrienne restera au Liban aussi longtemps que l'exigeront les intérêts supérieurs arabes. Nous sommes entrés au Liban sans l'autorisation de la Ligue arabe avec deux objectifs bien précis : mettre fin à la guerre civile qui menaçait l'unité et la souveraineté libanaises ; empêcher que la résistance palestinienne ne soit liquidée. Nous œuvrons avec diligence pour favoriser la réconciliation nationale et la reconstitution de l'armée libanaise sans laquelle il n'y aura ni paix civile ni souveraineté.*

» *Dès que nous aurons atteint ces objectifs, nous ne resterons pas une heure de plus au Liban. Croyez-moi, cela nous coûterait cher d'y rester. Le fardeau financier — pour n'évoquer que cet aspect des choses — est à peine tolérable. Nous dépensons mensuellement 80 millions de dollars pour le maintien du corps expéditionnaire fort de quarante mille hommes. Les pays arabes ne contribuent aux frais que dans une proportion de 10 %, soit 8 millions de dollars.*

» *Telle est l'une des principales raisons qui nous incitent à nous retirer du Liban. Il n'est pas vrai que nous craignions que les Israéliens et leurs alliés libanais nous tendent un piège dans ce pays. La Syrie est en position de déjouer un tel complot et de renverser la situation en sa faveur. D'ailleurs, les complices d'Israël au Liban sont peu nombreux. Certes il y a quelques éléments au sein des partis phalangiste et national-libéral* [de M. Chamoun] *qui pourraient être tentés de se livrer à une manœuvre de diversion. Mais la majorité écrasante des chrétiens ne les suivront pas, parce qu'ils sont animés par des sentiments patriotiques et parce qu'ils veulent en finir avec des dissensions et des intrigues qui les ont plongés dans le deuil et dans la misère. C'est pourquoi nous sommes confiants que les démarches en cours aboutiront bientôt à une réconciliation nationale fondée sur la sécurité de tous les citoyens libanais sans distinction confessionnelle.* »

ERIC ROULEAU.

LA SITUATION EN IRAN

Les procès sommaires

(Suite de la première page.)

Parmi les suppliciés figurent : M. Abdallah Riazi, soixante-treize ans, président du Majlis, la chambre basse iranienne, pendant quinze ans ; le général Nasser Moghaddam, qui avait pris en juin 1978 la sucession du général Nassiri à la tête de la Savak. Il avait occupé dans le passé le poste d'adjoint du chef de la police politique, avant d'être nommé à la tête du deuxième bureau de l'armée ; M. Mansour Rouhani, cinquante-huit ans, ancien ministre de l'agriculture, membre de la secte détestée des Bahaï ; M. Gholam-Reza Nickpay, cinquante ans, maire de Téhéran de 1969 à 1978, accusé de corruption et d'administration frauduleuse ; le général en retraite Mohamed Taghi Madjidi, président d'un tribunal militaire qui avait ordonné il y a vingt-cinq ans l'exécution de jeunes progressistes ; le général Ali Nechat, commandant de la garde des Djavidan (les Immortels) corps d'élite impérial directement attaché au chah ; le général Ali Hodjat Kachani, directeur de l'organisation des sports iranienne ; le député Hossein Ali Bayat, un ancien militaire en retraite et le sénateur Allama Mohamed, Ali Vahidi, un membre du clergé favorable au chah.

A Genève, la Commission internationale de juristes s'était déclarée mardi « *alarmée par la reprise des procès sommaires et des exécutions en Iran* », estimant que « *le récent décret concernant les tribunaux révolutionnaires continue de violer les règles du pacte international relatif aux droits civils et politiques* ». La commission, organisation non gouvernementale qui regroupe des juristes de très nombreux pays occidentaux et du tiers-monde, regrette que « *l'on tente de rejeter en tant que concepts occidentaux indésirables des normes acceptées internationalement, qui dérivent des plus grands systèmes juridiques du monde, y compris de celui de l'islam* ».

● Dans notre compte rendu de la conférence de presse d'un groupe de juristes de retour d'Iran (*le Monde* du 10 avril), nous avions écrit que ce groupe n'avait pas fait mention des pressions exercées par les manifestants religieux manipulés par les comités Khomeiny sur les journaux iraniens. Mᵉ Albala avait, en fait, déclaré : « *Tous les journalistes disent : il n'y a pas de censure imposée par le haut ; mais parfois nous recevons des menaces de gens incontrôlés qui nous disent : Vous ne devriez pas... On vous interdit de...* »

AUTEUR DE L'INTERVIEW D'AMIR HOVEYDA

Mme Ockrent décide de porter plainte en diffamation

Mme Christine Ockrent, journaliste à F.R. 3 et auteur de l'interview de l'ancien premier ministre iranien Amir Hoveyda, exécuté le 7 avril, a décidé de poursuivre en diffamation par la voie civile les journalistes qui l'ont accusée d'« *avoir été complice de ceux qui ont ensuite procédé à l'exécution* ». Mme Ockrent a chargé Mᵉ Georges Kiejman de défendre ses intérêts.

Cette plainte vise M. Max Clos, pour un article paru dans *le Figaro* du 9 avril, M. Jacques Guillemé-Brulon, pour un éditorial publié le même jour par *l'Aurore*, et M. Denis Clair, président du Cercle français de la presse, qui avait estimé que l'interview de F.R. 3 « *a pu contribuer à la perte de M. Hoveyda* » (nos dernières éditions du 10 avril).

Mme Ockrent se déclare « *particulièrement indignée non seulement que quelques confrères aient pu affecter de croire qu'en réussissant à donner à M. Hoveyda sa première occasion de communiquer avec le monde extérieur elle ait pu vouloir lui nuire, mais encore qu'ils feignent d'ignorer cette règle générale que toute information sur une personne menacée de mort vaut mieux que le silence fait sur elle* ».

Dans un communiqué publié mardi 10 avril, la société F.R. 3 a fait, à propos de l'entretien de Mme Ockrent avec Amir Hoveyda, la mise au point suivante : « *Cette interview se plaçait dans le contexte d'une enquête sur la situation actuellement en Iran pour le magazine « Le nouveau vendredi ». Elle n'avait été soumise à aucune condition préalable des autorités iraniennes. L'interview a été diffusée dans son intégralité. Dans sa présentation de l'émission, Jean-Marie Cavada, directeur adjoint chargé de l'information nationale à F.R. 3, a souligné, en la partageant, l'inquiétude profonde que suscitait le sort de M. Hoveyda.* »

De son côté, M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche démocratique) et rapporteur dans cette assemblée des problèmes d'information, estime que l'interview d'Amir Hoveyda « *rentre dans les obligations et les devoirs du journaliste, sur le plan des libertés. Il était nécessaire*, souligne-t-il, *de donner la chance à un homme condamné sans procès public de porter témoignage de sa propre défense qu'une caricature de justice ne lui a pas permis d'exercer.* »

POINT DE VUE

Les témoins de l'histoire

par PIERRE SALINGER

QUEL étrange pays que la France ! Où des journalistes lâchement et bassement choisissent comme cible de leurs attaques une de leur consœur qui a eu *l'intégrité et le courage de faire honneur à notre profession.*

A quoi donc servent les journalistes ? A ramasser docilement les miettes tombées des tables du pouvoir ? A se conformer servilement à l'opinion générale qui voudrait que nous ne racontions *que ce que le* public est censé entendre ? A profiter des cocktails, dîners et voyages gratuits en échange d'une réserve de bon ton à l'égard de ceux qui sont au pouvoir ? Non, non, mille fois non. Tel n'est pas le métier de journaliste. Et que ceux *qui le croient* fassent un autre métier.

Notre rôle, c'est d'être les témoins de l'histoire. *Nous le faisons* tant bien que mal, mais lorsque nous le faisons honnêtement, nous nous rendons indispensables à la compréhension du cours de l'histoire. Sans nous n'existe pas l'information indispensable au bon fonctionnement de la démocratie, car un peuple ignorant abdique le pouvoir qu'il détient sur son propre futur.

Tel est le sens de l'action de Christine Ockrent lorsqu'elle alla trouver M. Hoveyda dans sa prison de Téhéran.

Brutalement, nous découvrîmes sous l'œil impitoyable de sa caméra l'état dans lequel était réduit l'homme qui pendant treize ans avait présidé au destin de l'Iran, ne le cédant *en pouvoir qu'au chah lui-*même. L'interview nous rappela un fait essentiel : que ce n'était pas l'ayatollah Khomeiny qui avait jeté M. Hoveyda en prison, mais son meilleur ami, le chah. Grâce à Mlle Ockrent, M. Hoveyda apprit que son sort *préoccupait de nombreuses* personnes dans le monde. Et surtout nous eûmes devant nous l'image d'un homme qui savait que sa dernière heure avait sonné.

Pourquoi la masse des Français a-t-elle réagi avec émotion à la parodie de procès et à l'assassinat de M. Hoveyda ? Non pas parce qu'ils avaient entendu dire que M. Edgar Faure avait offert *d'aller en Iran pour* se faire son avocat, un geste tout à fait louable ; non pas parce que Jean d'Ormesson répandit son indignation et sa tristesse sur la première page du *Figaro;* non pas parce que le gouvernement français était intervenu pour que sa vie soit épargnée : mais parce que Christine Ockrent a montré, à nous et à des millions de téléspectateurs dans le monde ce qui était arrivé à un homme que nous avions connu fort et brillant. *C'est le choc de son* image sur notre écran qui nous a bouleversés.

N'eût-il pas été préférable qu'un journaliste réussisse à approcher Ali *Bhutto dans sa prison avant qu'il soit* pendu, ou Solomon Mahlangu avant son exécution en Afrique du Sud ? Pour la plupart d'entre nous, ces deux hommes ne sont déjà plus que des noms que nous oublierons dès demain. D'autres noms continueront *à être assassinés par d'autres bour*reaux.

Mais Amir Abbas Hoveyda, Christine Ockrent a veillé à ce que nous ne l'oublions jamais. A moins que notre âme ne soit de glace, l'image de cet homme à l'agonie s'est gravée *dans notre mémoire d'une façon* permanente.

En 1975, au moment de l'exode des derniers étrangers du Vietnam, Alexandre Soljenytsine avait remarqué qu'avec eux s'enfuyaient les derniers témoins de l'histoire, et *qu'après leur départ le goulag ne* saurait tarder à se refermer sur ce pays. Comme il avait raison !

Que des journaux dont les propriétaires préféreraient faire le silence sur leur propre passé emploient des journalistes qui ne croient pas à leur rôle de témoins de l'histoire, on peut le comprendre. Mais qu'au moins ces journalistes aient la décence de se taire et de laisser les autres faire leur métier.

Quatre d'entre eux viennent d'être *froidement tués en Ouganda.* J'attends les larmes qui seront versées sur leur mort.

CORRESPONDANCE

Information ou voyeurisme ?

Le docteur Philippe Marx nous adresse le texte de la lettre qu'il a envoyé à la direction de FR 3 :

Le reportage diffusé sur FR 3, concernant l'interview de M. Hoveyda, dans sa cellule de détention, m'est apparu insupportable et profondément choquant.

— Comment ? Sous prétexte d'information est-il possible de se livrer à de telles pratiques qui consistent à violer la conscience et l'intimité d'un homme, qui se sait promis à un procès hâtif et probablement à une mort certaine et qui, de plus, n'est pas en mesure de s'exprimer librement.

— Ici la routine anodine de l'information confine à l'odieux et au tragique, tragique que l'on banalise allègrement...

— A quand le « scoop » avec interview du condamné, la tête sur l'échafaud : « Vos impressions... ».

— Non, le respect de la dignité humaine passe avant le voyeurisme indécent de certains médias.

— Ne peut-on demander aux journalistes de s'astreindre à un « minimum éthique », à respecter une déontologie de manière à ce que de telles offenses à l'encontre de l'homme ne se produisent plus.

AFRIQUE

LA GUERRE D'OUGANDA

LE F.N.L.O. : UNE COALITION DE DIX-HUIT MOUVEMENTS

Constitué, le 26 mars, dans le nord de la Tanzanie, à l'issue d'un congrès réunissant les délégués de dix-huit mouvements exilés, le Front national de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.) est assez représentatif de l'élite réfugiée à l'étranger. Il a porté à la présidence de son conseil exécutif de onze membres M. Yusuf Lule, ancien vice-chancelier de l'université Makerere, un universitaire assez neutre pour être acceptable par tous et qui présente également l'avantage d'être musulman, ce qui pourrait apaiser les craintes d'une minorité religieuse désormais assimilée pour beaucoup d'Ougandais au régime du maréchal Amin.

Le F.N.L.O. paraît, avant tout, animé par deux courants. Le *Save Uganda Movement* (SUM), apparu fin janvier, est un mouvement insurrectionnel regroupant de nombreux intellectuels et qui semble avoir joué un rôle déterminant dans la rébellion de plusieurs unités de l'armée en février et en mars. Sa direction est demeurée anonyme, pour des raisons de sécurité. L'autre organisation dénommée Forces pour la révolte nationale (F.R.N.), est issue de l'ancien congrès du peuple ougandais. Au pouvoir jusqu'à l'éviction de M. Obote, le 25 janvier 1971, par le futur maréchal Idi Amin Dada. Mais l'ancien président ougandais n'a pas participé au congrès constitutif du F.N.L.O. et n'est pas membre de son conseil exécutif.

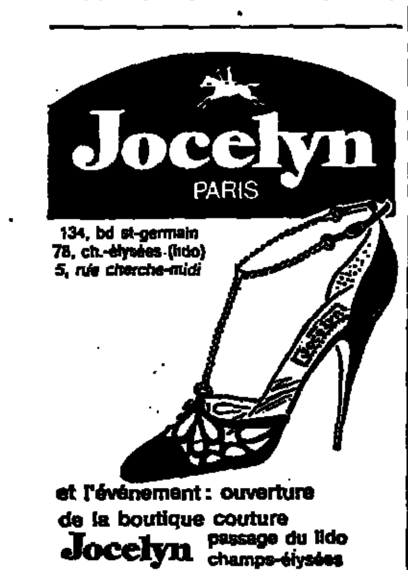
La discrétion forcée de M. Obote, qui demeure à Dar-Es-Salaam, paraît dictée par plusieurs motifs. L'ancien président est peu populaire, notamment auprès des Bougandais — ethnie la plus nombreuse dont il a supprimé le royaume en 1966 — et il semble trop lié au président tanzanien pour ne pas faire figure de « pion » avancé par Dar-Es-Salaam, ce qui ne faciliterait pas les relations entre le futur régime ougandais et le Kenya, dont M. Obote est loin d'être un favori.

Le conseil exécutif du F.N.L.O. devrait former l'embryon d'un gouvernement provisoire ougandais qui se proposerait, dans un délai de deux à trois ans, de rétablir les libertés, de relever le pays de ses ruines et d'organiser des élections générales. Mais le F.N.L.O. devra s'accommoder des éléments qui se sont ralliés à sa cause récemment — notamment des unités qui se sont rebellées contre le maréchal Amin, il lui faudra également de l'autorité pour éviter que n'aient lieu des règlements de comptes ou des désordres ethniques ou religieux.

L'un des hommes-clés de la période transitoire pourrait être le lieutenant-colonel Tito Okello, ancien officier exilé depuis l'échec du soulèvement de 1972, qui passe pour être le chef opérationnel du F.N.L.O. et qui, tout en étant un ancien partisan de M. Obote, entretient de bonnes relations avec le SUM.

Le F.N.L.O. s'est refusé à avancer un programme politique, jugeant que sa mission était de renverser le régime du maréchal et d'assurer la transition. Son président a déclaré, il y a quelques jours à la B.B.C. que tout « *en tirant avantage de la présence de l'armée tanzanienne en Ouganda* », le Front n'était pas une organisation « fantoche ». En tout cas, il peut se targuer de réunir une bonne partie de l'élite intellectuelle ougandaise ou, du moins, de ce qu'il en reste après huit années de répression. — J-C. P.

● *Selon une dépêche*, datée de Tripoli, de l'agence de presse marocaine MAP, la Libye aurait offert 20 millions de dollars; au Front national de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.) et aux Tanzaniens pour qu'ils permettent au contingent libyen envoyé au secours du maréchal Idi Amin Dada de se retirer du théâtre des opérations en bon ordre. — *(A.F.P.)*



Sur les tapis persans du maréchal...

Entebbe *(Reuter)*. — Le treillis couvert de boue, le fusil au côté, un soldat de l'infanterie tanzanienne se repose dans un luxe inhabituel : il dort sur l'un *des tapis persans qui meublent* la résidence d'Etat du président Idi Amin où ont fait halte, avant de repartir à l'assaut de Kampala, les troupes de Dar-Es-*Salaam*.

D'autres soldats dorment dans les immenses chambres à coucher de la résidence, tandis qu'au dehors les belles pelouses sont jonchées de cartons vides et sales qui contenaient des postes de radio, des montres, des bouteilles d'alcool et des postes de télévision entassés dans un dépôt annexe.

Tout proche, l'aéroport international d'Entebbe a été partiellement détruit lors des violents combats de la semaine précédente. Sur les pistes, des avions civils et militaires ougandais parmi lesquels quelques chasseurs Mig. En bout de piste, un C-130 libyen fume encore.

Des officiers tanzaniens expliquent que l'aéroport a été la cible de l'artillerie pendant plusieurs semaines et que les tirs *se sont intensifiés jeudi et vendredi*.

Dans la bataille de l'aéroport, qui a duré deux jours, cent vingt soldats libyens auraient été tués et plusieurs dizaines faits prisonniers. Au total, quatre cents membres du corps expéditionnaire du colonel Kadhafi auraient trouvé la mort. Les qualités opérationnelles des Libyens ne semblent guère impressionner leurs adversaires : « *On leur a dit qu'ils venaient aider à remettre de l'ordre à la suite de troubles civils ou qu'ils allaient participer à des exercices militaires. Ils ne savaient pas que c'était une véritable guerre, et ils ne savaient pas non plus comment survivre dans la boue et lutter contre les moustiques en Ouganda. Ils ont donc cherché à s'enfuir, comme les troupes d'Amin* », explique un officier.

Un de ses camarades ajoute : « *L'armée ougandaise est hautement mécanisée et peut seulement manœuvrer le long des routes principales. Nous nous cachions dans la jungle et les marais et, dès le début de l'attaque, les soldats d'Amin s'enfuyaient. Nous nous sommes ainsi emparés d'une grande quantité d'équipement, certains matériels étaient complètement neufs.* »

La plupart des villes par lesquelles les forces rebelles et les Tanzaniens sont passés pour parvenir jusqu'aux abords de la capitale ont été très endommagées par des tirs d'artillerie et de mortier. Ainsi, Masaka, à 120 kilomètres au sud de Kampala, a été à moitié détruite.

Rhodésie

LE NOUVEAU RAID CONTRE UN CAMP NATIONALISTE EN ZAMBIE AURAIT FAIT DE NOMBREUSES VICTIMES.

Le commandement militaire *rhodésien a confirmé*, mardi 10 avril, que son aviation avait bombardé le quartier général de la Z.P.R.A. (Armée révolutionnaire du Zimbabwe), branche militaire du mouvement nationaliste de M. Joshua Nkomo, situé dans la banlieue de Lusaka, capitale de la Zambie. Le nombre des victimes serait élevé.

Les Rhodésiens ont d'autre part affirmé que des Soviétiques « *pourraient figurer parmi les victimes du raid* ». Salisbury estimait que des Soviétiques « *dirigent et contrôlent* » les opérations des nationalistes en territoire rhodésien, mais les militaires rhodésiens ont refusé d'avancer des preuves de leurs accusations. Ce raid intervient au moment où s'est ouverte, mardi à Lusaka, une *conférence de l'Organisation* de solidarité des peuples afro-asiatiques, et alors que les *opérations électorales* ont commencé en Rhodésie.

Gabon

● LE PRESIDENT ROUMAIN, M. CEAUSESCU, arrivé à Libreville le lundi 9 avril pour *une visite officielle de quatre* jours au Gabon, s'est rendu mardi, accompagné du président Bongo, à Franceville, à Mounana et à Moanda, villes de la province minière du Haut-Ogoué. — *(Reuter.)*

Tunisie

A Paris, le Collectif du 26 janvier fait le point sur la situation des détenus politiques

A l'occasion du quarante et unième anniversaire du 9 avril 1938, qui marque une des grandes dates de la lutte du mouvement syndical en Tunisie, les responsables du Collectif du 26 janvier (1) ont tenu une conférence de presse mardi 10 avril à Paris pour faire le point sur la situation des détenus politiques en Tunisie. Ils ont commencé par souligner que, depuis neuf ans, « *le nombre des procès politiques est deux fois supérieur à ceux qui ont eu lieu au cours des quinze années qui vont de l'indépendance à 1970* ». D'après leurs enquêtes, il y aurait actuellement plus de cent personnes détenues pour délit d'opinion.

Premier cas soulevé : celui des « oubliés de Borj-er-Roumi ». Il s'agit de militants de l'opposition — MM. Ahmed Ben Othman Reddaoui, Salah Fliss, Gilbert Naccache, Noureddine Ben Khader, Rached Bellalouna et Abdallah Rouissi, — incarcérés depuis bientôt cinq ans après s'être vu retirer le bénéfice d'une grâce dont ils avaient bénéficié en 1970. La femme de l'un d'eux, Mme Simone Ben Othman-Lellouche, est dans une situation particulièrement difficile.

Dans un appel lancé récemment, elle écrit : « *Il y a sept ans, le 5 février 1972, j'étais expulsée de Tunis pour la deuxième fois ; je laissais mon mari emprisonné à Tunis. Je ne l'avais vu que le 3 février, durant dix minutes, en présence d'un gardien de prison, alors qu'il avait été isolé durant neuf mois... Aujourd'hui, cela fait près de huit ans que nous avons été arbitrairement séparés, et depuis je n'ai pas eu l'autorisation de rendre visite à mon mari. Il est vrai que ma situation fut volontairement compliquée après mon expulsion par une condamnation par contumace à douze ans de prison...* »

Le Collectif a également soulevé le cas des militants du groupe Al Amal (organisation marxiste-léniniste), condamnés dans les procès de 1968, 1969, 1974 et 1975, dont une dizaine viennent d'être libérés ; des membres du Front national progressiste de libération, jugés en 1975, et des inculpés, au secret depuis dix-huit mois, dans l'affaire du P.R.P.T., « *parmi lesquels Zine El Medhkouditt Abbas a été odieusement torturé* », sans parler des syndicalistes condamnés à la suite des émeutes du 26 janvier 1978. A ce propos, le Collectif assure que les conditions de détention de deux dirigeants de l'U.G.T.T., MM. Habib Achour et Abderrazak Ghorbal, incarcérés à la prison de Nador, près de Bizerte, « *sont effroyables et se sont aggravées ces derniers temps* ».

Il convient de signaler également l'arrestation, au cours des derniers mois, de dix-huit personnes à Sfax, Tunis, Béja, Bizerte et Kasserine, dont certaines sont compromises dans l'élaboration et la diffusion d'*Ech Chaab clandestin*, organe des membres de l'U.G.T.T. qui ne reconnaissent pas la nouvelle direction.

Le Collectif précise, enfin, qu'après les procès des syndicalistes de Sfax, Gafsa, Sousse, Tunis et Tozeur, la Chambre criminelle de Tunis siège désormais pour juger quelque cinq cents plupart — arrêtées dans les se- plupart — arrêtés dans les semaines qui ont suivi les émeutes du 26 janvier 1978 et qui ont passé dix à douze mois en détention préventive. Les premiers se sont vu infliger des peines de deux mois à quatre ans de prison.

En conclusion, les porte-parole du Collectif ont fait état de l'action des organisations syndicales internationales et d'Amnesty international en faveur des détenus politiques et pour l'ouverture d'une enquête internationale sur les allégations de torture et sur les conditions dans lesquelles le syndicaliste Houcine Kouki est mort, dans les locaux de la police, le 14 février 1978. — P. B.

(1) 46, rue de Vaugirard, Paris.

Algérie

LES « AUTORISATIONS DE SORTIE » EXIGÉES DEPUIS 1967 SERONT SUPPRIMÉES LE 20 AVRIL

Alger *(A.F.P.)*. — Les « autorisations de sortie » obligatoires depuis 1967 pour tout Algérien voulant se rendre à l'étranger seront supprimées à compter du 30 avril prochain, a-t-on annoncé officiellement, mardi soir 10 avril, à Alger.

Cette mesure, attendue depuis des années par les Algériens, sera très certainement accueillie avec satisfaction par les intéressés. En effet, les Algériens voulant se rendre à l'étranger se heurtaient souvent à toutes sortes de tracasseries administratives pour obtenir cette autorisation.

● *M. Juan Antonio Alfonso Gonzales*, condamné à mort en mai 1978 par la Cour de sûreté de l'Etat de Medea pour tentative d'assassinat contre M. Antonio Cubillo, dirigeant du M.P.A.I.A.C., *mouvement indépendantiste canarien*, a vu se peine commuée en réclusion perpétuelle par décret présidentiel, publié au *Journal officiel*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le Front sandiniste lance un appel à l'insurrection générale

La situation était confuse, *mardi 10 avril au soir*, à Esteli, importante localité située à 150 kilomètres au nord de Managua, dont les guerilleros du Front sandiniste s'étaient emparés la veille. Il semble que des affrontements relativement importants aient eu lieu mardi entre les insurgés, qui avaient construit de nombreuses barricades à l'intérieur de la ville, et la garde nationale qui tentait de les déloger. Selon la radio sandiniste « *la victoire est proche* » à Esteli, tandis que la garde nationale a diffusé un communiqué affirmant que des opérations de « nettoyage » se pousuivaient dans la ville. De source officielle, soixante-quatre guerilleros, sept soldats et cinq civils ont été tués depuis le début des combats.

Des affrontements ont également été signalés dans plusieurs villes du nord du pays. Au sud, des combats auraient eu lieu près de la frontière avec le Costa-Rica, mais le vice-ministre costaricain de la sécurité (ce pays n'a pas d'armée), a démenti ces informations et assuré que tout était « *calme* » près de la frontière.

D'importants soutiens dans la population

Le Front sandiniste a lancé mardi, un appel à l'insurrection générale contre le président Anastasio Somoza, qui se trouve actuellement aux Etats-Unis. Les forces du Front proprement dites ne comptent que mille hommes, alors que la garde nationale est forte de douze mille soldats, mais elles bénéficient d'importants soutiens dans la population. Les Sandinistes ont annoncé mardi, qu'ils allaient concentrer leur offensive sur la capitale, Managua, et que leur lutte avait atteint sa « *phase finale* ».

A Pékin, l'agence Chine nouvelle a salué, ce mercredi, le lancement de « *la plus grande action* » des Sandinistes contre le président Somoza. — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

Le Vietnam accuse la presse yougoslave d'« avoir pris publiquement parti » pour la Chine

Quatre jours avant l'arrivée prévue pour samedi 14 avril de la délégation chinoise qui va négocier à Hanoï, Pékin a accusé mardi 10 avril le Vietnam de s'être livré ces deux dernières semaines à de nouvelles « *provocations armées* ». Ces incidents ont eu lieu en une douzaine de *points le long de la frontière*. Selon l'agence Chine nouvelle, « *les forces frontalières et la milice chinoise ont contre-attaqué immédiatement et ont tué ou blessé plusieurs intrus vietnamiens armés* ». Des paysans chinois ont aussi été victimes de mines posées par les Vietnamiens en territoire chinois.

D'autre part, dans une dépêche datée de Hanoï, l'agence soviétique Tass a accusé les Chinois *de masser des troupes le long de* la frontière vietnamienne, dans les régions de Mongcai, Langson et Laocai.

La presse et la radio de Hanoï ont lancé de violentes attaques contre la presse yougoslave, accusée d'être « *la seule à avoir pris publiquement parti pour les agresseurs chinois* ». « *La presse yougoslave*, écrit le quotidien du P.C. vietnamien, le *Nhan Dan*, le 3 avril, *a été chargée par les expansionnistes et hégémonistes chinois d'attaquer le Vietnam au sein du mouvement non aligné.* »

Au Cambodge, de violents combats se poursuivent dans l'ouest du pays, où plusieurs dizaines de milliers de soldats vietnamiens tentent d'anéantir la résistance des Khmers rouges. Ceux-ci contrôlent toujours le poste-frontière de Poïpet, mais ont, selon Phnom-Penh, perdu trois autres « *quartiers généraux* » situés dans les provinces de Kampot, Kompong-Speu et Takéo. Hanoï affirme que les dirigeants khmers rouges ont *fui leur pays* pour se réfugier à Pékin.

Enfin, Phnom-Penh a annoncé mercredi la mort d'un membre du Conseil populaire révolutionnaire, qui fait office de gouvernement du régime pro-vietnamien. Il s'agit de M. Mok Sakun, chargé de l'économie et du bien-être ; âgé de quarante-neuf ans, il avait « *participé aux activités révolutionnaires depuis 1951* ».

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GOUVERNEMENT a annoncé mardi 10 avril la privatisation des entreprises d'Etat tenues pour responsables du déficit budgétaire et de l'inflation. Le secrétariat à l'information publique précise que quarante-cinq entreprises ont déjà été privatisées et que leur nombre atteindra trois cents.

Certains secteurs de la production pétrolière seront remis à des entreprises privées de même que soixante-quatorze stations de radio actuellement contrôlées par le secrétariat à l'information. D'autre part, la production et la distribution de gaz et d'électricité ainsi que les services sanitaires seront confiés aux directions provinciales et municipales. Le service ferroviaire sera réduit : huit cent onze gares ont déjà été fermées et quarante-quatre lignes secondaires supprimées. — *(A.F.P.)*

● L'ACTION DES CHRETIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE (ACAT) manifestera sa solidarité avec les familles de torturés et disparus le jeudi 19 avril face à l'ambassade d'Argentine, 6, rue Cimarosa, à Paris. Une célébration œcuménique aura lieu le même jour, à 18 h. 30, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, à Paris (4e).

Maroc

● L'AGITATION SOCIALE. — Tandis que la grève se poursuivait dans l'enseignement (*le Monde* du 11 avril), un arrêt de travail de quarante-huit heures était déclenché, le 10 avril, à l'appel du syndicat de la santé publique et de la *Confédération démocratique* du travail, proche de l'Union socialiste des forces populaires, pour appuyer diverses revendications. De son côté, le gouvernement a rappelé que, en vertu des textes en vigueur, les fonctionnaires et agents de l'Etat qui se soustrairaient à l'obligation découlant de la règle du fonctionnement continu du service public se placent en dehors des garanties disciplinaires et s'exposent à des sanctions qui peuvent aller jusqu'à la radiation, assortie de l'interdiction de recrutement. — *(Corresp.)*

République fédérale d'Allemagne

● UN COMMANDANT DE LA BUNDESWEHR, M. Karl Heinz Lindner, qui vient d'être élu à la tête de la fédération régionale de Rhénanie-Westphalie du parti d'extrême droite N.P.D., fera l'objet d'une enquête disciplinaire, a-t-on appris mardi 10 avril à Bonn. Son élection avait amené le ministre de la défense, M. Hans Apel, à se demander publiquement si les activités du commandant Lindner dans un parti extrémiste étaient compatibles avec le service dans l'armée. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● TROIS JEUNES ALLEMANDS DE L'EST qui avaient tenté *de prendre en otages des fonctionnaires* du parti communiste pour s'évader de R.D.A. ont été condamnés par le tribunal de Karl-Marx-Stadt à des peines allant de quinze ans de travaux forcés à la détention à vie, a-t-on appris *mardi 10 avril* à Berlin-Ouest. La date du procès n'a pas été précisée, l'affaire remontant à *mai 1977*. Un jeune homme de dix-sept ans, au courant du projet, mais n'y ayant pas participé, a été condamné à huit ans de prison pour complicité passive. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LE NOMBRE DES CHOMEURS SUD-AFRICAINS est passé de 200 000 en 1970 à environ 800 000 en 1978, 9,5 % *au lieu de 3 % de la population* active, selon les services du premier ministre, M. Pieter Botha. Ces chiffres, déjà élevés, sont toutefois contestés par de nombreux économistes, qui estiment le nombre de chômeurs aujourd'hui supérieur à 1 500 000. Les Blancs demeurent les moins affectés par le chômage, les sous-emplois passant de 0,3 % en 1970 à 3,6 % en 1978. Pendant la même période, les Africains au *chômage sont passés de 4,1 %* à 11,1 %, les métis de 1,6 % à 11,1 %, et les Indiens de 1,4 % à 9,2 % de la population active de chaque groupe racial.

Tchécoslovaquie

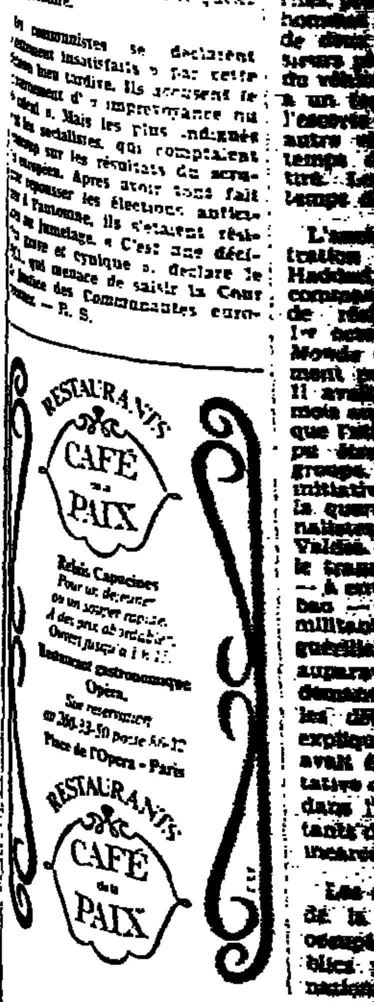
● DES CHRETIENS TCHECOSLOVAQUES ont décidé de jeûner pendant trente-six heures, à l'occasion de la semaine sainte, pour affirmer leur foi *et leur opposition* à la situation qui est faite, selon eux, aux chrétiens dans leur pays. Dans une lettre anonyme parvenue aux correspondants occidentaux à Prague, ces personnes affirment que les chrétiens tchécoslovaques ne peuvent afficher publiquement leur foi, que les fidèles sont persécutés pour leurs convictions et les prêtres empêchés de remplir pleinement leur mission sacerdotale.

Turquie

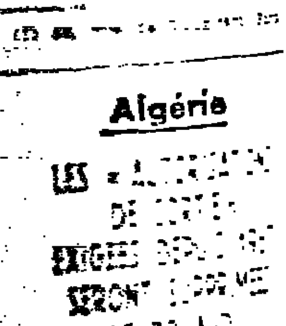
● M. SABAHATTIN SAVASMAN, ancien haut fonctionnaire des services secrets turcs, a été récemment condamné à dix-sept ans de prison pour espionnage au profit des Etats-Unis, a-t-on appris mardi 10 avril à Ankara. Ancien colonel, il avait été arrêté en décembre 1977. — *(Reuter.)*

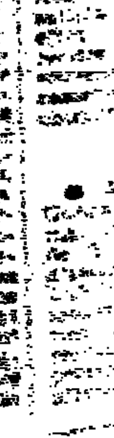
Union soviétique

● M. YAKOV RIABOV, secrétaire du comité central, et chargé des problèmes de l'industrie et de la défense, a été nommé premier vice-président de la commission du plan (Gosplan), *a-t-on appris, lundi 9 avril*, par un communiqué du gouvernement. Agé de cinquante ans, M. Riabov était entré au secrétariat en 1976. — *(A.F.P.)*



EUROPE





Italie

Les nouvelles arrestations dans les milieux d'extrême gauche mettent en lumière l'importance prise par les autonomes

Rome. — Les arrestations opérées ces derniers jours dans les milieux d'extrême gauche (« le Monde » du 10 avril), font beaucoup de bruit. L'indignation des uns et la perplexité des autres se heurtent à la tranquille assurance des magistrats, qui se *déclarent persuadés* d'être sur la bonne piste. « Nous nous apprêtons à résoudre définitivement le problème du terrorisme », a confié, entre deux portes, le procureur de la République de Padoue.

De notre correspondant

Les Italiens ont appris à se méfier de ce genre d'affirmation. Rien n'est jamais définitif dans la péninsule, surtout en matière de violence. La justice peut démasquer des auteurs d'attentats ; *elle n'a aucune prise sur* les causes du phénomène. Et cette justice a créé trop souvent des événements sans lendemain pour qu'on la prenne au mot.

Pourtant, on a bien le sentiment que, cette fois-ci, un nouveau pas vient d'être franchi dans la lutte antiterroriste. Pour la première fois, on a arrêté des universitaires en vue, qui prônaient des idées révolutionnaires, en les assimilant aux Brigades rouges. Le plus important d'entre eux, M. Toni Negri, est même soupçonné d'avoir participé à *l'enlèvement de M. Aldo Moro*. Les projecteurs sont braqués sur cet intellectuel d'extrême gauche, qui enseigne les sciences politiques à l'université de Padoue. *Agé de quarante-cinq ans*, M. Negri a eu l'occasion d'exposer ses théories dans plusieurs capitales européennes.

Il devait se rendre à Paris, le mois prochain, pour participer à un séminaire sur le marxisme à l'Ecole normale supérieure. Dans son pays, il partage avec M. Oreste Scalzone — arrêté lui aussi — le titre de théoricien de « *l'autonomie ouvrière* ». C'est un ancien militant catholique, passé au socialisme puis à la révolution. Il fut l'un des fondateurs du mouvement Pouvoir ouvrier, dont les troupes rejoignirent, après une mesure de dissolution, le terrorisme clandestin ou les groupes « *autonomes* ».

Auteur de plusieurs brulôts incitant au « *sabotage* » de la société capitaliste, ce père de famille tranquille est toujours apparu comme un amateur d'abstractions, que l'on imagine assez mal en train de manier des armes à feu.

Selon des rumeurs insistantes, on aurait pourtant reconnu en lui le mystérieux interlocuteur qui, le 30 avril 1978, téléphona à l'épouse d'Aldo Moro pour lui adresser un dernier avertissement. Mais ce ne sont, pour le moment, que des rumeurs.

Les divers mandats d'arrêt ont été émis à Padoue. Cette ville de 250 000 habitants, truffée de petites et moyennes entreprises dynamiques, est très particulière : *située dans une région catholique*, la Vénétie, peu touchée par le chômage, elle a « produit » depuis dix ans un nombre incalculable d'extrémistes de gauche ou de droite. Son institut de sciences politiques et sa faculté de psychologie ressemblent davantage à des champs de bataille qu'à des locaux universitaires. La situation n'a cessé de s'y dégrader. Il s'y *profère des menaces de toute* sorte, qui sont souvent mises à exécution. C'est ainsi que, le 22 mars dernier, le doyen de la faculté des lettres, membre du parti *communiste*, a été agressé à coups de barre de fer par des « *rondes prolétaires armées* ».

Padoue est l'un des centres les plus actifs des autonomes. Ils y possèdent un hebdomadaire, qui tire à cinq mille exemplaires, et une « radio libre », dont le directeur, M. Emilio Vesce, vient d'être arrêté. Leurs théories sont souvent appliquées dans cette région, comme en témoignent les statistiques : beaucoup d'attentats, mais peu de victimes, et le plus possible d'actions « *gérées par un consensus populaire* ». Autrement dit, ce n'est pas le « *parti combattant* » (les Brigades rouges) qui occupe le terrain, mais le « *mouvement armé* ».

Un double jeu

En arrêtant des autonomes, et en les assimilant aux terroristes, la magistrature provoque un certain étonnement. On en était resté à l'idée que ces deux familles extrémistes avaient des conceptions différentes de la révolution, au point de polémiquer ouvertement entre elles *au moment de* l'affaire Moro. Non sur le principe de la « *lutte armée* » ni même sur son urgence, mais sur ses formes. Les autonomes romains, en particulier, reprochaient aux Brigades rouges de « *se couper des masses* », de ne pas être engagées dans des luttes concrètes au niveau d'une entreprise, d'un quartier, d'une faculté — et de se tromper de siècle. « *Nous, nous voulons pénétrer cette société par tous ses pores, au lieu de nous cacher* », expliquaient les théoriciens de l'autonomie.

Dans la pratique, les choses *étaient moins nettes. Les* autonomes faisaient scander des slogans du genre « *Un, dix, cent Moro* ». Et ils se définissaient avec ironie comme « *un mouvement incertain, désordonné, un peu de masse, un peu violent, un peu illégal et aussi un peu armé* ».

En fait, tous les autonomes ne sont pas des adeptes du P 38. Il y a parmi eux des militants *qui n'ont jamais touché un* revolver de leur vie. En revanche, tous les militants du P 38 ne sont plus opposés aux Brigades rouges. Certains y voient « *la pointe avancée du mouvement* » : ils veulent unifier le terrorisme clandestin et l'insubordination ouverte, en les jugeant complémentaires. On assiste d'ailleurs à une synthèse de ces deux « *guerres de classe* » dans un groupuscule comme *Prima linea* (Première ligne), dont les membres sont souvent des semi-clandestins, et qui peuvent poser un bâton *de dynamite le jeudi*, blesser aux jambes un « *suppôt de l'impérialisme* » le vendredi, et aller manifester le samedi avec un passe-montagne et un foulard rouge autour du cou...

Le double jeu des autonomes *fait* leur force. On ne sait jamais très bien qui a tiré lors d'une manifestation. Mais la médaille a son revers : lorsque la justice se met en branle pour combattre le terrorisme, ce sont les non-clandestins qui payent les pots cassés. Et si l'on commence à poursuivre les autonomes, le cercle risque de s'élargir. D'où l'inquiétude de certains militants plus modérés, qui dénoncent depuis quelques jours la « chasse aux sorcières ».

Le premier effet des arrestations a été de réveiller les autonomes, qui somnolaient depuis les manifestations violentes du printemps 1977. Réussiront-ils comme alors à entraîner dans la lutte des dizaines de milliers d'étudiants en brandissant le spectre du chômage et de la répression ? C'est difficile à dire. Beaucoup de jeunes ont été déçus par la politique, et leur désillusion peut se traduire aussi bien par des réactions violentes que par des attitudes très passives. Une chose est sûre : la « criminalisation de *la dissidence* » *sera l'un* des thèmes de la campagne électorale qui s'ouvre, à moins que de graves attentats ne rendent bien dérisoire cette accusation.

ROBERT SOLÉ.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AURONT LIEU LES 3 ET 4 JUIN

(De notre correspondant.)

Rome. — Les Italiens voteront deux fois, à une semaine d'intervalle : les 3 et 4 juin, pour élire leurs sénateurs et leurs députés ; le 10 juin, pour désigner leurs représentants à l'Assemblée européenne. Il n'y aura pas jumelage des deux scrutins, comme on le croyait généralement.

Pour prendre cette décision, le gouvernement démissionnaire de *M. Andreotti s'est appuyé sur un* avis du Conseil d'Etat, selon lequel le jumelage serait illégitime. En effet, si le vote européen ne dure qu'un jour, les élections législatives nécessitent une journée et demie de scrutin. A quoi s'ajoutent d'autres difficultés, pratiques ou psychologiques : les collèges électoraux sont différents, et des confusions risquent de se produire.

Les communistes se déclarent « nettement insatisfaits » par cette décision bien tardive. Ils accusent le gouvernement d' « imprévoyance ou *de calcul* ». *Mais les plus* indignés sont les socialistes, qui comptaient beaucoup sur les résultats du scrutin européen. Après avoir tout fait pour repousser les élections anticipées à l'automne, ils s'étaient résignés au jumelage. « C'est une décision grave et cynique », déclare le P.S.I., qui menace de saisir la Cour de justice des Communautés européennes. — R. S.

Roumanie

Les autorités accusent l'opposition de participer à la « relance de l'activité fasciste »

Dans un nouvel appel récemment parvenu à Paris, les adhérents du Syndicat libre des travailleurs de Roumanie, créé au début du mois de mars à Bucarest (« le Monde » du 7 mars), s'élèvent contre « les méthodes d'intimidation brutale » employées contre eux par les services de sécurité. Ils confirment l'arrestation de deux des fondateurs, le docteur Cana et M. Brasoveanu, et signalent de nouvelles *arrestations : le 4 avril, à Timisoara*, de MM. L. Erwin et E. Ludwig ; le 8 avril, de M. Nikola Dascalu ; le 9 avril, de M. Ilie Dascalu, M. et Mme Bogdan Mischiu, MM. Constantin Onescu, Alexandre Nagy et Mikhaï Vlad. Ces deux derniers ont été condamnés au lendemain de leur arrestation, au cours d'un procès à huis clos, respectivement à trois et quatre mois, pour parasitisme (le premier a été mis en chômage il y a un an, le second il y a un mois). M. Onescu a été condamné pour le même motif à payer sous quarante-huit heures une amende de 3 000 lei, sinon il devra faire un an et demi de prison. Ils ont confirmé aussi que Vasile Paraschiv, l'ouvrier contestataire rentré il y a un an à Ploesti après quelques mois passés en France, a été arrêté il y a quelque temps. Ils demandent que le mouvement syndical international fasse une enquête sur place pour se rendre compte de la nécessité de l'existence d'un syndicat libre et revendiquent le droit de « *bénéficier des mêmes* droits que le syndicat patronné par l'Etat ».

A Bucarest, le ministère de la justice vient d'autre part de prendre violemment à partie, dans un communiqué, un prêtre orthodoxe, le Père Calciu, arrêté le 10 mars (« le Monde » du 22 mars). Le Comité français pour la défense des droits de l'homme en Roumanie (1) devait tenir, ce mercredi après-midi à Paris, une conférence de presse sur l'ensemble de ces faits.

(1) 14, rue de l'Armorique, Paris (14e).

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Selon un document diffusé ces jours-ci à Vienne, de source officielle roumaine, le prêtre orthodoxe Gheorghe Calciu, arrêté le 10 mars dernier à Bucarest (*le Monde* du 22 mars), est accusé par le ministère de la justice de son pays d'avoir appartenu de 1940 à 1944 à l'organisation fasciste des Gardes de fer et d'avoir poursuivi son activité « *légionnaire* » *dans la clandestiné* jusqu'à sa mise hors d'état de nuire et sa condamnation en 1949.

Toujours selon ce document, le Père Gheorghe Calciu aurait tenté, pendant son séjour en prison, de se procurer des armes et de recréer avec des codétenus un « noyau légionnaire ». Les prisonniers qui se *seraient opposés à ses plans auraient* fait l'objet de la part du Père Gheorghe Calciu et de son « groupe », de violences qui auraient provoqué la mort de trois d'entre eux. Ces faits lui auraient valu une nouvelle condamnation à quinze ans de prison.

Le ministère de la justice de Bucarest *reproche, en outre, au* Père Gheorghe Calciu d'avoir participé, à la fin de 1978, avec MM. Ionel Cana et Gheorghe Brasoveahu « *à la relance de l'activité légionnaire fasciste sous la forme de la création d'un prétendu syndicat libre de travailleurs de Roumanie* ». L'acte attestant la naissance de cette organisation aurait été envoyé à la station Radio Free Europe à Munich et au Comité des intellectuels pour une Europe des libertés (CIEL) à Paris, « *dans le but d'obtenir un soutien de la part des éléments fascistes roumains vivant à l'étranger et des éléments légionnaires vivant dans le pays pour la création d'un nouvelle organisation fasciste* ».

Le document indique, enfin, que le Père Gheorghe Calciu a été exclu des rangs de l'Eglise roumaine orthodoxe.

Déjà, l'an dernier, lorsqu'une agitation était apparue parmi la minorité hongroise de Transylvanie, *Bucarest avait tenté de déconsidérer* le mouvement en lui attribuant une inspiration « hortyste et fasciste ».

Quelques remarques s'imposent pourtant sur ces nouvelles accusations : 1) En 1940, date à laquelle il aurait adhéré au mouvement légionnaire, Gheorghe Calciu avait treize *ans ; 2) Après la guerre*, l'accusation d'appartenance à la légion des Gardes de fer, organisation nationaliste d'extrême droite, fut abondamment utilisée par le nouveau *pouvoir pour* condamner des opposants qui n'avaient pas tous, loin de là, un passé fasciste.

La vie à Pitesti

Le document inspiré par le ministère roumain de la justice devient, en revanche, tout à fait troublant et préoccupant lorsqu'il fait état des activités qu'aurait eues le Père Gheorghe Calciu en prison. Les autorités de Bucarest abordent ainsi, de façon indirecte, un des chapitres les plus sombres des premières années du régime, auquel on pensait que la condamnation des « excès du culte de la personnalité » interdirait à jamais de faire référence pour justifier de nouveaux emprisonnements.

Le Père Gheorghe Calciu a été détenu de 1949 à 1952, le document oublie de le mentionner, à la prison de Pitesti. Dans sa post-face au récit *de Paul Goma sur la prison de* Gherla, l'écrivain roumain Virgil Ierunca, qui vit à Paris, a décrit ce qui se passa pendant quatre années à Pitesti : « *C'était le plus total projet de destruction du psychisme que l'on ait pu jamais imaginer, le meurtre organisé de la personne morale, la suppression absolue de la notion même de martyr.* » Ces tortures physiques et morales étaient réalisées sous la supervision du général Nikolski, d'origine soviétique, et la direction d'Eugène Tsurcamu, un *détenu ancien légionnaire et économiste*.

Le Père Gheorghe Calciu craqua, comme tous ses compagnons, à l'exception de trois d'entre eux qui moururent sous les coups. Or le document de Bucarest indique que les « violences » exercées en prison par Calciu et son « groupe » causèrent la mort de trois personnes. C'est troublant. Cette expérience d'avilissement personnel, qui aurait dû être étendue aux autres prisons roumaines, fut arrêtée en 1952. On voulut *alors en faire disparaître les* traces et un procès fut monté contre certains détenus. On les contraignit à admettre leur responsabilité dans la conception de cette sinistre affaire et à la présenter comme une opération manipulée par les « légionnaires ». Cette fois, Calciu refusa d'« avouer ». Il fut le seul.

Les autorités roumaines ont-elles vraiment intérêt à la réouverture du dossier de Pitesti ? Sont-elles, d'autre part, bien inspirées en assimilant l'action du syndicat libre créé il y a *deux mois à Bucarest à des agissements fascistes* ? Rien dans le programme publié par ce syndicat, qui se propose de lutter pour les droits sociaux et économiques des travailleurs, ne permet une telle accusation. Et pourquoi mêler le nom de Gheorghe Calciu à cette organisation, à la création de laquelle il n'a participé ni de près ni de loin ? Quel genre de procès prépare-t-on à Bucarest ?

Quant au Comité des intellectuels *pour une Europe des libertés, dont* l'un des fondateurs est M. Eugène Ionesco, il est tout simplement grotesque de vouloir le faire passer pour une sorte de succursale des groupes d'exilés fascistes roumains.

MANUEL LUCBERT.

Espagne

Le directeur de l'administration pénitentiaire échappe à un attentat

De notre correspondant

Madrid. — Un an après l'assassinat de son prédécesseur, le haut fonctionnaire en charge des prisons espagnoles a échappé, La mardi 10 avril, à un attentat. La *tentative s'est produite rue* San-Bernardo, au centre de Madrid, alors que M. Carlos Garcia Valdes, directeur de l'administration pénitentiaire, venait de sortir du ministère de la justice et se rendait chez lui pour déjeuner. Il se trouvait dans une voiture officielle. Selon la version des autorités, plusieurs individus — quatre hommes et une femme, — armés de deux *mitraillettes* et de plusieurs pistolets, se sont approchés du véhicule alors qu'il était arrêté à un feu rouge. Les policiers de l'escorte qui suivaient dans une autre voiture *se* sont aperçus à temps de la manœuvre et ont tiré. Les assaillants ont eu le temps de s'enfuir.

L'ancien directeur de l'administration pénitentiaire, *M. Jesus* Haddad, avait été tué par un commando des GRAPO (Groupes de résistance antifascistes du 1er octobre) le 23 mars 1978 (*le Monde* du 24 mars 1978), également pendant la semaine sainte. Il avait pris son poste quelques mois auparavant. La police estime que l'attentat manqué de mardi a pu être organisé par le même groupe. Mais elle n'exclut pas une initiative de l'ETA en raison de la querelle qui oppose les nationalistes basques à M. Garcia Valdes. Celui-ci a décidé en effet *le transfert* à la *prison de* Soria — à environ 200 kilomètres de Bilbao — de plusieurs dizaines de militants de l'organisation de guérilla, qui étaient incarcérés *auparavant au Pays basque*. Il a demandé à la police de surveiller les détenus en permanence, et expliqué qu'une telle décision avait été prise après qu'une tentative d'évasion eut été découverte dans l'établissement où les militants de l'ETA avaient d'abord été incarcérés.

Les détenus ont fait des grèves de la faim, leurs familles ont occupé églises et bâtiments publics pour protester. Les partis nationalistes ont multiplié les manifestations. La coalition séparatiste Herri Batasuna a fait du sort des prisonniers de Soria un des thèmes de sa campagne électorale, à l'occasion des récents *scrutins législatif et municipal*. Mais M. Garcia Valdes a tenu bon.

Une victime par jour

Le terrorisme, qui a fait une nouvelle « pointe » ces derniers jours, incite la presse à pousser une fois de plus un cri d'alarme. Depuis les élections municipales du 3 avril, sept personnes ont été tuées dans des attentats — dont cinq au Pays basque, — ce qui fait en moyenne une victime par jour. « *Cela ne peut pas continuer* », écrit le journal *A.B.C.* (conservateur) dans son éditorial de mardi. Le journal s'inquiète particulièrement de la manifestation « *contre la répression* » qui a *réuni, dimanche, environ cent* mille personnes à Bilbao, et qui avait été organisée par tous les partis politiques, à l'exception de l'Union du centre démocratique et de la droite. De nombreux manifestants ont crié ce jour-là des slogans favorables à l'ETA et à l'indépendance, ce qui a incité les socialistes et les communistes à se retirer du cortège. Aussi *A.B.C.* se demande si peuvent continuer à se protéger derrière l'immunité parlementaire les députés et les sénateurs nationalistes qui « *incitent publiquement à l'assassinat de policiers* ». Le journal ne se réfère pas seulement aux formations proches des deux branches de l'ETA, Herri Batasuna et Euskadiko Eskerra, mais aussi au parti nationaliste basque. Or celui-ci a toujours condamné le recours à la lutte armée.

De nombreux autres quotidiens expriment leur *inquiétude, depuis* le communiste *Mundo Obrero* jusqu'au journal d'extrême droite *El Imparcial*, qui écrit que le pays *se trouve « en guerre »*. Il y a un nom, ajoute-t-il, pour désigner les gouvernements « *qui se rendent aux conditions de l'ennemi* ».

CHARLES VANHECKE.

Grande-Bretagne

Les libéraux font campagne pour la participation

De notre correspondant

Londres. — La campagne électorale entre, ce mercredi 11 avril, dans une phase plus active avec la présentation, par Mme Thatcher, du programme conservateur. Mais la « machine » électorale n'atteindra sa vitesse de croisière que la semaine prochaine, après une trêve de quatre jours pour les fêtes de Pâques. En attendant, M. David Steel, leader des libéraux, a présenté le programme de son parti. Comme les travaillistes, les libéraux recommandent essentiellement une réduction des *impôts directs, compensée par* l'augmentation de la fiscalité indirecte, dont la T.V.A. Mais, à la différence des autres formations, le parti libéral insiste sur les sures visant à accroître la participation des travailleurs dans l'entreprise, notamment par l'acquisition d'actions, ainsi que sur leur droit à ne pas appartenir obligatoirement aux syndicats et à échapper aux intimidations des piquets de grève.

Mais la priorité pour les libéraux et la condition de leru appui éventuel à l'un ou l'autre des grands partis, c'est la représentation proportionnelle.

Quant à M. Callaghan, il continue de mener une campagne jouant sur la crainte du changement, en affirmant qu'un succès conservateur aboutirait à un « *suicide national* » : selon lui, la réduction du programme d'aide aux entreprises défavorisées transformerait les régions industrielles du pays en « *vaste désert de chômeurs* ».

Le parti communiste, qui présente seulement trente-neuf candidats, a rendu public un programme assez voisin sur bien des points de celui des travaillistes.

Les communistes dépenseront environ 1 000 livres pour chacun de leurs candidats, disposant d'un fonds électoral très inférieur à celui des autres partis, qui, eux-mêmes, abordent la lutte avec des moyens financiers inégaux.

Ainsi, les conservateurs, bénéficiant de donations des moyennes et grandes affaires, doivent dépenser quelque 3 millions de livres à l'échelon national, dont 250 000 seulement destinées aux insertions publicitaires dans les journaux. D'autre part, ils disposent localement de ressources importantes, difficiles à évaluer. De leur côté, les travaillistes peuvent compter sur un fonds électoral de 1 250 000 livres, assuré par les contributions des grands syndicats.

Quant aux libéraux, ils ne peuvent compter que sur les contributions des organisations locales, et on évalue, provisoirement, leur fonds électoral à 200 000 livres, ce qui les oblige à mener une campagne à l'économie, sans agents électoraux appointés et avec un *minimum d'affiches*.

M. Steel s'est contenté d'affréter un autobus ultramoderne, de couleur orange, pour sa campagne, tandis que M. Callaghan et Mme Thatcher circulent en avion.

HENRI PIERRE.

Le Monde

politique

LE DÉBAT EUROPÉEN ET SES RÉPERCUSSIONS

AU R.P.R.

Plusieurs députés souhaitent que les ministres soient réintégrés dans les instances du mouvement

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a évoqué, mardi 10 avril, la déclaration des ministres gaullistes et la réponse du conseil politique du mouvement et du bureau du groupe. Plusieurs députés ont demandé que les ministres R.P.R. soient de nouveau admis dans les instances dirigeantes du mouvement, dont ils avaient été exclus par une modification du statut adoptée lors du congrès extraordinaire du 9 avril 1978, après l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale.

M. Claude Labbé, conseiller politique du mouvement et président du groupe, a indiqué, à ce sujet, qu'il n'avait « *jamais été partisan de l'exclusion des ministres des instances du mouvement* ». « *Je ne vois pas*, a-t-il dit, *pourquoi on les empêcherait de participer à la vie du mouvement auquel ils appartiennent.* »

Cette position est aussi celle qu'exprimait, dans les couloirs de l'Assemblée, M. Yves Guéna, ancien conseiller politique du R.P.R. « *Dès lors qu'on tient des ministres à l'écart des instances du mouvement, il faut bien qu'ils s'expriment à l'extérieur* », déclarait le député de la Dordogne en commentant la déclaration des membres du gouvernement. L'un d'eux, M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, affirmait : « *Nous avons été poussés à faire ce communiqué par l'attitude de M. Chirac et l'impossibilité où nous étions de nous exprimer autrement.* » Selon M. Mourot, des ministres R.P.R. ne pouvaient pas « *tolérer d'être considérés comme étant au service du « parti de l'étranger »* ». « *Rien ne justifie*, ajoutait-il, *les accusations portées contre la politique européenne du gouvernement.* » Dans ce cas, lui a-t-on demandé, pourquoi y a-t-il deux listes de la majorité aux élections européennes ? « *Et pourquoi n'y en aurait-il pas deux ?* », a simplement répondu le secrétaire d'Etat.

M. COMITI : une aventure désespérée

Pendant ce temps, M. Joseph Comiti, ancien ministre, député des Bouches-du-Rhône, faisait distribuer à la presse une déclaration dans laquelle il affirme notamment : « *Beaucoup d'entre nous commencent à se demander si l'on ne cherche pas à entraîner une partie du groupe R.P.R. dans une aventure en réalité désespérée et suicidaire. Nous n'avons pas à donner la main à l'opposition socialo-communiste pour lui faire la courte échelle et lui offrir sur un plateau un pouvoir que le peuple français, dans sa sagesse, lui a refusé il y a un an, ce qui a très certainement sauvé les institutions de la Vᵉ République.* »

Pour M. Comiti, « *ceux qui, dans la majorité, se prêteraient à une telle manœuvre, porteraient devant l'histoire une responsabilité écrasante, ayant jeté le pays dans une situation qui risquerait d'être sans issue et sans recours. Ils rompraient avec la vocation du gaullisme, qui est de rechercher l'unité de la nation dans l'épreuve, pour la sauver, et non, dans des temps difficiles, de défaire la nation et l'Etat* ».

L'ancien ministre conclut : « *Le temps est venu, pour ceux qui ont été élus ensemble contre le programme commun et pour une société de liberté, de se ressaisir et d'entendre la voix de la raison, la voix de l'union.* »

Interrogé sur cette déclaration, M. Labbé a indiqué qu'il désapprouvait « *ce procédé détestable, qui consiste à diffuser par voix de tract une déclaration, qui ne correspond pas, d'ailleurs, à l'intervention de M. Comiti devant notre groupe* ».

LE R.P.R. : pour donner des leçons de gaullisme, il ne faut pas se mettre dans le cas d'en recevoir.

Le conseil politique et le bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale avaient publié, mardi 10 avril, la réponse suivante à la déclaration des onze gaullistes membres du gouvernement :

« *1) L'esprit de nos institutions veut que les membres du gouvernement ne soient pas les mandataires des partis ou formations politiques auxquels ils peuvent appartenir et le Rassemblement pour la République a tenu au respect de cette règle en laissant aux ministres, issus de nos rangs, leurs responsabilités propres.*

» *2) Les ministres choisis individuellement par le premier ministre et nommés par le président de la République sur les seuls critères de leur compétence ou de leur personnalité ne sauraient constituer, au sein du gouvernement, un groupe exprimant publiquement des convictions particulières.*

» *3) Le Rassemblement pour la République a pris position pour une politique européenne qui ne correspond pas à celle de l'autre composante de la majorité. Ces deux politiques différentes, avec leurs prolongements sur le plan économique et social, vont s'affirmer devant le corps électoral sous la forme de deux listes. Nous estimons, pour notre part, que le gouvernement, soutenu par une majorité parlementaire, n'a pas à exprimer sur ce point un choix partisan.*

» *4) Le conseil politique et le bureau du groupe espèrent de tout cœur un prochain retour à ces principes et, s'il en est besoin, ils rappellent que pour donner des leçons de gaullisme, il ne faut pas se mettre dans le cas d'en recevoir.* »

Cette déclaration a été adoptée par 36 voix et 3 abstentions (MM. Jacques Chaban-Delmas, Olivier Guichard et Bernard Marie). MM. Yves Guéna, Guy Guermeur et Charles Pasqua s'étaient fait excuser. M. Chaban-Delmas a indiqué qu'il n'avait pas « *l'intention de participer à la campagne européenne, eu égard à sa fonction de président de l'Assemblée nationale* ». M. Claude Labbé, conseiller politique, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée, a souligné qu'un ministre membre de ce mouvement qui soutiendrait la liste de l'U.D.F. « *serait dans un cas de conflit avec notre mouvement* ». « *Nous comprendrons, en revanche, qu'un membre du gouvernement ne prenne pas position* », a-t-il précisé.

M. Labbé a indiqué qu'une première série de noms figurant sur la liste soutenue par le R.P.R. sera rendue publique « *dans les prochains jours* ». Le conseil politique a eu connaissance de la « *charte* » qui sera celle de cette liste. Il l'a approuvée à l'unanimité, de même que le principe du soutien à la « *liste pour la défense des intérêts de la France* ».

M. CHIRAC : Il vaut mieux courir les risques de la croissance.

M. Jacques Chirac a participé mardi soir 10 avril à un meeting à Rouen, au cours duquel a également pris la parole M. Raymond Bourgine, vice-président du C.N.I.P.

Le président du R.P.R. a affirmé que les prochaines élections européennes seront l'occasion d'« *exprimer une volonté politique et de choisir un avenir pour la France* ».

Ce choix consiste, selon M. Chirac, à refuser d'abord « *le danger collectiviste, qui n'a pas changé depuis le mois de mars 1978* ». L'orateur le définit ainsi :

« *Coalition électorale de circonstance sans capacité sérieuse de gouverner — le congrès de Metz vient d'apporter une fois encore la preuve des profondes divisions qui travaillent le parti socialiste à l'intérieur de lui-même, — collection de promesses démagogiques d'autant plus pernicieuses que la France a plus besoin de rigueur et de travail pour réussir son redressement : voilà ce qu'est et ce que demeure la fausse alternative des partis d'opposition.* »

Face à ce danger et à cette tentation, il existe une autre logique qui n'est pas celle d'un « *libéralisme suranné et brutal* », affirme le maire de Paris. Cela le conduit à souligner les risques de la politique de M. Barre fondée sur le maintien absolu de la valeur de la monnaie.

« Une parodie de Plan »

Le président du R.P.R. estime qu'il vaut mieux prendre les risques d'une reprise volontariste de la croissance. S'il approuve le rétablissement de la liberté des prix, il réclame une action contre les dépenses budgétaires improductives et une réforme du système de protection sociale.

Ce qui lui paraît essentiel, c'est de revenir à une véritable planification. Il déclare à ce sujet :

« *Comment ne pas s'attrister en voyant la parodie de Plan qu'on nous prépare pour les cinq prochaines années. Parodie de Plan parce qu'il est partiel et lacunaire : le gouvernement lâche, de-ci, de-là, telle mesure d'incitation que nous réclamons depuis des mois — la réévaluation des bilans par exemple, — mais sans les intégrer dans un tout cohérent. Les palinodies enregistrées dans l'affaire de la sidérurgie donnent un autre exemple, poignant et déplorable celui-là.*

» *Parodie de Plan parce qu'on n'y trouve aucun souffle et aucune ambition de dépassement.* »

Enfin, sur la construction européenne, M. Chirac affirme :

« *Nous disons résolument oui à l'Europe qui tire sa force des complémentarités nationales et non à tout ce qui pourrait diluer notre personnalité dans un ensemble bureaucratique et apatride.*

Au cours d'une conférence de presse, M. Chirac a répondu aux questions concernant l'initiative des ministres gaullistes (*le Monde* du 11 avril). Après avoir regretté que le premier ministre eut pris parti pour la liste de l'U.D.F., il s'est réjoui du soutien à celle du R.P.R. de « *ses compagnons* » qui siègent au gouvernement. « *En tant que ministres*, a-t-il déclaré, *je ne leur demande rien et et je ne vais pas les encourager à faire ce que je reproche au premier ministre.* »

NOUVEAUX APPORTS A LA « GAULLOLOGIE »

(Suite de la première page.)

Une notation, par exemple, qui en surprendra beaucoup si elle est pour d'autres la confirmation d'une impression vaguement mais souvent ressentie : Charles de Gaulle, l'homme de fer à la parole tranchante et aux décisions brutales, était timide. De cette timidité, écrit son biographe, « *malgré ses immenses succès, il ne parvint jamais à se débarrasser totalement* ». On le soupçonnait, à entendre la parole saccadée des débuts, à voir les gestes empruntés, à deviner une sorte de gêne dans l'attitude, mais c'est jusqu'au bout, jusqu'à la retraite et la mort, qu'« *une indéfinissable réserve*, lit-on, *ne disparut jamais* ». Pour surmonter le trac qui l'envahissait, il entreprit, dans les premiers temps, d'apprendre ses discours par cœur et ensuite, en partie par coquetterie, il estima impossible de revenir à la lecture d'un texte, s'imposant ainsi une terrible servitude de plus en plus pesante au fil des ans.

Selon Pascal Ory, le général aime à répéter les mots d'Ibsen : « *Homme de la plaine, pourquoi gravis-tu la colline ? C'est, répondit-il, pour mieux regarder la plaine. Je n'ai compris la plaine qu'en la voyant du haut des sommets.* » La hauteur créant la grandeur. « *La dimension théâtrale du personnage*, commente Ory, *s'en trouve affirmée, son goût du jeu, du drame et parfois de la prose.* » Sur la famille, l'enfance, les débuts dans l'armée, le biographe apporte, bien que beaucoup ait été dit, des éléments de réflexion complémentaires souvent éclairants.

Pierre Lefranc, en revanche, ne revient pas sur ce chapitre de la biographie et c'est bien ses « vingt-cinq ans avec de Gaulle » qu'il conte.

Dans les coulisses des manifestations publiques, des conférences de presse du président du R.P.F. et des voyages officiels du président de la République, Lefranc multiplie les anecdotes, les croquis, les silhouettes parfois cruelles — inutile de se demander s'il appréciait Georges Pompidou ! — tracés d'une main qui s'affermit, souvent inédites, presque toujours plaisantes et qui aident à comprendre « qui vous savez ».

Au général, son fidèle compagnon impute quelques erreurs : en 946.1 la préférence donnée à la médecine douce de M. Pleven sur la rude chirurgie que préconisait Pierre Mendès France ; la désignation de Thierry d'Argenlieu comme proconsul en Indochine ; le départ silencieux ; la désignation de Jacques Soustelle comme premier responsable du R.P.F. ; l'option tactique faite pour les élections législatives de juin 1951... Et, plus tard, la réquisition des mineurs en grève en mars 1963, la multiplication des parlementaires parmi les ministres, les occasions manquées de mai 68...

Mais en regard de ces quelques décisions malheureuses, que d'intuitions géniales, de gestes grandioses, quelle capacité d'espérance ! S'il n'est pas aveuglé par la passion, Pierre Lefranc laisse aussi parfois celle-ci se donner libre cours. On saisit bien alors ce qui attache des hommes comme lui au général, par-delà la tombe : c'est la passion de la fidélité.

Les obsèques, nationales et familiales, donnent lieu à quelques manœuvres subalternes, presque sordides, contées par le menu et qui éclairent là encore cet épisode d'où la grandeur, avec l'homme qui la portait, est absente. Et c'est triste.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Pierre Lefranc. ... *Avec qui vous savez.* Vingt-cinq ans aux côtés de de Gaulle. Plon. 320 p., 56 F.

★ Pascal Ory. *De Gaulle.* Collection « Leur vie », Masson. 200 p., 44 F.

A L'U.D.F.

La liste pour le scrutin du 10 juin est pratiquement constituée

La composition de la liste de l'U.D.F., que conduira Mme Simone Veil, est établie pour l'essentiel. Il reste quelques cas contestés à régler, notamment celui de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, avant la publication officielle prévue aux alentours du 20 avril.

Au terme des négociations des 8, 9 et 10 avril, les vingt-cinq premières places, après celle de Mme Simone Veil, avaient été attribuées aux personnalités suivantes classées selon leur origine politique et par ordre alphabétique :

POUR LE PARTI REPUBLICAIN : MM. Pierre Baudis, maire de Toulouse ; Charles Delatte, président de la Caisse nationale du crédit agricole ; Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, sénateur des Hauts-de-Seine ; Raymond Marcellin, sénateur du Morbihan, ancien ministre ; Mme Simone Martin, responsable départementale de la F.N.S.E.A. ; MM. Jean-François Pintat, sénateur de la Gironde ; Michel Poniatowski, président d'honneur du P.R., ambassadeur itinérant du chef de l'Etat, ancien ministre, ancien député ; Victor Sablé, député de la Martinique ; Mme Christiane Scrivener, secrétaire général adjoint du P.R., ancien secrétaire d'Etat.

POUR LE CENTRE DES DEMOCRATES SOCIAUX : MM. François Bordry, secrétaire général des Jeunes démocrates sociaux ; Pierre Cormorèche, vice-président de la F.N.S.E.A. ; André Diligent, secrétaire général du C.D.S., ancien sénateur ; Jean Lecanuet, président du C.D.S. et de l'U.D.F., sénateur de la Seine-Maritime ; Mme Louise Moreau, député des Alpes-Maritimes ; MM. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, ancien président du conseil ; Maurice-René Simonnet, ancien ministre, ancien député, ancien secrétaire général du M.R.P.

POUR LE PARTI RADICAL : MM. Edgar Faure, député du Doubs, ancien président du conseil ; Yves Galland, président de la Fédération radicale de Paris ; André Rossi, député de l'Aisne, ancien ministre ; Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti, ancien ministre, ancien député.

POUR LE M.D.S.F. : M. Georges Donnez, ancien député.

POUR LE C.N.I.P. : M. Olivier d'Ormesson, ancien député.

Personnalités n'appartenant à aucun parti : MM. Corentin Calvez, délégué général de la Confédération générale des cadres ; Francis Combe, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers ; Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A.

Une présence contestée

Les débats du conseil politique de l'U.D.F., qui a siégé mardi matin 10 avril, ont été relativement tendus. *Ils se sont prolongés dans l'après-midi par une séance, à un niveau plus restreint, du bureau.* Au terme de celle-ci, MM. Jean Lecanuet et Michel Pinton, respectivement président et délégué général de l'U.D.F., se sont rendus auprès de Mme Simone Veil (*qui n'a participé à aucune des réunions organisées depuis dimanche pour lui présenter le « dernier état » de la situation, c'est-à-dire la liste des quatre-vingt-un candidats que soutiendra l'U.D.F., dans un ordre assez proche de l'ordre définitif.*

Toutefois, les débats qui avaient précédé cette conclusion provisoire avaient donné lieu à des désaccords très marqués et un certain nombre de difficultés restaient à trancher, notamment sur l'ordre de présentation des candidats. Les noms, au fur et à mesure des négociations, étaient inscrits au marqueur sur un tableau de conférence...

Mais la difficulté la plus grave concernait M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Depuis dimanche, les représentants *du parti républicain* avaient manifesté leurs hostilité à la *présence du président du parti radical* sur la liste, lui reprochant notamment ses prises de position antérieures (*le Monde* du 11 avril). Les giscardiens ont maintenu leur attitude mardi et la liste présentée à Mme Veil mentionnait leur opposition *à cette candidature.*

Ce sont essentiellement MM. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée, et Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., qui ont mené cette bataille.

Les responsables du parti républi*cain ont aussi marqué leur désac*cord à propos de la candidature de M. Olivier d'Ormesson pour le CNIP. Ils ont, en outre, souhaité que M. Jean Seitlinger, député de Moselle remplace, parmi les représentants du C.D.S., M. François Bordry *ou* M. Maurice René Simonnet.

La discussion a été assez vive pour que M. Lecanuet s'inquiète et demande aux participants de ne pas mettre en danger l'unité de l'U.D.F. avant même que ne s'ouvre la *campagne européenne.*

C'est le parti républicain qui, conformément aux prévisions, détient le plus grand nombre de places dans les vingt-cinq premières. Il compte huit représentants auxquels s'ajoute M. Jean-Pierre Fourcade qui figure au titre des clubs giscardiens (M. Philippe Pontet, vice-*président de ceux-ci, devrait* occuper la vingt-septième place). Le C.D.S. a sept candidats et le parti radical quatre, si M. Servan-Schreiber peut se maintenir. M. Edgar a finalement été inscrit sur le contingent de la formation valoisienne *malgré l'opposition des dirigeants de* celle-ci.

Le nombre des personnalités n'appartenant à aucun parti s'est accru d'une unité dans la période récente, sans doute pour faire place à M. Corentin Calvez, délégué général de la C.G.C., encore que celui-ci soit revendiqué par le parti radical.

Des modifications peuvent encore être apportées à cette liste en fonction des ultimes arbitrages qui seront, de toute évidence, rendus par l'Elysée ; même si l'on s'en défend, à l'U.D.F. comme à la présidence de la République.

Enfin, il est prévu que Mme Veil lance officiellement sa campagne *dans les prochains jours,* après avoir débattu du contenu de celle-ci avec les dirigeants de l'U.D.F.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

La polémique se poursuit entre le Front national et le P.F.N.

Le Front national (extrême droite) que préside M. Jean-Marie Le Pen, a réaffirmé, mardi 10 avril, dans une déclaration remise à la presse, qu'en vue de l'échéance européenne du 10 juin, « il est temps d'unir la droite ». *Le Front national a ajouté :* « Le P.F.N. *(Parti des forces nouvelles)* n'a pas le droit de refuser l'union. »

Estimant que la polémique qui l'oppose à cette formation est « *malsaine* » et que l'Eurodroite « *n'a aucune chance de franchir la barre des 5 %* » le 10 juin, le Front national a précisé : « *Les dirigeants du Parti des forces nouvelles affirment aujourd'hui que leurs adversaires ne se situent pas à droite mais qu'ils sont Michel Debré et Simone Veil. Voilà bien un nouveau langage pour ceux qui firent, en 1974, la campagne de Giscard d'Estaing et, en 1977, aux municipales, celle de Jacques Chirac. Nous ne nions pas le droit à l'erreur mais nous sommes prêts à oublier les antécédents, si fâcheux furent-ils, faut-il qu'à tout le moins le Parti des forces nouvelles ne s'enferme pas dans un isolationnisme aussi vain qu'inutile et qu'il admette que s'il peut être un empêcheur de tourner en rond, il ne peut en aucun cas s'affirmer comme le moteur de la dynamique de la droite.* »

Le P.F.N., composante française de l'Eurodroite (qui regroupe outre le P.F.N., le Mouvement social italien et le parti espagnol Fuerza Nueva) et le Front national, ont chacun annoncé leur intention de présenter une liste pour le 10 juin prochain.

Le P.F.N., *dont le porte-parole* est M. Jean-Louis Tixier-Vignancour affirme de son côté que « *le dynamisme de l'Eurodroite lui a permis d'imposer son style et de donner à la droite le seul outil politique sérieux et crédible* ». Il ajoute : « *Si la droite n'a pas su construire son unité, qu'elle conserve sa dignité ! Pas de polémiques à droite ! Pour notre part nous avons choisi une attitude et nous nous y tiendrons désormais : nos ennemis ne s'appelleront jamais Pierre Poujade, Jean-Marie Le Pen ou Philippe Malaud ; nos adversaires sont Simone Veil, Michel Debré, François Mitterrand et Georges Marchais ! Nous demandons à tous ceux qui se réclament de la droite d'observer la même attitude et de ne pas se tromper de combat. Une telle conduite permettra peut-être demain de bâtir une unité apparemment impossible aujourd'hui* ».

● *Le F.N.R.F.C.I.* (Front national des rapatriés français de confession islamique) que préside M. Hachemi Bounini précise qu'il n'a aucun lien avec le Front national de M. Le Pen et que suite aux déclarations du Front national et de l'Eurodroite (*le Monde* du 30 mars) aucun contact n'a été pris entre les deux mouvements. Pour les élections européennes, le F.N.R.F.C.I. attend que chaque parti s'exprime au sujet des Français de confession islamique.

● *L'Association des journalistes parlementaires* a procédé, les 10 et 11 avril, au renouvellement partiel de son bureau. Notre collaborateur Alain Guichard a été élu président. Il succède à M. Pierre Sainderichin (*France-soir*). M. Jacques Boitel (A.F.P.) a été réélu secrétaire général. Ont également été élus : secrétaire général adjoint, Patrick Francès (*le Monde*) ; secrétaire, Jean-Hubert Ducastel (*le Nouveau Journal*) ; syndic, Claude Arbona (*la Nouvelle République*), Marielle Aubry (*le Bulletin quotidien*) et Alain Congé (A.C.P.).

● *Au cours de la conférence de presse* qu'il a donnée mardi matin 10 avril, M. Claude Labbé, conseiller politique du R.P.R., a déclaré au sujet de l'attitude des militants de son mouvement mis en cause par l'Association des journalistes parlementaires (*nos éditions du 11 avril*) : « *Nous déplorons vivement toute attitude de ce genre d'où qu'elle vienne. Toute attitude qui n'est pas d'une parfaite correction à l'égard de professionnels qui font leur métier est une attitude que nous réprouvons.* »

M. DEBRÉ : nous vivons dans les fautes politiques.

M. Michel Debré a déclaré mardi 10 avril au micro de France-Inter : « *Nous vivons dans les fautes politiques. La première des fautes politiques et la plus importante est d'avoir accepté d'organiser ces élections européennes, expression d'une doctrine fausse, la supranationalité, élections inutiles pour l'Europe, néfastes pour la France. La deuxième faute, c'est pour un premier ministre responsable de la majorité de prendre parti pour une partie de cette majorité contre l'autre partie. Et enfin il me semble faute politique pour des ministres de constituer un groupe à l'intérieur du gouvernement. (...)*

» *Je ne comprends pas très bien cette affirmation que les institutions sont supérieures à un certain souffle politique. Il faut respecter les institutions, certes, et ceux qui en ont la charge, mais il ne faut jamais transiger sur ses convictions. Et à la limite cette phrase des ministres voudrait dire que même lorsque le président de la République est un adversaire, même lorsque le président de la République ne suit pas les lignes essentielles qui sont celles du bien public, il faudrait le soutenir. Non. Je ne comprends pas, dois-je dire, ces citations tronquées du général de Gaulle.* »

● *M. Robert Boulin*, ministre du travail et de la participation, a adressé aux militants du R.P.R. de sa circonscription de Libourne (Gironde) une lettre pour définir sa position sur les élections européennes. Il souhaite que les animateurs de la liste du R.P.R. « *ne se laissent pas guider par des préoccupations de politique intérieure, qui n'ont pas leur place dans un tel débat, et se gardent de procès d'intention à l'égard de l'autre liste de la majorité* ». Le ministre déclare en conclusion : « *Si la campagne menée par les tenants de la liste du R.P.R. déviait de ces objectifs, il va de soi que je pourrais être amené à revenir sur cette orientation.* »



DANS LA MAJORITÉ

Un entretien avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber

(Suite de la première page.)

» Il y avait donc un immense travail de clarification auquel se sont employées plusieurs équipes, en particulier à l'U.D.F., et, sous ma direction, au parti radical.

» Emporter l'adhésion des radicaux n'était pas possible sur des définitions encore trop imprécises. La novation dont vous parlez est donc la mise en convergence des analyses et des propositions de ces équipes.

» Je citerai en particulier le rapport Deniau, le rapport de Jean-Pierre Fourcade et son livre *(Si nous parlions de demain)*, le livre de Michel Poniatowski, *L'avenir n'est écrit nulle part*, le rapport Danzin et plusieurs notes de syndicalistes avec lesquelles nous avons travaillé.

» *Le fond des choses, c'est que* la campagne européenne, comme l'a demandé et précisé le président de la République, n'est pas et ne doit pas être une campagne partisane ou de politique intérieure. Elle doit transcender les clivages traditionnels. C'est donc une mutation du débat français. Nous ne pouvions l'aborder qu'après un réel travail pour rendre concret le lien entre l'Europe et l'emploi en France.

» Ce qui est encore plus raffiné et délicat, c'est la définition de l'avenir européen dans un monde où nous sommes à peu près les seuls à n'avoir ni matières premières ni main-d'œuvre à bon marché. La vocation européenne, c'est la protection sociale, qui est un immense progrès. Nous devons donc passer d'un *simple Marché* commun à un ensemble économique unifié, un ensemble social harmonisé — en somme, une Europe volontaire, avec des objectifs précis, dont chaque citoyen puisse se saisir.

» C'est l'objet même de l'élection au suffrage universel. »

— Comment expliquez-vous que, mardi encore, ce soit des représentants du parti le plus proche du chef de l'État qui aient mené la bataille contre vous ?

— Il y a une dizaine de représentants du parti républicain au conseil politique de l'U.D.F. Une minorité d'entre eux ont fait des objections qu'ils ont d'ailleurs loyalement présentées devant moi. Je l'explique par le fait qu'ils avaient une irritation compréhensible, car depuis le mois de janvier j'ai marqué une certaine réserve. C'est que ma responsabilité était de pouvoir, en conscience, convaincre les radicaux de travailler au coude à coude avec leurs partenaires de l'U.D.F. sur un projet européen.

» Nous l'avons réussi avec la direction radicale, samedi dernier, à l'unanimité. Je n'aurais pas pu le faire il y a trois mois. »

— Justement, avez-vous réellement envisagé de participer à la constitution d'une autre liste que celle de l'U.D.F. et si oui, avec qui ?

— A la fois au congrès radical de *novembre dernier*, puis au comité exécutif de février, la majorité des responsables radicaux inclinait en raison du scrutin proportionnel, vers une liste radicale autour d'une réunification, et en raison de leurs convictions européennes et réformatrices.

» Depuis février, nous avons approfondi ces problèmes et c'est ce qui a emporté l'adhésion de samedi dernier, pour engager, avec la volonté d'aboutir, la concertation au niveau de l'U.D.F. Il était d'ailleurs prévu que c'est au mois d'avril que *seraient décidés et le message* et la liste. Nous sommes dans les temps. »

— Avez-vous rencontré Robert Fabre ?

— Je n'ai jamais rencontré Robert Fabre depuis 1971, c'est-à-dire depuis que j'ai été élu président du parti contre Maurice Faure et le programme commun.

» Mais ma responsabilité était, et demeure, grande puisque une liste radicale unifiée ne pourrait *pas manquer d'avoir des conséquences*, sur le résultat général du scrutin. Je dois peser ces conséquences par rapport à ce qui demeure, à mes yeux, l'essentiel : le soutien à l'entreprise européenne du président Giscard d'Estaing, dont j'ai toujours connu la conviction profonde en *matière d'Europe, et qui est l'ini*tiateur de l'élection au suffrage universel du mois de juin.

» J'ai toujours recherché la manière la plus efficace de soutenir cette entreprise de longue haleine du président. Et selon, d'ailleurs, son propre vœu, je n'ai jamais mélangé l'entreprise européenne pour la France avec les problèmes de politique intérieure et les clivages partisans qui appartiennent, pour une grande part, au passé.

— La tradition radicale est fédéraliste : donc elle admet une certaine supranationalité. L'adhésion de vous-même et de votre parti à la thèse confédéraliste du pouvoir participe-t-elle, dans ces conditions, d'une attitude d'attente impliquant l'espoir en des lendemains fédéraux ?

— C'est devenu plus une question sémantique que réelle.

» L'Assemblée qui va être élue en juin aura un immense pouvoir : celui d'éclairer, dans les débats contradictoires, qui sont la vocation de cette assemblée, les grands choix stratégiques qui peuvent sauver l'Europe du risque de sous-développement. Il s'agit, en vérité, comme le dit M. Danzin dans son rapport, de nous *engager dans une « nouvelle renaissance »* à partir de ce que Jean Monnet lui-même appelait *« la valeur de l'Europe en tant que moyen de trouver des solutions à des problèmes nouveaux »*.

» L'Assemblée européenne sera l'un de ces moyens. Ce pouvoir, elle le détient, très naturellement. Dans le *monde moderne*, la capacité à expliquer et à convaincre, sur des choix difficiles et d'avenir, dépasse les problèmes juridiques et institutionnels. »

La reconquête de l'emploi industriel

— Mais est-ce un problème abstrait que de considérer que dans un cas — confédéral — les décisions sont prises à l'unanimité et que dans l'autre — fédéral — les décisions sont prises à la majorité qualifiée ou relative ?

— La vérité, dans des matières aussi vitales pour les Européens, et pour nous Français, ne peut reposer véritablement que sur un consensus. Il n'est pas réaliste d'imaginer que l'on puisse imposer par une loi arithmétique de majorité contre minorité des choix qui déterminent l'avenir de l'Europe et de chacun de ces pays. Donc, l'essentiel dans le débat, dans sa valeur, de clarification, dans les choix stratégiques qu'il fait apparaître, comme les problèmes des Européens sont très largement communs, l'Assemblée se trouvera de plain-pied dans son rôle : débattre de ces problèmes, les éclairer, préciser les diverses options face aux ques*tions, sans précédent dans notre* histoire, qui se posent à nous.

» C'est un réel pouvoir. »

— Le procès qui est fait consiste à dire que ceux qui défendent les thèses confédéralistes ne sont, en réalité, que des fédéralistes, donc des supranationaux, camouflés.

— Ce sont là les termes du débat — un peu archaïque, non ? — d'il y a vingt ans. Aujourd'hui, nous nous trouvons dans des conditions bouleversées, devant le sort très précis et très concret de chacun de ses foyers.

» Il faut répondre aux problèmes du chômage, du remplacement d'une grande partie de l'emploi industriel, qui ne cesse de décliner dans notre pays comme dans les autres, par de nouveaux emplois dans le troisième secteur, celui de l'avenir. Il faut répondre aussi à la nécessité de nouvelles activités et de nouvelles technologies, faire acte d'innovation et d'intelligence, — c'est la vocation de l'Europe. Tous les Français doivent se sentir solidaires et concernés pour se mobiliser sur cette transformation. Ils attendent des réponses immédiates et concrètes aux problèmes qu'ils ressentent et qu'ils vivent.

» *Ce que l'on appelle la crise* mondiale est plus précisément une crise européenne. C'est l'Europe avant tout qui demeure, parmi les pays industriels, à un niveau de croissance et de développement affaissé. C'est l'Europe qui continue de subir de plein fouet l'accroissement du chômage.

» Il y a *donc un problème européen* : comment répondre au déclin inévitable de l'emploi industriel ?

» Comment restructurer, moderniser notre outil industriel et compenser, en même temps, les conséquences dramatiques du chômage par la création de nouveaux emplois, de nouvelles activités. Eh bien, ce problème n'est soluble que dans le cadre de l'Europe. L'Europe, dans sa nouvelle conception, dans son harmonisation, dans sa communauté de décision en matière, par exemple, de temps de travail, de répartition des tâches, de mise en commun des recherches et des technologies, peut, seule, nous donner cette large zone apportant à la fois la puissance de ses inventions et apportant aussi une protection sociale commune.

» Autrement dit, la restructuration de l'industrie française, inévitable et nécessaire, ne peut réussir, sans drame social, que si l'on desserre la « contrainte extérieure » par la formation d'une Europe qui ne soit plus seulement un marché commun. »

— Pensez-vous que le système libéral tel qu'il fonctionne actuellement en Europe occidentale est, au bout du compte, armé pour surmonter définitivement la crise actuelle ?

— Au sens classique, et antique, le mot libéral ne convient, en effet, pas à l'effort communautaire et *volontaire* que doivent maintenant faire les Français et les Européens. *Mais* les solutions que nous proposons, à base de volonté politique — tout le contraire du laissez-faire — se fondant sur une économie de concurrence et d'initiative, me paraissent beaucoup plus efficaces que celles qui sont proposées par le parti socialiste, qui demeure étatiste et, inévitablement, protectionniste.

— Croyez-vous à la nécessité impérative du Plan, et, pour vous, l'objectif essentiel du Plan doit-il être le plein-emploi ?

— Le Plan, au sens d'il y a vingt-cinq ans, non. Mais l'idée de planifier, de programmer, la formidable mutation de l'activité et de l'emploi des Européens — quand on voit que des pays comme l'Amérique ou le Japon ont maintenant un emploi industriel qui est moins du tiers de l'ensemble des actifs dans chacun de ces pays, — oui.

» Je répondrai à votre question sur le plein-emploi. Lorsque l'on se fixe plusieurs priorités, on commence déjà à troubler ce qui est essentiel, c'est-à-dire la prise de *conscience collective* sur l'effort demandé. Il faut qu'il y ait *une* priorité qui commande les autres. Cette priorité, c'est la reconquête de l'emploi. Permettre à tous ceux qui veulent employer leur vie à un travail épanouissant de le faire : c'est la vocation même de l'Europe.

— Quelles mesures, selon vous, pourraient être prises pour améliorer la situation de l'emploi en France ?

— Une réponse a été bien formulée par la C.F.D.T. dans le débat général sur l'Europe : *« La réduction des inégalités permettrait de satisfaire de nouveaux besoins et créerait les conditions d'une réorientation de l'économie par l'émergence d'une demande solvable nouvelle. »*

» Or cette réduction des inégalités ne peut, en réalité, se faire qu'en harmonie, du même pas, avec les autres pays d'Europe.

— Pensez-vous que M. Giscard d'Estaing peut être réélu en 1981 s'il n'infléchit pas sa politique actuelle ?

— La « restructuration » en cours de notre industrie — qui comporte le chômage — ne peut se faire que dans le cadre plus fécond, plus efficace, de l'Europe pour pouvoir être accompagnée des mesures sur l'emploi qui la rendront supportable et harmonieuse, vers un autre avenir. Alors elle rencontrera l'adhésion des Français. »

Propos recueillis par
NOEL-JEAN BERGEROUX.

APRÈS LE CONGRÈS DU P.S.

M. Mitterrand constitue un secrétariat national homogène

M. François Mitterrand devait être réélu mercredi 11 avril au poste de premier secrétaire du parti socialiste, au cours de la réunion du comité directeur de ce parti. Il est de tradition que cette instance soit, à cette occasion, unanime.

Le comité directeur devait également désigner le bureau exécutif du P.S.

A l'issue de la réunion du comité directeur, M. Mitterrand devrait faire connaître la composition du secrétariat national, dont il désigne les membres. Compte tenu des résultats du congrès de Metz, l'instance dirigeante du parti doit être constituée de façon homogène. On prête au premier secrétaire l'intention de constituer une équipe plus restreinte que la précédente (qui comptait quinze membres), chacun des secrétaires nationaux étant chargé d'un vaste secteur et disposant, pour le gérer, de plusieurs délégués nationaux.

La réduction des membres du secrétariat national correspond, certes, à la volonté de rendre *cette instance plus efficace et plus* homogène, en s'assurant notamment d'une plus grande disponibilité de ses membres. Elle aussi tient à la composition du bureau exécutif. Ce dernier est, comme le comité directeur dont il est issu, désigné à la proportionnelle des mandats recueillis lors du congrès, par chacun des courants qui composent le parti. C'est ainsi que sur les vingt-sept membres qui composent le bureau exécutif, douze doivent être désignés par le courant de M. Mitterrand, six par celui de M. Rocard, cinq par celui de M. Mauroy et quatre par le CERES. Il peut être difficile de confier à chacun des douze membres du bureau exécutif un poste au secrétariat national, mais cela n'est pas exclu.

Renouvellement

Cette diminution du nombre des postes doit cependant permettre d'assurer le renouvellement de l'équipe dirigeante qui entoure le preimer secrétaire.

Pour une part, ce renouvellement est automatique. Dès lors que MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard ne sont plus dans la majorité du parti, ils perdent avec leurs amis, Mme Pontillon, MM. Fajardie, Pontillon, Taddei, Martinet, leurs responsabilités officielles.

Pour une autre part, il répond au souci de M. Mitterrand de promouvoir *« la génération faite par le P.S. »* aux dépens de celle *« qui a fait »* le parti. Parmi les représentants de cette première génération, issue notamment de la Convention des institutions républicaines, certains pourraient figurer sur la liste du P.S. pour le scrutin européen. Il en est ainsi de M. Claude Estier, ancien secrétaire national chargé de l'information, et de Mmes Yvette Roudy (action féminine) et Edith Cresson (jeunes et étudiants), par exemple.

Parmi les nouveaux, devraient figurer MM. Laurent Fabius, député de la Seine-Maritime, et Paul Quilès, député de Paris, ce dernier étant chargé des fédérations. Deux sortants, MM. Pierre Bérégovoy et Lionel Jospin, devraient également être membres du nouveau secrétariat, le second se voyant confier l'ensemble des relations internationales.

Il n'est donc pas exclu qu'une première liste de candidats pour le scrutin européen soit examinée par le comité directeur.

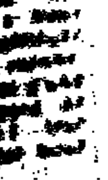
Les résultats du vote intervenu à l'issue du congrès ont d'ailleurs entraîné une modification dans la composition du *« Parlement du parti » (le Monde* du 7 avril). En effet, la motion de M. Mitterrand, renforcée de sept membres élus sur la motion de M. Defferre, compte désormais soixante-deux élus (au lieu de cinquante-cinq). Trois autres membres élus sur la motion de M. Defferre (MM. Rosmini, Weygand, le troisième étant incertain) — celle-ci ayant lors du congrès partagé ses mandats — devraient rejoindre le courant de M. Mauroy. La règle de la répartition à la plus forte moyenne permet également au maire de Lille *d'obtenir un élu supplémen*taire aux dépens du CERES (qui passe de vingt à dix-neuf membres titulaires). Il s'agit de M. Guy Lengagne, maire de Boulogne (Pas-de-Calais), qui avait été élu comme premier membre suppléant, tandis que M. Michel (CERES) devient suppléant.

Le secrétaire national désigné mercredi est susceptible d'être élargi. Lorsque sera conclu un accord politique entre M. Mitterrand et le CERES, les amis de M. Chevènement devraient se voir confier des postes de responsabilité.

LA GAUCHE EST MAJORITAIRE AU CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

(De notre correspondant.)

Amiens. — Après la Somme et l'Oise le 28 mars, l'Aisne a désigné ses représentants au conseil régional de Picardie, qui a maintenant une majorité de gauche avec 26 sièges sur 48. Dans la Somme, où majorité et opposition sont à égalité, les conseillers généraux ont désigné pour siéger à l'instance régionale trois représentants de l'opposition (deux communistes et un socialiste) et trois de la majorité. Dans l'Oise, où la gauche est majoritaire, tous les représentants au conseil régional sont de l'opposition : trois socialistes, deux communistes, un radical de gauche. Dans l'Aisne, la situation est la même que dans la Somme, mais l'accord a été plus long à intervenir. Trois membres de la majorité (un U.D.F., un R.P.R. et un C.D.S.) et deux de la gauche (un P.S. et un P.C.F.) siégeront au conseil régional. Jusqu'à la prochaine élection du président, en *janvier 1980*, c'est un représentant de la majorité nationale, M. Mossion (C.D.S.), qui présidera un conseil régional axé à gauche.



POLITIQUE

AU SÉNAT, UN DÉBAT SUR L'EMPLOI

Notre pays doit avoir deux vertus fondamentales : l'espoir et la patience, *déclare M. Raymond Barre*

Le Sénat a débattu mardi 10 avril, jusqu'à une heure avancée de la nuit, des problèmes de l'emploi. Ce débat, provoqué par le dépôt de vingt-huit questions orales, a repris le 11 avril. La première journée a été notamment marquée par l'intervention de MM. Jean-Pierre Fourcade, parlant au nom des giscardiens R.I., et Maurice Schumann, exprimant les vues du R.P.R. et celles d'un élu du Nord spécialement concerné par la crise. A travers les propos de ces deux anciens ministres, comme, avec plus de vivacité évidemment, à travers ceux des porte-parole de l'opposition, on a senti un très sensible décalage par rapport à l'assurance du premier ministre. L'inquiétude ou la critique de certains tranchait sur les certitudes de M. Raymond Barre, plus fidèle que jamais à lui-même. — A. G.

Premier orateur, M. JEAN BERANGER (Gauche dém., M.R.G., Yvelines), estime que la nécessaire transformation de l'économie française passe par la capacité du gouvernement à communiquer la confiance.

« *Le monde dans lequel nous entrons*, déclare-t-il, *donne le pas à la conception sur la fabrication, et le problème que pose cette évolution au regard de l'emploi est évidemment considérable. La diminution de l'effectif ira de pair avec le relèvement du niveau de compétences. La réduction du temps de travail, dans ce contexte, s'impose comme une nécessité (...).* »

M. Béranger annonce qu'il a déposé, au nom du M.R.G., une proposition de loi allant dans ce sens : temps de travail hebdomadaire de trente-cinq heures, à négocier (sur cinq ans) par conventions collectives et dans un cadre européen. Il demande au premier ministre de s'engager à inscrire cette réforme à l'ordre du jour de la présente session parlementaire.

M. ANICET LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) récuse l'axiome selon lequel « *les profits d'aujourd'hui* » seraient « *les investissements de demain* ». De même, pense-t-il, l'emploi ne saurait dépendre du commerce extérieur. « *On veut*, affirme-t-il, *réduire la France à une position de sous-traitant. Des mesures spécifiques s'imposent. La France n'a pas de leçons à recevoir des Etats-Unis ou de la R.F.A. en matière de protectionnisme.* »

M. MAURICE BLIN (Union centriste, Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, *souligne qu'un point de* croissance supplémentaire représente 50 000 à 60 000 emplois, mais aussi une aggravation de notre déficit extérieur de plus de 10 milliards de francs. Les mesures de soutien à l'investissement devraient, estime-t-il, être complétées, notamment, par le remboursement à taux plein de l'avoir fiscal, comme cela a été institué par le gouvernement socialiste de la R.F.A. La fiscalité du commerce et de l'artisanat serait aussi à revoir car elle s'alourdit en fonction directe du nombre des salariés et est conçue pour décourager l'emploi. Des réformes profondes s'imposent donc.

Mme BRIGITTE GROS (non-inscrit, Yvelines) traite des difficultés de l'industrie automobile et souligne les risques de la concurrence américaine et japonaise. Les normes drastiques de sécurité et d'antipollution imposées par la réglementation des Etats-Unis constituent des obstacles sérieux pour les exportations françaises. Elles nécessitent des investissements de recherche considérables que les firmes françaises ne sont sans doute pas en mesure d'assumer individuellement. L'alliance des firmes européennes apparaît, dans ces conditions, comme une nécessité.

« *L'automobile de demain*, conclut Mme Gros, *ne sera pas française ou allemande, anglaise ou italienne, elle ne sera et ne pourra qu'être européenne.*

» *C'est sans doute à ce prix que l'industrie automobile française ne sera pas demain une nouvelle branche en difficulté au même titre que l'industrie textile ou l'industrie sidérurgique d'aujourd'hui.* »

M. REMI HERMENT (R.I., Meuse) se demande si l'on ne mène pas une politique de l'autruche en comptant sur l'industrie automobile pour compenser les suppressions d'emplois dans la sidérurgie.

M. JEAN-PIERRE FOURCADE (Hauts-de-Seine), prenant la parole au nom des républicains indépendants, estime que le cap donné à la politique économique d'ensemble doit être maintenu. « *Nous sommes d'accord*, déclare l'ancien ministre des finances, *pour considérer que seules des entreprises sainement gérées peuvent créer des emplois durables et pour accepter que l'objectif premier soit d'équilibrer nos comptes extérieurs et de préserver notre monnaie.* » Le taux de chômage devient néanmoins critique, et des mesures spécifiques s'imposent. L'orateur propose notamment la création d'un fonds social, analogue au fonds européen, qui viendrait aider les établissements publics régionaux, les collectivités locales et les entreprise en reconversion.

Il faut, estime-t-il encore, « *aménager les dispositions fiscales, financières et sociales qui bloquent l'embauche dans les petites entreprises* ». M. Fourcade demande aussi que soit intensifiée la relance du secteur du bâtiment et des travaux publics, pour répondre, en particulier, à la demande solvable de logements en accession à la propriété. Il voudrait également une plus forte incitation à l'exportation : simplification des procédures, allégement des charges financières, élargissement des garanties *surtout* à l'égard des petites et moyennes entreprises.

M. SCHUMANN : les verrous de notre économie

M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord) analyse les « verrous » de notre économie. « *Ils sont*, dit-il, *d'ordre tarifaire, fiscal, moral.* » Il aurait été logique, estime-t-il, d'exclure le textile du « Tokyo round ». D'autre part, *l'assiette actuelle de la taxe pro*professionnelle, pénalise l'emploi et l'investissement. Il convient néanmoins d'assurer aux collectivités locales des ressources qui ne plafonnent pas arbitrairement leur croissance. Quant au « *verrou moral* », dit l'ancien ministre, « *il se manifeste lorsque le gouvernement accorde à la violence ce qui avait été refusé aux élus de la majorité* ».

M. ANDRE MERIC (P.S., Haute-Garonne), dénonce la stratégie des préparateurs du VIII[e] Plan, qui envisagent une augmentation de 40 % du chômage en quatre ans. L'argument des contraintes internationales lui paraît l'aveu indirect du pouvoir des sociétés multinationales.

« *En réalité*, affirme-t-il, *vous faites subir à la France une cure de libéralisme sauvage dont les travailleurs font les frais (...). Le chômage conduit notre société à sa perte. Nous ne sommes pas seuls à le penser. L'assemblée permanente de l'épiscopat français...* (rires et exclamations à droite). *Mais oui, messieurs, le conseil permanent de l'épiscopat français a estimé que le désespoir des jeunes sans emploi peut les conduire à la révolte. A vous, monsieur le premier ministre, de faire en sorte qu'il n'en aille pas ainsi.* »

M. RAYMOND BARRE, répondant aux huit premiers orateurs, distingue, comme il le fait toujours, entre demandeurs d'emploi et chômeurs secourus, dont le nombre s'élevait à huit cent soixante-dix mille à la fin janvier. Il analyse les causes de cette situation et, parmi elles, la vulnérabilité de notre économie, celle notamment de l'agriculture, qui devra accroître sa capacité de concurrence : « *Que deviendrait-elle si le Marché commun ne lui assurait des prix largement supérieurs aux cours internationaux ?* »

A propos de la crise de la sidérurgie, le premier ministre déclare : « *Ce sont certains raisonnements fallacieux qui nous ont conduits où nous en sommes, alors que les sidérurgies allemande et belge s'adaptaient. Nous ne l'avons pas fait.*

» *Et, si j'ai un reproche à me faire, c'est de m'être laissé abuser par un espoir d'amélioration du marché de l'acier en 1977.* »

M. Barre annonce une « *adaptation de nos industries navales, c'est-à-dire une réduction de leur capacité de construction* », puis souligne « *les inadaptations importantes* » qui existent entre l'offre et la demande de travail. « *Dans plusieurs régions*, indique-t-il, *les chefs d'entreprise se plaignent d'un manque de main-d'œuvre. Près d'une entreprise sur quatre éprouve des difficultés à recruter.* »

Il mentionne aussi les réticences à l'embauche, dues aux charges sociales. « *Ces charges sont de deux sortes : les légales et les conventionnelles, mais il faut bien convenir*, affirme le premier ministre, *que, au cours de la période de prospérité, certaines conventions collectives ont créé des charges conventionnelles particulièrement lourdes.* »

Après avoir évoqué le « *coût excessif de la main-d'œuvre* », M. Barre ajoute : « *Il n'y a pas de remède miracle. On ne résorbera pas le chômage par des recrutements massifs dans les administrations, ni en réduisant la durée du travail : l'expérience le montre du reste ! Une réduction des horaires sans diminution des salaires nous mettrait hors d'état d'affronter la compétition européenne.* »

Puis il conclut : « *Stabiliser le franc, développer le commerce extérieur, modérer la croissance des revenus : c'est à ce prix que nous redresserons la situation de l'emploi.*

» *(...) Notre deuxième objectif est l'adaptation de l'appareil productif, grâce à une politique industrielle, sociale, régionale. Sans entreprises dynamiques, pas de créations d'emplois.*

» *Le gouvernement est prêt à favoriser le développement des P.M.E. par tous les moyens et à étudier toute proposition de loi en ce sens.*

« Si j'ai un reproche à me faire... »

» *On me reprochait récemment d'avoir commis une erreur psychologique dans le VIII[e] Plan : l'emploi n'y occupe que le quatrième rang des priorités. J'ai répondu que ne se soucier que de l'emploi reviendrait à mettre la France sur la voie de la régression. Le gouvernement se préoccupe, bien entendu, de la situation de l'emploi, mais il le fait en commençant par des conditions fondamentales de toute amélioration de cette situation. Notre pays doit avoir pour de nombreuses années deux vertus fondamentales : la première c'est l'espoir. Il y a de nombreuses raisons pour que le pays ait confiance dans son avenir. Mais il lui faudra aussi de la patience. La patience liée à l'effort lui assurera, à terme, la prospérité, et, dans le monde, le respect.* »

On entend ensuite : M. PAUL SERAMY (Un. centr., Seine-et-Marne), qui demande que l'on ne dissuade plus les entreprises désireuses de s'établir ou de s'étendre en région parisienne ; M. ROBERT PONTILLON (Hauts-de-Seine, P.S.), qui déplore que l'on privilégie l'automobile individuelle au détriment des poids lourds et des transports en *commun et qui* proclame qu'il ne peut y avoir d'espoir sans justice ; M. ROGER POUDONSON *(Un. centr., Pas-de-Calais), qui* préconise diverses mesures (favoriser la production d'ammoniac, d'engrais, la pétrochimie, la carbonisation) pour redonner confiance et espoir à la région du Nord-Pas-de-Calais.

M. JEAN-PIERRE PROUTEAU, secrétaire d'Etat à l'industrie, affirme que le gouvernement ne se désintéresse pas des créations d'emplois dans la région parisienne et souligne, en réponse à M. Pontillon, que le gouvernement a favorisé la concentration dans le secteur des poids lourds.

M. RENE JAGER (Un. centr., Moselle) dénonce l'« *incroyable* » procédure employée pour assainir la sidérurgie. « *Le pacte social*, dit-il, *a été rompu et les familles sont dans l'angoisse.* » M. ROGER BOILEAU (Un. centr., Meurthe-et-Moselle) réclame des mesures d'urgence pour son département et M. GERARD EHLERS (P.C., Nord) demande le renforcement de notre potentiel sidérurgique, tandis que M. HUBERT MARTIN (R.I., Meurthe-et-Moselle) estime, de son côté, qu'il faut qu'Usinor garde son « *potentiel de production* ».

M. PIERRE CAROUS (R.P.R., Nord) « *ne rejette pas tout* » dans l'argumentation du premier ministre, mais il ne peut cacher *son inquiétude au sujet de l'ave*nir du Valenciennois et de la ville de Valenciennes, dont il est maire. *Il souhaite que le gouvernement* révise sa conception de l'emploi et prenne rapidement les mesures nécessaires pour le conserver.

M. PROUTEAU répond notamment à l'ancien président du groupe R.P.R. que la raffinerie de Valenciennes, pour laquelle celui-ci a plaidé, produit du fuel lourd, dont le transport est très coûteux. « *Le plan social*, conclut-il, *est à nos yeux la priorité.* »

La séance est levée à 1 h. 10 du matin pour reprendre à 15 heures.

A. G.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement entend doter l'Agence pour les économies d'énergie d'un budget « convenable »

L'Assemblée nationale entreprend, mardi *10 avril*, l'examen des articles du projet de loi relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur. A l'initiative de la commission de la production, elle pose d'entrée le problème du financement de la politique des économies d'énergie.

Le rapporteur, M. WEISENHORN (R.P.R.) estime en effet que les moyens mis à la disposition de ce programme sont actuellement trop modestes (environ 400 à 500 millions de F par an) et note que les collectivités locales, dont le projet accroît les responsabilités, connaissent en général des difficultés financières. Aussi, sa commission a-t-elle décidé, sur proposition de M. SCHVARTZ (R.P.R.), de créer une redevance sur le gaz, le charbon, les produits pétroliers à usage énergétique, l'électricité hydraulique et nucléaire. Cette taxe fournirait au Trésor une recette annuelle de l'ordre de 1,5 milliard de francs.

M. QUILES (P.S., Paris) propose de son côté d'instituer une taxe frappant les dépenses d'énergie des utilisateurs industriels et de créer une deuxième taxe sur les rejets thermiques de ces *établissements*.

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) craint que l'Assemblée ne tombe dans une « *taxomanie* » *qui aboutirait*, à son avis, à accroître le prix de revient des entreprises. Opinion partagée par M. GANTIER (U.D.F., Paris), ainsi que par M. GIRAUD, ministre de l'industrie. Ce dernier comprend toutefois les motivations des auteurs des amendements, mais souligne qu'il n'appartient pas au Parlement d'affecter une recette, et observe que s'il ne le faisait pas, rien ne garantirait que la somme dégagée serait utilisée aux fins souhaitées. Le gouvernement, assure-t-il, entend doter convenablement le budget de l'Agence pour les économies d'énergie. De plus, il fera étudier une taxe parafiscale destinée à *financer cette agence, taxe qui* ne frapperait pas les consommations d'énergie qui ont une *utilité économique (pour ne pas* pénaliser les industries) et dont le taux serait inférieur à celui de la redevance proposée par la commission, car une somme aussi importante n'est pas, de l'avis du ministre, nécessaire.

« *Qui veut la fin veut les moyens* », remarque alors M. SCHVARTZ (R.P.R., Moselle), qiu constate qu'aujourd'hui « *on est loin du compte pour atteindre les objectifs fixés* ». Opinion partagée par M. WAGNER (R.P.R., Yvelines). M. QUILES (P.S.) ne comprend pas que l'on refuse de dégager les moyens nécessaires. Il se déclare perplexe quant à la valeur des promesses gouvernementales.

« *Vous ne voulez pas faire payer les entreprises* », déclare M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis), qui présente, au nom de son groupe un système fondé sur une taxe sur les produits énergétiques importés, une taxe sur les consommations énergétiques des grandes entreprises et une augmentation sur les bénéfices réalisés en France par les compagnies pétrolières étrangères. M. HAMEL se fait l'avocat des compagnies pétrolières françaises.

Favorable à une redevance sur l'énergie en vente sur le marché national, M. XAVIER HAMELIN (R.P.R., Rhône) souhaite, cependant, quelques dérogations. Passant au vote, l'Assemblée repousse successivement son amendement, puis les amendements communistes, l'amendement de la *commission* et les *propositions* socialistes.

La mission d'E.D.F.

A la demande de M. GIRAUD, la discussion relative à la création, auprès du Parlement, d'un comité d'évaluation des options techniques, est renvoyée à la fin du débat.

L'Assemblée aborde ensuite l'examen de l'article premier qui traite, d'une part, de l'établissement d'une sorte de carte de la chaleur résiduelle disponible, l'autre part, des obligations des exploitants d'installations thermiques vis-à-vis des collectivités locales. Sur proposition de la commission, il est décidé que lorsqu'une installation produisant de la chaleur développe une puissance supérieure à 3 500 kilowatts, son exploitant devra déclarer à l'administration le volume des quantités qui sont ou pourraient être mises à la disposition d'usagers extérieurs. Les collectivités locales et les établissements publics régionaux auraient accès à ces informations. Les exploitants concernés devraient également faire connaître à toute collectivité publique qui le leur demanderait les conditions techniques et financières selon lesquelles cette chaleur pourrait être livrée.

A la demande du gouvernement l'Assemblée supprime cependant, par 322 voix contre 125, une disposition qui permettait au ministre, en cas de conflit, de fixer autoritairement les prix.

Souhaitant élargir la mission d'E.D.F., la commission propose de préciser que cet établissement doit rechercher le rendement énergétique et économique le plus élevé possible de ses unités thermiques, en particulier en développant la production combinée d'électricité et de chaleur et en favorisant, en accord avec les collectivités locales, le développe*ment de réseaux de distribution* de chaleur. M. GIRAUD se rallie à un amendement de la commission *qui stipule que, préalablement à la* réalisation de toute centrale électrique d'une puissance supérieure à *100 mégawatts, E.D.F. présentera* au ministre une étude technique et économique des possibilités *d'utilisation secondaire des rejets* thermiques ou de la vapeur pour le chauffage urbain ou tout emploi industriel ou agricole. L'Assemblée accepte. A l'initiative du député communiste, la nouvelle mission de production combinée de chaleur et d'électricité est également attribuée à Charbonnages de France.

Au cours de la discussion, M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) affirme « *qu'on tente de détruire volontairement E.D.F. pour favoriser le secteur privé* ».

L'Assemblée décide ensuite d'amender la loi de nationalisa*tion d'E.D.F. afin que les col*lectivités locales puissent prendre l'initiative, pour alimenter des réseaux de chauffage urbain, de créer des centrales thermiques mixtes produisant de l'électricité et de la chaleur. Après un long débat elle retient la rédaction proposée par le gouvernement, l'opposition votant contre une disposition qui, selon elle, porte atteinte au principe de la nationalisation et risque d'aboutir à une privatisation d'une partie de la production d'électricité. Sont ainsi exclues de la nationalisation les installations réalisées sous l'autorité des collectivités locales ou des établissements publics en vue d'alimenter un réseau de chaleur. Ces installations doivent être gérées par les collectivités locales. Toutefois, toute installation de production nucléaire, à l'exception des installations propres au C.E.A. et à ses filiales, ne pourra être gérée que par E.D.F. ou une filiale de cet établissement.

En séance de nuit, l'Assemblée précise notamment les circonstances et les conditions dans lesquelles interviendrait le classement d'un réseau de distribution de *chaleur, classement* qui *permettrait* de contraindre l'usager au raccordement. Ce raccordement *serait obligatoire pour* toutes les installations d'une puissance supérieure à 30 kilowatts, sous *réserve de dérogations* en faveur du secteur industriel ou des installations utilisant des sources d'énergie « *locales* » ou « non fossiles ». Il le serait également pour les installations existantes qui utilisent l'eau chaude comme vecteur énergétique.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi après que le rapporteur se fut déclaré « *émerveillé* » par la rapidité avec laquelle l'Assemblée avait examiné les premiers articles. Admiration non partagée par M. de Branche (U.D.F.) pour qui « *ce débat avait atteint, dans le nébuleux, un degré inégalé...* »

PATRICK FRANCÈS.

Comme le Congrès américain...

Les députés se sont souvent plaints, à juste titre, de ne pas avoir à débattre de la politique énergétique. La discussion par l'Assemblée nationale, les 5 et 6, puis les 10 et 11 avril, d'un projet de loi sur les économies d'énergie et l'utilisation de la chaleur leur en donnait l'occasion. Ils ne l'ont guère saisie.

Ce projet de loi est pourtant loin d'être négligeable. La production d'électricité provoque des rejets thermiques qui représentent près de 15 millions de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) et devraient en représenter 40 en 1985. Il s'agit donc de susciter la création de réseaux de distribution de la chaleur disponible avec pour objectif d'économiser l'équivalent de 3 millions de tonnes de pétrole en 1985. La responsabilité de la construction de ces réseaux serait confiée aux collectivités locales, qui pourraient obliger les gros consommateurs s'installant dans un certain périmètre à s'y raccorder.

E.D.F. n'a pas encouragé ce projet. Elle devait, en effet, modifier ses turbines pour produire de l'eau à 100 °C (actuellement elle ne dépasse pas 30 °C), ce qu'elle juge peu rentable car le coût du transport de l'eau chaude est rédhibitoire au-delà de quelques dizaines de kilomètres.

Est-ce cette opposition de l'entreprise nationale qui amena la commission de la production et des échanges de l'Assemblée, lorsqu'elle examina le texte en juin 1978, à critiquer la politique gouvernementale et les choix d'E.D.F. ? Toujours est-il qu'elle vota des amendements dépassant largement le cadre du projet.

Deux d'entre eux retenaient particulièrement l'attention. Le premier, présenté par M. Schvartz, député (R.P.R.) de Moselle, prévoyait une taxe de 0,1 centime par thermie sur les consommations de gaz, de charbon, de produits pétroliers à usage énergétique et sur l'électricité nucléaire et hydraulique. Elle reprenait ainsi une idée abandonnée en décembre 1977 par le gouvernement sous la pression du C.N.P.F. et l'étendait même aux particuliers. Le second prônait la création d'un organisme d'évaluation des choix techniques en matière énergétique composé de six membres qui éclaireraient les parlementaires dans leurs votes.

Mais la fronde de la commission n'a pas persisté. La raison énergétique a fait place, en séance plénière, à la politique.

La taxe, dont le profit aurait dû aller à l'Agence pour les économies d'énergie (A.E.E.), n'a donc pas été adoptée. L'opposition ne voulait pas qu'elle frappe les particuliers (et pourtant la consommation de fuel domestique ajoutée à celle des carburants représente 50 % de la consommation pétrolière nationale), et l'U.D.F. redoutait qu'elle n'atteigne la compétitivité de nos entreprises (bien qu'elle ne représente, selon M. Quilès, député (P.S.) de Paris, que 0,1 % des frais d'exploitation de celles-ci et qu'il s'agisse de les inciter à économiser, donc à devenir plus rentables). Quant au ministre de l'industrie, M. Giraud, il n'en voulait pas non plus, n'hésitant pas — avec quelque audace — à affirmer que la « cagnotte » — ce bonus repris aux pétroliers pour tenir compte de la dévalorisation du dollar par rapport au franc et qui, transformé momentanément en taxe parafiscale, a rapporté quelque 560 millions de francs à l'Agence — était bien la taxe promise par ses prédécesseurs.

Les économies stagnent

Le problème reste donc posé. Les économies d'énergie stagnent — quoi qu'en dise M. Giraud, — et ce particulièrement dans l'industrie où l'on n'a guère économisé qu'un million de TEP par rapport à une consommation théorique.

M. Syrota, ancien directeur de l'Agence pour les économies d'énergie, estimait à 5 milliards de francs les investissements nécessaires pour tenir les objectifs du Plan pour 1985 — objectifs qui, il est vrai, ont été abaissés au début de l'année.

Il ajoutait que l'Agence, pour être à même de remplir sa mission, devait disposer de fonds représentant 20 à 25 % de cette somme. La taxe, qui aurait dû rapporter 1,7 milliard de francs, aurait donc permis de mettre en œuvre une véritable politique d'économie. En fait l'Agence, en 1979, disposera du tiers de cette somme et distribuera des primes sur la base d'un investissement de 2 000 francs par tonne économisée, alors que la tonne d'énergie produite nécessite un investissement de 10 000 francs. Et encore ses ressources ne sont-elles assurées que pour cette année. Pour l'avenir, M. Giraud s'est engagé « à faire étudier » — on n'est jamais trop prudent — une taxe parafiscale qui ne pénalise pas l'industrie et soit d'un taux plus faible que celle adoptée par la commission puis rejetée par l'Assemblée.

Quant à l'organisme d'évaluation des choix techniques en matière énergétique, il ne sera discuté qu'à la fin de l'examen du projet de loi et même peut-être seulement le 17 avril.

A la vérité, il ne semble pas qu'en matière énergétique les parlementaires français soient beaucoup plus doués que les membres du Congrès américain.

BRUNO DETHOMAS.

Le Monde

société

LE DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

L'enquête sur l'accident de Three-Mile-Island a commencé aux États-Unis

Le débat sur la sécurité nucléaire se développe à l'étranger comme en France.

● AUX ÉTATS-UNIS, la sous-commission de réglementation nucléaire du Sénat américain a commencé, le 10 avril, son enquête sur les responsabilités de l'accident de la centrale de Three-Mile-Island. Le président de la sous-commission, le sénateur démocrate Gary Hartt, a estimé que la commission de réglementation nucléaire (N.R.C.) avait réagi trop lentement. Il a regretté qu'il ait fallu trois jours à ses ingénieurs et spécialistes pour gagner la Pennsylvanie et prendre le contrôle des opérations. Il a proposé la création d'une « force spéciale » d'ingénieurs et de spécialistes de la N.R.C. Il a aussi annoncé qu'il déposerait un projet de loi confiant à la N.R.C. une surveillance constante de toutes les centrales nucléaires.

Il paraît déjà acquis qu'il faudra au moins modifier une partie des instruments de mesure qui équipent les réacteurs à eau pressurisée. Les techniciens ne disposent pas, en effet, d'appareils leur permettant de connaître de façon précise le niveau de l'eau et la pression à l'intérieur de la cuve du réacteur elle-même. Les seules indications dont, pour le moment, ils disposent, proviennent de mesures faites sur le pressuriseur, donc sur une partie différente du circuit primaire. La mauvaise connaissance de ce qui se passait précisément au voisinage immédiat du cœur du réacteur semble bien avoir joué un rôle important dans ce qui a été considéré comme une erreur humaine : l'arrêt prématuré d'un système d'injection de secours. D'autre part, faute toujours de mesures précises, ce n'est que tardivement que les opérateurs ont découvert la présence de la « bulle » de gaz dans le réacteur qui en gênait le refroidissement.

L'installation de Three-Mile-Island, toujours sans contrôle, continue d'être refroidie peu à peu. Les responsables estiment qu'ils pourront complètement l'arrêter vers la fin de la semaine.

● EN BELGIQUE, la centrale franco-belge de Tihange, installée sur la commune de Huy située entre Namur et Liège, fonctionne depuis le 10 avril au matin à plein rendement après avoir été arrêtée pendant trois jours par le bourgmestre.

● EN AUTRICHE, une convention visant à interdire la construction de centrales nucléaires dans des régions frontalières, sans l'accord du pays voisin, est préparée actuellement par le ministère des affaires étrangères.

● EN SUÈDE, la Suède et le Danemark ont décidé de créer au début du mois de mai une commission commune, chargée d'étudier les moyens de renforcer la sécurité de la centrale nucléaire suédoise de Barsebaeck située dans le sud de la Suède à 24 kilomètres à vol d'oiseau de la capitale danoise.

● EN FRANCE, le conseil d'information sur l'électronucléaire s'est réuni le 10 avril et a entendu les exposés de plusieurs experts scientifiques. Après l'intervention des représentants des six associations la question reste posée de la crédibilité et de la capacité à travailler efficacement de cet organisme présidé par Mme Simone Veil, ministre de la santé. Cette dernière doit, à ce propos, rencontrer à la fin du mois le président de la République.

A Chooz, dans les Ardennes, les manifestants qui occupaient depuis le 7 avril la mairie pour protester contre le projet d'une seconde centrale sur le territoire de la commune ont quitté les lieux le 10 avril.

A Nantes, les représentants de dix municipalités de gauche de l'agglomération (1) ont, au cours d'une conférence de presse, rappelé les recours qu'ils ont déposé contre le projet de centrale du Pellerin et annoncé qu'ils allaient demandé audience au chef de l'Etat.

A Pau, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a indiqué qu'on étudiait l'installation d'une ou deux centrales à eau pressurisée dans la zone de Lacq. Si ce projet se précisait, M. Plantier a indiqué que la population pourrait être *consultée par référendum.*

(1) Il s'agit de Nantes, Bouguenais, Couëron, Indre, La Montagne, Orvault, Rezé, Saint-Herblain, Brains, Saint-Jean-de-Boiseau.

Un an de silence

Légitimement alarmée par l'accident de Pennsylvanie, l'opinion aura-t-elle connaissance des informations recueillies, au cours de ses diverses réunions, par le conseil d'information sur l'électronucléaire ? Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de mardi, aucune conférence de presse n'est prévue, aucune publication immédiate n'est annoncée.

N'était-ce pourtant pas le premier ministre lui-même qui, au lendemain de l'accident survenu à la centrale américaine, déclarait au micro d'un poste périphérique : « Il faut qu'il y ait une information étendue des populations sur les conditions techniques dans lesquelles les centrales sont construites et sur les mesures de sécurité qui sont prises » ? Ce disant, il semblait regretter implicitement que cette information n'ait pas été faite jusqu'ici.

M. Raymond Barre est pourtant *mieux placé que quiconque pour* remplir cette mission. Le conseil d'information sur l'électronucléaire dépend directement de lui et se réunit dans une annexe de l'hôtel Matignon.

Le conseil est né d'une promesse faite le 23 août 1977 par le président de la République. Les sanglants affrontements de Malville, qui avaient fait un mort parmi les antinucléaires, dataient d'un mois à peine. Il s'agissait d'apaiser la colère des écologistes et l'émotion de l'opinion publique. Le conseil proposerait *« toute mesure permettant d'assurer l'information complète du public ».*

L'idée n'était pas nouvelle. En 1975 on avait promis un Livre blanc sur le nucléaire. Il ne fut jamais publié. Puis le haut comité de l'en*vironnement, réactivé à la demande* de M. Giscard d'Estaing, devait *« étudier les précautions à prendre concernant l'énergie nucléaire ».* Il n'en avait rien fait. Mais, cette fois, l'affaire paraissait plus sérieuse.

Il fallut tout de même trois mois pour que paraisse le décret créant le conseil. Puis trois mois encore pour en nommer les dix-huit membres (quatre maires, six écologistes, deux médecins, deux journalistes et quatre « personnalités ») et leur trouver un président : Mme Simone Veil, le populaire ministre de la santé. Puis deux mois supplémentaires pour que ces « sages » organisent leur première réunion, en avril 1978. Voilà donc, à présent, *une année entière que le conseil* travaille à raison d'une séance par mois. Il n'était pas chargé d'informer lui-même l'opinion, mais de conseil*ler M. Barre et le gouvernement* en la matière. Qu'a-t-il fait ? On ne sait. Ou plutôt si : il a changé trois fois de secrétaire et s'est auto-informé.

Atermoiements

Le conseil a donc entendu des experts, d'avis contradictoires, sur tous les sujets nucléaires qui préoccupent les citoyens. Mais ces débats passionnants — et *parfois* passionnés, dit-on — sont demeurés secrets.

M. Barre n'en a nullement profité pour améliorer l'information des *Français* qu'il affecte de préconiser aujourd'hui. Les études d'impact des projets de centrales restent confidentielles. On ignore tout des itinéraires de transport des matières radioactives. Les plans Orsec-rad sont toujours « top secret ». Quant à savoir si les dispositifs de sécurité prévus dans les chaudières nucléaires sont fiables, force est de s'en tenir aux affirmations des ingénieurs.

Les six écologistes membres du conseil ont tout de même arraché à Mme Veil la publication des mesures de radioactivité faites par ses fonctionnaires autour des centrales. Les rapports récemment parus concernent les années... *1976 et 1977.* Rien sur *1978. Quant aux mesures mensuelles,* le ministère continue à refuser énergiquement de les communiquer aux élus.

Les séances du conseil sont par*fois reportées* à plus tard sans explication. Celle qui devait être organisée le 3 avril — *une semaine* après l'accident de Pennsylvanie — *tombait à point.* Elle fut supprimée brusquement et, si elle n'a pu avoir lieu le 10, c'est à la suite des protestations des écologistes.

Les comptes rendus des douze séances du conseil finiront-ils par être publiés ? On les attend de mois en mois. Il n'y a pas d'argent pour *les faire imprimer,* paraît-il ! Quant aux plans Orsec-rad, on les promet pour *« dans quelques semaines ou quelques mois ».*

Ces atermoiements sont caractéristiques de l'ambiance détestable qui entoure, depuis ses débuts, tout ce qui touche à l'information nu*cléaire. En vérité,* Mme Veil et le conseil d'information semblent avoir servi jusqu'ici de caution à une sorte de marché de dupes. *« Tenez-vous tranquilles, on vous dira tout. »* Depuis août 1977, pendant vingt mois, l'opinion n'a pas réagi. On a accéléré — parfois même en bousculant la légalité — *la construction des* installations atomiques, mais sans vraiment informer les citoyens. Les voici qui s'inquiètent à nouveau. Le premier ministre — *suivi par les* autres membres du gouvernement — assure que cette fois... Mais peut-on les croire ?

Pourtant, ce n'est ni à M. Barre ni à Mme Veil que les électeurs demanderont des comptes. En août 1977, le président *de la République* s'est engagé personnellement. C'est à lui que, un jour ou l'autre, on risque de faire grief de ne pas avoir tenu parole.

MARC AMBROISE-RENDU.

INCIDENT TECHNIQUE SUR UN RÉACTEUR DE RECHERCHES, A GRENOBLE

[Un incident technique, qui s'est soldé par de légers dégagements de gaz radioactifs à l'intérieur du réacteur de recherches nucléaire Siloé, *s'est produit mardi 10 avril,* vers 9 h. 30, au centre d'études nucléaires de Grenoble, indique un communiqué du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). La rupture de la gaine entourant un « crayon » d'oxyde d'uranium enrichi à 4,1 % semble être à l'origine de l'incident. Dès l'augmentation de la radioactivité, la chute *des* barres de contrôle du réacteur a provoqué, comme prévu, son arrêt automatique. Il n'y a eu, précise le C.E.A., aucune conséquence ni pour le personnel ni pour l'environnement. Le réacteur devrait pouvoir être remis en service sans difficulté.

L'ARGENTINE CHERCHE A ACHETER UNE USINE D'EAU LOURDE A UNE SOCIÉTÉ SUISSE

Berne (A.F.P.). — L'Argentine a proposé à la Suisse de stocker ses déchets radioactifs et de lui acheter une usine d'eau lourde.

M. Edouard Kiener, directeur de l'Office fédéral de l'économie énergétique, a indiqué mardi 10 avril que cette double proposition a été formulée lors d'une récente visite de hauts fonctionnaires argentins à Berne. Pour l'usine d'eau lourde, l'Argentine s'est adressée à la firme helvétique Sulzer. L'eau lourde est, en effet, indispensable au fonctionnement des réacteurs nucléaires à uranium naturel du type canadien (CANDU), qui a la préférence des Argentins.

Une remise en cause du dépistage systématique des états précancéreux

De notre correspondant

Caen. — *Est-il ou non nécessaire de poursuivre le dépistage systématique des états précancéreux et des cancers débutants ? Pendant longtemps nul n'a remis en cause cette pratique du dépistage systématique considéré comme un axe essentiel de la lutte contre le cancer. Elle figure même au premier plan des tâches que le code de la santé publique confie aux Centres anti-cancéreux (CAC). Or, justement, les CAC d'Angers, de Caen, de Nantes et de Rennes (réunis au sein du Groupe d'études et de recherches cancérologique de l'Ouest) en organisant à Laon, du vendredi 6 au dimanche 8 avril, un symposium de près de trois cents médecins sur « le dépistage cancérologique à la recherche de sa formule optimale », ont voulu faire subir un exament critique à leurs méthodes d'investigation.*

Un certain nombre de cancérologues se sont aperçus des difficultés des tâches de dépistage. Quels examens faire subir aux consultants ? Comment examiner à intervalles réguliers l'ensemble de la population française ? Même pour le frottis vaginal dont l'intérêt est unanimement reconnu dans la prévention du cancer du col de l'utérus, *la France ne manque-t-elle pas de* médecins cytologistes et de cytotechniciens ? Les praticiens ne veulent pas non plus méconnaître la charge financière d'une telle méthode.

De plus, l'efficacité du dépistage systématique commence à être mise en doute. Le docteur Juret, du CAC de Caen, a fait part, à cet égard, de son expérience : en cinq ans, plus de cinq mille personnes ont souhaité subir des examens préventifs. Par téléphone, les deux-tiers ont révélé avoir des symptômes précis : ils ont été dirigés vers un service spécialisé. Une nouvelle proportion des deux-tiers s'est avérée, lors de sa venue au Centre, être dans la même situation. Sur les cinq cent soixante et un autres véritablement « asymptomatiques », aucun cancer n'a été détecté. Il est vrai que d'autres expériences il ressort que, dans de tels cas, il n'y a qu'un seul cancer de découvert sur mille sujets examinés. Or, chaque examen revient à 300 francs.

Le CAC de Toulouse procède de façon différente. Le docteur Carton a présenté la méthode du questionnaire. En 1972, près de vingt mille d'entre eux ont été envoyés. Seuls 36 % ont été retournés. Près de la moitié de ceux-ci démontraient la nécessité d'une consultation approfondie. Mais les *deux-tiers* seulement des malades potentiels ont répondu à la convocation, et sur les mille cent quatre-vingt-cinq personnes ainsi examinées, dix cancers et cent cinquante états précancéreux ont été découverts.

Or le coût total de cette opération approche les 250.000 F.

Depuis, Toulouse a inclus son questionnaire dans celui effectué par divers organismes d'assurances à l'occasion des examens de santé. Près de quarante mille personnes sont ainsi questionnées tous les ans. Mais là encore les résultats médicaux n'ont pas été à la mesure de l'effort. Ainsi, dans un centre, sur 13.923 femmes questionnées il n'y eut que six cancers du sein découverts. Dans un autre, sur 10.411 personnes, un seul cancer rectocolique et onze polypes.

Est-ce à dire que le dépistage systématique doive être abandonné ? Certains proposent de limiter le dépistage à ce qu'il est convenu d'appeler les *« hauts risques ».*

Le Dr Lalanne, de Nice, pour sa part, estime qu'il faut maintenir le dépistage, assorti de certaines précautions. Il ne peut être fait que pour les cancers existant en assez grand nombre réellement dangereux, et à partir d'une méthode simple.

La formule du dépistage systématique des états pré-cancéreux et des cancers débutants *« se cherche encore et nécessite des investissements extrêmement importants dont la justification n'a pas encore été apportée »,* a déclaré le Dr Abbatucci, directeur du CAC de Caen.

THIERRY BREHIER.

MÉDECINE

Pour la première fois en France

UNE AUTOTRANSPLANTATION CARDIAQUE A ÉTÉ RÉALISÉE A LILLE

(De notre correspondant.)

Lille. — La direction du Centre hospitalier régional de Lille a révélé, le mardi 10 avril, qu'une autotransplantation cardiaque a été réalisée le 23 mars dernier pour la première fois en France par le professeur Georges Soots, dans le nouvel hôpital cardiologique ouvert à la fin de l'année dernière.

Le communiqué du C.H.R. précise *« qu'il s'agit d'une autotransplantation, le cœur ayant été excisé puis remis en place chez le malade lui-même, le but de l'opération étant de supprimer toutes les connexions nerveuses entre le cœur et l'organisme. L'affection ayant motivé l'intervention est un cas d'angine de poitrine, dit « prinzmetal », où les artères coronaires sont normales, les crises étant dues à un spasme sous la dépendance du système nerveux. Cette intervention ne peut être qu'exceptionnelle, lorsque tous les moyens médicaux ont été tentés et après l'échec d'une intervention de section des nerfs cardiaques, ce qui était le cas ».*

Cette opération a été pratiquée sur un homme de quarante-neuf ans, M. José Alonzo, électricien, domicilié à Laon (Aisne). Son état est satisfaisant. Le malade, sous surveillance très stricte, peut déjà circuler normalement dans le service de cardiologie du professeur Gérard Ducloux. — G. S.

SCIENCES

Lancé à bord de Soyouz-33

UN ÉQUIPAGE SOVIÉTO-BULGARE VA REJOINDRE LA STATION ORBITALE SALIOUT - 6

L'Union soviétique a lancé, mardi *10 avril, à 19 h. 34 (heure de Paris),* un vaisseau spatial Soyouz-33, emmenant à son bord un cosmonaute bulgare, Gueorgui Ivanov. Le commandant de bord est le Soviétique Nikolaï Roukavichnikov, qui avait participé, en 1971, à la mission spatiale Soyouz-10 et, en 1974, à la mission Soyouz-16.

Gueorgui Ivanov est le troisième cosmonaute non soviétique participant à une mission spatiale habitée réalisée par l'U.R.S.S. ; avant lui, un Tchèque, un Allemand de l'Est et un Polonais ont pu passer, grâce au programme de coopération Intercosmos, quelques jours dans l'espace.

L'équipage de Soyouz-33 va rejoindre, à bord de la station spatiale Saliout-6, Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine, qui ont quitté le sol le 25 février dernier, à bord de Soyouz-32.

Ceux-ci, qui avaietn reçu il y a quelques jours du ravitaillement grâce au vaisseau automatique de transport *Progress-5, ont d'ailleurs pu* suivre de l'espace, sur un récepteur de télévision, le lancement de leurs futurs compagnons. La mission *Soyouz-32 prend ainsi un tour voisin* de celles qui l'ont précédée : l'équipage « principal » soviétique voit successivement arriver, au cours de *sa mission de longue durée, des* vaisseaux automatiques de ravitaillement et des visiteurs qui viennent partager quelques jours avec eux.

Un cosmonaute français ?

Un cosmonaute français participera-t-il un jour, à son tour, aux missions spatiales internationales, que les Soviétiques *réservent* pour l'instant à leurs amis du bloc socialiste ? Cela n'est pas exclu : l'hebdomadaire spécialisé *Air et Cosmos* indique en effet dans son dernier numéro, citant M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales (CNES), que des discussions à ce sujet, encore tout à fait préliminaires et informelles, avaient eu lieu entre les deux pays.

La *coopération* spatiale franco-soviétique se développe, en effet, très régulièrement depuis quelques années, particulièrement dans deux domaines, l'exploration planétaire (une mission spatiale soviétique devrait larguer, en 1983, deux ballons *français dans l'atmosphère de Vénus)* et les expériences en apesanteur : plusieurs expériences françaises de physique sont effectuées actuellement à bord du « *train spatial* » Soyouz-32-Saliout-6 (*le Monde* du 28 mars). Les Soviétiques paraissent particulièrement intéressés par les compétences françaises dans ce dernier domaine, et souhaiteraient développer largement la coopération en matière de métallurgie spatiale : c'est dans cette optique que pourrait être envisagé — pas avant 1985 de toute façon — l'envoi d'un « *métallurgiste* » français dans l'espace.

JUSTICE

APRÈS LA SUSPENSION D'UN AVOCAT

Une lettre du bâtonnier de Nancy

Après la publication, dans le Monde *du 31 mars dernier, d'un article intitulé « Un avocat suspendu pour six mois » et relatant une audience de la cour d'appel de Nancy, le 28 mars, Mᵉ Philippe Arnoult, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Nancy, usant du droit de réponse, nous écrit :*

Suspendu pour quinze jours par décision du conseil de l'ordre confirmée par la cour d'appel, Mᵉ Joubert s'est présenté pour plaider le 12 mars 1979 devant *le tribunal de commerce de* Nancy, alors qu'il savait que M. le procureur général, chargé par la loi de l'exécution des sanctions disciplinaires, avait décidé de faire courir la mesure de suspension à compter du 10 mars 1979.

Un incident s'en est ensuivi et le tribunal de commerce, pour délit d'audience, a prononcé une mesure de suspension de six *mois ; la cour d'appel* avait le 28 mars à statuer sur l'appel de cette décision.

A cette audience, j'ai été personnellement mis en cause par l'avocat de Mᵉ Joubert, et j'ai dû répondre à ces attaques injustifiées : je ne pouvais admettre que l'on me fasse reproche de m'être trouvé présent à l'audience du tribunal de commerce, alors que j'en avais le droit et, en ma qualité de bâtonnier, le devoir à partir du moment où j'étais averti qu'un incident risquait de se produire.

Je ne pouvais non plus admettre que l'on présente l'audience du tribunal de commerce du 12 mars comme un « traquenard » à l'organisation duquel j'aurais participé. En se présentant à cette audience en robe, *Mᵉ Joubert agissait délibérément* et en toute connaissance de cause.

Lors de l'audience de la cour d'appel, je n'étais, bien entendu, pas chargé de défendre Mᵉ Joubert et je ne suis pas intervenu dans les difficultés l'opposant à M. *le procureur général* ; il est faux de dire, comme l'article du 31 mars l'a fait, que j'ai prononcé un « réquisitoire ».

Mon intervention n'a eu pour objet que de rétablir les faits dans leur exactitude.

[Dans son arrêt, rendu le 4 avril, la cour d'appel de Nancy a ramené à un mois la durée de la suspension de Mᵉ Roger Joubert.]

Au tribunal de commerce de Paris

Les responsabilités d'un constructeur d'automobiles envers un concessionnaire

Le tribunal de commerce de Paris a eu dernièrement à connaître d'une affaire opposant un concessionnaire automobile à la société Fiat-France, à propos de la résiliation d'un contrat, et qui illustrait une fois de plus les difficultés qu'il y a parfois pour la justice à interpréter de tels litiges.

En 1966, le garage Saint-Hubert, de Vrigne-aux-Bois (Ardennes), était devenu concessionnaire exclusif de la marque Fiat, pour l'arrondissement de Sedan. Trois ans plus tard, la société Fiat-France lui demandait de réorganiser ses services et d'agrandir ses locaux, travaux dont elle devait assurer la surveillance. Les bâtiments en cours d'édification *s'étant effondrés*, la *société* Fiat-France et l'entrepreneur furent condamnés à verser au garage une provision à valoir sur le coût *définitif* des travaux de déblaiement et de reconstruction. Le montant des frais engagés par le garage se seraient élevés à près de 1 200 000 F.

Une difficulté supplémentaire survint dans les rapports entre le garage et Fiat-France, à propos de retards dans le paiement de deux effets de commerce. Bref, la société Fiat-France demanda la *résiliation de la concession*, en soutenant qu'il *s'agissait* d'un contrat conclu pour une année, non renouvelable par tacite reconduction.

C'est la thèse qu'a soutenue en justice Mᵉ Huteau lorsque le garage Saint-Hubert engagea une instance commerciale pour rupture abusive de contrat. Au nom du requérant, Mᵉ Loitron assurait, *quant à lui*, que la *concession* devait s'analyser en un contrat d'intérêts communs à durée indéterminée.

Le tribunal de commerce s'est rangé à cette opinion en affirmant : « *... un contrat de concession qui implique l'assujettissement économique quasi total du concessionnaire, doit être considéré comme un véritable contrat d'intérêts communs. La résiliation unilatérale du contrat qui liait les parties depuis près de huit ans à la satisfaction de tous (...) apparaît particulièrement fautive et dommageable pour la société concessionnaire, dont toute l'activité économique au service de la marque s'est trouvée brutalement mise à néant, d'autant plus que la société garage Saint-Hubert avait dû constituer un stock de pièces détachées et accessoires qu'elle possède encore, et construire, suivant les normes imposées par la société Fiat-France, un garage de 1 500 mètres carrés de surface, dont le coût s'est élevé à près de 1 200 000 F* ».

» *Au surplus, c'est la société concédante qui a pu recueillir les fruits de l'activité de son concessionnaire dans le secteur considéré, sans avoir à supporter les charges d'une nouvelle prospection et de la reprise des pièces détachées dont la société Garage Saint-Hubert n'a plus aujourd'hui l'utilisation... Les investissements* (réalisés par le garage) *ne se comprendraient pas si le contrat avait été en réalité limité à une année non renouvelable. (...) Ce renouvellement annuel était devenu, par conséquent, une question de forme. (...) Fiat France, qui exerçait vis-à-vis de son concessionnaire une position dominante, n'aurait pas imposé à celui-ci des obligations et des investissements qui ne pouvaient s'amortir qu'à long terme, si en réalité les parties n'avaient pas envisagé une association durable. (...)*

» *La rupture brutale de cette collaboration du fait du concédant a fait perdre au concecsionnaire toute une clientèle créée par lui, laquelle est restée attachée à la marque et non à ce dernier et qui a été reprise directement par le concédant.* »

En conséquence, Fiat-France a éé condamnée à verser au garage une indemnité de 300 000 francs pour rupture abusive de contrat, plus 83 683 francs pour le stock de pièces détachées. — J. L.

● *Mme Yvonne Huriez, trente-huit ans, fait la grève de la faim* depuis le 26 mars pour obtenir la garde de deux de ses enfants, Malika, onze ans, et Farid, douze ans, confiés à leur père algérien. En juillet dernier, Mme Huriez avait déjà fait deux semaines de grève de la faim.

Mme Huriez est mère de onze enfants. En 1972, l'un de ses fils, Thierry, s'était donné la mort, ne pouvant supporter l'incarcération de sa mère, condamnée par défaut pour un chèque sans provision d'une somme dérisoire — quelque 70 francs — destiné à payer une traite pour un téléviseur.

FAITS ET JUGEMENTS

L'attentat du foyer de la rue de Médicis : information ouverte.

Une information judiciaire contre X, pour destruction d'édifice par explosif et tentative d'homicide volontaire, confiée à M. Claude Hanoteau, juge d'instruction à Paris, a été ouverte, lundi 9 avril, afin de rechercher le ou les auteurs de l'attentat qui détruisit, le 27 mars, le foyer-restaurant des étudiants juifs de la rue de Médicis, faisant trente-trois blessés, dont deux gravement atteints (*le Monde* des 28 et 29 mars).

● *Les trois employés de la Société des bains de mer (S.B.M.)*, qui avaient truqué, en décembre 1978, deux roulettes du casino de Monte-Carlo (*le Monde* des 11 et 12 février), ont été condamnés, mardi 10 avril, à un an de prison *par le tribunal correctionnel* de Monaco.

Deux hold-up dans des bijouteries.

Deux bijouteries parisiennes ont reçu, mardi 10 avril, la visite de malfaiteurs, qui s'y sont emparés de bijoux pour une valeur totale de 8 millions de francs. Dans la matinée, 7 millions de francs de bijoux ont été dérobés dans une bijouterie située 27, avenue Mozart (16ᵉ). Vers 16 heures, des gangsters se sont emparés, *dans un magasin situé 20*, rue de l'Arrivée, dans le quinzième arrondissement, d'un lot de bijoux de 1 million de francs avant de prendre la fuite à moto.

● *L'ancien P.-D.G. d'une société de Bourg-en-Bresse, Thermi-Service*, M. Maurice Guérin, vient d'être inculpé d'abus de biens sociaux et écroué après la découverte d'un « trou » de 3 millions de francs dans la comptabilité de l'entreprise qu'il a dirigée jusqu'au mois de décembre 1978.

RELIGION

A propos de la lettre de Jean-Paul II sur le sacerdoce

Et les prêtres-ouvriers ?

Jean-Paul II est un homme « sécurisant » pour *les nombreux* croyants et incroyants qui attendent de la religion qu'elle stagne. A dire vrai, le pape actuel est même moins moderne que feu Paul VI qui a prouvé en diverses circonstances qu'il avait un certain sens de son époque. La double lettre sur le sacerdoce à l'intention des évêques et des prêtres (*le Monde du 10 avril*) montre que le temps des *surprises plus* ou moins escomptées n'est pas arrivé avec ce printemps. C'est une copie conforme de la doctrine la plus traditionnelle de l'Eglise romaine. On ne pourra certes lui appliquer le mot repris du cardinal Verdier lorsque Mgr Suhard a créé pendant la dernière guerre les prêtres-ouvriers : « *J'aime tellement les traditions que j'en invente de nouvelles !* ».

D'une part, le pape réprouve explicitement « *les tentatives de laïcisation de la vie sacerdotale* » ; d'autre part, il ne mentionne qu'en fin de liste les prêtres « *qui travaillent dans des organisations et des milieux divers* ». Fort discrète allusion, semble-t-il, aux prêtres-ouvriers qui se mêlent aux travailleurs. N'est-ce *pas glisser un peu vite sur* la formule la plus audacieuse et, à certains égards, la plus féconde du sacerdoce des temps modernes ? Parmi les exemples de prêtres exemplaires, Jean-Paul II s'arrête à Maximilien Kolbe, mort voilà trente-huit ans. Que pourront penser de cette lettre pontificale les prêtres de l'Eglise d'Algérie, par exemple, qui, par *définition, s'abstiennent de toute* forme de prosélytisme et s'en félicitent ?

Nul, en revanche, ne s'étonnera que le pape insiste sur la sainteté nécessaire au prêtre et sur l'irremplaçable prière. Encore faut-il s'entendre sur les manières de prier. Charles Péguy disait en substance : prier et ne pas agir, c'est mal élevé. La prière chrétienne n'est *pas magie : elle* tend à élucider, sous le regard de Dieu, le désir le plus profond de l'homme. A contrarier ce désir, nul ne sort bénéficiaire : ni l'intéressé, ni son entourage, ni Dieu lui-même. Jadis nombreuses, beaucoup plus rares aujourd'hui sont les vocations mal aiguillées ; dans ce dernier cas, le vrai courage consiste à y renoncer malgré les pressions sociales de toutes sortes. Il est exact que lorsqu'un de ces prêtres quitte le ministère, il y perd en « popularité », ainsi que le note Jean-Paul II, mais il y gagne assez souvent *en vérité*, et ceci n'est-il pas plus important que cela ?

Des ministres de seconde zone ?

Est-ce la *prière qui donnera* des prêtres aux pays d'outre-mer qui en manquent tragiquement, ou bien l'habilitation de chefs de communautés chrétiennes laïcs — mariés ou pas — ainsi que Paul VI en avait lui-même convenu pour certaines circonstances précises ? Les prêtres orientaux mariés seraient-ils à nouveau considérés — comme avant *Vatican II* — comme des ministres de seconde zone ?

En bloquant célibat et sacerdoce, l'Eglise d'Occident a pris une lourde responsabilité. Le pape acuuel le sait. Rome a raison de se montrer exigeante pour ses prêtres. Le laisser-aller — il existe — ne produit rien de bon et contribue même à la raréfaction des vocations. Mais la question demeure de *savoir où* placer cette exigence et si, précisément, la compagne d'un prêtre ne peut être une collaboratrice de choix ? Les femmes de pasteurs protestants ont là-dessus beaucoup de choses à dire : si leur rôle est parfois *difficile*, il est enrichissant.

Enfin, réaffirmer que le prêtre jouit d'un « *pouvoir sacré* » demeure ambigu. La distinction entre profane et sacré et le fait de réserver le sacré à certaines catégories *de personnes* est plutôt pré-chrétien. Depuis la Réforme, des laïcs célèbrent l'Eucharistie et l'Eglise romaine admet qu'en certains cas les catholiques puissent communier de la main de pasteurs qui ne sont pas des hommes du « *sacré* ». Alors ?

La vérité oblige à dire que les « reprises en main », si opportunes qu'elles soient, ne sont pas une panacée. Nul n'attend d'un pape qu'il soit à la pointe du progrès mais, plus modestement, qu'il prenne acte des évolutions quand celles-ci ont fait leurs preuves qui sont loin d'être toutes négatives...

HENRI FESQUET.

SPORTS

RUGBY

Après l'interdiction des matches à Dax, La Voulte et Nice et l'annulation de celui de Paris

La tournée de l'équipe du Transvaal n'aura pas lieu

La tournée que les rugbymen sud-africains de la province du Transvaal devaient effectuer à Dax (11 avril), à La Voulte (14 avril), à Nice (18 avril) et à Paris (21 avril) sera très probablement annulée. Influencés par les démarches de nombreuses organisations politiques ou syndicales — et par la prise de position du ministre des affaires étrangères, M. Jean-François-Poncet, qui estime, après l'exécution du militant noir Solomon Mahlangu, que « le climat qui en résulte rend peu souhaitable la tournée de l'équipe sud-africaine qui n'est pas multiraciale » — *les maires de Dax, de La Voulte et de Nice, ont décidé, mardi 10 avril, d'interdire les matches prévus dans leur ville. Dès lors, la quatrième rencontre, prévue à Paris le 21 avril, a été annulée mercredi 11 avril par le Paris Université Club. Les joueurs du Transvaal regagneront l'Afrique du Sud le 15 avril.*

A Madrid, M. Ignati Novikov, vice-président du conseil des ministres de l'Union soviétique et vice-président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou, a déclaré, mardi 10 avril, que le comité organisateur n' « hésiterait pas à exclure les pays qui ont des contacts avec l'Afrique du Sud et la Rhodésie ». *Il a ajouté :* « Nous préférons sacrifier un pays que dix nations. Nous sommes sûrs que les mesures prises par le C.I.O. et nous-mêmes aideront à remettre dans le droit chemin certains dirigeants de la Fédération française de rugby. »

Dax : « Inopportun »

De notre correspondant

Dax. — Mardi 10 avril, en fin d'après-midi, M. Gaston Lesbats, président du comité de Côte basque de rugby, est venu annoncer aux joueurs du Transvaal, très déçus, l'annulation d'un match qu'ils devaient disputer contre une sélection de Côte basque.

En effet, après un avis — qui prenait le sens d'une recommandation — émanant de la F.F.R. et des ministères des affaires étrangères et de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Gousseбaire Dupin, maire de Dax, interdisait l'utilisation du stade municipal de sa ville pour ce match. Il justifiait sa décision en ces termes :

« *Dax, ville de mesure et de bon sens, a toujours su garder au sport le rôle qui lui revient : celui d'éduquer et d'unir les hommes. Plusieurs circonstances font que le match de rugby prévu sur notre stade municipal, le 11 avril, entre une sélection de la province du Transvaal (Afrique du Sud) et une sélection du comité de Côte basque, s'éloigne de ces caractéristiques fondamentales. Les déclarations du président de la Fédération française de rugby, retirant pratiquement à cette rencontre tout caractère officiel, le non-respect de la composition multiraciale de l'équipe sud-africaine, les interférences entre le sport et la politique, enlèvent à ce match son opportunité et son intérêt. J'ai donc pris la décision de ne pas autoriser l'utilisation du stade municipal le mercredi 11 avril. Le comité de Côte basque de rugby aura, j'en suis sûr, d'autres occasions d'offrir aux Dacquois et aux Landais, dans la sérénité, des joies sportives de qualité.* »

De son côté, le comité de Côte basque faisait la déclaration suivante : « *Le bureau prend acte de la décision du maire de Dax qui le met dans l'impossibilité matérielle d'organiser la rencontre prévue pour le 11 avril. Il regrette aussi de ne pouvoir réaliser dans son ensemble l'objectif qui était de confronter au plus haut niveau son rugby avec celui pratiqué par la province du Transvaal. Il s'excuse auprès de son nombreux public de ne pouvoir, pour des raisons extérieures, honorer ses engagements.* »

G. D.

NICE : « REGRETS »

Porte-parole de la mairie de Nice, M. Jean Oltra a justifié en ces termes la décision, prise le 10 avril, d'annuler le match prévu le 18 avril entre la sélection du littoral méditerranéen et celle du Transvaal : « *La Fédération française de rugby, en accord avec le ministre de la jeunesse et des sports, M. Jean-Pierre Soisson, avait jugé cette tournée inopportune, d'autant plus que la formation du Transvaal n'était pas multiraciale comme cela avait été prévu. Dans ces conditions, la ville de Nice ne peut que suivre l'avis de la F.F.R. et regrette de ne pouvoir accueillir les sportifs sud-africains.* »

Justifiant également la décision d'annulation par le fait que « deux villes (La Voulte et Dax) n'avaient pas donné de suite à cette invitation », le porte-parole a en outre précisé que « *la ville de Nice n'avait jamais sollicité l'organisation de ce match contre le Transvaal à Nice* ».

TENNIS. — *La deuxième journée du tournoi de Monte-Carlo a été marquée par la déroute des joueurs italiens, Paolo Bertolucci, dominé par le Suédois Bjorn Borg 6-1, 6-0, Corrado Barazzutti (tête de série n° 6), battu par l'Allemand de l'Ouest Rolf Gehring 7-6, 6-2, et Adriano Panatta, éliminé par l'Australien John Alexander 7-6, 6-7, 7-6. Malgré une belle résistance, le Français Jean-François Caujolle n'a pas été plus heureux face à l'Américain Vitas Gerulaitis, vainqueur 6-3, 5-7, 6-4. L'autre Français en compétition, Pascal Portes, a été éliminé par le Mexicain Paul Ramirez.*

SPORT ET POLITIQUE

(Suite de la première page.)

Jusqu'à ce jour, le ministre des sports, M. Jean-Pierre Soisson, a refusé d'intervenir dans cette affaire qui concerne, selon lui, exclusivement le rugby, se réservant, en dernier lieu, quand même, de prendre position si l'ordre public risquait d'être troublé.

Déjà, les matches que devait disputer, ces jours-ci, une équipe de la province du Transvaal en France, à Dax, à La Voulte, à Nice — ville que son maire, M. Médecin, a pourtant jumelée avec Le Cap — et à Paris, ont été annulés.

Tout paraît engager le gouvernement, *devant le risque* d'exclusion des Jeux — disproportionné par rapport à la tournée d'une équipe indésirable, peut-être, mais de grande renommée — à intervenir directement. D'autant plus que rien n'assure encore que les fédérations de rugby non blanches d'Afrique du Sud accepteront de cautionner l' « équipe multiraciale » derrière laquelle *s'abrite la Fédération française.*

Il reste que, de plus en plus, le sport a bien du mal à rester à l'écart de la politique. Qu'il règne dans ce domaine une grande incohérence. Ainsi, l'Afrique du Sud, — toujours elle, — exclue du mouvement olympique, continue d'être reconnue par certaines fédérations sportives internationales, tandis que ses athlètes, selon la discipline qu'ils pratiquent, sont admis ou rejetés. Il reste aussi qu'une telle interdiction comporte les dangers d'un précédent et qu'elle ne peut que s'ajouter au malaise provoqué par la levée de boucliers qui s'était produite en 1978 pour que la Coupe du monde de football ait lieu ailleurs qu'en Argentine ; au malaise résultant régulièrement du boycottage d'Israël par les pays du tiers-monde, sans qu'aucune raison le justifie ; la mise à l'écart du Chili et de quelques autres pays à régime totalitaire... Dans le mouvement, qu'arriverait-il si la conscience internationale se réveillait une fois de plus, au gré des circonstances, et condamnait la tenue des Jeux olympiques à Moscou ? *Il en est pour qui le* goulag vaut bien l'apartheid.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

La revanche de Bernard Hinault

Coureur de tempérament qui ajoute la volonté de vaincre à la qualité physique, Bernard Hinault n'est pas homme à rester sur une série d'échecs. Battu cette année dans Paris-Nice, Milan-San-Remo et le *Critérium national, dominé à nouveau*, dimanche dernier, dans Paris-Roubaix, il a pris sa revanche, mardi *10 avril, en gagnant la Flèche wallonne*, l'une des plus belles classiques du cyclisme.

Cette victoire ne constitue pas une surprise. Le champion de France avait déjà remporté, il y a deux ans, Liège-Bastogne-Liège, une épreuve aux difficultés comparables. Manifestement plus à l'aise dans les vallonnements des Ardennes que sur les pavés de l' « enfer du Nord », il a su réagir opportunément, à 7 kilomètres du but, pour enrayer l'attaque de l'Italien Sarroni et du Suédois Johansson, qu'il a devancés de plusieurs longueurs sur la ligne d'arrivée, à Marcinelle.

L'autorité dont il a fait preuve en la circonstance semble indiquer qu'il s'oriente maintenant vers son « top niveau ». A noter que Bernard Hinault est le troisième Français vainqueur de la Flèche wallonne, après Poulidor, en 1963, et Michel Laurent, la saison passée. A souligner aussi la bonne performance de Bittinger, classé huitième juste derrière Zoetemelk.

Francesco Moser et Roger de Vlaminck n'avaient pas pris le départ, *mais Bernard Thévenet, qui effectuait sa rentrée*, n'a pas terminé le parcours, sans doute trop difficile pour une course de reprise.

Prochain rendez-vous important pour les routiers professionnels : le Grand Prix des Pays-Bas, samedi 14 avril. Ce qui portera à cinq, avec le Tour des Flandres, Gand-Wevelgem, Paris-Roubaix et la Flèche wallonne, le nombre de classiques disputées en l'espace de deux semaines. C'est excessif, et c'est à l'image du déséquilibre qui caractérise le calendrier international. — J. A.

FAITS DIVERS

En Espagne

QUARANTE-CINQ ENFANTS PÉRISSENT DANS UN ACCIDENT D'AUTOCAR

On ne connaissait pas encore avec précision, ce mercredi 11 avril, le nombre de victimes de l'accident de l'autocar scolaire qui, le mardi 10 avril, a quitté la route et a été précipité dans un fleuve en crue à une cinquantaine de kilomètres au nord de Zamora, dans le centre de l'Espagne. Les derniers chiffres communiqués par la police espagnole *font état de quarante-neuf* morts : quarante-cinq enfants et quatre adultes.

D'après les premiers témoignages, l'autocar a défoncé un parapet et a plongé d'une hauteur d'une dizaine de mètres dans le fleuve Obrigo. Les enfants, âgés de onze à quatorze ans, rentraient d'une excursion. Une dizaine d'écoliers ont réussi à s'extraire du véhicule et à regagner la rive.

C'est le deuxième accident d'autocar dont sont victimes des écoliers en Espagne en quatre mois.

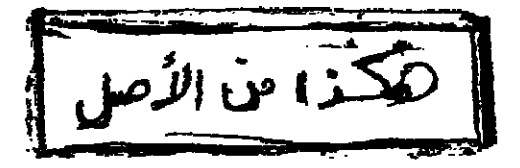
AÉRONAUTIQUE

DIX AIRBUS A-300 SONT COMMANDÉS PAR LAKER AIRWAYS

La compagnie britannique Laker Airways a passé commande auprès d'Airbus-Industrie de dix appareils A-300. Le contrat d'achat a été signé à Londres le 10 avril.

La livraison des appareils s'échelonnera entre fin *1980 et* 1984. Le premier A-300 devrait être livré en décembre 1980, deux en 1981, trois en 1982, deux en 1983 et deux en 1984. Ces appareils seront utilisés sur le réseau charter de Laker à destination des *régions touristiques de* la Méditerranée et vers les Canaries. Ils assureront aussi des liaisons à partir de Berlin, en remplacement des BAC 1-11 et des Boeing-707 utilisés actuellement par la compagnie.

Laker Airways devient le vingt-quatrième client d'Airbus-Industrie. Ce dernier contrat porte le nombre total des commandes à *190* Airbus A-300 (142 *ferme et* 40 options) et à 90 A-310 (45 ferme et 45 options), soit un total de 280 appareils *commandés.*



LES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

Culte catholique

NOTRE-DAME DE PARIS

JEUDI 12 AVRIL. — 18 h. 30, messe concélébrée autour du cardinal Marty. Lavement des pieds, procession jusqu'au reposoir, possibilité d'adoration silencieuse jusqu'à 23 h. Chants : Hymne *La Nuit qu'il fut livré*; *Kyrie XVI*, *Gloria VIII*; *Christus factus est...* (grégorien); *Ubi caritas et amor* (grégorien); *Ave Christe immolate* (Josquin des Prés); *Honneur, louange et gloire* (Deiss); *Pange lingua* (grégorien); *Verbum caro* (A. Campra); *Choral final de la Passion selon saint Jean* (J.S. Bach).

VENDREDI 13 AVRIL. — 10 h. à 17 h. 30, vénération des reliques de la Passion; 15 h., méditation du chemin de croix et chants; 18 h. 30, célébration de la Passion. Vénération de la Croix, lecture de la Passion, prière universelle, communion. Chants : *Christus factus est* (grégorien); *Popule meus* (grégorien) et TL Victoria, *Bois tout en feu* (J. Gélineau), *O Jesus Christe* (Van Berchem). *Ils ont percé tes mains et tes pieds* (J. Frié - J. Gélineau) *Tenebrae factae sunt* (M. Haydn), *Litanies à la croix* (J. Dalmas), *O vos omnes* (T.L. Victoria), *O croix très sainte* (A. Lesbordes).

SAMEDI 14 AVRIL. — 21 h., la veillée pascale dans la nuit sainte: 20 h. 30, ouverture des portes : acclamation au Christ Lumière, renouvellement de la profession de foi du baptême, messe de la Résurrection. Chants : *Psaume 41* (C. Mawby) ; *Sicut cervus* (Palestrina), *Alleluia* (T. Thomson).

DIMANCHE 15 AVRIL. — 8 h., 8 h. 45, 12 h. 30, messes: 9 h. 40, office de louange du matin; 10 h., Grand-messe célébrée par le cardinal Marty : 11 h. 30, messe avec chants (la prédication de ces deux messes est assurée par le cardinal Marty); 16 h., chant des vêpres et procession aux fonts baptismaux : 17 h. 45, audition d'orgue, par Pierre Cochereau: 18 h. 30, messe du soir. Chants des messes de 9 h. 30, 11 h., et 18 h. 30 : *Regina coeli* (G. Aichinger); *Alleluia, o filii et filiae* (mélodie traditionnelle); messe solennelle en ut diése (*Gloria et Sanctus*) (L. Vierne); *Haec Dies* (grégorien); *Victimae Paschali* (grégorien); *Agnus Dei* (A. Campra), Cantate de Pâques n° 4 (J.S. Bach); *Alleluia du Messie* (G.F. Haendel).

BASILIQUE DU SACRE-CŒUR DE MONTMARTRE

JEUDI 12 AVRIL. — 10 h. 30, office des ténèbres ; 19 h., messe solennelle ; allocution par Mgr Charles : lavement des pieds : procession au reposoir ; adoration.

VENDREDI 13 AVRIL. — 10 h. 30, office des ténèbres ; 12 h. 30, chemin de croix, du bas en haut de la butte Montmartre ; rassemblement square Willette ; dernières stations sur le parvis de la basilique : fin vers 13 h. 30; 15 h., les sept dernières *paroles du Christ en croix* ; 19 h., célébration de la mort du Seigneur : chant de la Passion selon saint Jean : grandes oraisons ; vénération de la croix ; communion.

SAMEDI 14 AVRIL. — 10 h. 30, office des ténèbres : *16 h.*, vêpres : 21 h., Vigiles pascales ; bénédiction du feu ; illumination de l'assemblée ; bénédiction de l'eau : baptêmes ; messe concélébrée.

DIMANCHE 15 AVRIL. — Messe solennelle : accueil des étrangers : chants grégoriens et polyphoniques : 16 h., vêpres solennelles ; psaumes harmonisés en français.

ÉGLISE DE LA MADELEINE

JEUDI 12 AVRIL. — 13 h. 15, messe: 18 h. 30, Cène et adoration.

VENDREDI 13 AVRIL. — 12 h. 15 et 15 h., chemin de la creoix (en plusieurs langues, à 15 h.); 18 h. 30, *célébration de la Passion.*

SAMEDI 14 AVRIL. — 21 h., Vigile pascale. *Exultet.*

DIMANCHE 15 AVRIL. — 8h., 9 h., 10 h., 12 h. 30 et 18 h., messes : 11 h., grand messe solennelle. A tous les offices, orgues et chœurs de la Madeleine.

ÉGLISE DE SAINT-SULPICE
50, rue de Vaugirard
75006 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 19 h., messe de la Cène. Improvisation au grand orgue par Jean-Jacques Gruneuwald: 18 h. 50, au grand orgue : *le Chemin de la croix* (quatorzième station), M. Dupré, par Jean-Jacques Grunenwald.

VENDREDI 13 AVRIL. — 8 h. 30, office du matin: 13 h. et 15 h., chemin de croix; 19 h., célébration de la passion du *Seigneur*.

SAMEDI 14 AVRIL. — 8 h. 30, office du matin. Vigile pascale : rassemblement sur le parvis. Bénédiction du feu nouveau. Veillée biblique. Messe de la résurrection. Au grand orgue : *Fugue en ré mineur*, de Fr. Schubert. Choral : *Christ est ressuscité*, de J.S. Bach. Sinfonia de la *29e Cantate* de J.S. Bach, par Jean-Jacques Grunenwald.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 10 h. 30, messe solennelle. Au grand orgue : 10 h. 15, *Grand dialogue en ut majeur*, de L. Marchand, improvisation; 10 h. 30, au cours de la messe solennelle : *Variations sur le chant de l'O. Filii*, de J. Fr. Dandrieu, andante du *4e Concerto* de G. Fr. Haendel ; 11 h. 30, récital : *Prélude et fugue en si majeur*, de M. Dupré: *Prélude, fugue et variation* de C. Franck, improvisation. Au grand orgue, Jean-Jacques Grunenwald.

ÉGLISE SAINT-ROCH
24, rue Saint-Roch
75001 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 19 h., messe solennelle en mémoire de la Cène. Après la messe, au reposoir, office des Ténèbres, chanté par le chœur grégorien de *Saint-Roch*.

VENDREDI 13 AVRIL. — 12 h. 45 et 15 h., chemin de croix: 19 h., office. Après l'office, présentation audio-visuelle de la Passion de Zeffirelli.

SAMEDI 14 AVRIL. — 21 h., office de la veillée pascale.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 9 h. 45, messe solennelle en français ; 11 h., messe scolennelle en latin.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN
3, rue des Prêtres-Saint-Séverin
75005 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 19 h. 30, la Cène du Seigneur.

VENDREDI 13 AVRIL. — 15 h., méditation sur le Chemin de la Croix: 19 h. 30, liturgie solennelle de la Passion et de la Mort du Seigneur. Procession et adoration de la Croix. Communion.

SAMEDI 14 AVRIL. — 22 h., Vigile pascale, feu nouveau dans le cloître.

DIMANCHE 15 AVRIL. — Messes à 10 h., 12 h. et 18 h.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS HORS-LES-MURS
15, rue des Bernardins
75005 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 18 h., mésse.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 9 h. et 11 h., messe solennelle.

ÉGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN
63, rue Caumartin, 75009 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 12 h. 30, 16 h., 17 h. 30 et 18 h. 45 : solennité de la *Cène. De 19 h. 45 à 20 h. 30 : adoration* silencieuse. (Aucune messe le matin.)

VENDREDI 13 AVRIL. — 12 h. 30, 16 h. et 18 h. : office solennel de la Passion avec communion ; 14 h. 30, chemin de Croix.

SAMEDI 14 AVRIL. — 11 h., célébration pénitentielle (sans Eucharistie) ; 21 h., veillée pascale, célébration de la Résurrection du Seigneur.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 9 h., 10 h., 12 h. 10, 18 h. 30, 20 h. 45 : messes.

COMMUNAUTÉ DE SAINT-MERRI BEAUBOURG
76, rue de la Verrerie
75004 Paris

VENDREDI 13 AVRIL. — 21 h., *liturgie de la Passion en communion* avec la passion et l'espérance du Liban.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS
2, place du Louvre, 75002 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 19 h., célébration de la Cène et adoration.

VENDREDI 13 AVRIL. — 12 h. 30 et 15 h., chemin de la croix ; 19 h., liturgie de la Passion ; 21 h., office des Ténèbres.

SAMEDI 14 AVRIL. — 21 h. 30, veillée et messe pascales.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 11 h. 15, *messe solennelle* ; *17 h., vêpres et* messe solennelle. Tous les chants *grégoriens des offices sont exécutés* par la chorale d'Utrecht.

ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
Place Franz-Liszt, 75006 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 19 h., messe concélébrée. Propre grégorien. Messe des Anges. *Ave Verum Corpus* (Mozart). Procession au Reposoir. Chant du *Pange Lingua*. Veillée d'adoration.

VENDREDI 13 AVRIL. — 15 h., chemn de Croix : 19 h., office. Grégorien et polyphonie classique.

SAMEDI 14 AVRIL. — Office à 21 h.

DIMANCHE 15 AVRIL. — Messes aux heures habituelles ; 10 h., grand' messe solennelle. Propre grégorien. Prose *Victimae Paschali laudes*. Messe *Lux et origo*. Aux grandes orgues, Jean Costa. Orgue de chœur, Véronique Engrand.

ABBAYE BÉNÉDICTINE SAINTE-MARIE
3, rue de la Source, 75016 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 8 h., Laudes : 18 h., office solennel ; 20 h. 30, Vigiles.

VENDREDI 13 AVRIL. — 8 h., Laudes ; 18 h., office solennel ; 20 h. 30, Vigiles.

SAMEDI 14 AVRIL. — 8 h., Laudes ; 21 h., veillée pascale.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 10 h., messe solennelle : 18 h., vêpres.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
17, rue du Petit-Pont
75005 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 12 h., bénédiction de l'Huile sainte des pénitents et onction des fidèles ; 19 h. 15, liturgie de saint Basile.

VENDREDI 13 AVRIL. — 17 h., office solennel de l'Ephitaphios.

SAMEDI 14 AVRIL. — 12 h., bénédiction du Feu sacré suivie de la liturgie de saint Basile. Onctions avec l'Huile des pénitents ; 23 h., entrée triomphale du Christ. Hymne *de saint Jean de Damas. Liturgie* solennelle de la Résurrection.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 10 h. 30, liturgie solennelle de saint Jean Chrysostome. Lecture des Evangiles en douze langues ; 18 h., liturgie de saint Jean Chrysostome.

PAROISSE MARONITE NOTRE-DAME-DU-LIBAN
Rue d'Ulm, 75005 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 19 h., cérémonie du lavement des pieds. Messe et communion pascales.

VENDREDI 13 AVRIL. — 9 h., messe des présanctifiés ; 19 h., cérémonie de la Passion et de la sépulture du Christ.

SAMEDI 14 AVRIL. — 9 h., messe ; 23 h., cérémonie de la Paix. Messe et procession pascales.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 11 h., messe.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-CHALDÉE
4, rue Greuze, 75016 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 18 h., grand-messe. Anaphore de Nestorius.

VENDREDI 13 AVRIL. — 15 h. 30, chemin de croix. Sermon de la Passion.

SAMEDI 14 AVRIL. — 18 h. 30, messe de vigile.

DIMANCHE 15 AVRIL. — *10 h. 30*, messe solennelle. Anaphore des douze apôtres ou d'Addaï et Mari, la plus vieille prière eucharistique dite dans la langue même du Christ.

ÉGLISE SAINT-ÉPHREM-DES-SYRIENS
17, rue des Carmes, 75005 Paris

SAMEDI 14 AVRIL. — 19 h., cérémonie de la paix pascale et messe solennelle de la Résurrection de Notre Seigneur, célébrée selon l'antique liturgie restaurée de Jérusalem-Antioche.

ÉGLISE ARMÉNIENNE DE LA SAINTE-CROIX
6 ter, rue Charlot, 75003 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 17 h. 30, lavement des pieds suivi à 18 h. par la messe célébrée par Mgr l'Exarque.

VENDREDI 13 AVRIL. — 18 h., vêpres, cérémonie de sépulture, homélie sur la Passion du Christ et adoration de la Croix.

SAMEDI 14 AVRIL. — Vigile pascale ; 17 h., vêpres et lectures des prophéties ; 18 h., messe chantée célébrée par le R.P. Akelian.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 11 h., messe pontificale célébrée par Mgr *l'Exarque*.

Culte orthodoxe

CATHÉDRALE SAINTE-IRÉNÉE
(Eglise catholique orthodoxe de France)
96, boulevard Auguste-Blanqui
75013 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 18 h. 30, la Sainte Cène, lavement des pieds, procession au reposoir, dépouillement *de l'autel ; 20 h., dernier dis*cours et passion de Notre Seigneur, vêpres, ténèbres, lamentations de Jérémie, lecture de la Passion.

VENDREDI 13 AVRIL. — 15 h., passion et mort de Notre Seigneur ; 19 h., ensevelissement de Notre Seigneur, chants funèbres sur le Tombeau.

SAMEDI 14 AVRIL. — 21 h., nuit de la Résurrection : bénédiction du *feu nouveau. Exultet. retour de* l'Alléluia, matines pascales, divine liturgie pontificale (la messe est suivie des Agapes dans la joie de la Résurrection).

DIMANCHE 15 AVRIL. — 11 h., messe du jour de Pâques.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-GRACES
(Eglise orthodoxe de liturgie occidentale)
16, rue Duperré, 75009 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 20 h. 15, messe

VENDREDI 13 AVRIL. — 20 h. 15, chemin de croix et lecture de la Passion.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 10 h. 15, messe de la Résurrection chantée par le Père André. Sermon par le Père Raynaud.

Culte anglican

SAINT GEORGE'S ANGLICAN CHURCH
7, rue Auguste-Vacquerie
75016 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 19 h. 30, office chanté.

VENDREDI 13 AVRIL. — 19 h. 30, office chanté.

SAMEDI 14 AVRIL. — 22 h., *veillée* pascale et Eucharistie.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 8 h. 30, 18 h. 30, Eucharistie ; 10 h. 30, Eucharistie chantée.

Culte protestant

ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ANNONCIATION
27, rue de l'Annonciation
75016 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 19 h., culte, Sainte Cène.

VENDREDI 13 AVRIL. — 10 h. 30, culte, Sainte Cène (Pasteur Daniel Atger) : 18 h., Sainte Cène et prédication de Carême enregistrée : « Le miracle de la Croix » (pasteur Philippe Soullier).

DIMANCHE 15 AVRIL. — 10 h. 30, culte de Pâques. Sainte Cène (pasteur Daniel Atger).

ÉGLISE DU SAINT-ESPRIT
5, rue Roquépine, 75008 Paris

JEUDI 12 AVRIL. — 18 h., audition d'orgue par Guy Flechter (œuvres pour le temps de la Passion de J.-S. Bach et Max Reger) ; 18 h. 30, culte liturgique avec Sainte Cène et chœur sous la direction de Denise Fauvarque.

VENDREDI 13 AVRIL. — 12 h. 30 et 18 h. 30, cultes avec Sainte Cène.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 10 h. 30, culte avec Sainte Cène, prédication du pasteur Philippe Bertrand.

ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT
106, rue de Grenelle, 75007 Paris

VENDREDI 13 AVRIL. — 12 h. 45 à 13 h. 30, office du Vendredi Saint, recueillement, méditation, orgue.

DIMANCHE 15 AVRIL. — 10 h. 30, culte, prédication du pasteur Muller, célébration de la Sainte Cène.

PRESSE

MM. Henri Caillavet et Jacques Thyraud déposent une proposition de loi d'orientation

MM. Henri Caillavet (gauche démocrat.) et Jacques Thyraud (ind.), respectivement sénateurs du Lot-et-Garonne et du *Loir-et-Cher*, ont présenté, mardi 10 avril au cours d'une conférence de presse, la proposition de loi d'orientation sur la presse, *qu'ils viennent de déposer.*

Soucieux de garantir la « *protection et l'indépendance du journaliste* », les auteurs du projet proposent de donner force de loi au *secret professionnel* et d'éviter ainsi que les tribunaux puissent contraindre un journaliste à révéler ses sources d'information. Une commission plénière de la profession, regroupant la commission de la carte d'identité des journalistes et la commission supérieure, pourrait, seule, délier un journaliste professionnel de l'obligation du secret si des poursuites judiciaires sont *engagées* contre lui. Les auteurs du projet ont, à ce sujet, évoqué l'interview de Mesrine accordée à Mme Isabelle de Wengen.

Autre chapitre de la proposition de loi : la possibilité de constituer des « *sociétés de presse à décision participative comportant la participation des salariés journalistes au contrôle de la société et au partage du capital* ».

Enfin, MM. H. Caillavet et J. Thyraud proposent la création d'un Institut national de la presse qui aurait pour mission « *d'assurer l'aide de l'Etat à la presse* ». Cet institut pourrait réaliser toute étude sur la création d'entreprises de presse, serait consulté lors d'éventuelles restructurations, de manière à éviter les concentrations et faire ainsi respecter le pluralisme de la presse. Sur ce thème, M. Henri Caillavet, qui préside l'Association des libertés, *organisait déjà en octobre 1978 (le Monde* daté 8-9 octobre 1978) un *forum* sur « *Information* et liberté ». MM. Caillavet et Thyraud ont complété leur texte en proposant la création d'une société de développement et d'investissement qui aurait pour mission de prendre temporairement des participations dans toutes sociétés ou *entreprises de presse créées* ou à créer après l'accord de l'Institut national de la presse. Elle pourrait aussi consentir des avances destinées, en cas de difficulté, au remboursement des prêts à moyen et long terme, ainsi que des avances sur recettes lors de la création de sociétés de presse.

[*M. le sénateur* Caillavet est un des rares parlementaires à s'intéresser de près aux problèmes de la presse, et les trois volets de la proposition de loi qu'il a déposée avec M. Thyraud susciteront sans doute un large débat. Le secret professionnel des journalistes, actuellement non prévu par la loi, peut-il ou non être laissé à l'appréciation d'une sorte d'ordre créé autour de *la commission de la carte* ? Peut-on donner à un institut national le soin de doter la presse en capitaux et d'intervenir dans la gestion financière des journaux ? Quels seraient les avantages consentis aux entreprises qui adopteraient le statut de « *sociétés de presse à décision participative* », statut largement inspiré par l'exemple du « Monde » ? Toutes ces questions sont désormais posées. On note que M. Henri Caillavet n'hésite pas, selon son habitude, à bousculer quelque peu le protocole en anticipant, quelques semaines avant la fin des travaux, sur *les rapports qui doivent être* présentés par le Sénat, de son propre chef, le Conseil économique, à la demande du premier ministre, et l'Assemblée nationale, en vertu du texte adopté lors de la session spéciale. — J. S.]

UN NUMÉRO SPÉCIAL DU MENSUEL « INDUSTRIE ET SANTÉ » SUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Faire mieux connaître du grand public l'industrie pharmaceutique : tel est l'objectif que se sont fixé les créateurs du mensuel *Industrie et Santé*, en lançant, à cent mille exemplaires, une *édition* spéciale de leur périodique, consacrée à la recherche. Bien que visé, le grand public n'est cependant pas directement *concerné par cette édition* exceptionnelle, dont les numéros seront adressés à un certain nombre d'« intermédiaires », jugés comme étant les mieux placés pour faire passer le message et informer l'opinion : ambassades, préfectures, sous-préfectures, mais également directeurs d'hôpitaux, médecins généralistes, pharmaciens, vétérinaires, kinésithérapeutes, journalistes, etc.

« *C'est la tentative d'une équipe de chercheurs* », déclare M. Jacques Carrés, le directeur de cette revue qui se défend d'être inféodée aux laboratoires. « *Il s'agit d'universitaires et d'industriels également passionnés par ce que représente le médicament pour la vie, sa qualité, sa durée. Après les attaques dont a été l'objet ce produit pas comme les autres — mettant en cause ceux qui le découvrent, l'expertisent et le signent — les humeurs sont tombées et le point est en train de se faire.* » Le but est de démythifier une profession, qui apparaît encore trop comme un aigle à deux têtes, avec, d'un côté, les chercheurs auréolés de prestige et, de l'autre, les industriels uniquement préoccupés de profit.

● *L'hebdomadaire « la Vie »* consacre son deuxième numéro « hors série » (mars 1979, 8 F.) à « *cent métiers auxquels vous n'avez pas pensé* ». Groupés en douze centres d'intérêt — de la nature et du tourisme à la santé et à la communication, en passant par les loisirs, les arts, les affaires, etc., — ces professions sont chacune présentées, très clairement, sur une page entière où sont aussi indiqués la formation nécessaire, les débouchés, la rémunération ainsi que d'autres renseignements pratiques. Parmi ces métiers « insolites » citons ceux d'aquaculteur, éleveur de chiens, œnologue, plongeur industriel, moniteur d'équi*tation, doreur sur bois, styliste,* audit, ergonomiste, conseillère conjugale, podo-orthésiste, etc.

EDITION

LE DERNIER ASTÉRIX

Astérix, Obélix et tous leurs amis du petit village gaulois ont participé à leurs dernières agapes. Avec Astérix chez les Belges, *les éditions Dargaud viennent de publier le vingt-quatrième et dernier album d'une bande dessinée due aux talents conjugués de René Goscinny et du dessinateur Albert Uderzo.*

Œuvre posthume pour Goscinny, mort en novembre 1977. Est-ce la nostalgie qui empêche le lecteur de retrouver, dans cet album, la verve et l'allant qu'eurent tous les précédents ? De savoir qu'Astérix ne sortira plus de son village en quête d'aventures rocambolesques et toujours violentes donne au plus fanatique l'impression du déjà vu, du répétitif et de l'achevé. On sourit, mais on ne rit plus des exploits comparés des guerriers « belges » et « français » engagés dans une compétition de la cogne, où les Romains comptent les coups... sur leurs crânes.

La dernière aventure du gaulois minuscule et invincible aura, comme les précédentes, beaucoup de succès. L'éditeur s'y est préparé. Le premier tirage, pour l'édition française, a été de cinq millions d'exemplaires et pour les éditions en langues étrangères, de deux millions d'exemplaires. En 1961, le premier album d'Astérix s'était vendu à six mille exemplaires...

Ironie du destin, le plus prestigieux héros de la bande dessinée française termine sa carrière en Belgique, mère-patrie de la bande dessinée en Europe où Tintin — son contre-modèle — vient de fêter tranquillement son cinquantième anniversaire. Sans potion magique. — Br. F.

CARNET

Naissances

— Jean-Pierre et Brigitte ROCHETTE, née Cherioux, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils *Antoine.*
Paris, le 2 avril 1979.

— M. Paul-François GAUVIN et Mme, née Marie-Liesse Divry, ont la joie d'annoncer la naissance de **Donatienne.**
Paris, le 27 mars 1979.

— M. et Mme Jean-Louis TERLEZ, Vincent et Charles, sont heureux d'annoncer la naissance de **Sabine.**
Le 7 avril 1979.

Mariages

Marie-Anne LE COZ, Hubert DEJEAN de la BATIE, sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Caen le 30 mars 1979.
2, rue de Branville, 14000 Caen.

— M. et Mme Jean FORGET, M. et Mme Robert CHESNEAU, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants **Sylvie et Christian,** qui sera célébré en l'église Notre-Dame de Ham (Somme) le samedi 21 avril 1979, à 15 heures.
Eppeville, 80400 Ham.
76130 Mont-Saint-Aignan.

— *On nous prie d'annoncer* le mariage de **Marie-Laure PRUNIERES,** avocat au barreau de Paris, et de **Benoît CREPET,** architecte *D.P.L.G.*, célébré dans l'intimité le 31 mars 1979.
De la part de M. et Mme André Prunières et de M. et Mme Georges Crepet.
10, avenue du Général-Mangin, Paris-16e.
20, rue Guynemer, Paris-6e.

Décès

— Mlle Marie Auzoux,
Le docteur et Mme Louis Auzoux,
Les docteurs Guillaume et Monique Auzoux et leurs enfants,
M. Eric Auzoux,
Mlle Antoinette Roussel,
M. et Mme Bernard Labiche,
ont la douleur de faire part du décès de **Mme Albert AUZOUX,** née Béatrix Hermand, survenu à l'âge de quatre-vingt-treize ans, le 3 avril, en son domicile à Formerie.
La célébration religieuse a eu lieu le 6 avril en l'église de Formerie (Oise).

— *Mme Micheline* Basset,
M. Didier Basset,
Mme Yolande Richoux,
M. et Mme Jacques Basset et leur fils,
Mme Dona Richoux et ses enfants,
M. et Mme Maurice Richoux et leurs fils,
M. Maurice Veyry,
M. et Mme Louis Richoux,
Les familles Jouvin, Parent, Marie, Motte, Veyron, Lurion, Richoux, Bodnar, Baude, Fablet, Boullet, Olsen et Félix, ont la grande douleur de faire part de la cruelle disparition, le 8 avril 1979, à Lisbonne, à l'âge de cinquante-trois ans, de ***M. Jean-Maurice BASSET,*** rédacteur en chef adjoint, chef du service des synthèses de l'Agence France-Presse, ancien syndic de la presse ministérielle, rosette de la Résistance, croix de guerre, leur époux, père, gendre, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent, allié et ami.
Son inhumation aura lieu le jeudi 12 avril, à 16 heures, dans le caveau de famille de Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes).
11, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.
« La Ben Quibado »,
06460, Saint-Vallier-de-Thiey.

— Mme Georgette Bernasconi, son épouse,
M. Jean-Jacques Bernasconi,
M. et Mme Jacques Chabolle, ses enfants,
M. et Mme Frédéric Chabolle,
M. et Mme Jean-François Chabolle,
Mlle Catherine Bernasconi,
M. Laurent Chabolle,
M. Stéphane Bernasconi, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de ***M. Marcel* BERNASCONI.**
Lugano Paridiso.
Le 6 avril 1979.

— M. Victor Bokobza,
M. et Mme Maurice Attali,
M. et Mme René Bokobza et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Bokobza et leur fils,
M. et Mme Armand Bokobza et leurs enfants,
M. et Mme Menahem Perez et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès subit de leur épouse, mère et grand-mère **Mme Elise BOKOBZA,** née Brami, ravie à leur affection le vendredi 6 avril 1979.
L'inhumation a eu lieu le dimanche 8 avril 1979 au cimetière du Mont-des-Oliviers, à Jérusalem.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président du Conseil national de l'ordre des architectes a la douleur de faire part du décès de **Urbain CASSAN,** membre de l'Institut, ancien *élève de l'Ecole polytechnique,* architecte D.P.L.G., ancien président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes, survenu, le 4 avril 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Urbain Cassan a été secrétaire général du Conseil supérieur de l'ordre de 1953 à 1965, date à laquelle il est devenu président du Conseil supérieur de l'ordre des architectes jusqu'en 1974.
Il a été le témoin actif d'une mutation professionnelle dont l'un des premiers il avait mesuré l'enjeu. Dans sa vie d'architecte, comme dans son action professionnelle, il laissera le souvenir d'un homme lucide et courageux.
[*Le Monde* du 7 avril.]

— Mme Jean Delaval, son épouse,
M. et Mme Jacques Delaval,
Le général et Mme Alain Delaval,
M. et Mme Georges Metzger,
Le pasteur et Mme Philippe Bertrand,
Mlle Irène Delaval, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de **M. Jean DELAVAL,** chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 9 avril dans l'intimité familiale.
18, avenue Félix-Viallet, 38000 Grenoble.

— On nous prie d'annoncer le décès de **M. Pierre DEVERGNE,** ingénieur à la régie Renault, survenu subitement à Paris le 8 avril 1979, à l'âge de cinquante-sept ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

— Les familles Engelbach, Milsom, Amphoux, Burdin, Dorny, Guiton, Andreieff, Finiels, Popoff, ont la tristesse de faire part du décès de **M. Daniel ENGELBACH,** survenu le 21 mars 1979 à Bondy, ainsi que celui de **Mme Pierre ENGELBACH,** née Paule Marchand, survenu le 3 avril 1979 à Mulhouse.
89, boulevard Bineau, 92200 Neuilly.
160, rue de la République, 68500 Guebwiller.

— Mme Vladimir Fédoroff,
M. et Mme Jean-Luc Tahon et leurs enfants,
M. et Mme Elie Fédoroff et leur fils,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de **M. Vladimir FÉDOROFF,** conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, président d'honneur de l'Association internationale des bibliothèques musicales, ancien président de la Société internationale de musicologie, ancien président du Conseil international de la musique de l'UNESCO, survenu le 9 avril, dans sa soixante-dix-huitième année.
Le service religieux sera célébré le vendredi 13 avril, à 8 h. 30, en la *cathédrale orthodoxe russe, 12, rue* Daru, Paris (8e).

[Né le 5 août 1901 à Cernigov, Vladimir Fédorov fait ses études en Russie, puis en France, où il obtient une licence de lettres, un diplôme d'archéologie et de *bibliothécaire. A partir de 1933, il est* conservateur de plusieurs bibliothèques, dont la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et le département de la musique de la Bibliothèque nationale. Président d'honneur en 1971 de *l'Association internationale des bibliothèques musicales.* Vladimir Fedorov était depuis 1974 président du Répertoire international des sources musicales.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Raymond Gozlan, son époux,
Martine Gozlan et Jacqueline Russ, ses filles,
Gilles-David Russ, son petit-fils,
René Zerbib, son frère,
ont la douleur de faire part du décès de ***Béatrice* GOZLAN,** membre de l'enseignement honoraire, née à Souk-Ahras (Algérie), morte à Paris le 7 avril 1979.

— Poitiers (86).
Les obsèques du **docteur Jean-Marie PAYARD,** officier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, commandeur *des Palmes académiques,* officier de l'ordre du Mérite, *professeur honoraire* à la faculté de médecine, directeur honoraire du centre de transfusion sanguine, décédé à l'âge de soixante-seize ans, auront lieu le jeudi 12 avril 1979, à 14 heures, en l'église Saint-Porchaire, à Poitiers (Vienne).
De la part du docteur Jacques Payard,
Mme Michèle Payard, ses enfants,
Philippe et Pierre, ses petits-enfants,
Mlle Eliane Menard,
Et des familles Palicot et Daragon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue de la Marne, 86000 Poitiers.

— Nous apprenons le décès de **M. André PLAIT,** ancien sénateur de l'Yonne, survenu le 8 avril 1979, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
[M. André Plait était né le 8 juillet 1892 à Auxerre. Docteur en médecine, il avait appartenu à un réseau de Résistance et avait été déporté en 1944 au camp de Neuengamme. Maire d'Ancy-le-Franc en 1935, conseiller général de l'Yonne (1945-1964), il avait siégé au Sénat de 1947 à 1968 et était inscrit au Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.).]

— M. et Mme Rémy Teissier du Cros,
Mlle Sarah Teissier du Cros,
et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de **Mlle Brice-Anne TEISSIER du CROS,** survenu le mercredi 4 avril 1979.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à l'Espérou (Gard).
Ambassade de France, Séoul (République de Corée).
51, avenue de Ségur, 75007 Paris.

— Mme Emile Germain Tissier,
Me Pierre-Dominique Tissier,
Mme Louis Raoul Agier,
M. et Mme Jean-François Lasserre et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de **M. Emile Germain TISSIER,** ingénieur des Arts et Métiers, ancien prisonnier de guerre, survenu le 3 avril.
Les obsèques ont eu lieu en l'église du Compeix (Creuse) dans l'intimité familiale.
14, rue Croix-des-Liondards, 63110 Beaumont.

— On nous prie d'annoncer le décès du **docteur Charles Georges VALINGOT,** président-fondateur du F.N.H.O.P., survenu en son domicile à Chatou (Yvelines), le 9 avril 1979.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Suresnes, rue Voltaire, ce 11 avril, à 10 h. 30.
1, rue de la Voie-Poissonnière, 78400 Chatou.
30, rue de Londres, 75009 Paris.

Remerciements

— Deuil-la-Barre.
Denise Fouqué, ne pouvant répondre tout de suite à tous les témoignages de sympathie qu'elle a reçus pour le décès accidentel de son fils, **Michel HUGLO,** le 13 mars dernier, tient à exprimer ses remerciements très émus.

Anniversaires

— Ce 11 avril 1979 est le sixième anniversaire de la mort de **Aron LANGBORT,** ingénieur chimiste E.N.S.C.T.
Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui.

— Pour le cinquième anniversaire du décès de **Jean LOUIS,** *ingénieur des Arts et Manufactures,* commandeur de la Légion d'honneur, une affectueuse pensée et des prières sont demandées à ceux qui restent fidèles à son souvenir.
De la part de Mme Jean Louis.
Aix-en-Provence, le 12 avril 1979.
25 bis, rue de Constantine, Paris-7e.

Commémorations

— A l'occasion du Nouvel An khmer, la mission catholique du Cambodge invite ses amis à se réunir le dimanche 22 avril en l'église Saint-Luc de Romainville (56, rue de la Fraternité), à 11 heures, pour une messe et à 12 heures pour une cérémonie du souvenir. Repas pique-nique à partir de 12 h. 30.

Bienfaisance

— A l'occasion des fêtes pascales, le Secours de France lance un appel « en faveur des combattants de l'Algérie française, des anciens prisonniers politiques, des harkis, des réfugiés du Sud-Est asiatique ». Les dons peuvent être adressés au Secours de France, 9, rue Bernoulli, 75008 Paris, C.C.P. Paris 16 590 11 D.

Visites et conférences

JEUDI 12 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant église Saint-Paul : « A la découverte du Marais » (Mme Allaz).
15 h., métro Cité-Universitaire : « Le Corbusier à la Cité universitaire » (Mme Grillier).
15 h., 1, rue du Figuier : « Hôtel des archevêques de Sens : Bibliothèque Forney » (Mme Legregeois).
15 h., 6, place Furstemberg : « Le musée Delacroix » (Mme Meyniel).
15 h., *métro Saint-Paul*, Mme Oswald : « Les synagogues du quartier du Marais » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 47, rue Raynouard, métro Passy : « Evocation de M. de Balzac » (*Anne Ferrand*).
15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau (lampe électrique) : « Les Catacombes » (Tourisme culturel).
15 h., métro Mabillon : « Les jardins de Saint-Germain-des-Prés l'abbaye, cave » (M. Teurnier).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Marcel Boulo).
15 h., 16, rue Birague : « La place des Vosges et l'hôtel Sully » (Marc de La Roche).
CONFERENCES. — 20 h. 30, Nouvelle Acropole, 147, avenue Malakoff, 75116 Paris : « La porte du Soleil au Pérou ancien » (Nouvelle Acropole).

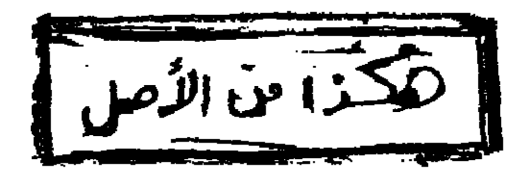
POUR UN TRANSFERT DES CENDRES DE M. RENÉ CASSIN AU PANTHÉON

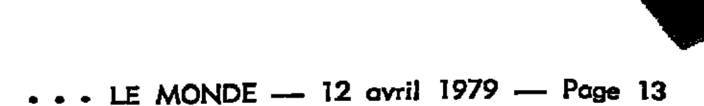
Dans une déclaration rendue publique cette semaine, l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre et des jeunesses de l'Union fédérale réitère son vœu de faire transférer au Panthéon les cendres de M. René *Cassin, prix Nobel de la paix,* décédé en 1976, qui fut l'un de ses fondateurs.
L'Union fédérale rappelle que ce transfert — qu'elle avait déjà réclamé en janvier — « *serait le juste hommage rendu à la mémoire de ce grand citoyen* ».

ARCHÉOLOGIE

SAUVER RAVENNE

Ravenne, la ville émilienne aux célèbres mosaïques paléochrétiennes et byzantines, est menacée. « Les terres qui l'entourent s'enfoncent de 7 centimètres par an, et la cité sera inondée dans six ans, à moins que des mesures draconiennes et onéreuses ne soient prises immédiatement », a déclaré, le 9 avril, le ministre italien des travaux publics, M. Francesco Compagna. Il a, en outre, annoncé que l'Etat dépenserait 26 milliards de lires au cours *de ces trois prochaines années* pour sauver Ravenne. — (Reuter.)





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Au Musée d'art et d'essai

Napoléon et Jeannette



ON peut voir depuis quelque temps au palais de Tokyo une des œuvres les plus singulières du siècle dernier et de toute la sculpture française : c'est *le Napoléon s'éveillant à l'immortalité*, de Rude, qu'il exécuta pour la petite ville de Fixin en Côte-d'Or, et dont le modèle, conservé au Louvre, sert de pivot à l'une de ces présentations sur thèmes ou artistes qui, lorsqu'elles sont réussies (c'est le cas), donnent un intérêt nouveau au Musée d'art et d'essai (1).

L'intérêt est celui du savoir comme de l'agrément : on voit peu de choses, mais on les voit bien, et l'on apprend sans effort grâce à quelques panneaux qui présentent le dossier de l'œuvre. Plus légères ou moins accablantes, selon les cas, que les grandes expositions commémoratives, didactiques avec discrétion, ces présentations promettent en outre d'exposer des pièces souvent capitales que l'on ne voit jamais dans les salles du Louvre, même lorsqu'elles sont ouvertes toutes, ce qui n'arrive pas tous les jours. Carpeaux et Barye ont, au pavillon de Flore, la place qui leur revient, mais on pourrait faire le tour des musées parisiens sans presque constater l'existence de Rude et de Dalou.

Le monument de Fixin est né d'une circonstance assez exceptionnelle, même à une époque où les monuments ont été l'objet d'une véritable manie à la fois individuelle et collective, funéraire, politique, allégorique ou triomphale.

Il fut commandé à Rude par un de ses amis, un officier sans fortune, le capitaine Noisot, vétéran de la Grande Armée et bonapartiste inconditionnel comme Rude lui-même (qui vécut en exil à Bruxelles, de 1814 à 1827). « *A Napoléon. Noisot, grenadier de l'île d'Elbe, et Rude, statuaire. 1846* », peut-on lire sur le socle du monument, dont l'inauguration donna lieu, à Dijon comme à Fixin, à des banquets énormes, à un véritable tumulte de pugnacité bourguignonne, de ferveur patriotique et anti-orléaniste.

C'est un rocher, celui de Sainte-Hélène évidemment, sur lequel Rude a représenté des chaînes, une épée, un aigle foudroyé. Au-dessus, Napoléon est étendu, enveloppé dans un immense manteau, à la fois suaire et cape impériale qu'il soulève d'une main fragile, sa tête laurée aux yeux clos tout entière enfermée encore dans la froideur de la tombe et la minceur de l'agonie. Comme pour l'admirable gisant de Godefroy Cavaignac (au cimetière Montmartre), tout ce que Rude doit ici à l'art funéraire de la Renaissance et de l'époque classique est si évident qu'il est inutile de le relever.

Pourtant, est-ce à cause de la fragilité de cette main et de ce visage, du bloc carré que forme la composition, de ce corps si grêle ou de ce manteau de soldat au bivouac qui rêve de gloire, de repos, d'éternité, l'effet est absolument neuf, inattendu, inversé par rapport à toute la rhétorique de l'épopée impériale, prodigieux. Il y a dans ce monument une étrangeté, un modeste et tranquille refus de toutes les conventions du genre, une sorte de détachement, de simplicité qui en font une des œuvres majeures de la sculpture romantique.

La tête épique, le sentiment de l'histoire...

Romantique, classique ? A propos de Rude, il est bien difficile d'en décider ; que l'on pense aux deux frises si curieuses, si trapues, *l'Histoire d'Achille* et la *Chasse de Méléagre*, qu'il exécuta dans ses années d'exil pour le château de Tervuren. Ou à ses premiers chefs-d'œuvre parisiens : le *Mercure rattachant sa talonnière*, *le Petit Pêcheur napolitain*, dont Carpeaux, en hommage à son maître, reprendra un peu le sujet et le mouvement dans *le Pêcheur à la coquille*. Ou encore au célébrissime relief de l'Etoile.

La référence à l'Antique, tel qu'on le comprenait au début du siècle (Rude obtint le grand prix de Rome en 1812), y apparaît nettement dans la nudité de l'église, dans les cuirasses, les casques, les boucliers, dans le guerrier qui est au centre de la composition, une sorte de Léonidas gaulois, plus chaleureux, plus peuple, plus chevelu, moins historien d'art à pincettes et régime lacté. Mais le mouvement des personnages n'a rien de davidien, ni celui des draperies et des faisceaux, et moins encore l'extraordinaire figure de la Liberté, pour laquelle Rude fit poser une de ses belles-sœurs en lui répétant sans cesse, dit-on, pendant les séances : « *Crie plus fort ! Crie plus fort !* »

Le programme décoratif de l'Arc de triomphe fut établi par Thiers lui-même, alors ministre de l'intérieur, en quatre reliefs, *(le Départ des volontaires en 1792, le Retour triomphal de 1810, la Défense du sol en 1814, la Paix en 1815)*, qu'il semble avoir voulu confier entièrement à Rude. Mais l'antichambre, le couloir, la brigue académique et les intrigues parlementaires s'en mêlant, il dut attribuer le deuxième relief à Cortot, les deux autres à Etex. *Ni* Cortot ni Etex ne firent merveille et si le projet de Rude, pour *la Paix* avec ses bœufs et ses soldats laboureurs, a déjà le caractère un peu conventionnel de l'iconographie républicaine de la fin du siècle, on n'imagine rien de plus saisissant que le dessin de *la Retraite de Russie* où la figure de l'Hiver domine un groupe de guerriers aveugles, d'épées brisées, de loups et de chevaux morts. C'est aussi fort et dramatique, visionnaire avec autant de spontanéité que Hugo dans ses plus belles pages.

De tous les sculpteurs du dix-neuvième siècle, Rude est celui qui a eu le plus naturellement, le plus naïvement, pourrait-on dire, la tête épique : il s'était même fait un peu la tête du Moïse de Michel-Ange, avec une barbe considérable.

La tête épique et le sentiment de l'histoire, avec beaucoup moins d'emphase que son contemporain et rival David d'Angers qui lui reprochait son manque de noblesse, le caractère « grimaçant », « hideux » du visage de la Liberté et dont Hugo a peut-être vanté avec quelques excès les « colosses radieux ».

... et le don du geste

Rude n'a jamais cherché à être colossal et, à une époque où la rhétorique du grand homme fleurit avec quelque intempérance, les statues qui lui furent commandées pour Versailles sous la monarchie de Juillet *(le Maréchal de Saxe, Lapérouse)*, pour Beaune *(Monge*, 1849) et Châteauroux *(le Général Bertrand*, 1854) ou encore par Lefuel pour le nouveau Louvre *(Houdon* et *Poussin)* frapperaient plutôt par leur réserve et leur simplicité. La tête de Monge en particulier (elle est exposée) est superbe de densité, de concentration sous la coiffure « à l'oiseau royal » et Rude l'a représenté, traçant une figure au tableau, tel qu'il apparaissait, lors de son cours de géométrie, aux élèves de l'Ecole polytechnique.

Ce don du geste, cet art de saisir un personnage dans l'instant qui révèle sa nature ou son état, Rude ne les a jamais manifestés de façon plus éclatante que dans la fameuse statue du maréchal Ney. Le *Maréchal Ney* est une commande du gouvernement provisoire de la IIe République (un régime, malgré sa brièveté, très actif sur le plan artistique), par un décret du 18 mars 1848 qui disait simplement : « *Un monument sera élevé au maréchal Ney sur le lieu même où il a été fusillé.* »

L'affaire traîna en longueur pour des raisons diverses et pour le plus grand bénéfice de l'œuvre. Par rapport à la dignité un peu froide du projet initial, où l'on voyait Ney écartant son manteau pour montrer son cœur au peloton d'exécution, le monument, qui fut inauguré en 1853, place de l'Observatoire, paraît, en effet, d'une fougue et, dans sa simplicité presque triviale, d'une force, d'une originalité incomparables. Il a malheureusement été déplacé lors de la construction de la ligne de Sceaux et sa situation actuelle lui fait perdre beaucoup de son effet. Le cri de Ney s'égare dans les arbustes de la Closerie des Lilas et le caractère foudroyant du geste, le contrepoint du bicorne et de l'épée, qui animent admirablement l'espace, seraient plus évidents si on pouvait les voir avec quelque recul, là par exemple où se trouve aujourd'hui le médiocre *Francis Garnier*, de Denys Puech.

N'insistons pas sur les œuvres religieuses de Rude ; *le Baptême du Christ* de la Madeleine, *le Calvaire* de Saint-Vincent-de-Paul (malgré la belle tête du saint Jean), la *Jeanne d'Arc écoutant ses voix*, dont la naïveté est vraiment un peu élémentaire, n'ajoutent rien à sa gloire. Et concluons sur le constat que nous avons fait, sans surprise, mais avec douleur, qu'à la rubrique Fixin, notre cher guide Michelin énumère avec précision les mérites de « Chez Jeannette », qui est certainement d'ailleurs une personne fort sympathique, mais ne dit mot du *Napoléon s'éveillant à l'immortalité*. Que nos lecteurs cependant soient rassurés : le Palais des congrès a conservé ses trois étoiles.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Le Musée d'art et d'essai présente simultanément plusieurs expositions. *Le Monde* a rendu compte des *Sculptures françaises de la Renaissance* le 29 mars, des *Tissus et vêtements de l'Egypte ancienne* le 7 avril.

Somptueuse et fallacieuse Petra

SEDUISANTE et trompeuse, Petra est un cas singulier : des façades monumentales semblent s'y aligner comme celles des palais vénitiens, mais n'ouvrent que sur des chambres funéraires assez informes et déjà pillées. C'est un cas étrange qui garde encore quelque mystère, et le muséum de Lyon a voulu présenter en France (novembre 1978) la première monographie concernant Petra et la Nabatène *qu'accueille maintenant le palais de Tokyo.*

Perdue dans un étroit défilé, Petra, ville oubliée pendant des siècles, découverte par Burckhardt en 1812, n'a eu qu'un destin court, débordant peu celui des rois nabatéens (du IIIe siècle avant J.-C. au début du IIe), au croisement de deux pistes : Syrie-mer Rouge et golfe Persique-Méditerranée. Les photographies de l'Institut géographique national, chargé par l'UNESCO, à partir de 1969, d'importantes missions en Jordanie, ne se contentent pas d'évoquer, fort bien du reste, l'aspect théâtral et grandiose de ces sites. Elles répondent à un programme d'investigations scientifique précis : photogramétrie architecturale et archéologie — avec carte et surtout « restitution » des édifices ; prises de vues aériennes et établissement des photoplans (Petra 1977) en vue d'une prochaine carte archéologique au 1/2 000.

∴

Une excellente présentation de sculptures et de documents, pour beaucoup inédits, venus du service des antiquités de Jordanie, du Louvre, de la Bibliothèque nationale et de collections particulières, complète l'évocation des magnifiques tombes royales rupestres, bien connues pour leur riche décor de colonnes, chapiteaux, reliefs, obélisques...

Une section numismatique, où manque la monnaie d'or, précise sur deux siècles la chronologie des rois. Obodas III y semble le plus fréquemment figuré, souvent en compagnie de la reine dans un style peu inventif, imitant les types séleucides. La sculpture est, par contre, très originale dans la mesure où elle s'attache à des divinités locales en conservant une plastique locale — assez fruste, mais parfois savoureuse ou particulièrement robuste, comme l'idole de grès d'Al-Ozza. Cette pièce importante sur laquelle il faut insister (Petra, musée d'Amman) semble dériver des idoles abstraites vouées à l'Aphrodite arabe. La figuration des traits du visage, d'ailleurs schématique, mais d'une belle fermeté, est une concession à l'art hellénique importé, dont une Melpomène est un excellent exemple. Un matériel intéressant, principalement recueilli dans les dix dernières années, montre toute la complexité des rapports entre le fond indigène et les apports « grecs », mais permet d'éliminer une hypothèse qui avait été suggérée auparavant : celle d'une influence parthe.

∴

Dans les pièces de la sculpture du Hauran sur basalte, un archaïsme très peu élaboré devient curieux (stèle et têtes du Louvre) en raison des masses géométrisées expressives. Dans l'ensemble, nous avons affaire surtout en matière de décor architectural, à un art fortement inspiré des modèles hellénistiques.

Signalons enfin que cette présentation, si dense, si attrayante, montre l'évolution de l'écriture nabatéenne dérivée de l'araméen et nous donne même à voir des exemples inédits de céramiques peintes, au décor fort délicat de feuilles lancéolées.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson.

Poulbot à Montmartre

IL n'était pas né à Montmartre, mais à Saint-Denis en 1879, de père et de mère instituteurs, et il avait poussé laïquement sur le trottoir de Saint-Ouen, un regard tourné toujours vers la Butte, le cabaret Bruant, les dessins de Lautrec et de Steinlen. Il était timide et s'était enfui à toutes jambes devant Gérome, un des grands patrons de l'Ecole des beaux-arts, et finalement avait décidé de choisir la rue comme atelier et les gosses qui y vivaient comme modèles.

Les « petits poulbots » ont fait leur chemin. Qui ne connaît leur figure barbouillée et joufflue, leurs yeux ronds, leur tignasse ébouriffée, leurs méchantes culottes trouées ou rapiécées à gros points, leurs chaussettes en accordéon ? Aujourd'hui encore ils peuplent les étalages des marchands de souvenirs, de la Butte jusqu'aux quais de la Seine, sous toutes les formes de reproduction, d'imitation et de « à la manière de » catastrophiques pour l'image de marque du père légitime du genre « Titi », qui était le contraire même du profiteur, et ne dessinait pas si mal, évidemment.

L'exposition Poulbot au Musée de Montmartre, qui loge tout ce qu'il peut de documents, d'affiches et tableaux relatifs au passé de la Butte dans une jolie demeure du dix-septième siècle, accrochée au sommet des dernières vignes, entre la rue Junot et la rue Saint-Vincent, nous rappelle cela et bien d'autres choses, sur ce qu'a pu être Montmartre jadis, au temps de ses derniers authentiques crayonneurs.

Francisque Poulbot s'était fait connaître par ses dessins légendés de loustics dans la presse parisienne depuis *l'Assiette au beurre* jusqu'au *Rire*, en passant par *Gil Blas* et *le Petit Bleu*, avant même le début du siècle. Et quand, en 1911, il fut poursuivi pour outrage à la pudeur pour un dessin jugé pornographique — un de ces dessins où les enfants se livrent à un de leurs jeux favoris : « *Le touche-pipi* », — ce fut le tollé général qui renforça sa popularité. Puis il y eut la création du Salon des humoristes, où il exposa, la guerre, qu'il traita à sa manière — c'est-à-dire toujours en faisant jouer les mômes. Mais, cette fois, c'était à la petite guerre : « *Sans c'te chameau d'concierge, on gagnait la bataille* », en exaltant les vertus patriotiques : « *On les aura* », assure un dessin de gamins se faisant la courte échelle jusqu'à l'étagère des confitures, et en plaidant pour que plus jamais « *nos petits revivent de pareilles horreurs* ».

De célèbre il devint une vraie star, la star de la République de Montmartre, qu'il avait fondée avec Willette, Forain Léandre et d'autres. C'était une occasion d'organiser des fêtes joyeuses et immenses au profit de l'enfance déshéritée, pour le Noël des petits poulbots, le dispensaire des petits poulbots... pour ceux qui souhaiteraient déjà être soldats « *pour avoir un lit à moi tout seul* ». Le secret de la popularité de Poulbot est là : la corde sensible sur un humour gentil à l'usage des adultes et, avec cela, un bon coup de patte chaleureux et décidé.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en juin.

A l'institut néerlandais

Le calme et la fougue du Nord

LA Pierpont Morgan Library est une citadelle bien défendue de l'enluminure et des arts graphiques européens. Son fonds, que l'on a de bonnes raisons de croire extraordinaire, sinon inépuisable, n'est connu que par des présentations et des publications partielles. C'est donc une chose très heureuse que l'exposition de cent trente pièces, toutes sûres, bien contrôlées et dans l'ensemble bien choisies, à l'Institut néerlandais de Paris (1). Ce choix s'explique sans peine : Frits Lugt, à qui l'on doit la Fondation Custodia, était très lié, il y a quarante ans, avec le temple de la 36e Rue, et c'est un peu sur ce modèle qu'il a conçu la collection dont Paris a bénéficié avec l'hôtel de la rue de Lille. Celui-ci joue une fois de plus avec bonheur son rôle de relais.

Trois ans avant sa mort en 1913, le terrible Pierpont Morgan, roi de l'acier, avait acquis, à sa manière péremptoire, c'est-à-dire d'un coup, sans hésiter, les dessins réunis au cours d'une vie par un Britannique, Charles Fairfax Murray, que des difficultés d'argent, etc. Cette particularité permet d'avoir d'excellentes notices de provenance, qui ajoutent toujours, on le sait, à l'intérêt d'un accrochage. Un tiers flamand, deux tiers hollandais ; les deux Pays-Bas sont représentés avec, bien entendu, la polarité naturelle des deux R. : Rubens et Rembrandt. Elle a permis d'établir un vis-à-vis, où le dessin large de Rubens, si efficace pour camper la figure, — par exemple, le *Daniel* tout noué sur sa prière, à la pierre noire, — s'oppose à la plume de Rembrandt décidée à fouiller le détail singulier : un bonnet sur une figure, un réflexe maternel, un sbire à moustaches... Les deux foyers sont là.

Ce n'est pas sur cette antithèse classique que l'on est toutefois invité à réfléchir. Plutôt sur les traits communs aux deux moitiés du Nord au début du dix-septième siècle, c'est-à-dire à un moment où l'on trouve à Haarlem ou à La Haye des peintres venus du Limbourg ou d'Anvers. Le paysagisme, ou mieux le *panoramisme* domine ; c'est cet instinct qui amène le dessinateur à tourner sa feuille en largeur, et à distribuer le foisonnement du monde autour d'un horizon avec des plans échelonnés, coupés par quelque écran vertical de feuillage : cette faculté de mise en page permet de rapprocher un superbe fleuve sinueux de Saftleven à l'île cernée par des lointains due à Toeput, qui répandit cinquante ou soixante ans plus tôt le goût du paysage en Italie.

On pourra aussi regarder un coin de village très légèrement tracé de Téniers le Jeune en relation avec les coins de campagne de J. Van Goyen, aux petites formes plus serrées. Il y a chez le pur Néerlandais, homme du pays plat et humide, un besoin d'organisation qui apparaît de façon très remarquable et tout emblématique dans la vue de ville « écrite » au sens propre en traits menus sur la ligne de l'horizon par C. J. Visscher. L'obsession topographique est une dominante : elle a conquis tout l'Occident. Des exemples sont là, un peu monotones, mais incontestables. Comme le relief tourmenté et contrasté de Bril, de J. de Gheyn, s'est atténué, aplani. Il y a bien un effet d'arbres en lisière de l'eau par J. van Ruysdaël ; ses dessins sont rares, bien sûr, mais ils n'ont pas ses coupes de lumière.

Quelquefois, on est au service de la gravure : le superbe *Jeune Homme à la plume* fière de H. Goltzius a des jeux de hachures tout préparés. On peut se demander si le *Saint Roch*, bien fini et comme poli, de Bloemaert, n'était pas destiné à un camaïeu, comme peut-être aussi le paysage au tracé très conventionnel de E. van de Velde. Ou alors, déjà le dessin trouvait sa place au mur. On en trouvera quelques-uns de ce type. D'autres aussi respirant la notation, l'invention, mais moins nombreux qu'on ne croirait ; ce milieu du Nord est décidément calme, les deux R et leurs émules à part. Il est intéressant de discerner la gravitation des disciples autour de Rembrandt : bonne occasion de vérifier pourquoi un croquis très animé de Eeckhart les silhouettes appuyées de Koninck, un personnage campé par J. Lievens, et, encore moins, un intérieur fouillis de Van Ostade, ne se confondent jamais aux feuilles où paraît la griffe du maître. De part et d'autre de Rubens, il y a bien les deux compères antagonistes : Jordaens, lourd et plein, comme toujours ; Van Dyck, bien plus divers qu'on ne croit. C'est curieux comme il se montre ici à son avantage et, tout compte fait, malgré deux ou trois études saisissantes du patron, plus inventif et inspiré que celui-ci. A preuve, le tourbillon à la plume de l'*Endymion*, le paysage inattendu, bien noué (et signé, pour nous éviter d'hésiter), la délicate étude à la craie pour un Christ. Evidemment, ce n'est pas Van Dyck qui produirait le *Jésuite costumé en Chinois*, de Rubens ; ce n'est pas lui qui interrogerait comme Rembrandt les miniatures mongoles. Il n'a pas besoin d'exotismes. Mais la fougue du *Saint Laurent* un peu désarticulé, à la plume, suffit à son bonheur. Et à notre plaisir.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Le siècle de Rubens et de Rembrandt. Dessins flamands et hollandais du XVIIe siècle de la Pierpont Morgan Library de New-York. 130 numéros, catalogue par F. Stampfle, Institut néerlandais, 119, rue de Lille, Paris (jusqu'au 10 juin). L'exposition sera ensuite présentée à Anvers, à Londres et à New-York.

LE CINÉMA DES LIVRES

Le nouveau roman populaire

LES livres sur les acteurs de cinéma (mémoires autobiographiques, récits ou études avec filmographies) doivent être de bonne valeur commerciale puisque les éditeurs en lancent régulièrement sur le marché depuis quelques années. Actuellement, c'est une épidémie, il en sort de partout sur la foi d'un nom célèbre. Inflation dangereuse, car il y a, en fait, peu d'ouvrages de qualité. Mais si les cinéphiles collectionnent volontiers les biographies qui reconstituent toute une carrière, et où le cinéma est la préoccupation essentielle, il semble bien que tout un public soit friand de confidences-souvenirs touchant tout autant à la vie privée qu'au métier des acteurs et où la valeur littéraire n'entre pas forcément en jeu. N'est-ce pas, au fond, une nouvelle forme de roman populaire où les vedettes, descendues de l'écran *mythique, se* rapprochent du commun des mortels par leur expérience humaine ?

On aurait bien aimé retrouver *Albert Préjean, acteur si typique* du cinéma français des années 30, dans le livre que vient de lui consacrer son fils Patrick (1). Malheureusement, il n'y a pas grand-chose d'intéressant à glaner dans cette suite de conversations, dont la naïve complicité est sans doute destinée à attirer la sympathie. C'est gentil et insignifiant. Sur quoi donc mise un éditeur qui accepte un manuscrit comme celui-là ? Autre livre bien décevant, *les Derniers Trombones* de Claude Dauphin (2). L'acteur est mort. Mais ce « journal de bord » du tournage de *la Plus Belle Soirée de ma vie,* dont on ignorait l'existence, sort, comme par hasard, en même temps que le film d'Ettore Scola, tourné en 1972 et resté inédit en France. *Ni ce film ni la mémoire de* Claude Dauphin n'ont rien à y gagner. On peut s'attendrir un peu — parce que, sauf Charles Vanel, ils ont tous disparu — *sur les croquis de nos* monstres sacrés (« trombones » en italien) qui ont participé au tournage. Mais on est agacé par une bonhomie triviale qui sent la chambrée de caserne ou le débraillé des loges.

Avec Sophia Loren et pour Jane Fonda

On aborde d'autres rivages avec *Un bon petit soldat* de Lili Palmer (3). *Voilà une* actrice qu'on ne connaissait en France que par ses rôles, et dont on découvre la personnalité. L'histoire de Lili Palmer, ce n'est pas *la légende dorée d'une* jeune fille qui devint vedette et livre des indiscrétions sur le monde du cinéma. C'est le déracinement, l'exil de la fille d'un *chirurgien juif de Berlin,* marquée par l'antisémitisme nazi, venue se réfugier avec sa sœur, à Paris, dans les années 30, qui s'acharne à survivre, à faire *sortir d'Allemagne sa mère* devenue veuve, commençant sa carrière dans les difficultés, l'incertitude. Etrangère en son pays, cherchant l'asile en *France puis en Angleterre* à la veille de la guerre, Lili Palmer dit, en des pages passionnantes, la dure réalité de l'exil, la hantise de l'identité, du travail, de *la sécurité. De l'Angleterre* à Hollywood, du théâtre au cinéma, des rôles obscurs à la gloire, de la guerre à la paix, d'un mariage à un autre, on peut la *suivre jusqu'au bout* de sa conquête de la liberté, de l'indépendance, du bonheur. Même si le livre n'évite pas, dans sa deuxième partie, les anecdotes pour presse à *gros tirage.* On aime bien, tout de même, dans le genre, la rencontre de Greta *Garbo, du duc* et de la duchesse de Windsor, dans la résidence italienne de Lili Palmer.

La Bonne Etoile, de Sophia Loren (4), est un récit direct et franc qui ne s'embarrasse pas des détails prisés par les échotiers, pour la bonne raison qu'il a été écrit en réaction contre les fausses vérités répandues sur la belle vedette internationale et son mari Carlo Ponti. Mais ce livre répond à une autre nécessité, qui le rend très émouvant : le bilan intime d'une femme qui ne veut pas se laisser enfermer dans son image de star, qui cautérise fièrement la blessure de son enfance. Non pas la pauvreté de la petite Napolitaine traversant les épreuves de la guerre dans l'Italie mussolinienne démantibulée, mais l'absence d'un père qui les a abandonnées, sa mère, sa jeune sœur et elle, et dont elle a cherché, par besoin vital, le substitut. Pour Sophia Loren, Vittorio de Sica, avec qui elle tourna souvent, a été le réalisateur-père, Carlo Ponti est le mari-père. Ce n'est pas une confidence banale. La femme réfléchit sur son destin. Elle se regarde dans le miroir de sa vie, sans les fards et les vertiges du succès. Au cinéma, professionnelle jusqu'au bout des ongles, Sophia Loren a joué des personnages divers en engageant les ressources de son métier, de son talent. Dans son livre, elle se définit, elle se livre, avec transparence pour qu'on la respecte. Elle montre très simplement sa rectitude morale, sa fidélité à un homme et aux valeurs qui ont guidé sa vie. Lorsqu'elle raconte comment elle a lutté avec son corps, interrompu, par deux fois, sa carrière pour avoir des enfants, elle nous touche autant, sinon plus, que par ses meilleurs rôles, dans *la Ciociara, les Fleurs du soleil* ou *Une journée particulière,* par exemple.

La Bonne Etoile est une leçon pour les faiseurs de biographies *recréant à plein les vies d'acteurs* dans un climat mythique et romanesque, fidèle aux légendes aimées du public. Les écrivains américains sont très forts pour *cela. Tel Joe Hyams, qui, avec Bogart et Bacall, une histoire d'amour* (5), transforme en fiction romantique la vie d'un couple fascinant dont tous les *détails sont* rapportés comme si l'auteur — œil de Dieu — avait toujours été là pour les enregistrer. Tel Maurice Zolotov qui, avec *John Wayne ou l'épopée du courage* (6), emploie sensiblement la même méthode pour nous donner l'impression de tout savoir sur l'acteur et sur l'homme, exalte le héros vainqueur *du cancer.* Il est vrai que c'est agréable et qu'on y trouve de quoi rêver.

Les auteurs français de la collection « Têtes d'affiche » ont plus de rigueur dans l'examen biographique. Robert Chazal, qui connaît bien de Funès, analyse avec pertinence la carrière du grand acteur comique longtemps relégué dans la figuration et les petits rôles avant de devenir une vedette et un personnage (7). Privilégiant, à juste raison, les *films de qualité réalisés* par Gérard Oury et Claude Zidi, Robert Chazal évite pourtant de porter des jugements critiques sur les mauvais films et les réalisateurs *médiocres dont Louis de Funès* a fait le succès. S'il est bon, comme il le dit, de prendre le comique au sérieux, on ne doit pas pour autant se montrer indulgent à l'égard des bas-fonds du cinéma comique français.

Jane Fonda a refusé de rencontrer Gilles Gressard, qui voulait écrire un livre sur elle. C'est donc sans elle qu'il l'a écrit (8), mais en tenant compte d'entretiens accordés ailleurs, de travaux de biographes américains. L'importance d'une documentation, aussi exacte que possible, n'empêche pas l'auteur de donner sa vision personnelle d'une actrice dont la vie et la carrière sont passées par des étapes surprenantes (la fille d'Henry Fonda, la starlette, le symbole sexuel, la militante, la star retrouvée). La passion cinéphile conduit Gilles Gressard à « interpréter » Jane Fonda dans ses métamorphoses et à se prononcer sur la valeur des films qu'elle a tournés. Ce qu'il y a d'exceptionnel et d'exemplaire dans la vie de Jane Fonda se prête bien au jeu savant — et très attachant — *des rapprochements entre* la nature de l'actrice et ses rôles. Le livre laisse aussi transparaître l'étonnement admiratif d'un homme, tout de même un peu déconcerté par le comportement d'une femme moderne qui, à bien des égards, échappe à l'analyse masculine. En attendant — qui *sait ? — le point de vue* d'une femme sur Jane Fonda, voilà en tout cas un bel ouvrage de référence.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Candeau, 190 p., 49 F.
(2) Editions Jean-Claude Simoen, 190 p., 46 F.
(3) Editions Robert Laffont, coll. « Vécu », 320 p., 50 F.
(4) Editions du Seuil, 288 p., 46 F.
(5) Editions Olivier Orban, 252 p. 45 F.
(6) Editions France-Empire, 310 p. 38 F.
(7) Editions PAC, coll. « Têtes d'affiche », 182 p. ill., 43 F.
(8) Editions PAC, coll. « Têtes d'affiche », 304 p. ill., 50 F.

La parole de Roger Leenhardt

EN mars 1968, pour être resté à l'écart de la petite révolution provoquée par le renvoi, sous Malraux, d'Henri Langlois, directeur de la Cinémathèque, Roger Leenhardt, cinéaste loué jusqu'alors par les Cahiers du cinéma, *fut insulté, au téléphone, par Godard, qui, entre autres injures, le traita de « passéiste ». Roger Leenhardt avait, alors, soixante-cinq ans. Réfléchissant là-dessus dans le premier chapitre de ses entretiens avec Jean Lacouture, il constate :* « Le passéisme, ce n'est pas seulement la nostalgie de ce qui fut ; c'est le sentiment que le secret de l'homme se trouve dans le temps vécu. »

Roger Leenhardt a, maintenant, soixante-quinze ans. Dans ce recueil d'entretiens intitulé les Yeux ouverts, *il parle de son « temps vécu » sans négliger l'anecdote mais avec une telle liberté d'esprit, une telle lucidité à l'égard de lui-même, qu'on a autant de plaisir que son expérience de planteur de cédrats en Corse, de son amour du cinéma, de ses voyages, du Front populaire, de son passage à la préfecture de police, de la guerre, de l'Occupation, de ce qu'il aime et de ce qu'il n'aime, il en tire toujours une philosophie frondeuse, un art de vivre.*

Dès les années 30, Roger Leenhardt a rencontré le cinéma sur sa route. Monteur, réalisateur de courts métrages, il a été l'un des premiers à défendre dans ses écrits, ses critiques, les auteurs de films. Fondateur du premier festival français de courts métrages à Tours, il a fait beaucoup — également comme producteur et cinéaste — pour ce genre aujourd'hui méprisé. Ses trois longs métrages, les Dernières Vacances *(1947),* le Rendez-vous de minuit *(1962) et* la Fille dans la montagne *(1964, pour la télévision) se rattachent à une tradition du roman français d'analyse psychologique. A juste raison, Janine*

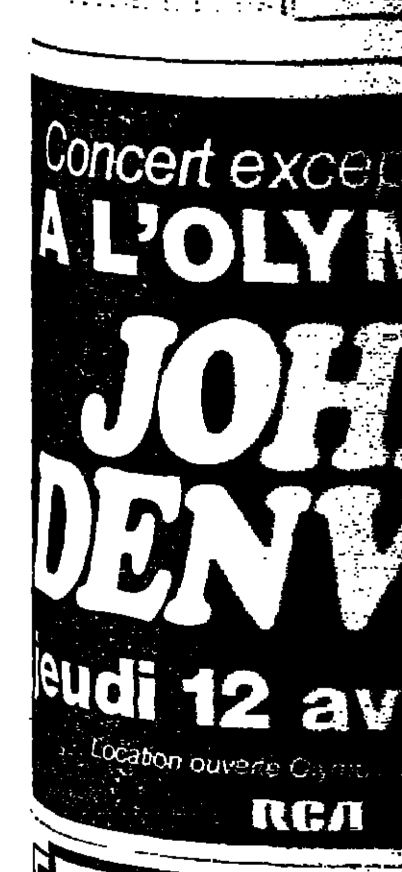


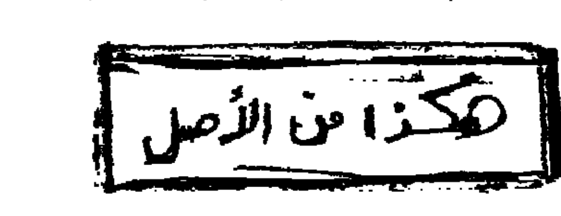
d'émotion à découvrir l'homme et son existence. « On a pu croire qu'il parlait de sa vie. Erreur. Il vit sa parole » *(disait-on de lui, en 1947, dans un « croquis à l'emporte-tête » de la revue* l'Ecran français. *C'était à l'époque des conversations au Café de Flore, mais cela est toujours si vrai que Jean Lacouture, dans* les Yeux ouverts, *a simplement posé ses questions comme un sourcier ses baguettes. Et la parole de Roger Leenhardt jaillit comme l'eau d'une source. Ce descendant d'une famille de grands bourgeois protestants du Languedoc, cet intellectuel passé par la Sorbonne vit, en effet, ce qu'il dit dans un français pur et clair qui pourrait être aussi bien écriture. Et, après tout, les souvenirs ne sont rien sans les mots vivants pour les exprimer. Merveilleux livre qu'on a l'impression d'écouter tout autant que de lire. Que Roger Leenhardt parle de religion, de philosophie, de poésie, d'érotisme, de*

Bazin et André S. Labarthe ont pu placer Roger Leenhardt dans le peloton de tête de leur célèbre émission « Cinéastes de notre temps ». Mais pourquoi trois œuvres seulement, alors qu'il est un des grands auteurs du cinéma français et que les projets ne lui ont jamais manqué ? Dans les Yeux ouverts, *Roger Leenhardt confesse une* « vocation inaccomplie », *une ardeur à l'esquisse et une fatigue à la finition. Il a toujours, semble-t-il, ressenti l'inachevé comme un projet.* « Mes défauts, *dit-il,* je crois les connaître : le développement de l'intellect au détriment du tempérament, l'excès d'imagination entraînant un manque de caractère, la préférence du verbe à l'acte. » *Constatation sereine. Mais le livre qu'il nous donne, aujourd'hui, est accompli.*

J. S.

★ Editions du Seuil, collection « Traversée du siècle », 228 pages, 52 F.





De Beaubourg à Vitry

Itinéraire de la danse française

Aujourd'hui, en France, la danse est un art en pointe. Pour pallier l'inadaptation de l'enseignement traditionnel, exclusivement axé sur le classique, les initiatives se multiplient : concours de Bagnolet, installation d'un centre Nikolaïs à Angers, accueil éventuel de Béjart et de son école Mudra à Paris, ouverture du Centre Georges-Pompidou à la danse.

Dans le même temps, le premier Festival du Val-de-Marne, organisé la semaine passée à Vitry sur le thème « la danse délaissée », met en lumière la grande misère des jeunes compagnies et l'étouffement de la profession.

DEBUT avril, la danse est enfin entrée à Beaubourg. Initialement, il avait été prévu d'associer le groupe de recherches théâtrales de l'Opéra, animé par Carolyn Carlson, aux travaux de l'IRCAM. Mme Georges Pompidou s'était également préoccupée d'ouvrir le bâtiment aux jeunes compagnies. Beaucoup ont déposé un dossier. Autant de projets demeurés lettre morte.

En choisissant Janine Charrat comme conseillère pour la danse, la direction du Centre national d'art et de culture a voulu consacrer l'activité créatrice d'une des chorégraphes françaises les plus solides de l'après-guerre. Les manifestations qu'elle a mises sur pied visent à l'initiation du grand public et des enfants ; elles consistent dans la projection de films et la programmation de spectacles improprement baptisés « ateliers chorégraphiques ». Car il ne suffit pas de « faire une barre » sur scène ou de se livrer à une vague répétition. La démonstration publique suppose une technique très spéciale, qui permet d'apprécier à la fois l'entraînement des danseurs et le mode de création du chorégraphe. A Beaubourg, on a eu droit à une exhibition un peu triste de Peter Goss et de Maguy Marin abandonnés à eux-mêmes, puis à une démonstration de danse classique par Gilbert Mayer, de l'Opéra, relevant plutôt des émissions de variétés (1). Aucune maison de la culture aujourd'hui n'imaginerait une présentation aussi approximative et paternaliste que les commentaires de ces séances. C'est le club du Faubourg. On sent que les responsables, avec la meilleure volonté du monde, n'ont pas pris conscience de la mutation actuelle de la danse et du rôle stimulateur que pourrait jouer Beauboug comme structure d'accueil pour un théâtre d'essai (rôle autrefois dévolu à la Biennale de Paris), ou comme cellule de création. L'activité du danseur, qui s'unit à celle du plasticien, du musicien ou du cinéaste pour une redéfinition d'un art de notre temps, s'y inscrit naturellement.

L'architecture même de Beaubourg appelle le mouvement. Qui de nous, circulant dans les escaliers, à travers les multiples niveaux, au hasard changeant des surfaces d'exposition, ne l'a ressenti ? Une dynamique préexiste dans les lieux. Les recherches de la nouvelle danse, passant par une redéfinition de l'espace et du temps, ne demandent qu'à s'y épanouir.

Dans le Val-de-Marne, un seul groupe professionnel survit avec bien du mal. Son directeur, Michel Caserta, conseiller culturel à Vitry, directeur de l'école municipale de danse est le prototype de ces chorégraphes qu'une insuffisante subvention (2) conduit à sacrifier la création, dans le souci de faire vivre le plus longtemps possible un embryon de compagnie. Encore est-il favorisé par rapport à d'autres, puisqu'il bénéficie d'une implantation et d'une aide locales.

Avec l'appui de la ville et du département, il a organisé le premier Festival national de danse du Val-de-Marne. La manifestation, qui s'est tenue pendant un week-end au Théâtre Jean-Vilar, ne ressemble en rien à une joyeuse fête mais plutôt à des états généraux de la danse, articulés en commissions, réunissant des organismes syndicaux et corporatifs, des chorégraphes et des spécialistes, autour de thèmes précis : la création, création et diffusion, régionalisation, statut de la profession, musique et danse.

Pourquoi la danse est-elle délaissée ? Parce qu'il existe une contradiction profonde entre son extraordinaire développement et l'insuffisance des moyens mis à sa disposition par l'Etat, qui lui consacre 0,35 % d'un budget culturel représentant lui-même 0,57 % du budget national.

Environ trois mille personnes ont assisté au spectacle permanent qui doublait les travaux des commissions. Le public, attentif, a accueilli avec la même égalité d'humeur tous les groupes présentés : des compagnies dont les qualités professionnelles ne sont plus à prouver, comme le Théâtre du silence, d'autres en progrès, comme le Four solaire ou Dominique Bagouet, les intéressantes expériences de François Verret et Caroline Dudan, ou encore l'attachant solo d'Agnès Dravet sur une chorégraphie un peu rugueuse de Michel Caserta. Le groupe Moebius a su créer un climat poétique mais il s'est enlisé. Trop longue aussi la prestation du Théâtre-Ballet de Toulouse, qui ne dispose pas d'un vocabulaire gestuel très varié. Quant aux ballets de Jean Golovine, conventionnels au possible, ils auront eu cependant l'avantage d'associer les jeunes sujets de l'Opéra de Paris à ce festival.

Du rapport des commissions, on retient le désir quasi unanime de voir se créer au ministère de la culture et de la communication un département de la danse autonome, séparé de la direction de la musique, et la décision d'organiser chaque année une « journée de la danse » centrée sur l'information et les revendications de la profession.

Dans le débat très animé qui a suivi, les jeunes chorégraphes ont vivement réagi. Face à la pénurie, ils ont exprimé leur détermination de s'implanter et de travailler dans les quartiers de Paris, les banlieues ou la province, sans se laisser enfermer dans un problème hypothétique de moyens. Ce désir de se prendre en main, s'il se généralisait, pourrait forcer l'indifférence des pouvoirs publics. Il les obligerait à tenir compte d'un besoin reconnu parmi les pratiques culturelles des Français (2 500 000 élèves répartis dans quinze à vingt mille cours de danse recensés), au même titre que la musique et les sports.

MARCELLE MICHEL.

(1) Jusqu'au 22 avril, les « Ateliers chorégraphiques » sont consacrés à la Murray Louis Dance Company.

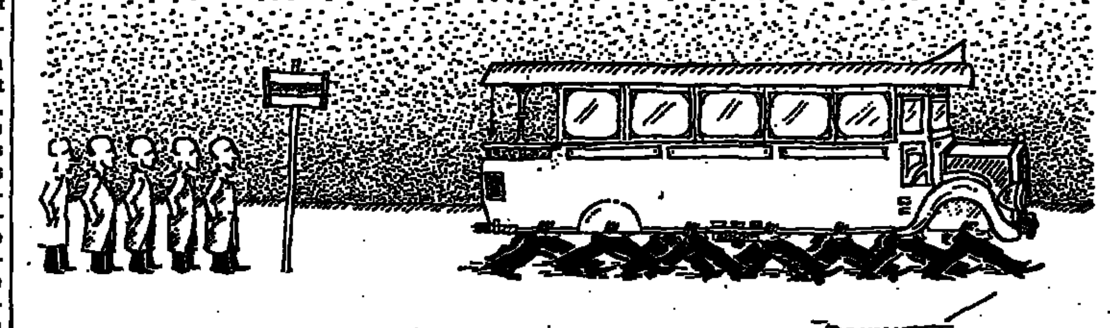
(2) Une vingtaine de jeunes compagnies sont subventionnées par l'Etat. A trois exceptions près, elles touchent des sommes allant de 10 000 à 50 000 F.

« Attention au travail », par la Salamandre

LES MALHEURS DE LA MORALE

LES ouvriers du Nord, quand ils sont pauvres, ressemblent à tous les pauvres des pays industrialisés, et en plus ils vivent sous un ciel sombre. Le charbon se colle aux murs des maisons, s'incruste dans les rides précoces des visages décolorés par le travail souterrain. Zola, déjà, a fait rouler les orages de ses délires sur leurs malheurs et leur rudesse courageuse. Et à présent ?

La crise frappe la région. Nombre de « grandes familles » surnagent à peine dans la débâcle de leur pouvoir. La foule des employés dérape sur un chemin très étroit, serré entre les angoisses du travail qui écrase, ou qui manque. La morale veut que l'oisiveté soit mère de tous les vices et ajoute l'humiliation à la misère matérielle des demandeurs d'emploi.



« *Attention au travail* », dit le nouveau spectacle de la Salamandre, et il montre la tragédie quotidienne d'individus marqués par cette morale, inhumaine au sens où elle engage les hommes dans un engrenage trop complexe, trop gigantesque, pour qu'ils puissent le contrôler, et qui pourtant entraîne le mouvement de toute société.

Cela commence dans le noir. On s'installe à tâtons sur les gradins. En face, une rampe aveugle plus qu'elle n'éclaire. Avant d'arriver là, on a traversé un hall défraîchi, des couloirs lugubres. Ce n'est pas un effet de décor, mais le « décor naturel » de l'Idéal-Cinéma, à Tourcoing, où est repliée la Salamandre, Centre dramatique du Nord. La rampe s'élève vers les cintres. Le plateau s'éclaire, révèle un paysage de décombres sous la lumière livide d'une verrière. Des portions d'appartements, des lavabos, des barrières, des fenêtres... Un quartier de ville, comme on dirait un quartier de viande morte, laissée à l'abandon.

Un autobus sans roues, qui ne garde même plus une trace de peinture, est garé le long du mur. A l'intérieur, des gens attendent un improbable départ. Dehors, un homme en jeans se moque. Pourtant, quand le conducteur prend le volant, il saute sur le marchepied avec une désinvolture affectée. Bien sûr, l'autobus ne part pas. Les voyageurs, l'un après l'autre, font mine de le pousser. Le sceptique les rejoint. Il sait que l'effort est inutile, mais au point où il en est, où ils en sont tous... La tension accumulée brise les comportements de façade. Les peurs jaillissent à nu, un psychodrame s'ébauche, tout de suite cassé. Ce qui vient de se passer, *ce qui va suivre est un jeu* théâtral minutieusement réglé, et qui ne se veut pas documentaire. Une représentation dans laquelle les comédiens s'impliquent davantage que de coutume, parce qu'ils l'ont fabriquée ensemble, longuement.

Pendant un an, ils ont labouré leur existence, leurs révoltes, leurs faillites, leurs utopies, leur vision du monde où ils vivent. Ils ont regardé la lente érosion des rues, qui raconte mieux que toute plainte les chocs sourds de l'histoire. Ils ont suivi les pas lourds des va-et-vient inutiles, ont vu vieillir des corps découragés, ont saisi au vol les confidences noyées dans les conversations de bistrot. Ils se sont fondus aux autres et ont fondu les autres en eux. Ils ont modelé avec des perruques, des demi-masques, des vêtements appropriés, les visages tirés, les silhouettes tassées de personnages-types tels qu'on les distinguerait dans une foule uniforme, c'est-à-dire exagérés par l'attention qu'on leur porte.

Ces personnages jouent des situations à la fois réelles et aberrantes, car elles dénoncent les aberrations de la réalité, les mutilations de l'imagination, du sexe, de la tendresse.

D'un coin à l'autre du décor, il y a le « *j'sais pas quoi faire* » des minettes en vacances, désorientées par le désœuvrement, et qui se cherchent des maladies pour justifier leur malaise. La hargne cruelle d'un adolescent exaspéré — sinon rebelle — sans cause. Les âpres querelles du vieux couple soudé par l'impuissance à s'aimer, à agir. La dignité amère, la colère dérisoire, de la femme répudiée. La tristesse des amours occasionnelles, dépareillées... Il y a la susceptibilité froissée de l'ouvrier qui pose « en bleu » pour un peintre, la stupidité technocratique de la patronne qui casse symboliquement sa maquette de machine à vapeur, outil de travail... Le mur du fond se lève sur l'image de spectateurs assis, face aux spectateurs assis dans la salle.

Parce que le spectacle est composé de saynètes autonomes collées les unes aux autres et qui attaquent le présent, on pense à *Grand'Peur et Misère du IIIe Reich* ou à *l'Age d'or*, mais la Salamandre et son directeur, Gildas Bourdet, ne cherchent pas sur le modèle de Brecht à accuser tel ou tel comportement de classe ; ils indiquent, sans rien démontrer ni juger, les liens multiples qui enchaînent un individu à ce comportement. Ils ne se placent pas, comme le Théâtre du Soleil, dans la perspective d'un an 2000 utopique. Les personnages étouffent dans un cylindre qui se rétrécit, l'avenir est bouché. Il ne s'agit pas là de délectation morose.

Le spectacle veut se placer hors des courants du pessimisme, de l'optimisme. Avec *Poquelin*, *la Station Champbaudet*, *Martin Eden*, la Salamandre a défini un style de comique corrosif mais vraiment gai. Là, on rit plutôt intérieurement, par persiflage sur soi-même, car le jeu théâtre transcrit les mécanismes de *conditionnement auxquels* personne n'échappe. Qui peut se vanter de ne pas avoir à se définir par son rapport au travail ?

Les bons apôtres

Perpétuellement, le spectacle ramène à la place qui vous est attribuée et que l'on s'attribue dans le tissu social, aux questions sans réponses qui tournent dans la tête. Les bons apôtres de la lutte contre le chômage proclament le droit des femmes *à choisir entre leur* métier et leur foyer, projettent de salarier la femme d'intérieur. Et pourquoi pas le droit des hommes à choisir ? *Mais même* une loi impérative ne suffirait pas à contrebalancer la morale du travail. *Elle imprègne tant les* structures mentales et sociales qu'elle n'est jamais concrètement remise en question et que la seule alternative est la clochardisation. Faire marche avant sur une route différente reviendrait à se lancer dans le noir. Qui fera le premier geste pour l'éclairer ?

En définitive, les *discours* politiques, de quelque couleur qu'ils soient, évitent de traiter la question ou l'ensevelissent sous des formules vides. Le spectacle de la Salamandre ne reprend pas les termes de ces discours, même pour les contester. Il raconte la réalité et comment fondamentalement, depuis Zola, elle stagne. Il montre les anachronismes de la parole politicienne, il est agressivement politique. « *Nous avons commencé avant mars 1978*, dit Gildas Bourdet, *mais c'est après que nous avons mis notre travail au point.* » *Attention au travail* est une réflexion torturante, un appel brûlant à la lucidité qui brise le clivage des partis. *Il ne dit pas « ceci est* juste, cela ne l'est pas », il dit « regardons autrement ». Il interroge : « *Qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce qu'on fait ?* »

On ressent le besoin de s'interroger. On reçoit les chocs des mots qui sont simples et forts, des images qui sont fortes et belles. La beauté est le langage du théâtre, le spectacle est superbe.

COLETTE GODARD.

★ Tourcoing, jusqu'au 18 avril.

une sélection



Exposition Hadju du Centre Georges-Pompidou.

cinéma

TROIS REPRISES :

LE CHAGRIN ET LA PITIE
de Marcel Ophüls

Conçu et réalisé par Marcel Ophüls et André Harris (ce dernier étant associé à la fois au scénario et aux interviews du film), **le Chagrin et la Pitié** revient exactement huit ans après sa présentation à Paris. Destinée à la télévision, jugée indésirable par l'ancienne direction de l'O.R.T.F., cette « chronique d'une ville française sous l'occupation » n'est toujours pas, malgré ses succès, malgré des demandes réitérées, malgré un « retour » d'actualité, diffusée sur le petit écran. Trois salles de cinéma reprennent ce film aujourd'hui.

VIRIDIANA
de Luis Bunuel

Une nonne, Viridiana, a renoncé au couvent pour se vouer aux *pauvres... Dans des images ironiques*, et cruelles, Bunuel s'élève une fois encore contre l'hypocrisie bourgeoise, contre *une morale* religieuse mal comprise et mal appliquée. Palme d'or du Festival de Cannes 1961 — qui devait rester le Festival de Viridiana, — ce film-brûlot tourné en Espagne et présenté par ce pays, fut violemment mis en cause par le journal du Vatican, eut quelques ennuis avec les censures espagnoles et françaises, avant de s'imposer partout comme l'un des chefs-d'œuvre de Bunuel.

REBECCA
d'Alfred Hitchcock

Débuts de la carrière de l'Anglais Hitchcock à Hollywood, en 1940 : oscar du meilleur film cette année-là. L'intrigue est celle du roman de Daphné du Maurier — un mariage hanté par une femme morte, — mais Hitchcock préfère aux histoires la manière de les raconter *et se fait ici romantique.*

Barbe-Bleue, d'Edgar G. Ulmer : un *mélodrame* de 1944 inédit en France, signé Ulmer, un franc-tireur de Hollywood admiré par *ceux de la nouvelle vague.* **La Madriguera**, de Carlos Saura : la prison du couple, version 1969, *avec, si jeune*, Géraldine Chaplin. **La Plus Belle Soirée de ma vie**, d'Ettore Scola : encore un film *ancien d'un auteur prisé* aujourd'hui, solidement appuyé sur quatre piliers de l'interprétation. **Messidor**, *d'Alain Tanner : voyage* en auto-stop au bout d'un enfer suisse. **Le Navire night**, de Mar*guerite Duras : lecture poétique* où le temps et l'espace sont pris d'une impossible histoire d'amour. ***La Mouette**, de Marco* Bellocchio : la pièce de Tchékhov recréée avec une simplicité passionnée. **Roberte *interdite***, *de Pierre Zucca : fidé*lité à Klossowski dans le film le plus curieux de ces derniers *temps.*

théâtre

DISPARITIONS A LA TEMPETE

Richard Demarcy a transporté à Vincennes sa *mer bleue*, ses navigateurs insensés partis à la chasse au snark, et les froids délires de Lewis Carroll. La folle gagne, on plane dans une féerie infernale.

PEPE A L'AQUARIUM

Didier Bezace s'interroge sur la vieillesse, tourne autour de cet état mystérieux *qui pourrait être* celui de la sagesse, qui est celui de l'inutilité dans les sociétés de production, qui est *l'âge* des regrets, des impuissances et aussi l'âge des rires cruels.

Le Silence et puis la Nuit à Essaïon : les monstres superbes de Jean Bois, leur gaieté *mortelle*, leur poésie *rageuse* : **L'Opéra de quat'sous** aux Bouffes du Nord : l'éternelle chanson des amours ratées et des ambitions, la violence des jeunes Allemands en colère ; **L'Etoile du Nord** au Montparnasse : démontage et remontage du divertissement et de ses fascinations ; **Dominique Lavanant** à la Cour des Miracles : attention, femme dangereuse. Elle a pour elle l'humour et l'intelligence.

musique

PAQUES CALMES

Depuis la fin du Festival de Royan, qui n'a pas été vraiment *remplacé*, les *vacances* de Pâques sont redevenues un flot de calme dans la vie musicale. Un *seul grand festival, et c'est* naturellement celui de Lourdes qui, du vendredi saint au 22 avril, présen*tera entre autres* le **Requiem** de Mozart, la **Messe en si mineur** de Bach, la **Missa solemnis** de Bee*thoven*, **l'Enfance du Christ**, de Berlioz, avec l'orchestre de Poznan et celui du Palatinat sous la *direction de S. Stuligrosz et* Kurt Redel. On entendra aussi des chants orthodoxes et de la musi*que sacrée bulgare par un chœur* de Sofia. Certains concerts auront lieu à la cathédrale de Tarbes et *d'autres à l'abbaye de* Saint-Savin (du 13 au 22 avril).

BOULEZ ET GAETAN PICON

Pierre Boulez continue de veiller de très près *au travail* de l'Ensemble intercontemporain, dont il dirigera les deux prochains concerts : l'un avec la difficile **Sérénade** op. 24 de Schoenberg, le **Capriccio**, débordant de lyrisme, de Janacek, la **Question sans réponse**, de Charles Ives, le plaisant **Ragtime** et ce petit chef-d'œuvre qu'est **Renard** de Stravinski (Théâtre de la Ville, le 12 avril). Le second concert sera *un hommage* à Gaétan Picon, qui adorait la musique moderne et en parlait fort bien — à l'occasion de *l'exposition que lui consacre* le Centre Pompidou ; un programme qui fait une large place au jeu *entre texte poétique et musique, et* ressemble au goût de l'écrivain : **Chants russes** de Stravinski, **Lieder** *de Berg et Webern*, ***En toute amitié*** (pour clarinette), de Stockhausen, **Sequenza 8** de Berio et les **Improvisations sur *Mallarmé***, de Boulez (Centre Pompidou, grande salle, le 18 avril).

Le **Marchand de Venise**, opéra-comique de R. *Hahn (Favart*, les 11, 14, 17, 19, 25 avril) ; Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec C. Curzon (Champs-Elysées, *les* 11 et 12) : **Cosi fan tutte**, mise en scène Ponnelle, dir Mackerras (Opéra de Paris, les 12, 14, 17) : **Gianni Schicchi, Sœur Angélique, Il Tabarro** de Puccini, avec M. Slatinaru, N. Shade, F. Barbieri, G. Bacquier, etc. (Radio-France, le 12, à 20 h.) ; **La Bohème**, mise en scène Menotti, dir. Patané, avec G. Aragall, Kiri Te Kanawa (Opéra *de Paris*, les 13, 16, 19, 28) ; la **Grande-Duchesse de Gérolstein**, mise en scène R. Dhéry, avec R. *Crespin (Toulouse*, les 13, 15, 16) ; P. Séchet, flûte baroque, et B. Verlet, clavecin (Conciergerie, *les samedis et dimanches* d'avril, 17 h. 30) ; Musique berbère du Sous (Radio-France, le 17) : la ***Flûte enchantée**, mise en* scène L. Erlo (Strasbourg, les 18, 20, 22 ; Colmar, le 24 ; Mulhouse, le *27*).

expositions

FELIX VALLOTTON

au Petit Palais

Cent soixante-trois peintures, près de cent dessins et gravures : une grosse exposition qui vient de *Suisse pour un peintre* suisse qui vécut à *Paris*, de 1882 à sa mort, en 1925. Vallotton travailla avec *les Nabis, participa* à leurs expositions, mais resta loin de l'intimisme d'un Vuillard, et, au début *du siècle, revint à un métier* académique qui dérouta et déroute encore.

HAJDU : ŒUVRES SUR PAPIER
au Centre Georges-Pompidou

Dessins, livres, « estampilles » : l'élégance et la décision des *contours inventifs, la qualité* graphique pour elle-même et au service d'une sculpture de grande tenue, qui, *paradoxalement, met le* volume au défi.

RUDE
au Musée d'art et d'essai
(Lire notre article page 13.)

Gravures de Goya (de la collection Duthuit) et **Dessins de Puvis de Chavannes** ,pour *la parution* du catalogue raisonné), au Petit *Palais.*

Goya, au Centre culturel du Ma*rais : mise en scène* dramatique pour un grand voyage de « désastres » en « caprices », de « tauro*machies* » en portraits.

Ernest Pignon, à l'ARC : le des*sin* politique et des images-chocs pour les murs, les palissades, les *escaliers.*

Ils donnent... au Musée des arts décoratifs : des meubles, des *objets*, des dessins, des livres... Un hommage aux donateurs qui, depuis dix ans, ont enrichi le mu*sée de* la rue de Rivoli. **L'Enlèvement des Sabines**, au musée du Louvre ; une toile de Poussin et *sa lecture par un peintre* d'aujourd'hui : Avigdor Arikha. **Chardin**, au Grand Palais : femmes au regard *distrait*, natures mortes proches de la vie, perfection du métier *et* ton grave.

variétés

LE PRINTEMPS DE BOURGES

Cinquante spectacles, des ateliers d'animation, des expositions, des spectacles pour enfants. Avec la participation *notamment d'Alain* Souchon, de Guy Béart, de Isabel et Angel Parra, du Cuarteto Cedron, de Jacques Higelin, de Raimon.

RENCONTRES EN CHANSONS
à la Gaîté-Montparnasse

Renaud et Pierre et Marc Jolivet (le 17 avril), Georges Moustaki (le 18), Melusine, Echo du Bayou *(le 19), Maxime Le Forestier* (les 23 et 24), Cuarteto Cedron et Melusine (les 25 et 26).

STARMANIA

au Palais des Congrès
Un opéra-rock francophone de Michel Berger et Luc Plamondon, *avec Diane Dufresne*, France Gall, Daniel Balavoine, Fabienne Thibeault...

Expositions

La plupart des musées nationaux seront fermés le lundi 16 avril.

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

HAJDU. Œuvres sur papier. — Salles d'art graphique. Jusqu'au 4 juin.

ATELIERS AUJOURD'HUI 14 : Jean Ricardon et Hubert Munier. Jusqu'au 14 mai.

OSCAR NIEMEYER. — Jusqu'au 16 avril.

LA BATELLERIE A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle. — B.P.I. Jusqu'au 28 mai.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

LA MESURE DU TEMPS. — Jusqu'au 23 avril.

ARCHITECTURE PUBLIQUE A L'ETRANGER. Promenoir. — Jusqu'au 7 mai.

MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F. Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 6 avril. Jusqu'au 30 avril.

L'INVENTAIRE... EN AQUITAINE : Cadillac. — Grand Palais, porte D (225-03-20, poste 354). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. 30 Jusqu'au 20 juin.

FELIX VALLOTTON (1865-1925). — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 juin.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ENLEVEMENT DES SABINES, de Poussin. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 mai.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 juillet.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte ancienne ; Un royaume aux confins du désert : Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

ERNEST PIGNON-ERNEST : Interventions images. — ANTONIO RECALCATI : Huile sur toile. — LE LIVRE, LA POESIE : les éditions G.L.M. — Arc Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 avril.

KAMILL MAJOR, peintre sérigraphe. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mai.

ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS. Acquisition de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.

LES PUBLICITAIRES JUGENT L'AFFICHE. Grand prix de l'affichage 1974-1978. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 28 avril.

AQUARELLES MONGOLES CONTEMPORAINES. — Musée Cernuschi, 7, av. Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 27 mai.

SALON DES SURINDEPENDANTS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 19 avril.

VENISE : UNE CIVILISATION DU LIVRE (XVe-XVIIIe siècle). — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30, poste 2210). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 mai.

QUELQUES HEROS DE L'ENFANCE AU PAYS DE LEURS IMAGES. Illustration du livre pour enfant jusqu'au début du vingtième siècle. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 juin.

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 avril.

DE BELLEVILLE A CHARONNE. — Collections du musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (271-21-13).

MARIA CALLAS. — Musée Carnavalet (voir ci-dessus).

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. et la préhistoire. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 mai.

TANGATA, LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

CENTRES CULTURELS

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58).

LE SIECLE DE RUBENS ET DE REMBRANDT. Dessins flamands et hollandais du dix-septième siècle de la Pierpont Morgan Library de New-York. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 juin.

ANDRE VOLTEN, sculptures. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 avril.

DAVID LEVINE. Caricatures. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 5 mai.

LARS OLOF LOELD : Fais l'or toi-même, peintures, objets, sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; samedi et dim. ; de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

RUNE JANSSON. Rétrospective 1949-1979. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mai.

GOYA. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 18, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 juin.

ARTISTES CONTEMPORAINS : Saussois, Katz, Hekking, peintures, Bertrand, sculptures. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 12 mai.

CERAMIQUE POPULAIRE DE LA VENETIE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Mairie annexe du dixième arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 19 avril.

L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — Mairie annexe du treizième arrondissement, place d'Italie. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 1er mai.

ROLF ESCHER - VERENA VERNUNFT, eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 20 avril.

LANGAGE SYMBOLIQUE ET APPROCHE DU SACRE. — Crypte de Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie et 78, rue Saint-Merri. Jusqu'au 30 avril.

L'AUTRE REALITE. Le legs du surréalisme à l'art canadien. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

LA MOTO ET L'ENFANT, de 1919 à nos jours. — Salons Ricard, 35, avenue F.-Roosevelt. Sauf dim., de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 mai.

LA DEPORTATION DES JUIFS EN FRANCE. — Mairie du 10e arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin. De 9 h. à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

GALERIES

ARMAN, CESAR, BARELIER, CLEMENT. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 28 avril.

ALAIN CLEMENT - FABRIZIO MERISI : Réflexion sur le dernier jardin. Dessins. — Galerie A. Colin, 58, rue Mazarine (326-67-85).

FINI REVER : Œuvres de Marfaing, Dorny, Baltazar, Cortot, Ubac. — Galerie Biren, 31, rue Jacob (260-25-30). Jusqu'au 28 avril.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE, à travers les écoles flamande, hollandaise, italienne et espagnole. — Galerie Capangela, 356, rue Saint-Honoré (260-68-62). Jusqu'au 31 mai.

ART PUBLIC-ART MONUMENTAL. Propositions et réalisations. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 21 avril.

STEVE JOHN - JOHN DEOM, dessins. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 21 avril.

MORITZ BAUMGARTL. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 21 avril.

D. BLOT-DUCREUX. — Galerie Au Fond de la Cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 5 mai.

ANDRE BRASILIER. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'à fin avril.

GIORGIO DE CHIRICO. Œuvres majeures de l'atelier du peintre. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 5 mai.

HORTENSE DAMIRON. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 28 avril.

MICHEL DELABORDE : rêve-mémoire. — Photographies. FNAC, 136, rue de Rennes. Jusqu'au 5 mai.

DORNY. Sculptures et collages. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (033-73-49). Jusqu'au 28 avril.

HUGO DUCHATEAU. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 12 mai.

DUNOYER DE SEGONZAC. Chefs-d'œuvre gravés. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 28 avril.

JACQUES DUPONT. Œuvre théâtrale. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01).

ENDEROUDI. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 12 mai.

FAUTRIER. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Jusqu'au 31 mai.

FOLON. Aquarelles. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-52-22). Avril.

CARLOS FREIRE. « India », carnet de voyage. Photographies. — Librairie Galignani, 224, rue de Rivoli. Jusqu'au 6 mai.

GHERTMAN. Fusains, toile et papier. — Galerie D. Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 22 avril.

ALBERTO GIACOMETTI : les murs de l'atelier et de la chambre. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 10 mai.

HANS HARTUNG. Peintures et œuvres sur papier, 1976-1977. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 28 avril.

EMILE HECQ. Vingt ans de peinture. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'à fin mai.

HOSSIASSON. Peintures et gouaches, 1959-1968. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 21 avril.

JOSEPH KOSUTH. Texte/contexte. — Galerie E. Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 21 avril.

HEINRICH KUHN. Vintage prints. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 21 avril.

ROBERT KUSHNER. The dance, the kiss... — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 mai.

DAVID LEVINE. — Galerie C. Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-23-81).

H. MACCHERONI. Pour Michel Butor. — Artalect, 11, rue Monsieur-le-Prince (326-48-83). Jusqu'au 21 avril.

ANNE MADDEN. — Galerie D. Speyer, 6, rue J.-Callot (033-78-41). Jusqu'au 20 avril.

CHARLES MARQ. Peintures récentes. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 20 avril.

J.-M. MARTIN. En guise de petite rétrospective. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 4 mai.

NIKOS (cycle mec art). — Galerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 22 avril.

PAIVA. Prix Drouant de la jeune peinture 1978. — Galerie Drouant, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-00-82). Jusqu'au 25 avril.

RECALCATI. Mines de plomb et encres de Chine. — Galerie N. Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 28 avril.

DENIS RIVIERE. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 12 mai.

NORMAN ROCKWELL. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 1er mai.

BERNARD SCHULTZE. — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 12 mai.

EN BANLIEUE

BRETIGNY. Gérard Duchêne, Gérard Fabre. — Centre culturel, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mai.

CRETEIL. René Laubies, peintures 1949-1979. F. Werthmann, sculptures 1949-1979. — Maison des arts A.-Malraux. Jusqu'au 30 avril.

ERMONT. Tapisserie, art textile. Théâtre P.-Fresnay, rue Saint-Flaive (959-26-13). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 29 avril.

GARCHES. La ville fantastique, de Piranèse à nos jours. — Centre culturel municipal, 86, Grande-Rue (970-39-32). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 30 avril.

LE VESINET. Familièrement inconnues..., architectures, Paris, 1848-1914. — Centre des arts et loisirs, 59 boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 18 avril.

MARLY-LE-ROI. Formes et matières. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 26 avril. — Maurice Rocher. Galerie A.-Blanc, 30, Grande-Rue (978-47-92). Jusqu'au 29 avril.

MONTREUIL. L'enfant au dix-neuvième siècle. — Salle F.-Léger, bibliothèque R.-Desnos, 14, boulevard Rouget-de-l'Isle (854-85-66). Jusqu'au 1er mai.

NOGENT-LE-ROTROU. Sylvain Guichard. — Château Saint-Jean (603-86-54). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

NOISY-LE-GRAND. L'activisme hongrois, 1916-1926. Salle G.-Philipe, 20-22, rue Emile-Cossonneau (935-00-77). Jusqu'au 22 avril.

ORLY. La peinture populaire de Corée (peintres anonymes des XVIIIe et XIXe siècles) — Moon-Shin. — Sculptures et encres de Chine, 1968-1978. Galerie d'art de l'aérogare d'Orly-Sud. Jusqu'au 23 avril.

PUTEAUX. Diem Phung Thi, sculptures — Ingo et Michèle Michaux, peintures. — Tour Bayer, 49-51, quai National.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Le travail. — Centre culturel de La Villedieu (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h.

VILLEPARISIS. Gaïtis. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 22 avril.

EN PROVINCE

BORDEAUX. J.-B. Audat, E. Bugarin, D. Gauthier, A.-M. Pêcheur, Y. Reynier. — Les Fauves et le fauvisme. — C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35) Jusqu'au 21 avril.

CHATEAUROUX. Subira - Puig, sculptures en bois. — Musée des Cordeliers.

DIEPPE. Gouast. Château-musée. Jusqu'au 10 juin.

FLAINE. Jiri Kolar. — Centre d'art (90-80-01). Jusqu'au 27 avril.

GORDES. Equilibre instable : Alma, vêtements sculptés. Ikuo, bijoux. — Moulin des Bouillons, route de Saint-Pantaléon. Jusqu'au 28 avril.

GRENOBLE. L'affiche politique au vingtième siècle : Gesgon, Cieslewicz, Grapus. Jusqu'au 22 avril. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). — Kulhanek, Woodburn, année 26. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 30 avril. — Trésors cachés du musée de Grenoble. Atelier d'information. Grand-Place (09-56-36). Jusqu'au 30 avril.

LE CREUSOT. Mémoire de l'industrie et culture technique : la fonderie royale du Creusot. — Château de la Verrerie (08-01-11). Jusqu'en août.

LE HAVRE. Encadrement et dorure sur bois. — Musée du prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus (47-14-01). Jusqu'au 15 mai.

LORIENT. Bernadette Bour, peintures. — Ecole des beaux-arts. Jusqu'au 30 avril.

LYON. Une histoire qui n'a pas d'importance. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges Lyon-Perrache (38-62-08). Jusqu'au 6 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Arts en pays d'Islam. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-22). Jusqu'au 27 mai.

MARSEILLE. François Bret, peintures et dessins, 1967-1979. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 mai.

METZ. Art et Histoire de l'Iran avant l'Islam. — Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 13 mai.

MONTPELLIER. Olivier Brice : le musée et la mort. — Musée Fabre. Jusqu'au 30 avril.

MONTBELIARD. Dorny, gravures / HAJDU, sculptures. — Maison des arts, place Saint-Martin. Sauf le lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 29 avril.

NANCY. Daum, cent ans de verrerie d'art. — Musée des beaux-arts, place Stanislas. Jean-Michel Meurice. — Art Actuel, 15, rue Saint-Georges. Jusqu'au 30 avril.

NANTES. Art textile contemporain : Claire Rado, C. Lepoitevin. — Château des ducs de Bretagne. — Pour la gravure ? : Bouargent, Busto, Castex, Dupuis, Kirili. — Art Vision, 15, avenue Sainte-Anne. Jusqu'au 4 mai.

NICE. La peinture en Provence au dix-septième siècle. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-28). Jusqu'au 1er mai. — Peinture et sculpture du dix-septième siècle. — Musée Lascaris, 15, rue Droite (80-38-16). — « Créatis », la photographie au temps présent. — Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). De l'or au bronze, cinq cents monnaies françaises et européennes. — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Jusqu'au 1er mai. — Vie et mort au bord du Nil. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégard (51-30-00). Jusqu'au 13 mai.

NIMES. Albert Mathieu (1894-1962) : peintures et dessins. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc.

RENNES. Henri Hayden (1883-1970). Rétrospective. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 mai. J.-J. Panvert, éditeur. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 12 mai. Reportage en Bretagne : photographies de Thersiquel, Rouillard et Hersant. — Maison de la culture. Jusqu'au 30 avril.

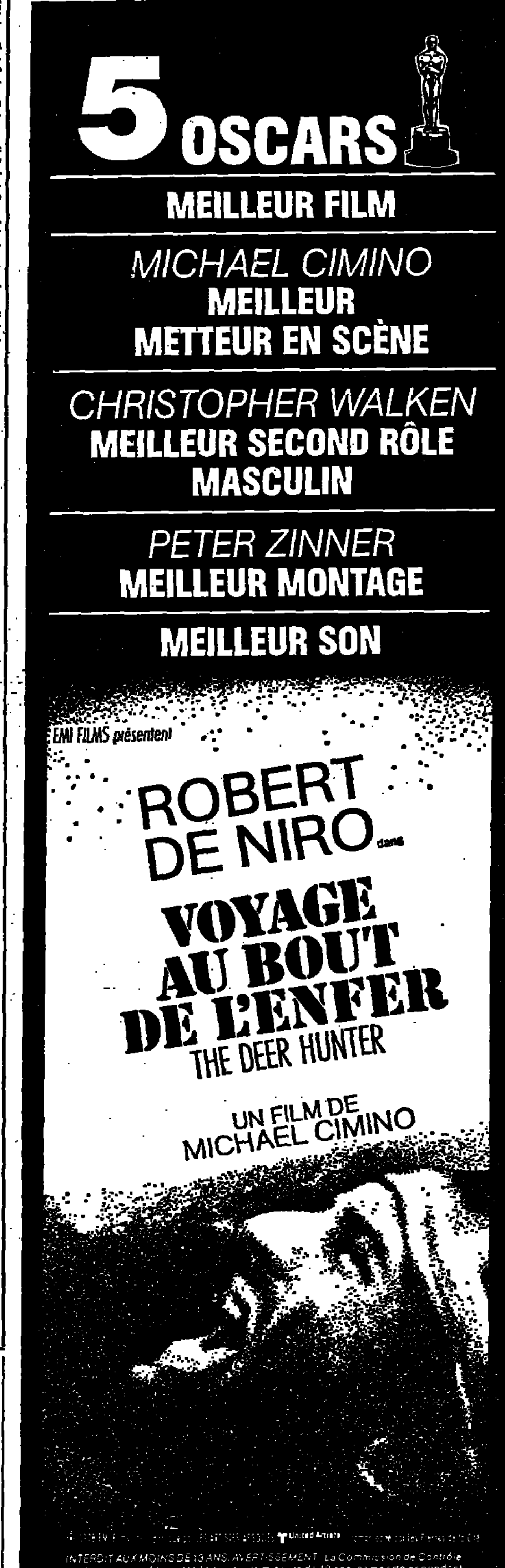
SAINT-ETIENNE. Les années 30 en France. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 30 avril.

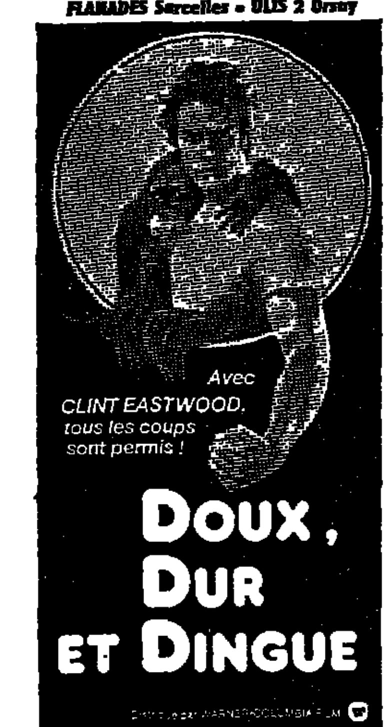
SAINT-PAUL-DE-VENCE. Paul Steinberg. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 avril.

STRASBOURG. Peintures sous verre d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

TOULON. Edward Steichen (1879-1973). Photographies. — Musée, 20, boulevard Maréchal-Leclerc. Jusqu'au 23 avril.

TOURCOING. De Monte, Gamarra, Grisor, Klasen, Segui. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 6 mai.







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 AVRIL

15 h. : Buster Keaton (Ma vache et moi ; the Blacksmith) ; 18 h. : la Guerre au Liban, de R. Chahal ; 20 h. : Hommage à R. Clément : les Félins ; 22 h. : la Nuit des alligators, de P. Collinson.

JEUDI 12 AVRIL

16 h. et 18 h. : En souvenir de Ray Ventura (16 h. : la Petite Chocolatière, de A. Berthomieu ; 18 h. : Tout va très bien madame la marquise, de H. Wulschleger) ; 20 h. 30 : Hommage à R. Clément : Quelle joie de vivre ; 22 h. Viridiana, de L. Bunuel.

VENDREDI 13 AVRIL

16 h. : Cinéma et aventure : Prince Vaillant, de H. Hataway ; 18 h. : Cinéma et science fiction : Rodan, de I. Honda ; 20 h. : Hommage à R. Clément : la Maison sous les arbres ; 22 h. : l'Evangile selon saint Mathieu, de P. P. Pasolini.

SAMEDI 14 AVRIL

16 h : le Messie, de R. Rossellini ; 18 h. le Petit Soldat, de J.-L. Godard ; 20 h. : Hommage à R. Clément : le Passager de la pluie ; 22 h. : l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock.

DIMANCHE 15 AVRIL

15 h. : la Naissance d'un nation, de D. W. Griffith ; 18 h. : le Chant de Bernadette, de H. King ; 20 h. : Hommage à R. Clément : Jeux interdits ; 22 h. : The Man on a tightrope, d'E. Kazan.

LUNDI 16 AVRIL

Relâche.

MARDI 17 AVRIL

16 h., 18 h. et 22 h. : Le cinéma et l'aventure (16 h. : l'Ile des trésors oubliés, de E. G. Ulmer ; 18 h. : Tulsa, la fièvre du pétrole, de S. Heisler ; 22 h. : le Vol du Phénix, de R. Aldrich) ; 20 h. : Hommage à R. Clément : la Course du lièvre à travers les champs.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 11 AVRIL

15 h. : Papa longues jambes, de M. Neilan ; 17 h. : cinéma et aventure : Simba, de B. Desmond Hurst ; 19 et 21 h. : le grand décor au studio (19 h. : la Vengeance de Kriemhild, de F. Lang ; 21 h. : Metropolis, de F. Lang).

JEUDI 12 AVRIL

15 h. : Cinéma et aventure : The Secret of Purple Reef, de W. Witney ; 17 h., 19 h. et 21 h. : L'œuvre de Louis Feuillade : Judex.

VENDREDI 13 AVRIL

15 h. et 17 h. : Napoléon, d'A. Gance ; 19 h. : Seven Cities of Gold, de R. D. Webb ; 21 h. : la Vallée de l'or noir, de R. Thomas.

SAMEDI 14 AVRIL

15 h., 17 h. et 19 h. : L'œuvre de Louis Feuillade : Tih minh ; 21 h. : Le cinéma et l'aventure : Capitaine King, de H. King.

DIMANCHE 15 AVRIL

15 h. et 17 h. : Ben Hur, de F. Niblo ; 19 h. : Le grand décor au studio : Cajus Julius Caesar, d'A. Novelli ; Judith of Bethulia, de D. W. Griffith ; 21 h. : Cinéma et aventure : la Fureur des gladiateurs, de M. Caiano.

LUNDI 16 AVRIL

15 h. : Le cinéma et l'aventure : les Trois Lanciers du Bengale, de H. Hataway ; 17 h., 19 h. et 21 h. : L'œuvre de Louis Feuillade : les Vampires.

MARDI 17 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; v. f. : Calypso, 17e (754-10-68).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : *Saint-Germain-Village*, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Cin'Ac, 2e (742-72-19).
LE CAVALEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Murat, 16e (651-99-15).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CIBLE ETOILEE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
COUP DE TETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Bastille, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ECOUTE VOIR... (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (22-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
FIDELIO (Fr., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15 ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; *Ambassade*, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

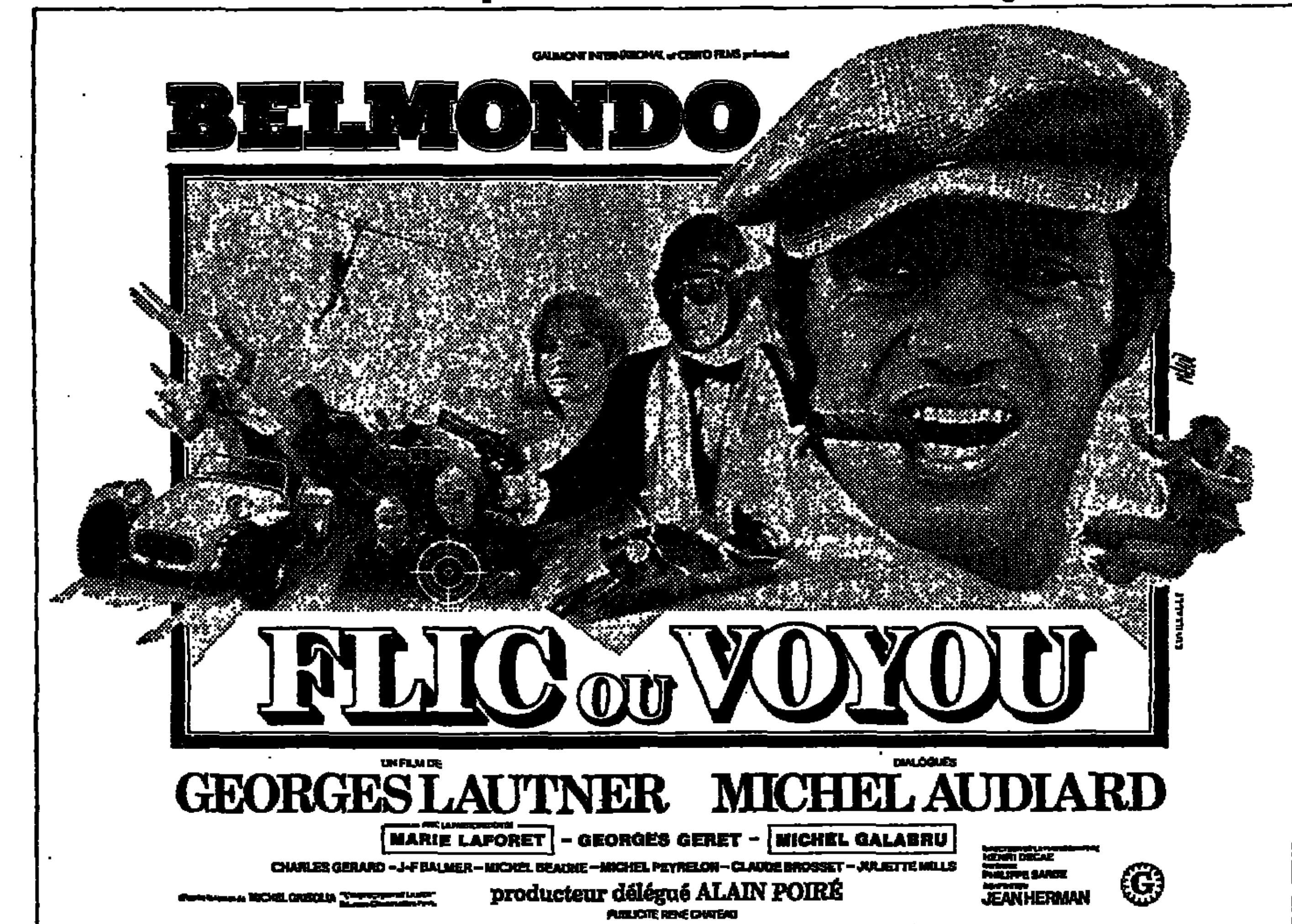
Les films nouveaux

QUINTET, film américain de Robert Altman. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
REBECCA, film américain d'Alfred Hitchcock. — V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES MACHOIRES INFERNALES, film américain de William Greffe. — V.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EVADES DE L'ESPACE, film japonais de Kinji Fukasaku. — V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en soirée ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DANS LA CHALEUR DES NUITS D'ETE, *film franco-allemand* de Siggi Götz. — V. f. (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-34-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GOLDORAK (Jap., v. f.) : Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (073-56-03), Lord Byron, 8e (225-04-22), Lumière, 9e (770-84-64), Le Hollywood, 9e (770-10-41), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v. o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERIEURS (A., v. o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v. o.) : Marais, 4e (278-47-86).
JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MADRIGUERA (Esp., v. o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MAGIC (A., v. o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), *Epée de Bois*, 5e (337-57-47), *14 Juillet-Parnasse*, 6e (326-58-00).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Bienvenue-Montparnasse*, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (all., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; *P.L.M.-Saint-Jacques*, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-46-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-99-75).
SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *v.f.* : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov. v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Ermitage*, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les séances spéciales

ADIEU JE RESTE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
ACCIDENT (A., v o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 20 h. 30.
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES *(A., v.f.) : Le Seine, 5e (325-95-99)*, 14 h. 15.
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CHANTEUR DE JAZZ *(A., v.o) :* Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
DES PRISONS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h (sf S., D.).
DOSSIER 51 (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h.
LA MEPRISE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) mar., 21 h.
LA MARQUISE D'O *(All., v.o.) :* Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sf D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic, 14e *(542-67-42)*, *18 h.* (sf S., D.).
LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PRIVE (A., v o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 22 h.
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.







Cinéma

Les grandes reprises

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
CENDRILLON (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86), en soirée.
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE CHEIK BLANC (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRENZY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN (Ang., v. o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
KING CREOLE (A., v. f.) : Eldorado, 10e (208-18-76)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v. o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MACADAM COW-BOY (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MASQUE DU REMORDS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v. f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MONTY PYTHON (Ang., v. o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOSFERATU (All., v. o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NETWORK (A., v. o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ORANGE MECANIQUE (A., v. o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04). — V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
QUOI DE NEUF PUSSY CAT ? (A., v. f.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RASHOMON (Jap., v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v. o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v. o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SWEET MOVIES (A., v. o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TEX AVERY FOLLIES (A., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS (A., v. f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v. o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Dominique, 7e (705-04-55).
VIRIDIANA (Esp., v. o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

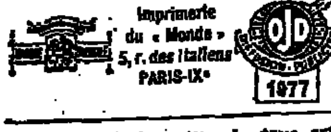
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Les festivals

QUATRE GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : The Missouri Breaks ; 16 h. 30 : *Une étoile est née* ; 19 h., 23 h. : The Rocky Horror Picture Show ; 21 h. : Portier de nuit.
JACQUES ROZIER, *Olympic*, 14e (542-67-42), mar., mer. : les Naufragés de l'île de la Tortue ; jeu. : Adieu Philippine ; ven. : l'Assassin *musicien* ; *sam., lun.* : *la Maman* et la Putain ; dim. : les Enfants du placard.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Plumes de cheval ; jeu., mar. : Monkey Business ; ven. : la Soupe au canard ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : la Soupe au Canard.
FILMS SERIE NOIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : la Femme au portrait ; jeu. : Le tueur s'est évadé ; ven. : Je suis un évadé ; sam. : l'Ennemi public ; dim : le Fauve en liberté ; lun. : Du sang dans le soleil ; mar. : Little Cesar. — Action-Christine, 6e (325-85-78), mer. : En quatrième vitesse ; jeu. : Johnny le vagabond ; ven : le Fauve en liberté ; sam. : Little Cesar ; dim. : la Femme au portrait ; lun. : Le tueur s'est évadé ; mar. : l'Ennemi public.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans... ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; ven., sam., 24 h. : The Rocky Horror Picture Show.
BOITE A FILMS, *17e* (*754-51-50*) (v.o.), I, 12 h 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., dim., 23 h. 50 : Panique à Needle Park. II, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Quatre garçons dans le vent ; 16 h. : Let it be ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 45 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Midnight Express ; ven., sam., dim., 24 h. : Orange mécanique
CYCLE RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Un après-midi de chien ; jeu. : Dernière séance ; ven. : Klute ; sam. : l'Epouvantail ; *dim.* : *Duel* ; lun. : Macadam à deux voies ; mar. : John and Mary.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e *(770-63-40)*, *14 h.* : Complot de famille ; jeu. : les Amants du Capricorne ; ven., mar. : Une femme disparaît ; sam. : la Mort aux trousses ; dim. : Psychose ; lun. : l'Etau
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14). V.o. : I. 13 h. : le Pont de la rivière Kwaï ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Hôtel du Nord ; 20 h. (+ Sam. 24 h. 30) : Cabaret ; 22 h. 15 (+ V. 24 h. 30) : Orange mécanique. — II. 14 h. : Alexandre Nevski ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 5 : Casque d'or ; 20 h. : Pourquoi pas ; 22 h. (+ S. 24 h. 10) : Midnight Express ; V., 24 h. 10 : l'Œuf du serpent.
STUDIO 28, *18e* (*606-36-07*). *Mer.* : Perceval le Gallois, J. : l'Invasion des profanateurs ; V. : Un accident de chasse ; S. : Slow dancing ; D., L., Mar. : Un mariage.
CYCLE PASOLINI, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) (v.o.) : J., V., S., D., L. : l'Evangile selon Saint-Matthieu ; Mer., S., D., L. : Œdipe Roi.
COMEDIES MUSICALES, Action-Ecole, 5e (325-72-07) (v.o.) : D., Mer. : Ziegfeld follies ; J. : Footlight parade ; V. : Born to dance ; S. : Dancing lady ; L. : Words and Music ; Mar. : Broadway Melody.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer., J. : le Poison ; V., S. : Marqué par la haine ; D., L. : la Vie secrète de Walter Mitty ; Mar. : Lettre d'une inconnue.
FESTIVAL DU TIERS-MONDE (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Le chat qui vient de l'espace ; Mar., 21 h., v.o. : Cool.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C (972-60-98) : Doux, dur et dingue ; les Evadés de l'espace ; Le chat qui vient de l'espace.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : les Mâchoires infernales ; Voyage au bout de l'enfer ; Goldorak ; le Maître-Nageur ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysée-II (969-69-65) : Doux, dur et dingue ; les Evadés de l'espace.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Le chat qui vient de l'espace ; le Faiseur d'épouvante ; le Decaméron ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.
LES MUREAUX (474-38-90) : Doux, dur et dingue ; Flic ou voyou ; Le chat qui vient de l'espace ; les Evadés de l'espace.
LE VESINET, Médicis (966-18-13) : la Malédiction de la panthère rose. — Cinécal (976-38-17) : Le chat qui vient de l'espace. — CAL (976-32-75), jeu., 21 h. : Woodstock ; Pain et Chocolat.
MANTES, Domino (082-04-05) : Bambi ; Flic ou voyou. — Normandie (477-02-35) : Goldorak.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Flic ou voyou ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Le chat qui vient de l'espace ; Doux, dur et dingue.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Superman.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Bambi ; Et la tendresse ? bordel !
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Voyage au bout de l'enfer ; Goldorak ; Flic ou voyou ; Et la tendresse ? bordel ! ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.
VERSAILLES, *Cyrano* (*950-58-58*) : Bambi ; La plus belle soirée de ma vie ; les Evadés de l'espace ; Doux, dur et dingue ; les Egouts du paradis ; *Flic ou voyou* ; Vend. et sam., 24 h. : Carrie (**). — C2L (950-55-55) : Et la tendresse, bordel ! — Club (950-17-98) : Il était une fois dans l'Ouest ; l'Assassin musicien ; Titi Gros Minet et leurs amis.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Kounak, le lynx fidèle ; le Caméraman.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Riposte de l'homme-araignée ; Doux, dur et dingue ; les Evadés de l'espace ; Un homme en colère.
BURES - ORSAY, Les Ulis (907-54-14) ; Doux, dur et dingue ; Bambi ; les Evadés de l'espace ; les Mâchoires infernale.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Bambi ; Flic ou voyou ; le Givrés.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Goldorak ; Je te tiens, tu me tiens pas la *barbichette* ; *Flic ou voyou* ; Et la tendresse ? bordel ! ; Bambi.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; *Retour*. — *Val Courcelles* (*907-44-18*) : le Cavaleur ; Tintin et le lac aux requins ; l'Esprit de famille ; Sarah ; le Roi des montagnes ; ven., sam., 24 h., lun., mar., 21 h. : Phantom of the Paradise.
GRIGNY, France (906-49-96) : les Egouts du paradis ; le Choc des étoiles. — Paris (905-79-60) : Plein les poches pour pas un rond.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Shangaï Gesture ; les Douze Travaux d'Astérix ; Un homme qui dort ; le Passe-Montagne ; Une saison de la vie d'Emmanuelle ; la Tortue sur le dos.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : le *Maître-Nageur* ; la Riposte de l'homme-araignée ; les Chiens ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.
VIRY-CHATILLON, Calypso (*921-85-72*) : Et la tendresse ? bordel ! les Givrés.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Flic ou voyou ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Goldorak.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : l'Homme en colère.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Espion aux pattes de velours ; Ils sont grands, ces petits.
CHAVILLE (926-51-96) mer., 21 h. : l'Acrobate ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.
COURBEVOIE, la Lanterne (788-97-83) : le Joueur de flûte de Hamelin ; Buffalo Bill et les Indiens.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Temps des vacances.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : la Malédiction de la panthère rose ; Cendrillon.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : Un espion de trop ; Omar Gatlato ; Astérix et Cléopatre.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Cendrillon ; Sargent Pepper's ; la Fureur du danger.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Doux, dur et dingue.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Flic ou Voyou ; Goldorak ; Studio (749-19-47) : les Mâchoires infernales ; les Chiens ; l'Esprit de famille.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Galactica, la bataille de l'espace ; Le ciel peut attendre ; Nosferatu, fantôme de la nuit ; Gémeaux (660-05-64) vend., 21 h. : Aguirre ou la colère de Dieu ; sam., 21 h. : Nashville.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : le Chat qui vient de l'espace ; la Nuit des masques ; Furie.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Furie.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Maître-Nageur ; Bambi ; Flic ou voyou ; Et la tendresse ?... Bordel !. — Prado : le Gendarme et les Etra-Terrestres ; *jeudi*, 21 h. : Dites-lui que je l'aime.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : les Aventures de Pinocchio ; l'Adolescente.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Ils sont grands, ces petits ; les Héroïnes du mal (**) ; la Riposte de l'homme-araignée.
BONDY, salle André-Malraux (847-18-27) : les Yeux de Laura Mars. — Salle Giono (847-18-27) : Cen*drillon*.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Goldorak ; *Flic ou voyou* ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : Doux, dur et dingue ; les Evadés de l'espace ; Et la tendresse ?... Bordel !
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Le chat qui vient de l'espace.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : les Egouts du paradis ; les Evadés de l'espace ; Bambi ; Doux, dur et dingue ; la Riposte de l'homme-araignée ; les Mâchoires infernales.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Voyage au bout de l'enfer ; Et la tendresse ?... bordel ! ; la Riposte de l'homme-araignée ; les Egouts du paradis ; les Evadés de l'espace ; le Maître-Nageur.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : Je suis timide, mais je me soigne.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Juke-box ; Intérieurs ; Un mariage.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Goldorak ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Flic ou voyou ; Le chat qui vient de l'espace ; le Choc des étoiles.
CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79)), mar., 21 h. : Soleil des hyènes.
CRETEIL, Artel (898-92-84) : Bambi ; Voyage au bout de l'enfer ; les mâchoires infernales ; les Egouts du paradis ; le Maître Nageur ; la plus belle soirée de ma vie.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Coup de tête.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Bambi.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Doux, dur et dingue ; Bambi ; les Evadés de l'espace.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Flic ou voyou ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; le Temps des vacances ; C'est jeune et ça sait tout.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (*871-01-52*) : Doux, dur et *dingue* ; les Mâchoires infernales ; les Evadés de l'espace ; La plus belle soirée de ma vie.
Port. Et la tendresse ? bordel !
ORLY, Paramount (726-21-89) : Doux, dur et dingue.
THIAIS. — Belle-Epine (686-37-90) : Goldorak ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Flic ou voyou ; le Choc des étoiles ; l'Homme en colère ; Et la tendresse ?... bordel !
VILLEJUIF. — Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Pair et impair
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. — Artel (389-08-54) : Doux, dur et dingue ; Et la tendresse ?... bordel ! les *Evadés de l'espace*.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL. — Alpha (981-00-07) : *Goldorak* ; *Je te tiens, tu me tiens* par la barbichette ; Doux, dur et dingue ; les Machoires infernales ; les Evadés de l'espace ; Et la tendresse ?... bordel ! — *Gamma* (981-00-03) : Bambi ; Flic ou voyou ; l'Homme en colère ; California Hotel.
CERGY - PONTOISE. — Bourvil (030-46-80) : Flic ou voyou ; Goldorak ; Bambi ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.
ENGHIEN. — Français (417-00-44) : Flic ou voyou ; Goldorak ; Doux, dur et dingue ; Et la tendresse ?... bordel ; Voyage au bout de l'enfer ; Bambi. — Marly : Messidor.
GARGES-LES-GONESSE. — Salle Rencontre (986-96-31) : Moby Dick ; le Merdier.
GONESSE. — Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Superman.
SAINT-GRATIEN. — Toiles (989-21-89) : Superman ; Sargent Pepper's ; Nosferatu, fantôme de la nuit
SARCELLES. — Flanades (990-14-33) : les Mâchoires infernales ; Doux, dur et dingue ; Bambi ; Goldorak ; Flic ou voyou.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 12, 14 et 17, à 19 h. 30 : Cosi fan tutte ; les 13 et 16, à 19 h. 30 : la Bohème ; le 18, à 19 h. 30 : Ballets.
SALLE FAVART (742-59-69), le 11, à 20 h. ; les 14 et 17, à 19 h. 30 : *le Marchand de Venise.*
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), le 15, à 14 h. 30 ; le 16, à 20 h. 30 : le Barbier de Séville ; les 11, 15 et 17, à 20 h. 30 ; le 18, à 14 h. 30 : l'Avare ; le 16, à 14 h. 30 ; le 18, à 20 h. 30 : les Femmes savantes.
CHAILLOT (727-81-15), le 18, à 20 h. 30 : La tour Eiffel qui tue.
ODEON (325-70-32), le 18, à 20 h. 30 : l'Atelier.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 21 h. 30 : Tohu-Bohu.
T.E.P. (797-96-06), les 11, 12, 13 et 14, à 20 h. 30 (dernières) : Maître Puntila et son valet Matti ; le 14, à 14 h. 30 : films.
PETIT-T.E.P. (797-96-06), les 17 et 18, à 20 h. 30 : l'Evénement.
CENTRE GEORGES - POMPIDOU (277-11-12) (mardi) : Débats ; le 11, à 18 h. : Architecture et construction ; à 18 h. 30 : la Presse enfantine. — Danse : les 11, 12 et 13, à 18 h. 30 et 20 h. 30 ; le 14, à 16 h. et 20 h. 30 ; les 15 et 16, à *16 h. et 19 h. 30 :* Atelier Murray Louis.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 11, 12, 13 et 14, à 18 h. 30 : le Ballet-Théâtre français de Nancy ; le 14, à 20 h. 30 : les Chemins de fer ; le 12, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Schönberg, Janacek, Ives, Stravinski) ; les 11, 13, 17 et 18, à 20 h. 30 ; le 15, à 14 h. 30 : Paolo Bortoluzzi ; le 18, à 18 h. 30 : Théâtre du silence.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation : tous les jours, 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne ; Théâtre du Jardin, les 11 et 12, à 14 h. 30 : Contes des mille et une nuits ; les 13 et 17, à 14 h. 30 ; le 14, à 16 h. : les Voyages de Gulliver (Magiscope).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78 (D., L.) 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
ANTOINE (208-77-71) (L. soir, Mar.) *20 h. 30, mat. dim. et L. 15 h. :* le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (L.) 20 h 45, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (L.), 24 h., mat. dim. 15 h. : la Culotte.
ATHENEE (742-67-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Les papas naissent dans les armoires. — (D.) 20 h. 30 : Avec ou sans arbres.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D. et L.), 20 h. 30 : l'Opéra de quat'sous.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir et L. soir), 21 h., mat. dim. et L., 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (V.S.D.L.), 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Disparitions.
CENTRE CULTUREL DU XVIIᵉ *(227-68-81) (mar.), 20 h.* 45, mat. dim., 17 h. : le Cadeau (dern. : le 16).
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J., L. soir) 21 h. 10, mat. dim. et L., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (L.) 20 h. 30, mat. sam. 16 h., dim. 15 h. : le Tour du monde en 80 jours.
DAUNOU (261-69-14) (L., soir) 21 h., mat. dim. et L. 15 h. : Remarie-moi.
EDOUARD-VII (073-67-90) (D., soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 17 h. 30 : le Navire Night.
ESSAION (278-46-42) I (D., L.) *18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30:* Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II (D., L.) 20 h. 30 : le Rachat.
FONTAINE (874-74-40) (D.) 21 h. : *Je te le dis,* Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h. 15 : Toutes les mêmes, sauf maman (dern le 14).
HUCHETTE (326-38-99) (D., L.) 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D., soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : les *Folles du samedi soir.*
LUCERNAIRE (544 - 57 - 34) (D.) 12 h. 30 : Une saison en enfer .— I (D.) 18 h. 30) : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Bonsoir Rose Selavy *(dern. le 17)* ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — II (D) 18 h. 30 : Une heure avec F.G Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
***MADELEINE** (265-07-09) (L.) 20 h. 30* mat. dim. 15 h. : le Préféré.
MATHURINS (265-90-00) (D., soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Danses toujours, tu m'intéresses.
MICHEL (265-35-02) (L.) *21 h. 15,* mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-23) (D., soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Une *case de vide.*
MOGADOR (285-28-80) (D., soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : l'Opéra de quat'sous.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim., 15 h. : l'Etoile du Nord.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53) I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II : les 12, 13, 14, à 20 h. 30 ; le 15, à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig ; *le 11, à 20 h. 30 :* Harold et Maude.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h. 30, mat. dim. et L., 15 h. h. : le Tout pour le tout.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Ma), *20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Albert* et son pont.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h. 30 : Laurence (dern. le 12).
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) *(D. et L.), 21 h., sam., 20 h. 30* et 22 h. 15 : le Premier.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Spectacle Labiche.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Grand'peur et misère du IIIᵉ Reich.
STUDIO - THEATRE 14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 45 : Bertrand ; En pleine mer (dern. le 14).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais (dern. le 17).
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), *20 h. 30 : Arlequin superstar.*
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Linceul.
THEATRE 347 (874-38-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
TROGLODYTE (326-02-87) (D., L.), 19 h. 45 *: J'aurais tant voulu parler d'amour.* — Mer., 14 h. 30, dim., 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L. soir), 20 h. 30, mat. dim. et L., 15 h. : *la Cage aux folles.*
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00) (D. soir, L., Mar), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : les Morosophes.

Les cafés-théâtre

AU BEC FIN (296 - 29 - 35) (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
LES BLANCS MANTEAUX (887-97-58) (D. et L.), 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A Brice. — II, 22 h. 30 : *A. Valardy.*
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
***CAFE D'EDGAR** (322-11-02) (D.),* I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain (dern. le 17) ; J., V. S., 23 h. 15 : les Jumelles. — II., 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : Dominique Lavanant ; (D., L.) 21 h. : P. Piche ; 22 h. : Tu brodes ?... ouais.
DIX HEURES (606 - 07 - 48) (D.), 20 h. 30 : Adieu papa ; 22 h. : Font et Val ; le 13, 18 h. : G. Janeyrand.
LE FANAL (233 - 91 - 17) (D., L.), 21 h. 15 : le Président.
NOUVEAU CHIC PARISIEN (827-*28-09) (D.),* 21 h. : l'Objet de mes hommages.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : D. Val ; 22 h. : J.-P. Reginal.
***LE PLATEAU** (271-71-00) (D., L.),* 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (V., D., L.), 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. 30 : Magnifique... magnifique.
SELENITE (033 - 53 - 14) (Mar.), I, 20 h. 30 : D. Denis ; 22 h. : Y'a d'la joie. — II, 21 h. : la Raison des raisons ; 22 h. 30 : Salut Paname.
LA SOUPAP (278 - 27 - 54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Bonjour, ça va ?
THEATRE DES QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye Baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
LA TANIERE (337-74-39) (D. soir., L., Mar.), 20 h. 45, mat dim. *17 h. 30 : Cotillard ; 22 h. 30,* mat. dim. 19 h. : Sonate pour une vision.

Dans la région parisienne

BUZENVAL, Eglise, le 11, 21 h. : Ensemble de Chambre français (Couperin, Jolivet, Bach, Respighi).
MONTREUIL, Parc Montreau (352-29-59), jusqu'au 15 : 4ᵉ Festival national de l'Enfance. Auditorium du Conservatoire (D., L.), 21 h. : *Théâtre de pantomime* d'Angoulême.
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos, le 14, 20 h. 30 : J.-L. Chautemps.
VINCENNES, Théâtre D. - Sorano *(Mar., S., D. soir),* 21 h., mat. Dim., 18 h. : C'est l'an 2000, c'est merveilleux.
YERRES, C.E.C., le 11, 21 h. : P.-Y. Artaud, P. Lenfant ; le 13, 21 h. : G. Lestouches, P. Lenfant (musique contemporaine).

Concerts

MERCREDI 11 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D Barenboim ; *chœur de l'Orchestre de Paris,* dir. A. Oldham, sol. C. Curzon (Haydn, Mozart, Berlioz).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : Y *Mikhashoff,* piano (Ives, Babbit, Wolff, Sellars...).
CAFE D'EDGAR, 18 h 30 : Trio Tricoire-Fages-Laue (Prokofiev, Honegger)
LUCERNAIRE, *19 h. :* E. Quoy, clavecin, J.-N. Dubot, flûte (Blavet, d'Hervelois, Leclair, Pepusch, Konink) ; 21 h. : R. Dyens, Y Le Goff, P. Mindy, J.-L. Ceddaha, *J.-C. Hosrau (Brésil et XXᵉ siècle).*
EGLISE SAINT-EUSTACHE, 20 h. 30 : Chœurs et orchestre Bach de Munich, solistes de Munich (Bach).

JEUDI 12 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30, voir le 11.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 11.
LUCERNAIRE, 19 h., 21 h., voir le 11.
RADIO - FRANCE, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Gelmetti ; maîtrise et chœurs de Radio-France, dir. A. Boulfroy (Puccini).
***EGLISE DES BILLETTES,* 21 h. :** Ensemble 12, sol. P. Bride (Haydn).

VENDREDI 13 AVRIL

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h. 15 : Chorale grégorienne d'étudiants d'Utrecht.
TROGLODYTE, 22 h. : A. Cécile-Gruell, E. Lestringant (luth et chansons de la Renaissance).
LUCERNAIRE, 19 h., voir le 11 *(Bach, Haendel, Krebbs, Lœillet)* ; 21 h., voir le 11.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 11.
EGLISE DES BILLETTES, 21 h., voir le 12.

SAMEDI 14 AVRIL

THEATRE DU RANELAGH, 18 h 30 : J. Vandeville, M. Géliot, Th. Prévost, A. Randon (Telemann, Vivaldi, Jolivet, Bach, Respighi, Couperin).
TROGLODYTE, 22 h., voir le 13.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 11.
LUCERNAIRE, 19 h., voir le 13 ; 21 h. : voir le 11.

DIMANCHE 15 AVRIL

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 . P. Cogen, orgue (Bach).
LUCERNAIRE, 17 h 30 : Ensemble Perceval (Adam de la Halle) ; 19 h., voir le 11 (Haendel, Lœillet, Pepusch, Quantz, Vivaldi) ; 21 h. : Trio Chostakovitch (Chostakovitch, Mendelssohn).

LUNDI 16 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h., voir le 15 ; 21 h., voir le 15.

MARDI 17 AVRIL

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 15.
TROGLODYTE, 22 h., voir le 13.
CAFE D'EDGAR, 18 h 30, voir le 11.
RADIO-FRANCE, Grand auditorium, 20 h. 30 : Rais Hai Aomar Ouahrouch (musique barbare).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : Carole Laure et Lewis Furey.
FORUM DES HALLES (236-25-56), *20 h. 30, à partir du 17 :* Areski et Fontaine.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h. 45 : I. et A. Parra (dern. le 15) ; le 17, 21 h. 30 : Renaud, Odeurs, P. et M. Jolivet.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : J. Constantin, L. Dolène (à partir du 12).
NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 17 h : le Grand Orchestre du Splendid.
OBLIQUE (355-02-94), le 11, 20 h. 30 : F. Bebey.
OLYMPIA (742-25-49), le 11, 20 h. 45 : Hommage à B. Coquatrix : Mouloudji, Aznavour, Nougaro. Le 12, 21 h. : J. Denver ; le 13, 20 h. 30 : Rhoda Scott ; le 14, 20 h. 30 : Imago, D. Allam ; le 15, à 18 h. : Rockabilly, L. Keel ; le 16, 20 h. 30 : Long Distance ; Echo du Bayou ; le 17, 21 h. : Dave, Sacha Distel, E. Macias.
PALAIS DES CONGRES (758-22-56) (D. soir, L. soir, 21 h.), mat. Dim. et L., 17 h. : Starmania.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L. soir), 21 h., mat. Mer. et L., 15 h., Dim. et Sam., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Sylvie Joly.

Les comédies musicales

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : la Pugue (dern. le 14).
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Attention, fragile.
RENAISSANCE (208-18-50) (Mer., L. soir), 20 h. 45, mat. sam., 15 h. 30, mat. dim. et L., 14 h. 30 : la Perle des Antilles.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : P.-J. Vaillard, Garcimore.
DEUX - ANES (606-10-26) (Mer.), *21 h., mat. dim., 15 h. 30 :* A.-M. Carrière, M. Horgues.

La danse

RANELAGH (288-64-44), le 11, à 20 h. 30, le 17, à 22 h. : Calck Hook Dance Theater.
ESPACE P.-CARDIN (266-17-30), les 11, 12, 20 h. 30 : W. Piollet et J. Guizerix.

Jazz, pop', rock, folk

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), les 11, 12, à 20 h. 30 : Muhal Richard Abrams ; à partir du 13, à 20 h. 30 : Duo Burnett/Gresham ; 22 h. 30 : Butch Morris Quintet.
GIBUS (D., L.), 22 h. : Reporter, rock (jusqu'au 15). A partir du 17 : Cabaret Voltaire.
GOLF DROUOT, le 14, à 21 h. 30 : Ecoute maman.
PATIO, 22 h. : Cat Anderson.
PETIT JOURNAL, le 16, à 21 h. 30 : Sugar Blues Trio.
RANELAGH, les 11, 12, à 22 h. : J.-P. Mas, C. Alvim.
RIVERBOP, jusqu'au 14, 21 h. 30 : D. Humair, F. Jeanneau.
STADIUM, Bar Totem, les *12, 13, 14* à 21 h. : James Newton, Anthony Davis Duo.
LA TANIERE, le 13, à 24 h. ; le 14, à 18 h. 30 : M. Lobko.
TROGLODYTE, les 11, 12, à 22 h. : Michel Portal, E. Kuffler.
THEATRE CAMPAGNE - PREMIERE (322-75-93) (D.), 22 h. : The Gardner Berman Quartet ; *le 10,* à 19 h. : E. Piabise ; le 18, à 20 h. 30 : le Grand Nébuleux, rock.



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 11 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto : 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, N. Jamet, G. Wilson (n° 5).

21 h. 30, Magazine : Promenades imaginaires (l'Inde, avec André Malraux).

Des entretiens enregistrés en 1976 avec André Malraux par Jean-Marie Drot lui ont permis de réaliser cette visite en Inde guidée par les analyses passionnantes de l'écrivain.

22 h. 35, *Documentaire : Les petites filles* modèles (n° 2 - L'appartenance au monde).

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Georges Brassens) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-fugue, mi-raison (L'univers des jeunes forains).

En direct de la foire du Trône.

21 h. 55, Magazine médical : Les jours de notre vie. (Les enfants cardiaques.)

Ce film, qui montre une opération sur un cœur de bébé (cœur vidé de son sang grâce à une pompe à circulation extra-corporelle), montre surtout les dernières acquisitions de la médecine dans le diagnostic et le traitement des cardiopathies de l'enfant. A quoi les attribuer ? Comment les détecter le plus tôt possible, puis comment « réadapter » ces enfants à la vie normale ?

22 h. 45, Chefs-d'œuvre en péril (Les peintures murales).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, *Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le* Front national ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : L'affaire de Lourdes, de M. Maurette, réal. M. Bluwal, avec M.-H. Breillat, A. Mottet, J. Debary, J. Alric, M. Etcheverry, M. Cuvelier, etc.

Enquête méticuleuse sur le « miracle » de Lourdes, et Marie-Hélène Breillat, extraordinaire en Bernadette Soubirous.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, La science en marche ;

20 h. La musique et les hommes : chansons d'idées *dans les Allemagnes ;* 22 h. 30, Nuits magnétiques : Rat-onnades.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert de jazz... Grand Orchestre de Thad Jones et Mel Lewis, avec : L. Moses, S. Salminen, R. Tooley, L. Stokes, J. Mosca, L. Robertson, D. Purviance ; 22 h 30, Ouvert la nuit : King Arthur (extraits de l'opéra de Purcell) ; 23 h., Janacek : Le sens de la vie ; 1 h., Douces musiques : souvenir.

JEUDI 12 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Emission des assemblées parlementaires : l'Assemblée nationale (les groupes U.D.F. et R.P.R.) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes (n° 6), réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, N. Jamet, G. Wilson.

21 h. 30, Magazine : L'événement.

Au sommaire : quatre reportages sur le Cambodge, le Tchad dans la guerre civile, le pays d'où vient le pape, les retraites de l'an 2000.

22 h. 45, Magazine : Ciné-première (Jean-Michel Jarre).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Etre femme en Suisse) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h., L'invitée du jeudi : Sophia Loren ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Poème au pluriel ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Georges Brassens) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Dramatique : le Grand Inquisiteur, d'après les frères Karamazov, de Dostoïevski.

Après la Passion, l'an dernier, Raoul Sangla nous offre une réflexion sur l'Eglise et son pouvoir.

21 h. 45, Musique : « Requiem » de Schumann, par l'Orchestre national de Radio-France, dir. G. Schmurat.

Avec Jessye Norman (soprano), Ortrun Wenkel (alto), Hermann Winkler (ténor), Sigmund Nimsgern (basse). Ce concert a été enregistré en l'église Saint-Louis des Invalides le 22 février 1978.

22 h. 30, Magazine : Zig-zag (Malevitch ou l'impatience des limites).

A peine une demi-heure pour tenter de présenter au grand public un peintre aussi difficile et passionnant que Malevitch, l'homme du carré blanc sur blanc. Pourtant T. Wehn-Damisch et Y. Kovacs y réussissent.

23 h., Sport : Spécial buts (Coupe d'Europe).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Commission nationale du Mouvement de la paix sur les problèmes européens ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; *20 h., Les jeux.*

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES, de B. Wilder (1970), avec R. Stephens, C. Blakely, *I. Handl, G. Page,* C. Lee. (Rediffusion.)

Malgré sa misogynie, Sherlock Holmes se laisse attendrir par une femme en détresse. Il est entraîné dans une étrange aventure où sa perspicacité est mise en échec.

L'humour caustique de Billy Wilder s'exerce aux dépens du détective créé par Conan Doyle. Une comédie policière merveilleusement mise en scène et qui glisse vers le drame et le fantastique.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village : la Corse ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « l'Espace d'une fenêtre », de R. Mallet ; 11 h. 2, Autour de « Lulu », d'A. Berg (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; *14 h., Un livre, des voix : « Notes intimes », de* M. Noël ; 14 h. 42, Départementales : Toulouse ; 16 h. 50, Libre appel : les activités récréatives des enfants ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; *19 h. 30, Les progrès de la biologie* et de la médecine : l'ergonomie ;

20 h., « Les Petits Cailloux dans les poches », lecture imaginaire de V. Woolf ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Rat-onnades.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; *12 h., Musique de table ; 12 h. 35,* Jazz classique : « la Saga de Jelly Roll Morton » ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : C. Bolling, Loussier ; 16 h. 30, En direct de l'auditorium 105... « les Sept Paroles du Christ » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique. Direction M. Soudant ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 3, Jazz pour un kiosque ;

*20 h., En direct du grand auditorium de Radio-*France. Direction G. Gelmetti : « Il Trittico » (Puccini), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France... Avec V. Sardinero, M. Stiatinaru, H. Theyard... ; « Suor Angelica », avec N. Shade, B. Antoine, F. Barbieri... ; « Gianni Schicchi », avec G. Bacquier, A. Cupido, D. Barraud... ; 0 h., Ouvert la nuit : Janacek.

TROIS JOURNALISTES POUR M. VALERY GISCARD D'ESTAING

● Le directeur de l'information d'Antenne 2 a proposé à Emmanuel de La Taille, de TF 1, Alain Duhamel, d'Antenne 2, et Alain Schmidt, de FR 3, d'être les trois journalistes qui interrogeront M. Giscard d'Estaing, le 18 avril, lors de la première émission « Une heure avec le président de la République ». M. Jean-Pierre Elkabach conduira cette discussion réalisée en direct de l'Elysée par Jean Cazenave.

LE TRAIN-FORUM INTER DANS 18 VILLES

● France-Inter propose le Train-Forum Inter, radio itinérante à travers la France, du 19 avril au 5 mai 1979. Pendant dix-huit jours, France-Inter installera ses studios et réalisera ses émissions, de 8 heures à 22 heures, dans dix-huit villes : Caen, Rennes, Nantes, Poitiers, Limoges, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix-en-Provence, Marseille, Grenoble, Lyon, Strasbourg, Dijon, Nancy, Reims, Lilles.

Dans chaque ville, un forum permettra aux quinze/vingt-cinq ans d'interroger « Inter-Jeunes » aussi bien sur le voyage, le sport e tla musique, que sur l'orientation scolaire, universitaire ou professionnelle.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 12 AVRIL

— *Le professeur Carlo Schmid,* ancien vice-président du Bundestag, coordinateur des relations franco-allemandes, est l'invité du « Petit-Déjeuner politique » de France-Inter, à 7 heures.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	*32,00*	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour
LA GESTION
DE SES PROGRAMMES SPATIAUX

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X - SUP AERO - ESE - CENTRALE - MINES ou équivalent)
susceptible d'assurer une fonction de

CHEF DE PROJET

SONT INDISPENSABLES :
— *des qualités d'animateur et de gestionnaire*
— une bonne connaissance
- des techniques de gestion de projets
- des problèmes administratifs et économiques
- des *techniques des matériels spatiaux (électronique, mécanique, optique).*

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes, 94450 LIMEIL-BREVANNES.

Important
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
spécialisé dans le domaine médical et la gestion
recherche

ING. INFORMATICIENS (déb. ou 1 an exp.)
INPG ou équiv.

pour développement et transposition d'applications
(Travail en *équipe - Bases de données* Transactionnel)

Ecrire C.I.T.I. 2, 45, rue des Saints-Pères, Paris (6e)

Société, 8e arrdt rech.

TECHNICO-COMMERCIAL (E)

SPECIALISTE DU COMMERCE INTERNATIONAL
— 5 ans d'expérience minimum dans l'import-export.
— Anglais indispensable.
Env. lettre manuscr. C.V., prétentions et photo no 73382
PUBLICITE ROGER BLEY
101, r. Réaumur, 75002 PARIS

Cadre commercial export

SOCIETE FRANÇAISE EXPORTATRICE DE PRODUITS METALLURGIQUES offre dans le cadre de son expansion un poste export Europe Est à un Jeune Cadre opérationnel. Afin de seconder le Directeur Commercial et participer activement au développement des ventes, il devra disposer de 2 à 3 ans environ d'expérience export *produits industriels* (de préférence Europe de l'Est), d'une grande disponibilité (déplacements 50 %) et de qualités de contact et de dynamisme marquées.
Poste d'avenir. Connaissance du Russe demandée, Anglais ou Allemand si possible.
Résidence PARIS.
Ecrire sous référence *HR 394 N 1*
4 rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE



Dans le cadre de son expansion
Société internationale marché horticole
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

en ligne directe du DC - MKT, ventes, il aura pour responsabilité d'étudier, de *préparer et* de proposer des stratégies d'expansion à moyen et long terme dans le cadre global du plan de développement de l'entreprise, expérience produits de consommation souhaitée.

Déplacements FRANCE et ETRANGER.
Voiture de fonction. Anglais souhaité.
Libre rapidement. Lieu de travail : TOURS.

Adresser DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLET avec prétentions à M. HERVE - B.P. 29
37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS.

Directeur du Personnel
180 000 +

Société de commercialisation à l'exportation de produits industriels (250 personnes à Paris, 900 dans les filiales étrangères) recherche *son DIRECTEUR du PERSONNEL.*
Rattaché directement au Directeur Général, il définit avec l'équipe de Direction une politique de personnel *imaginative*, élément majeur du plan d'évolution de l'entreprise. Il la met en oeuvre en assistant la hiérarchie *et en assurant le suivi et le contrôle de la gestion et de* l'administration du personnel.
Pour réussir dans cette fonction de Direction, il faut une formation commerciale supérieure, la pratique courante de l'anglais, une double expérience d'au moins dix ans des fonctions *commercial et personnel.*
Mais la personnalité du candidat, son imagination, sa maturité, son souci du dialogue constitueront les critères déterminants du choix.
Ecrire sous référence 79 607 M à François CORNEVIN

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS
qui garantit discrétion et réponse à toutes les candidatures.

Sté de Conseil en organisation
recherche
pour l'un de ses clients
(Groupe français de dimension internationale)

LE DIRECTEUR
(formation type A.M.)
d'une
USINE DECENTRALISEE
de 200 personnes,
implantée dans le SUD-OUEST.
— Le candidat a plus. années d'exp. dt 2 comme respons. d'une unité, il a travaillé ds un groupe nécessit. des liaisons *av. les serv. fonction.* ds un cadre de gest. contrôl.
— Une très bonne connaiss. de la gestion est nécessaire.
— Une expérience de la tôlerie *ainsi que du montage* sera un atout supplémentaire.
Adresser C.V., photo, prétent. LES INGENIEURS ASSOCIES, 21, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

STE EXPERT. COMPT. rech. COLLABORATEUR TITULAIRE ou niveau D.E.C.S. si poss. 1 ou 2 ans exp. résid. Région *Meaux* ou Lagny. Ecr. HAVAS 77100 MEAUX, no 1399 qui tr.

DIRECTEUR COMMERCIAL

responsable du développement d'une petite entreprise commercialisant du matériel et des produits concernant l'HYGIENE ET LA SANTÉ et filiale d'un groupe pharmaceutique de grande notoriété.

Il faudra rapidement :
- élaborer une politique commerciale ;
- mettre en place et animer un réseau de vente ;
- concevoir et organiser des actions de relations publiques de *haut niveau dans le monde médical* et para-médical.

Le poste convient à un candidat possédant une *forte expérience* commerciale dans un secteur d'activité identique ou apparenté. Une formation marketing est un atout certain. Des connaissances en gestion et la pratique de l'anglais seront appréciées.

Compte tenu d'un marché potentiel très favorable, les objectifs à atteindre sont à portée d'une personnalité affirmée, bien introduite *dans le* domaine hygiène santé et ayant fait preuve de ses capacités.

Adresser dossier comprenant lettre manuscrite, CV, photo, prétent. à no 4118
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

emplois internationaux



SÉNÉGAL

Très importante Société minière
recherche

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION

rattaché au Directeur d'exploitation

Il aura en charge l'unité d'extraction (25 millions de m^3/an), l'usine d'enrichissement du minerai et la maintenance des équipements.
Il aura sous ses ordres 900 personnes dont 150 cadres et agents de maitrise.
La mine, à ciel ouvert, met en œuvre des matériels les plus modernes.

Le poste conviendrait donc à un Ingénieur grande école, ayant *une expérience similaire – une dizaine d'années minimum – et* un potentiel personnel évident.
Les conditions de vie sur place sont plus que satisfaisantes : logement cité proximité bord de mer, scolarisation.

lieu de travail à 100 km de DAKAR.

Adresser lettre manuscrite, CV, prét. à No 4057
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

EN COTE-D'IVOIRE

Import. Opération Développement Hydro-Agricole
Fruits - Maraîchage
Cultures Industrielles - Vocation Exportation
Phase poursuite Création
Exploitation et Commercialisation

cherche

CHEF SERVICE
ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Sérieuses références exigées.
Expérience AFRIQUE Inter-tropicale souhaitée.

Adresser curriculum vitae manuscrit à Société NORBERT BEYRARD FRANCE
68, rue Pierre-Charron, PARIS-8e.

ALGÉRIE

Bureau d'études à vocation internationale
recherche

1) 2 INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE
(Matériaux construction, industrie cimentière)
— Ayant très grande expérience gestion de la production et calcul prix de revient ;
— Connaissance PAYS ARABES indispensable ;
— *Durée mission un an et plus.*

2) 1 INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(matériaux construction)
Ayant connaissance très approfondie des produits et des process de fabrication et ayant acquis une expérience réelle dans le domaine des études techniques et de marché.
Durée mission : huit mois.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à CERAC, 19 bis, rue des Saints-Pères, 75006 PARIS.

USINE TEXTILE AU ZAIRE
recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Filature et Tissage coton.
Nous demandons au candidat expérience pratique dans poste similaire, expérience des techniques de fabrication et d'entretien préventif. Organisation et gestion.
Il sera ingénieur.
Nous offrons situation intéressante, avantages sur place et rémunération en devises.

Faire offre av. C.V. détaillé et photo à :
ROSSEL Régies Publicitaires no 518 - 112, rue Royale
1000 *BRUXELLES* (Belgique)

PORTSMOUTH POLYTECHNIC SCHOOL OF LANGUAGES

LECTURER IN FRENCH STUDIES (B.A. COURSE)
With special reference to the economy of France.

Applications are invited for the above post. Ability to teach *courses on European institutions* Marketing and French language is an additionnal recommendation. Teaching is in French.

Salary scale : 4101 to 6051 Pounds sterling (efficiency bar) to 7572 Pounds Sterling per annum.

Application forms and further particulars from staff office PORTSMOUTH POLYTECHNIC P 55 Alexandra House, Museum *Road PORTSMOUTH PO1* 1 QQ ENGLAND
tho whom completed applications should be returned, by 20 th April.

emplois régionaux

Société, leader de son créneau, filiale d'un grand groupe français, spécialisée dans les biens d'équipements légers et les produits-bricolages, recherche, dans le cadre de son développement à l'exportation, son

DIRECTEUR - EXPORTATION

L'export représente 35 % de la production, et devra, à moyen terme, dépasser 50 %. Le plan de développement est ambitieux mais réaliste. Et l'homme, en liaison avec la Direction Générale, devra, grâce à son expérience, et à sa personnalité, s'intégrer dans une équipe jeune.

Le candidat retenu devra :
— Etre de formation supérieure (sup de Co-ESSEC, ou équivalent).
— Avoir 35 ans environ, et une expérience similaire de Direction Export dans secteur produits approchants.
— Etre motivé par les problèmes de rentabilité.
— Etre disponible pour voyager dans le monde entier.
— Résider en Basse-Normandie.

Adresser lettre manusc. C.V. prétentions et photo à no 7572 LE MONDE Publicité
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Pour unité de vente au détail d'articles de culture et loisirs
40 employés, dont 6 cadres, magasin 800 m2,
située dans grande ville du Sud-Est
recherchons

DIRECTEUR

Il sera responsable du Personnel, du stock, de la *politique commerciale sous le contrôle du siège.*
- 35 ans minimum, grande expérience exigée dans le commerce de détail.
- Salaire annuel 130.000 à 170.000 F. selon références.

Adresser candidature avec curr.-vitae, no 73.370
PUBLICITÉ ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS
qui transmettra.



Recherche pour son Siège à MARSEILLE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Ayant 2 années d'expérience calculateur Hewlett Packard série 1000.

CONNAISSANCE ANGLAIS SOUHAITEE.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
INTERSUB - SERVICE PERSONNEL
99, traverse Bovis, Estaque-Gare, 13016 MARSEILLE.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÈES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

IMPORT, USINE MODERNE
Ameublement grand public, LEADER dans sa CATEGORIE
recherche pour PARIS

JEUNE CHEF DES VENTES FRANCE
ESC ou similaire.

2 à 3 ans d'expér. personnelle vente à niveau élevé *et/ou* organisation, contrôle, animation de force de vente sur le terrain.

MISSION :
Développement des ventes et responsabilité du C.A. d'une importante ligne de produits grand public.
Participation à la définition de la politique commerciale. Animation et contrôle de 7 représentants.
Contacts personnels de vente *auprès chaînes, centrales, etc.*

Poste d'avenir très autonome.

Bureaux et dépôt modernes, *proche banlieue SUD.*

Adr. C.V. dét., sous réf. 848 à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX

Association Tourisme social
recherche

1 CADRE COMMERCIAL
diplômé ESSEC, HEC, ESC
p. diffusion et suivi d'une politique commerciale de centres de vacances pour adultes.
Env. C.V. manusc. détaillé avec prétent. et photo à : V.L.L. 26, av. Valdonne, 13013 Marseille

---

VILLE DE QUIMPER (29)
recrute
pour son école municipale des Beaux-Arts

UN PROFESSEUR
de CULTURE GENERALE
(Histoire de l'Art et des Civilisations, de l'Architecture et Evolution du cadre de vie.)

Dossiers COMPLETS de cand à adresser pour le mardi 8 mai 1979 à 17 h. 30 dernier délai.
Renseignements à demander à M. le Secrétaire d'Etat Maire de Quimper (Service du Personnel)
B.P. 531 - 29107 Quimper cédex

VILLAGE VACANCES
(300 lits)
STATION SKI
recherche

DIRECTEUR PERMANENT
30 ans, sérieuses réf. tourisme social, 3 ans exp. similaire. Ecr. no T 012419 M Régie-Presse
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

VOYAGE CONSEIL
recherche pour ville
150 km Nord-Est rég. parisienne
TRES BON POFIL DE

GESTIONNAIRE ET D'ANIMATEUR
Exp. Directeur d'agence exigée.
Ecr. Direction du Personnel, 50, rue Fabert, Paris-7e

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

S.G.N.

SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Groupe COGEMA/CEA

spécialisée dans l'ingenierie de la chimie *nucléaire et des automatismes industriels*
recherche plusieurs

INGENIEURS GENIE CHIMIQUE

Formation Grandes Ecoles (chimie Paris ENSIC, génie chimique Toulouse et ESCIL) possédant *une première expérience* professionnelle d'ingenierie de projets ou débutants.

Pour participer aux études menées par :
- *les services procédés nucléaires*
- le service sureté nucléaire

Formation complémentaire nucléaire ou *mécanique appréciée.*

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à S.G.N. - Direction du Personnel B.P. 30 - 78184 SAINT QUENTIN EN YVELINES Cedex.

FABRICANT DE PRODUITS DE BEAUTÉ

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
ou
ÉLECTRO-MÉCANICIEN

devant, dans les quelques années à venir, remplacer le Directeur de Production.

Expérience de plusieurs années en Production : Etudes, Méthodes et Entretien.

Devra se former dans tout le Département et prendre en charge l'entretien usine et la Sécurité.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions

LABORATOIRE JEANNE GATINEAU

27, rue Salvador-Allende - 95870 BEZONS.

CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES

recherche

Un(e) Aide chargé(e) de Relations Publiques et de Presse
Bon(ne) Rédacteur(trice)

Ecrire LETTRE MANUSCRITE
JOINDRE C.V. - PHOTO - PRETENTIONS
sous no 7.551 à « LE MONDE » PUBLICITE,
5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e



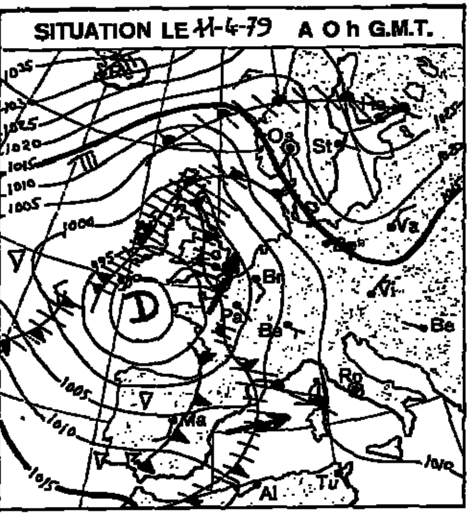
offres d'emploi — offres d'emploi

L'immobilier



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 avril à 0 heure et le jeudi 12 avril à 24 heures :

La perturbation pluvio-orageuse qui achèvera de traverser nos régions du Nord et de l'Est et du Sud-Est, au cours de la matinée de jeudi, s'affaiblira lentement. Elle sera suivie d'un temps instable, qui s'atténuera sensiblement jeudi avec une hausse de pression généralisée.

De nouvelles perturbations aborderont les côtes atlantiques jeudi soir, mais leur zone active sera probablement rejetée à des latitudes plus élevées.

Jeudi 12 avril, de la Flandre aux Vosges, au Jura, aux Alpes et à la Corse, après des pluies orageuses nocturnes et matinales, de larges éclaircies se développeront l'après-midi.

Sur le reste de la France, le temps sera variable, passagèrement nuageux avec de rares averses, qui affecteront surtout les régions proches de la Manche ; les éclaircies deviendront plus fréquentes et plus belles au cours de la journée, sauf près de l'Atlantique, où le ciel se couvrira le soir avec de faibles pluies.

Les vents seront généralement modérés, de secteur ouest ou sud-ouest dominant ; ils seront temporairement assez forts sur les côtes.

Les températures minimales baisseront légèrement, les maximales varieront peu.

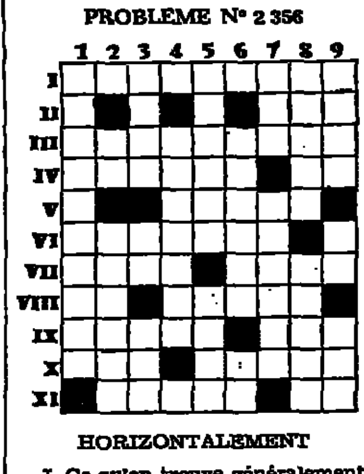
Mercredi 11 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 999,3 millibars, soit 749,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 avril ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 18 et 12 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 16 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 6 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 18 et 9 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 18 et 11 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 19 et 10 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 19 et 8 ; Tours, 14 et 3 ; Toulouse, 17 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10 degrés ; Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 16 et 4 ; Bonn, 19 et 7 ; Bruxelles, 22 et 12 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 10 et 2 ; Genève, 16 et 8 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 14 et 5 ; Moscou, 0 et —2 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 19 et 9 ; Rome, 18 et 10 ; Stockholm, 7 et —4.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 356



HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'on trouve généralement dans le placard. — II. Qui n'ont donc pas eu de décorations. — III. Superbes, et tout à fait suffisants. — IV. N'est pas ouverte tant qu'elle est froide ; Est souvent sur la planche. — V. Comme un chou. — VI. Pas naïve. — VII. Quand il ne manque pas, c'est complet ; Se laisse aller. — VIII. Rigole quand il passe en ville ; Fut un grand centre de rayonnement. — IX. Ne pas laisser dans la pipe ; Placés. — X. On y descend pour avoir plus chaud ; Très agréable. — XI. Privée d'affection ; Article étranger.

VERTICALEMENT

1. Sont toujours à la recherche de quelque chose à emprunter. — 2. N'est parfois qu'un filet ; Qui ont fait l'objet d'une recherche. — 3. On en faisait des robes ; Pour lier ; Nom qu'on donne à des chaînes. — 4. Peut évoquer tout ce qui est chouette. — 5. Qualifie un mauvais sujet ; Un grand port. — 6. Très léger ; Pronom. — 7. Sa vallée est renommée ; S'attrape facilement par la queue. — 8. Mot indiquant que le morceau est pour tout le monde ; Une pièce importante. — 9. On peut y voir tout un quartier ; Jeté pour jouer ; Est gros à côté du bœuf.

Solution du problème n° 2 355

Horizontalement

I. Maisons. — II. Urnes ; Usé. — III. Saucières. — IV. Duels. — V. Lianes ; Le. — VI. Bis ; Fer. — VII. Elle ; Air. — VIII. Rue ; Aboie. — IX. Ensembles. — X. Se ; Liée. — XI. Sous ; Sue.

Verticalement

1. Muselières. — 2. Ara ; Lunes. — 3. Inusables. — 4. Sec ; Nie ; Elu. — 5. Osides ; Amis. — 6. Eus ; Abbé. — 7. Sûre ; Fioles. — 8. Sellerie. — 9. Messer ; Esse.

GUY BROUTY.

Bourses

● *Le ministère des affaires étrangères du Japon* organise un concours et un voyage d'étude au Japon. Ce concours récompensera cinquante candidats qui seront invités au Japon.

Le concours se présente sous forme d'un essai sur « *le Japon vu de l'Europe* » en anglais ou en français (longueur deux mille à trois mille mots dactylographiés). Les essais doivent être envoyés avant le 31 mai 1979, à l'ambassade ou au consulat général du Japon qui a la juridiction de la région où habite le participant.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au service de presse et d'information de l'ambassade du Japon à Paris, 7, avenue Hoche, 75008 Paris.

Fêtes de Pâques

Les services ouverts ou fermés

● PRESSE. — La grande majorité des quotidiens parisiens paraîtra le lundi 16 avril.

● BANQUES. — Fermées du vendredi 13 avril, à 12 heures, au mardi 17 avril, au matin.

● GRANDS MAGASINS. — Tous les grands magasins parisiens seront fermés le lundi 16 avril.

● P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le lundi 16, et il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche et le bureau situé au chef-lieu de département, de 8 heures à 12 heures. Tous ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste, ainsi que, jusqu'à 1? heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante soit aux abonnés des boîtes postales.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés le lundi 16 avril.

● SECURITE SOCIALE. — Les guichets resteront ouverts le vendredi 13 dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence est assurée jusqu'à 15 h. 30. Les centres et les services seront ouverts normalement au public le mardi 17 avril.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les guichets et services d'accueil situés 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), 9, rue de Liège (Paris-9e), 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort), tour Ouest (carrefour Pleyel), 36, avenue F.-Joliot-Curie (Garges-lès-Gonesse), 119-121, avenue Jules-Quentin (Nanterre), tour Essor, 14, rue Scandicci (Pantin) et avenue des Prés, à Saint-Quentin-en-Yvelines, seront fermés au public du vendredi 13, à 12 heures, au mardi 17 avril, au matin.

Cependant, le vendredi 13, après-midi, les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires, resteront ouverts aux heures habituelles.

● MUSEES. — Le dimanche 15 avril, tous les musées nationaux seront ouverts. Le lundi 16 seront ouverts : le musée national du château de Compiègne, le musée du château de Fontainebleau (grands appartements uniquement), les galeries nationales du Grand Palais, le musée Jean-Jacques Henner, le musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, le Musée national des monuments français, le musée Rodin.

Le Palais de la découverte sera fermé le lundi 16 avril. La Bibliothèque nationale sera fermée les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 avril. Les Arts décoratifs seront ouverts le samedi 14, fermés les dimanche 15, lundi 16 et mardi 17 mars. Le musée Marmottan sera ouvert les samedi 14 et dimanche 15 ; il sera fermé le lundi 16 avril.

Le Centre Pompidou sera ouvert le dimanche 15 avril, de 10 heures à 22 heures, et le lundi 16, de 12 heures à 22 heures.

Les musées de l'hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, Dôme royal, église des Soldats) seront ouverts les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 avril, de 10 heures à 18 heures. Exceptionnellement pendant ces trois jours, le public aura accès au *tombeau de Napoléon* jusqu'à 19 heures. Le Musée des plans et reliefs sera fermé, comme d'habitude, le dimanche matin, mais ouvert à partir de 14 heures, ainsi que le samedi et le lundi toute la journée. La projection permanente de grands films en exclusivité sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, de 14 heures à 18 heures.

● SPECTACLES. — Voir le supplément « Le Monde des arts et des spectacles » daté 12 avril.

Journal officiel

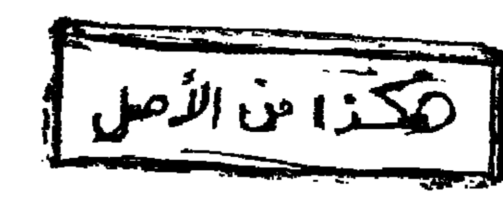
Sont publiés au *Journal officiel* du 11 avril 1979 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Corée sur l'encouragement et la protection des investissements ;

● *Pris pour l'application* de l'article 3 de la loi du 4 janvier 1978, relative aux procédures d'intervention de la Caisse nationale des marchés de l'Etat dans le paiement de certaines créances des petites et moyennes entreprises.





Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LES PRÉVISIONS D'HERMAN KAHN

Les vacanciers de l'An 2000

Fondateur, il y a dix-huit ans, de l' « Hudson Institute », organisme privé d'étude de l'avenir, Herman Kahn a été consulté à plusieurs reprises par le gouvernement américain sur l'avenir du tourisme et des transports. Voici, dans ces domaines, l'essentiel de ses prévisions à longue échéance.

Le tourisme, qui est aujourd'hui la troisième industrie des Etats-Unis avec un chiffre d'affaires de 130 milliards de dollars par an, est appelé à connaître un essor sans précédent au cours des cinq prochaines décennies.

Herman Kahn estime que cette industrie va profiter de trois facteurs déterminants : l'accroissement de la population mondiale, la réduction du temps de travail, la découverte de moyens de transport plus rapides et moins coûteux.

Dans le domaine des transports aériens, Herman Kahn prévoit des progrès fulgurants. La seconde génération de l'avion commercial supersonique sera, selon lui, en service d'ici à 1990. Cet appareil sera plus rapide, volera à plus haute altitude et transportera davantage de passagers que le Concorde. Au lendemain de l'an 2000, un avion gros porteur capable d'emmener de cinq cents à mille passagers à une vitesse supersonique de 4 000 kilomètres-heure sera lancé sur le marché. Il aura un plus long rayon d'action et pourra desservir sans escale New-York-Sydney (16 000 kilomètres) en quatre heures. Ce genre d'appareils pourrait devenir ultrasonique une vingtaine d'années plus tard, utiliser comme carburant l'hydrogène ou des réacteurs à propulsion nucléaire et voler à la vitesse de 8 000 à 9 600 kilomètres-heure.

Dans cinquante ans, Herman Kahn pense que l'homme d'affaires américain se rendra en cinquante-quatre minutes de New-York à Los Angeles en prenant le « métro planétaire », dont les wagons seront propulsés comme des pneumatiques par un système électromagnétique dans des sortes de couloirs-tubes. L'année dernière, la Rand Corporation a présenté une étude sur ce projet.

Les liaisons entre villes seront également facilitées par la mise en service d'avions à décollage et atterrissage vertical d'une capacité de cent à deux cents passagers.

Les moyens de transport traditionnels, comme la voiture, continueront à exister, mais les voyages en bus et en train devront être très bon marché pour s'adresser essentiellement à deux clientèles : les très jeunes et les plus pauvres.

Selon Herman Kahn, la Lune et l'espace deviendront des lieux touristiques de prédilection. Des navettes spatiales desserviront des hôtels sur la Lune, où il sera de bon ton de faire son voyage de noces. De nouvelles destinations, comme la Chine, le centre du Sahara, le Groenland et des hôtels sous-marins seront aussi très demandées.

Pour faire son choix, le touriste du vingt et unième siècle aura à sa disposition des « supermarchés du voyage » entièrement automatisés. Grâce à des ordinateurs, il pourra connaître en quelques secondes les prévisions météorologiques des mois à l'avance, réserver sans intermédiaire une chambre d'hôtel et sélectionner la plage qui lui convient le mieux.

Herman Kahn ne croit pas que la croissance de l'industrie touristique sera sérieusement gênée par la crise de l'énergie. « Je ne prévois pas une crise de l'énergie de longue durée », *déclare le futurologue, qui pense que les difficultés actuelles seront surmontées dans dix ans et, au pire, dans quinze. Pour faire face à la pénurie de pétrole, l'énergie solaire, l'hydrogène, l'alcool, sont des solutions d'avenir parmi d'autres, estime Herman Kahn.*

Le plus grand obstacle à une expansion du tourisme pourrait être, selon lui, le mouvement écologique qui « est très fort et a des racines profondes ». *Le développement de nombreux centres touristiques à travers le monde risque ainsi d'être retardé.* — (A.F.P.)

TRANSPORT

Brest avait-il le droit d'acheter des autobus allemands ?

De notre correspondant

Brest. — L'achat par la communauté urbaine de Brest (CUB) de vingt-six autobus à la firme allemande Kassbohrer (*le Monde* du 6 avril) continue à entretenir la polémique. Le marché porte sur 13 millions et demi de francs. L'appel d'offres a éliminé plusieurs constructeurs, dont Berliet (Renault - Véhicules - Industrie), qui avaient présenté un devis supérieur de 1 750 000 francs à celui du groupe d'outre-Rhin. Il est reproché depuis au président de la CUB, M. Joseph Gourmelon (P.S.), de sacrifier les intérêts des ouvriers français à ceux des travailleurs allemands.

« *Je suis conscient*, avait déclaré M. Gourmelon, *du problème posé par le fait d'acheter du matériel à l'étranger. Accepter d'acheter français coûterait 3 % de plus aux contribuables. Ce n'est pas aux collectivités locales de subventionner l'industrie française du poids lourd.* »

La décision de la CUB avait été prise le 24 mars 1979 par 50 voix pour (P.S. et modérés), 17 contre (P.C. et un conseiller communautaire modéré) et 3 abstentions (U.D.B. et un élu socialiste). Pour justifier sa position, le P.C. avait argué de la nécessité d'entamer de nouvelles négociations avec le constructeur français. M. Charles Hernu, député (P.S.) et maire de Villeurbanne, où Renault - Véhicules - Industrie possède des ateliers de montage, avait désapprouvé de son côté le choix de la communauté de Brest.

M. Gourmelon vient de répondre à ces critiques. A M. Le Theule, ministre des transports, qui avait évoqué cette affaire sur France-Inter, il fait remarquer que la CUB s'est prononcée à partir des critères exposés par le ministre lui-même dans une lettre du 7 février 1979. Plaidant la cause de l'industrie française du poids lourd, M. Le Theule avait alors ajouté que cette préférence « *ne saurait intervenir que pour départager des matériels comparables sur le plan des coûts et des performances* ».

Aux *communistes*, qui, favorables dans les commissions à l'acquisition des autobus allemands, avaient révisé leur position *en séance publique*, le président Gourmelon reproche leur double langage.

Quant à M. Hernu, il l'invite « *très amicalement à se mêler de ce qui le regarde* ». « *Je n'accepterai pas*, continue M. Gourmelon, *de saigner un peu plus les contribuables de Brest pour en faire des mécènes venant au secours de l'une des nombreuses entreprises qu'il a la chance d'avoir dans sa circonscription.* »

JEAN DE ROSIÈRE.

● LE MINISTRE : satisfaire à la solidarité nationale.

D'autre part, le cabinet de M. Le Theule vient de rendre publique la lettre que ce dernier a adressée le 10 avril à M. Gourmelon et dans laquelle il déclare notamment :

« *Comme le précise le code des marchés publics, les jugements d'appels d'offre doivent notamment tenir compte des coûts d'utilisation et des garanties professionnelles et financières des candidats. Il ne semble pas, à cet égard, que les deux critères soient effectivement entrés en ligne de compte. A mon point de vue, seul un prix de revient global du matériel pendant sa durée d'utilisation additionnant coûts d'investissement, d'exploitation et d'entretien aurait été véritablement significatif.*

» *En vous rappelant que l'Etat, c'est-à-dire la collectivité nationale, apporte un concours financier important au développement des transports en commun de la communauté urbaine de Brest, je tiens à souligner que la solidarité nationale dans une conjoncture économique difficile s'impose à chacun de nous, et tout particulièrement aux organismes et collectivités publiques.* »

● *Les trains prévus pour le week-end de Pâques.* — Pour les départs du week-end de Pâques, la S.N.C.F. indique qu'elle a prévu 1 116 trains, dont 175 supplémentaires, au départ des gares parisiennes les 12, 13, 14 avril.

La journée la plus chargée sera le vendredi 13 avec 452 trains, dont 95 supplémentaires. Les retours de ce week-end qui se situeront les 16, 17 et 18 avril et coïncideront avec la fin des vacances scolaires, donneront lieu à un trafic très important à l'arrivée dans les gares de Paris. Plus de 400 trains seront attendus pour chacun de ces jours.

● *Manifestations : mise en garde de la S.N.C.F.* — La S.N.C.F. vient de diffuser, sous forme d'affiches, une mise en garde à l'intention des manifestants qui interrompent la circulation des trains. Ces tentatives, indique la société nationale, qui « *se sont multipliées depuis quelques mois* », constituent un délit et peuvent occasionner des accidents. La S.N.C.F. précise que « *dans plusieurs cas, un accident n'a pu être évité que d'extrême justesse* » et rappelle qu'il faut 1 kilomètre au moins pour arrêter un train en pleine marche.

● *Dunkerque : deux paquebots en commande.* — Les Chantiers de France-Dunkerque viennent de signer, avec l'armement suédois Stena Line, la commande de deux paquebots livrables le 1er mai et le 1er juin 1981, et dont les caractéristiques sont les suivantes : 150 mètres de long, 27 de large, 2 300 passagers, possibilité d'embarquer directement voitures et camions. La commande a pu être emportée grâce à une aide financière importante de la Banque de l'Union Européenne.

PAN AM AUGMENTE DE 30 % LE SALAIRE DE SES NAVIGANTS

Washington (*A.F.P.*). — Le personnel navigant de la compagnie américaine Pan Am a obtenu une augmentation *immédiate* de salaires de 30 % aux termes d'un contrat préliminaire conclu avec la direction.

Selon un porte-parole syndical, ces augmentations, quoique très élevées, correspondent à un alignement sur les rémunérations déjà pratiquées dans d'autres compagnies aériennes.

En revanche, aucun espoir de solution n'est en vue dans le conflit qui paralyse depuis onze jours United Airlines, la plus grande compagnie aérienne américaine, qui, après une grève déclenchée par ses mécaniciens, a dû annuler tous ses vols jusqu'au 23 avril.

● *Grève du personnel au sol d'Air France le 18 avril.* — Force ouvrière et la C.G.T. appellent les personnels d'Air France — à l'exclusion du personnel navigant — à observer un arrêt de travail de vingt-quatre heures le 18 avril. Cet appel concerne l'ensemble des centres métropolitains et d'outre-mer de la compagnie. Les syndicats C.F.T.C. et C.F.D.T. participeront à ce mouvement. Dans un *communiqué commun*, les syndicats précisent que cette « grève d'avertissement » a pour objectifs : la garantie et la progression du pouvoir d'achat, la réduction de la durée du travail sans perte de salaire (vers les trente-cinq heures), l'augmentation des effectifs statutaires, la garantie de l'emploi par le maintien des activités de la compagnie, ainsi que l'amélioration du régime de retraite.

Faits et projets

CIRCULATION

● *La ceinture de sécurité en Europe.* — A partir du mois de mai prochain, le port de la ceinture de sécurité sera, en Allemagne fédérale, obligatoire pour les passagers occupant les places arrière des automobiles. Depuis le 1er février, le port de la ceinture est obligatoire en Irlande pour les personnes occupant les places avant.

L'Irlande est le dix-huitième pays européen à avoir rendu obligatoire le port de la ceinture de sécurité. Les autres sont : la Suède, l'Union soviétique, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Finlande, la Tchécoslovaquie, la Norvège, l'Allemagne fédérale, le Danemark, la Bulgarie, l'Autriche, la Hongrie, le Luxembourg, le Portugal, la Yougoslavie, et la France.

ENVIRONNEMENT

● *Catastrophe du « Bételgeuse » : enquête irlandaise.* — L'enquête publique irlandaise sur la catastrophe du pétrolier français *Bételgeuse*, qui, en janvier dernier, avait provoqué la mort de cinquante et une personnes, *débutera le 14 mai*, ont *annoncé* les autorités irlandaises.

D'autre part, la compagnie pétrolière *américaine* Gulf Oil, propriétaire du terminal de Bantry, où a eu lieu l'accident, a confirmé son intention de poursuivre *en justice* la *compagnie* française Total pour les dégâts causés par l'explosion du bateau. — *(A.F.P.)*

● *Evacuation en catastrophe aux Etats-Unis.* — Cinq mille habitants environ de la petite ville de Crestview, au nord-ouest de la Floride, ont été évacués le 8 avril après le déraillement à quelques kilomètres de la localité d'un train chargé de produits chimiques (chlore, méthanol, phénol...). Des gaz hautement toxiques se sont échappés des wagons éventrés, dont certains ont explosé et pris feu. Le danger écarté, les personnes évacuées ont réintégré leur domicile le lendemain. — *(A.F.P.)*

● *Pollution : les îles de Stockholm menacées.* — Une nappe de pétrole, échappée du pétrolier soviétique *Antonion-Gramsci*, qui s'était éventré après une collision, le 27 février dernier, s'approche des îles de l'archipel de Stockholm — il y en a plusieurs centaines — où le gouvernement a décidé d'envoyer un millier de soldats pour participer au nettoyage des plages. — *(A.F.P.)*

TOURISME

● *Un « laissez-passer aérien » pour les Etats-Unis.* — La compagnie américaine Braniff International vient d'annoncer l'entrée en vigueur d'un nouveau *tarif de 349 dollars* (1 570 F) pour des voyages illimités à l'intérieur des Etats-Unis pendant une durée de trente jours. Ce tarif s'applique aux *passagers qui empruntent* les vols de Braniff en provenance de l'Europe. Le Braniff Airpass pourra être acheté dès le 1er juin par les passagers qui emprunteront les nouveaux vols de la compagnie américaine au départ de Paris. — *(A.F.P.)*

Le Monde

économie

SOCIAL

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Les locaux d'Usinor-Mardyck sont occupés après l'annonce de mesures de chômage technique

La journée du 10 avril a été passablement agitée dans la sidérurgie dunkerquoise, après l'annonce par la direction au comité d'établissement d'Usinor-Mardyck de mesures de chômage technique dès la fin de cette semaine. Ce régime serait appliqué à toutes les unités de l'usine qui ne peuvent plus programmer normalement leur production, en raison de la paralysie d'Usinor-Dunkerque (*le Monde* du 11 avril). Dans les huit jours, la tuberie Vallourec et Creusot-Loire-Dunkerque seront également touchés, faute, respectivement, de tôles fortes et de fonte liquide.

Dès que les mesures de chômage technique, qui sont considérées par les syndicats comme *« un réel lock-out »*, ont été connues, plusieurs centaines des mille huit cents salariés d'Usinor-Mardyck, qui produit des tôles fines, ont décidé d'occuper les locaux, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O.

A Usinor-Dunkerque, où la situation n'avait pas varié ce mercredi 11 avril, la C.G.T., qui n'avait pas voulu, le 6 avril, manifester dans le centre ville, a pris l'initiative mardi d'une « marche » sur Dunkerque, mais elle n'a entraîné que trois cents grévistes, les autres organisations syndicales s'abstenant, nous indique notre correspondant. La C.G.C., tout en imputant la responsabilité de la situation à *« l'intransigeance de la direction »*, s'est mise en retrait de l'intersyndicale tant que les objectifs de cette dernière ne seront pas *« clairement définis »*; F.O. est opposée à toute action hors de l'usine, et la C.F.D.T. est, on le sait, divisée : les dirigeants qui viennent d'être suspendus réfutent les formes d'action qui mènent au lock-out et préconisent des *« mouvements durables qui font perdre le moins d'argent possible aux travailleurs »*.

A l'usine Solmer de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), la situation est également bloquée. La production d'acier est arrêtée et les mesures de chômage technique ont été étendues à un millier de personnes. Les grévistes, qui réclament un rattrapage salarial de 300 F, le paiement des jours de chômage technique, l'accroissement des effectifs, la levée des sanctions — six personnes ont été mises à pied, dont des délégués syndicaux, — ont bloqué, mardi, la route nationale entre Fos et Martigues pour protester contre le refus de la direction d'ouvrir des négociations. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé à des arrêts de travail de deux heures par poste à partir de ce mercredi.

A Longwy, enfin, l'intersyndicale d'Usinor doit se prononcer, vendredi 13 avril, sur une proposition du syndicat C.G.T. d'organiser une « manifestation de masse » le 1er mai à Luxembourg, avec la participation des travailleurs luxembourgeois, belges et sarrois.

SIDÉRURGISTE

SIDÉRURGISTE RESTRUCTURÉ

(Dessin de PLANTU.)

TROIS MESURES SONT PRISES EN FAVEUR DES RETRAITÉS DES MINES DE FER

Trois mesures en faveur des retraités des mines de fer ont été prises, le 9 avril, après une réunion entre *les représentants* des ministères de l'industrie, de la santé et de la famille, du travail et de la participation, et les *délégués des fédérations* C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C., pour *« garantir*, dit le communiqué officiel, *les retraités des mines de fer contre la défaillance de leur ancien employeur et pour rétablir le niveau de leurs prestations »*.

Ainsi, il a été d'abord décidé de rétablir l'indemnité dite de raccordement *« au taux plein à partir du 1er juillet »*, soit un relèvement de cette prestation de 22,4 %. Ensuite, il a été convenu de *« revaloriser le taux réglementaire des indemnités compensatrices d'avantages en nature »*, de telle sorte que les retraités des exploitations disparues bénéficient de ces prestations au même taux que les retraités des mines demeurant en activité. Enfin, l'Etat accordera *« sa garantie pour le versement des retraites dues aux mineurs en retraite anticipée, en cas de défaillance de leur dernier employeur »*. L'ensemble de ces mesures, précise encore le *ministère de l'industrie*, *« seront financées par un concours exceptionnel de l'Etat »*.

Les syndicats se sont félicités de cet accord, mais ont déploré que *« le gouvernement refuse de prendre des mesures qui permettent de maintenir les mines en activité »*.

LE RELÈVEMENT DES COTISATIONS SOCIALES LE 1er JANVIER A PLUS QU'ANNULÉ L'AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT DES OUVRIERS EN 1978.

Selon les statistiques publiées par le ministère du travail et de la participation, le pouvoir d'achat du revenu mensuel net des ouvriers a baissé, pour toutes les catégories, entre janvier 1978 et janvier 1979. Cette diminution, qui varie de 0,2 % à 2,9 %, suivant la région et la situation familiale des intéressés, semble infirmer l'information selon laquelle le pouvoir d'achat des ouvriers a augmenté en moyenne de 1,9 % en 1978 (*le Monde* du 7 mars).

En réalité, le ministère du *travail additionne deux phénomènes*. Il confirme bien que la hausse du taux de salaire horaire moyen des ouvriers (2,8 % au cours du quatrième trimestre et 12,6 % pour l'ensemble de l'année) a entraîné une augmentation du revenu réel des salariés de 1,9 % en 1978 (malgré une réduction de 0,7 % de la durée du travail en un an). Mais la prise en compte des modifications intervenues le 1er janvier 1979 dans la législation sociale (majoration de 1,25 % de la cotisation vieillesse sur le salaire plafonné, notamment) fait plus qu'annuler cette progression du pouvoir d'achat. De sorte que, pour la première fois depuis 1973 (date de la réforme de l'enquête trimestrielle), apparaît une baisse du pouvoir d'achat du revenu mensuel net des ouvriers en un an (du 1er janvier 1978 au 1er janvier 1979).

A Helsinki

Une conférence sur l'emploi des cadres et la coopération économique scientifique se tiendra cet été

M. René Le Guen, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T. (U.G.I.C.T.), secrétaire du Comité de liaison international des ingénieurs, cadres et techniciens (C.L.I.C.T.), qui regroupe quarante-deux organisations syndicales et associations, a annoncé le 9 avril l'organisation d'une conférence européenne des ingénieurs, cadres et techniciens et des « travailleurs scientifiques » des pays à économie de marché. Axée sur l'emploi et la coopération scientifique, cette conférence se tiendra à Helsinki (Finlande) au début de l'été.

Depuis plusieurs années, a dit M. Barry Seager (TUC, Grande-Bretagne), on assiste à une détérioration de l'emploi et des conditions de travail. Le chômage frappe plus d'un million de travailleurs de ces catégories en Europe, et en particulier les jeunes diplômés.

Dans les pays d'Europe les moins avancés on observe, selon les cas, la pénurie de spécialistes et de cadres nationaux, la nécessité de faire appel, parfois de façon massive, à des personnels étrangers pour occuper des postes importants, la difficulté de former un nombre suffisant de personnels appelés à les remplacer.

La conférence d'Helsinki, a ajouté M. Seager, *« devra mettre en évidence la communauté d'intérêts de l'ensemble des salariés face à la stratégie de redéploiement menée par les sociétés multinationales et caractérisée par la restructuration des industries de pointe et de biens d'équipement, contrôlée par les groupes financiers basés notamment aux Etats-Unis, au Japon et en République fédérale allemande »*.

Après avoir repris ses déclarations antérieures sur les conditions d'une politique de plein emploi, M. Le Guen a estimé que les organisations de cadres, dans l'entreprise, devaient être consultées lors de toute modification dans la structure, les orientations ou les méthodes de travail envisagée par leurs employeurs, L'U.G.I.C.T. attire également l'attention sur les problèmes de formation, l'harmonisation et la reconnaissance internationale des diplômes, l'exode des compétences et les problèmes posés par l'emploi des cadres féminins.

ON DEMANDE COUVREURS...

Malgré la crise qui frappe tout particulièrement le bâtiment et les travaux publics, le manque de main-d'œuvre qualifiée ne permet pas de répondre aux commandes, affirme le patronat de la couverture-plomberie, qui regroupe sept mille chefs d'entreprise.

Les huit cents jeunes titulaires d'un C.A.P. de couvreur, qui entrent chaque année dans la profession, représentent moins de la moitié des besoins des entreprises, qui pourraient créer mille huit cents emplois nouveaux par an, avec des conditions financières «satisfaisantes», assure ce même patronat : 2 800 F à 3 200 F brut par mois pour un débutant, 5 000 F et plus pour un couvreur confirmé.

ÉTRANGER

En Turquie

Le gouvernement procède à une mini-dévaluation

De notre correspondant

Ankara. — Mis au pied du mur par une sérieuse pénurie de devises, le gouvernement turc, qui vit au jour le jour, frôlant l'état de cessation de paiement, vient, après une longue hésitation, d'opter pour une mini-dévaluation. La valeur de la livre turque a été rajustée par rapport aux principales monnaies — le dollar et le franc suisse — ce qui s'imposait du fait des différences de cours sur le marché mondial. Ainsi, le *dollar américain* passe de 25 livres turques à 26,5 (plus 5,7 %), alors que le franc suisse revient de 16,7 à 15,3 livres (moins de 8,5 %).

Un taux de change préférentiel est en outre accordé aux touristes, et surtout aux *travailleurs* turcs travaillant à l'étranger. Les touristes se verront payer 37 livres turques pour 1 dollar au lieu de 26,5 (8,4 livres pour 1 franc au lieu de 6). Pour les ouvriers turcs émigrés, une « prime », qui sera toutefois dégressive, est entrée en vigueur : 47 livres turques pour 1 dollar jusqu'au 9 mai, puis 42 livres turques jusqu'au 9 juin et 37 jusqu'au 9 juillet, le gouvernement se réservant le droit de réexaminer ensuite cette politique de cours préférentiels. Les pouvoirs publics espèrent *ainsi* réduire la domination du marché parallèle, où le deutschemark, par exemple, est coté 24 livres turques au lieu de 14 officiellement. Ils comptent aussi, dans une certaine mesure, décourager les spéculations monétaires et inciter les ouvriers turcs à l'étranger — dont les économies atteindraient dans les banques allemandes plus de 12 milliards de deutschemarks — à envoyer, par les voies normales, des mandats à leurs proches.

Grâce à ce ballon d'oxygène, le gouvernement s'efforcera surtout de rembourser les dettes extérieures arrivées à terme. Toutefois, nombreux sont ceux qui croient que cette nouvelle opération monétaire, qui s'inscrit dans le cadre du plan de redressement économique (*le Monde* du 4 avril), ne saurait être qu'un palliatif. De son côté, le Fonds monétaire international, bien qu'observant, pour le moment, une attitude plus « souple » à l'égard d'Ankara, n'en cesse pas moins de préconiser une dévaluation « réaliste » de la livre turque.

Toutefois, la droite turque, soucieuse d'exploiter les déboires économiques du gouvernement, *l'accuse d'orienter l'économie nationale* selon les « ordres » du Fonds. Le ministre des finances, M. Muezzinoglu, doit en tout cas rencontrer à Zurich le directeur général du F.M.I. en vue de dégeler les relations qui ont été suspendues en décembre dernier.

Contrôler le marché de l'or

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé une série de mesures tendant à mieux contrôler le marché de l'or et à lutter avec plus d'efficacité contre la contrebande du métal précieux. Des quantités estimées à 300 tonnes — soit le double des réserves en or de la Banque centrale, dont la valeur s'élèverait à 600 millions de dollars — sont entrées illégalement en Turquie l'an dernier.

Désormais, ceux qui font professionnellement des transactions en lingot devront obtenir au préalable une licence qui sera accordée par le ministère des finances. De plus, ils seront obligés de fournir des certificats d'origine des quantités d'or qu'ils détiennent, à défaut de quoi ils devront les vendre à la Banque centrale au prix courant du marché.

Enfin, en vue d'encourager l'épargne des particuliers, le taux d'intérêt accordé aux dépôts à terme est majoré de 11 % à 20 % pour un an, 22 % pour deux ans et 24 % pour trois ans. Une prime supplémentaire de 10 % d'intérêt serait également accordée aux dépôts à terme (un à trois ans) effectués par les ouvriers turcs émigrés, lesquels seront tenus au préalable à convertir leurs avoirs en livres turques.

Face à ces différentes décisions, le scepticisme est de rigueur dans l'ensemble des milieux d'affaires partisans, pour la plupart, d'une dévaluation sans tarder de la livre turque. D'une manière générale, on estime à Ankara que M. Ecevit se contente de demi-mesures et n'agit pas avec suffisamment de courage pour résoudre les problèmes économiques du pays.

ARTUN UNSALL.

Aux Etats-Unis

« WASHINGTON NE PEUT RENONCER A L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE » affirme le président Carter

Le président Carter a affirmé, le 10 avril, dans un discours télévisé, qu'un éventuel refus du Congrès d'approuver une taxe sur les bénéfices des compagnies pétrolières serait *« une capitulation injustifiable »* devant ces compagnies. Il a ajoué que, malgré cette taxe, l'industrie pétrolière réaliserait, du fait de la suppression progressive des contrôles sur les prix du pétrole produit aux Etats-Unis, un bénéfice de 6 milliards de dollars (26 milliards de francs).

La suppression de ce contrôle est loin de faire l'unanimité. Pour bloquer l'action présidentielle, le sénateur démocrate de Washington, M. Henry Jackson, vient de déposer une proposition de loi qui le maintiendrait jusqu'en octobre 1981. (Il devrait expirer le 31 mai.) Cette proposition du président de la commission énergétique du Sénat est appuyée par M. Edward Kennedy, le sénateur démocrate du Massachusetts, mais on pense au Congrès qu'elle ne sera pas adoptée.

Dans sa *conférence de presse*, le président Carter s'est aussi engagé à accorder son appui au développement du nucléaire, affirmant qu'il n'y avait *« aucun moyen de renoncer »* à une source d'énergie qui fournit 12 à 15 % de l'énergie consommée dans le pays. — *(A.P., U.P.I.)*

● *Les ventes américaines au détail* ont augmenté de 1 % en mars, après avoir progressé de 0,3 % en février et légèrement décliné en janvier. Elles ont totalisé 71,8 milliards de dollars en chiffre annuel en mars, contre 71,1 milliards en février et 64,1 milliards de dollars en mars 1978. En dépit de la reprise de mars, la progression des ventes au détail du premier trimestre (1,3 %) reste inférieure à celle du trimestre correspondant de l'an dernier (2,5 %). Selon le département du commerce, les ventes de voitures ont augmenté de 2 % en mars, celles de meubles de 3 % et les ventes de matériel de construction de 5 %. Les ventes de biens de consommation n'ont en revanche progressé que de 0,1 % le mois dernier, les ventes d'épicerie et d'essence ayant notamment diminué de 1 % à 3 % respectivement — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3565	4,3605	— 150	— 120	— 300	— 265	— 810	— 750
$ can.	3,7960	3,8010	— 155	— 115	— 300	— 255	— 720	— 655
Yen (100)	2,0425	2,0470	+ 30	+ 65	+ 40	+ 55	+ 125	+ 185
DM	2,2880	2,2915	+ 15	+ 50	+ 45	+ 80	+ 165	+ 220
Florin	2,1215	2,1245	— 20	+ 5	— 30	+ 5	— 35	+ 15
F.B. (100)	14,4625	14,4810	— 100	— 15	— 255	— 110	— 705	— 405
F.S.	2,5280	2,5330	+ 100	+ 130	+ 230	+ 265	+ 650	+ 710
L. (1 000)	5,1725	5,1775	— 300	— 235	— 550	— 485	—1390	—1280
£	9,1515	9,1620	— 415	— 355	— 790	— 695	—1970	—1825

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5	5 3/8	5 1/16	5 7/16	5 1/16	5 7/16	5 5/16	5 11/16
$ E.-U.	10 1/8	10 1/2	10 5/16	10 11/16	10 1/2	10 7/8	10 13/16	11 3/16
Florin	5 5/8	6 1/8	6 7/8	7 1/4	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2
F.B. (100)	5 1/2	6 1/2	7	7 3/4	7 1/8	7 7/8	7 1/2	8 1/2
F.S.	3/4	1 1/4	3/4	1 1/4	7/8	1 1/4	1 5/8	2
L. (1 000)	11	13	12	12 7/8	12	12 7/8	12 1/8	13
£	11 1/4	12	11 5/8	12 1/2	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/4
Fr. franç.	6 1/4	6 3/4	7	7 1/2	7 1/2	8	8 5/16	8 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



FISCALITÉ

« LA TAXE PROFESSIONNELLE DOIT ÊTRE RADICALEMENT RÉFORMÉE ET MÊME SUPPRIMÉE »

déclare le C.N.P.F.

« La taxe professionnelle doit être radicalement réformée et même supprimée », a déclaré mardi 10 avril M. Alain Chevalier, vice-président du Conseil national du patronat français, au cours d'une réunion de presse.

Le patronat hausse ainsi le ton. Jusqu'à présent, il avait vigoureusement attaqué cette taxe. Aujourd'hui, il réclame sa suppression. Ses critiques sont connues : la taxe professionnelle, estime-t-on au C.N.P.F., paralyse l'outil de production ; elle freine considérablement l'investissement ; son évolution ne manque pas d'inquiéter. En 1975, la patente et les taxes annexes rapportaient plus de 16 milliards de francs. La taxe professionnelle qui les a remplacées a rapporté 25 milliards de francs en 1977 et procurera plus de 32 milliards en 1979. *« Si l'on n'y prend garde, c'est bientôt un nouvel impôt sur les sociétés que devront bientôt acquitter les firmes »*, a commenté M. Descours, président de la commission fiscale du C.N.P.F.

Cet impôt va à l'encontre des objectifs de compétitivité officiellement affichés par les pouvoirs publics, *ajoute le C.N.P.F.* Ne serait-ce qu'au nom d'une certaine cohérence, il faut le supprimer.

Cela dit, on ne saurait rayer d'un trait de plume une taxe d'un aussi fort rapport et qui joue un rôle considérable dans le financement des collectivités locales. *Faute d'être en mesure de proposer* un projet précis qui permettrait de substituer à cette taxe un impôt nouveau, le C.N.P.F. souhaite, dans un premier temps, que trois butoirs soient instaurés :

— Fixer une liaison étroite et *rigide entre la taxe payée par les* entreprises et les autres impôts locaux acquittés par les particuliers, afin d'empêcher les collectivités locales d'augmenter l'une sans augmenter les autres ;

— Instaurer un taux maximal de 20 % pour la taxe professionnelle ;

— Limiter l'accroissement de la taxe professionnelle à celui du produit intérieur brut.

Pour compenser les moins-values résultant de ces mesures, le C.N.P.F. propose la création d'un « fonds national de répartition » qui serait alimenté par l'affectation d'une légère majoration de la T.V.A.

La taxe professionnelle n'est pas le seul souci « fiscal » du C.N.P.F. Les conclusions de la commission « Ventejol - Blot, Méraud », qui préconise une majoration des *droits de succession* sur les grosses fortunes, l'inquiètent également. Pour le C.N.P.F., une majoration de ces droits *« condamnerait à mort des milliers de petites et moyennes entreprises »*, dont les dirigeants seraient contraints de vendre, et *« briserait les motivations de l'immense majorité des créateurs d'entreprises »*.

● *Les avoirs officiels de change* de la France s'élevaient fin mars à 138 601 millions de francs, en augmentation de 1 821 millions de francs par rapport au mois précédent. Les avoirs se répartissaient en or (74 955 millions de francs), ECU (26 604 millions), en devises (31 656 millions), en créances sur F.M.I. (5 386 millions de francs. L'évolution résulte notamment, indique le ministère de l'économie, de l'incidence du dépôt de 20 % des réserves françaises en or et en dollars auprès du Fonds européen de coopération monétaire contre remise d'ECU (*le Monde* du 31 mars).

Grâce à son redressement financier

RHONE-POULENC ACCROIT DE MOITIÉ SES INVESTISSEMENTS

Le groupe Rhône-Poulenc augmentera de 600 à 700 millions de francs (environ 50 %) le montant de ses investissements industriels en 1979, ce qui les portera à plus de 2 milliards de francs. C'est le *prix que le numéro un français* de la chimie entend payer pour entretenir et moderniser son outil de production, poursuivre l'assainissement et la restructuration de ses divisions déficitaires (textiles, polymères), renforcer ses points forts.

Cet important supplément d'investissements, M. Jean Gandois, vice-président-directeur général de Rhône-Poulenc, *fait le pari* de le financer avec l'augmentation prévisible de la marge brute d'autofinancement du groupe (198 millions de francs en 1978) et les plus-values de cessions prévues pour cette année tout en stabilisant le niveau d'endettement. Un pari qu'il n'est pas sûr de gagner, mais que les difficultés actuelles imposent de prendre pour préparer l'avenir immédiat et ultérieurement faire du groupe qu'il devienne un grand spécialiste de la biochimie et de la physique des solides (matériaux notamment destinés à l'électronique).

L'objectif est audacieux, mais les risques calculés, bien que, de l'avis même de M. Gandois, *« il serait ridicule de croire que Rhône-Poulenc soit désormais à l'abri des tempêtes »*. Le groupe n'a plus de secteurs d'activité en *pente descendante*. Son redressement est une réalité, comme en témoignent ses résultats pour 1978 (*le Monde* des 8-9 avril).

Même la division textile se porte mieux, avec 500 millions de francs seulement de pertes d'exploitation, ramenées d'ailleurs à 180 millions par abandon de créances.

Le plan de restructuration du groupe est en avance sur le calendrier établi et les filiales allemande et espagnole sont redevenues bénéficiaires. Pour Rhône-Poulenc Textiles, l'exercice 1979 sera encore difficile, vu les charges de restructuration. Mais M. Gandois a bon espoir de *« ramener ses comptes dans le noir en 1981 »*. — A. D.

ÉNERGIE

LA C.G.T. RÉFUTE LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SUR LA PANNE D'ÉLECTRICITÉ

La C.G.T. a manifesté le 10 avril son profond désaccord avec les conclusions du rapport de la commission d'enquête sur la panne d'électricité du 19 décembre (*le Monde* du 6 avril). Il pourrait s'intituler, dit la C.G.T., *« Comment mieux organiser les futures coupures d'électricité »*.

« Le rapport considère que l'insuffisance des moyens de production et de transport n'est pas à l'origine de la panne du 19 décembre mais préconise les délestages préventifs en cas de situation difficile provenant d'une impossibilité de faire face à la consommation », souligne la C.G.T., qui s'indigne surtout du *« chapeau »* que l'on tente de faire porter aux mouvements sociaux qui ont précédé la panne. *« Ce ne sont pas les grèves mais la mauvaise hydraulicité qui est responsable de la baisse des réservoirs. »* La C.G.T. *affirme encore que si les* délestages ne sont pas intervenus plus tôt dans la matinée c'est que l'ordre était de *« tenir le plus longtemps possible »*, et elle propose au ministre de l'industrie un débat public.

Faits et chiffres

Automobile

● *« Les pourparlers entre British Leyland et la régie Renault ne sont pas rompus »*, a déclaré, le 10 avril, un porte-parole de la régie Renault, confirmant la déclaration faite peu auparavant par un porte-parole de la firme britannique, qui avait assuré que les pourparlers en cours entre British Leyland et le constructeur japonais Honda en vue d'un accord de collaboration n'excluent pas une coopération entre la firme britannique et la régie Renault. — *(A.F.P.)*

● *Volkswagen s'apprêterait à construire des automobiles en Corée du Sud* en collaboration avec le groupe Hyun Dai Motor, premier constructeur sud-coréen de voitures, annonce l'agence de presse Kyodo, citant des sources japonaises. La firme ouest-allemande participerait pour environ 300 millions de dollars à la construction d'une usine d'une capacité de 300 000 véhicules par an. — *(U.P.I.)*

Ententes.

● *Entente dans la confection militaire.* — Un dossier sur des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur de la confection militaire a été transmis au parquet. Le *Bulletin officiel des services et des prix* du 5 avril retrace la manière employée par huit fabricants de vêtements administratifs et militaires pour se partager un marché dont le plus gros client est le ministère de la défense.

De juin 1973 à juin 1976, les entreprises Paul Boye, Ugeco, *Covetra, Wareln, Socovet, Sapivog*, Leroy et Filatures et Tissage, qui répondaient à des appels d'offres lancés par l'intendance pour des fournitures d'effets militaires, se réunissaient auparavant afin de convenir des prix et des quantités à proposer.

Sécurité sociale

● *La radiation de mille quatre cent neuf médicaments* de la liste des produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale (*le Monde* daté 8-9 avril) fait l'objet d'un arrêté paru le mercredi 11 avril au *Journal officiel*. A cette occasion, la C.G.T. accuse le gouvernement de mettre *en cause le* droit à la santé des Français et de porter *« une nouvelle atteinte aux prestations, ce qui va renforcer les inégalités sociales »*. Selon la centrale syndicale, les médicaments en question sont utilisés *« essentiellement par les personnes âgées et les familles les plus modestes »*. Leur suppression confirme *« la mise en place progressive d'une médecine des riches et d'une médecine des pauvres, dont la réforme des études médicales constitue une des pièces maîtresses »*.

Social

● *Grève au centre de tri postal de Rouen-gare.* — Le centre de tri postal de Rouen-gare — le plus important de la ville — est paralysé depuis le 6 avril par une grève observée par la quasi-totalité du personnel. Ce mouvement a été lancé pour une durée illimitée par la C.G.T. et la C.F.D.T. qui veulent protester contre l'insuffisance des effectifs.

AFFAIRES

Vers la constitution d'une nouvelle équipe de direction de Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Biderman est arrivé, mardi 10 avril, dans la soirée à l'aéroport de Saint-Etienne-Bouthéon, afin de poursuivre sur le terrain la mission exploratoire sur Manufrance entreprise depuis plusieurs semaines. Le P.-D.G. de la firme stéphanoise en déconfiture, M. René Mestries, ne s'était pas déplacé pour accueillir l'état-major *du numéro un de l'habillement en* France. Il avait chargé de la *réception deux de ses collaborateurs. Ceux-ci furent pris de vitesse par* MM. Marius Boutrand et Jacques Plaine, respectivement président du *tribunal de commerce* de Saint-Etienne et juge-commissaire qui, les premiers, accaparèrent M. Biderman. Pendant ce temps, M. Mestries attendait patiemment ses hôtes dans son bureau directorial d'où il avait diffusé une déclaration dans laquelle il rappelait, sans doute, pour prendre date, que toutes les solutions industrielles et que tous les montages financiers *actuellement élaborés le sont* sur la base exclusive de son plan du 15 février, et sont les conséquences *des recherches qu'il a* personnellement conduites avec ses conseillers depuis son arrivée à la *présidence, le 23 janvier*. Il ajoutait qu'un des partenaires potentiels souvent évoqué, *la MACIF, ne* participerait à une solution que sur la base du plan Mestries, et à condition que son auteur soit responsable de son application.

De son côté, Me Didier de Montbrial, conseiller de la direction de Manufrance, a indiqué que le plan de l'actuel P.-D.G. comportait une reprise de toutes les branches d'activité *de la société, y compris les* fabrications, ce qui permet de n'envisager que quatre cents à cinq cents licenciements au lieu de mille *trois cents prévus auparavant.*

M. Biderman devait passer toute *la journée de mercredi à* Saint-Etienne à discuter avec M. Mestries et ses collaborateurs. Tout laisse supposer qu'il aura une entrevue avec le maire de Saint-Etienne et qu'il rencontrera de nouveau le président du tribunal de commerce pour évoquer la constitution de la nouvelle société d'exploitation.

On laissait entendre mardi qu'un administrateur judiciaire, en l'occurrence Me Rossignol, actuel syndic du *règlement judiciaire, pourrait* être nommé. Il « *coifferait* » trois directions. L'une de ces directions *(l'organisation interne) pourrait* revenir à M. Jean-Marie Reisser, du cabinet de conseil parisien Ouroumoff, qui avait un temps examiné la situation de Manufrance. Une autre (relations extérieures et ventes) pourrait être confiée à l'ex-P.-D.G. de la firme stéphanoise, M. Gadot-Clet. La troisième de ces directions (financière) a été proposée à M. Jean-Daniel Bethenod, industriel stéphanois, qui fut un temps curateur de Manufrance et qui l'a refusée en déclarant notamment qu'il avait donné une réponse négative au tribunal de commerce *« parce qu'on n'a jamais pris au sérieux le plan établi par la curatelle avec la collaboration du cabinet Ouroumoff, pas plus les actionnaires que les présidents qui se sont succédé que les administrateurs, les cadres, le personnel et les syndicats »*. Et l'ancien curateur d'ajouter : *« Depuis mon départ de Manufrance, tellement de promesses ont été faites sans être tenues qu'il apparaît impossible à un manager, quelles que soient sa taille et sa compétence, de relever le défi. Tous les partenaires ont fait preuve pendant l'année 1978 d'une passivité et d'un mépris incompréhensible des réalités économiques. »*

PAUL CHAPPEL.

Quand I.T.T. boude la France...

Le groupe I.T.T. cherche à se séparer de certaines de ses activités en France, notamment celles qui touchent à la fabrication de produits grand public. Première société visée : les lampes Claude (trois usines en France, mille sept cents salariés, pour un chiffre d'affaires de 331 millions de francs en 1978). Majoritaire depuis 1966 dans Claude, I.T.T. en avait pris le contrôle total en juin 1977, en rachetant les actions détenues par les groupes Philips et Thomson, ainsi que celles qui étaient réparties dans le grand public. De déficitaire en 1975-1976, l'affaire est devenue bénéficiaire en 1978. Un accord serait sur le point d'être conclu pour la vente de Claude au groupe américain General Telephone *and Electronics, qui a notamment* deux filiales en France (G.T.E. Sylvania et Videon). L'opération doit être *soumise à l'agrément des autorités françaises*, qui n'ont pas encore été saisies du dossier. Du moins *officiellement*.

La société Sonolor, spécialisée dans l'auto-radio (185 millions de francs en *1977, cinq cent vingt personnes salariées au début de l'année*), est en passe de fermer ses *portes. Il y a deux mois*, I.T.T. avait annoncé qu'elle allait licencier les quatre cinquièmes de ses effectifs. *En fait, il semble qu'on* s'oriente vers une cessation pure et simple d'activité.

I.T.T.-*Oceanic* (780 millions de francs de chiffre d'affaires, deux mille deux cents personnes), spécia*lisée dans la radio-télévision, serait* également à vendre. Dans la lutte pour la conquête du marché européen des tubes et T.V. couleurs, qui oppose, d'une part, les constructeurs japonais et, d'autre part, le leader européen Philips et Vidéocolor-Thomson, il risque, en effet, de ne plus y avoir de place pour des fabricants de taille moyenne comme Oceanic, qui couvre 10 % environ du marché français, et ce avec plusieurs marques. Il reste cependant à trouver un acheteur. Apparemment, ni Philips ni Thomson-Vidéocolor n'ont l'air bien intéressé. Le moment est mal choisi pour reprendre des moyens de production, et les deux groupes ne sont pas loin de penser que, de toute façon, ils récupéreront peu à peu les parts de marché d'I.T.T.

Enfin, après avoir cédé à Thomson son département « communications de messages », la Compagnie générale de constructions télépho*niques (C.G.C.T.)* s'interrogerait sur l'avenir de son département « téléphonie privée ».

« Nous travaillons dans les pays où les règles du jeu sont claires ! », laisse-t-on entendre chez I.T.T. Or, depuis bientôt trois ans, les relations du groupe avec les pouvoirs publics français vont se dégradant : la res*tructuration de l'industrie du télé*phone et la réduction des parts d'I.T.T. sur le marché français des télécommunications sont à la base de cette brouille. A cela, s'ajoute la stratégie générale du groupe, qui vise à rééquilibrer ses activités au profit du marché américain, certains pays européens étant jugés trop « nationalistes », voire *« peu sûrs politiquement »*.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Fabricant américain de circuits intégrés

MOSTEK S'INSTALLE EN IRLANDE

Le fabricant américain de circuits intégrés Mostek a décidé de s'implanter en Irlande à Blanchardstown près de Dublin, où il va installer un laboratoire d'études et une usine de montage de circuits intégrés. L'investissement est évalué à 340 millions de francs. La production devrait démarrer cette année, l'ouverture d'une seconde ligne de montage étant prévue pour 1983. Au total mille deux cents emplois seraient créés.

Mostek, un des derniers venus sur le marché des circuits intégrés, a connu une croissance spectaculaire grâce à ses compétences dans les circuits MOS. Son chiffre d'affaires annuel est de plus de 600 millions de francs.

Dans le cadre du plan composants français, il avait été envisagé, un moment, qu'un accord de coopération soit signé avec Mostek, et même qu'un groupe français prenne une participation dans son capital.

Avec cet investissement, Mostek est le dernier des grands fabricants américains de circuits intégrés à s'implanter en Europe. Fairchild a signé un accord de coopération avec la firme britannique General Electric Cy, Motorola a renforcé son influence en France, National Semi Conductor et Harris s'y sont implantés. Quant au n° 1 mondial, Texas Instruments il est présent de longue date sur le marché européen.

CONJONCTURE

HAUSSES DE PRIX

● Augmentation du lait de 11 centimes par litre.

● Libération du faux-filet et de l'aiguillette de bœuf.

La libération par petites étapes des prix de la viande se poursuit. Le Comité national des prix, qui s'est réuni mardi 10 avril, a donné son avis favorable à la libération des prix de l'aiguillette et du faux-filet, réduisant de 62 % à 55 % la part de viande de bœuf dont les prix restent soumis au conventionnement, *adopté en juillet 1963*.

La première étape de libération des prix de la viande avait concerné fin 1977 l'épaule de veau. Les professionnels, qui se sont engagés à indiquer plus clairement les prix pour l'information des consommateurs, pensent qu'une nouvelle libération, qui pourrait porter sur les morceaux à braiser, pourrait intervenir au cours de l'été. D'après les professionnels, cette liberté rendue aux bouchers de fixer leurs prix, ne devrait pas se traduire par une augmentation.

Par ailleurs, le Comité national des prix a accepté, mardi 10 avril, une augmentation du prix du lait *de 11* centimes par litre. *Mais la* date de parution au Bulletin officiel et donc d'entrée en vigueur de cette mesure n'est pas encore fixée. Le lait pasteurisé en vrac coûtera, selon les régions, entre 2,17 F et 2,26 F le litre. L'augmentation de 11 centimes s'applique également à tous les types de lait de consommation, quel que soit leur emballage. Cette hausse correspond à l'augmentation de 5,12 % des prix à la production intervenue le 9 avril à la suite de la dévaluation du « franc vert ».

Fusion entre Pricel et les Chargeurs réunis ?

Des pourparlers sont en cours entre les Chargeurs réunis S.A. et le holding Pricel concernant une éventuelle fusion entre les deux sociétés, annonce un communiqué des deux groupes.

Ces négociations ont été engagées entre M. Francis Fabre et de Jérôme Seydoux, respectivement P.-D.G. des Chargeurs réunis et Pricel, sous l'égide de la Banque Lazard Frères (qui contrôle 20 % *des Chargeurs réunis*).

Il ne s'agit que de conversations exploratoires, précise-t-on à la Banque Lazard, actionnaire des Chargeurs réunis. Le but poursuivi par les deux sociétés, assure-t-on, est de renforcer leur taille et leurs moyens financiers, ainsi que de diversifier leurs activités. L'opération serait également justifiée par le désir de M. Francis Fabre, *âgé de soixante-sept ans*, de se détacher progressivement de la direction du groupe qu'il gère depuis quarante ans, expliquent ce rapprochement.

Le groupe des Chargeurs réunis a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires consolidé de 5,2 milliards de francs. Il exerce son activité dans les transports maritimes et terrestres, les transports *aériens, l'immobilier, l'hôtellerie* et le tourisme, et détient d'importants intérêts financiers. Ses principales filiales sont la Compagnie maritime des chargeurs réunis, l'Union des transports aériens (U.T.A.), la Société commerciale et immobilière des Chargeurs réunis, la Société financière de l'armement et Safic-Alcan. Il faut y ajouter diverses participations dans la SEPPIC, Gazocéan, l'Union navale, les Grands travaux de Marseille, etc. Ses *principaux actionnaires* sont le groupe familial Fabre et le groupe de la banque Lazard (par la société Eurafrance).

Pricel, qui dispose d'importantes liquidités, est une société holding dont l'essentiel des activités s'exerce dans la teinture, l'apprêt et l'impression des textiles en France avec les sociétés *Gillet-Thaon, blanchisserie et* teinturerie de Thaon, etc. et à l'étranger, ainsi que dans la fabrication et la commercialisation de tissus (Sportiss, Lainière de Picardie, Bangi, Socogil, etc.), l'enduction de tissus (Flexa) et les produits de grande consommation (Novacel, Viscora). Pricel *contrôle 99 % du capital de* la Banque Veuve Morin-Pons, et détient des participations diverses dans Texunion, la Cellulose du Pin, le Jouet français, Dymo.

● *Une société de participation financière, la SOPARFI, vient d'être créée à Rennes* par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises afin d'aider les créateurs d'entreprises par un apport de fonds propres. La SOPARFI interviendra par le biais de participations en capital pendant une durée de cinq ans, et pour un montant inférieur à 35 % du capital social. La fourchette de participation par entreprise pourrait se situer entre *10 000 et 50 000 francs*. Actuellement, trois projets sont à l'étude et d'ici la fin de l'année une dizaine d'opérations devraient être lancées à Rennes. La SOPARFI constitue également pour ses promoteurs un moyen d'utiliser l'épargne au niveau local : les apporteurs de fonds de la SOPARFI peuvent en effet bénéficier des avantages fiscaux de la loi *Monory*. — *(Corresp.)*

● *L'accord définitif entre Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et la firme américaine National Semi-Conductor* a été signé le 10 avril (*le Monde* du 1er février). Le capital de la société commune, Eurotechnique, sera de 90 millions de francs (51 % S.G.P.M. ; dites « N. MOS » et « C. MOS »). La production industrielle en série (Bouches-du-Rhône) produira des circuits intégrés MOS (filières *« N. MOS »* et *« C. MOS »*. La production industrielle en série est prévue pour janvier 1981 avec un effectif de deux cents personnes qui pourra dépasser six cents personnes en 1985.

Eurotechnique aura son propre centre de conception et travaillera en liaison avec les centres de recherches de N.S.C.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande S.A., dans sa séance du 9 avril 1979, a arrêté les comptes de l'exercice 1978 et a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire pour le 1er juin 1979, à 10 heures, au siège social.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 489 millions de francs, soit une expansion de 13 %. Ce chiffre d'affaires se répartit comme suit : Pharmacie France 49 %, Pharmacie étranger 22 % (total Pharmacie 71 %), Chimie 9 %, Cosmétique 16 %, Vétérinaire 4 %. Les ventes à l'étranger ont encore progressé et représentent 39 % du chiffre d'affaires total. Pour les sociétés françaises du groupe, l'excédent des rentrées de devises sur les sorties atteint 42 millions de francs.

Le bénéfice d'exploitation avant frais financiers et amortissements est de 49.4 millions, soit un accroissement de 6 %. La marge brute d'autofinancement s'élève à 24.4 millions, en progrès de 7 % par rapport à 1977, et, comme les amortissements de l'exercice sont de 20.2 millions de francs, en augmentation de 21 %, le bénéfice net consolidé ressort à 4 194 000 F contre 6 205 000 F en 1977.

Cette diminution temporaire du résultat net s'explique notamment par les causes suivantes, dont le coût peut être évalué à environ 4 millions de francs : en Italie, bien que les contributions obligatoires au régime de *l'assurance maladie (I.N.A.M.)* mises à la charge des laboratoires aient été supprimées en mai 1977, cet organisme, qui avait pris du retard, a continué à appeler des contributions afférentes aux ventes des années antérieures. En outre les ventes en Italie ont été sensiblement *ralenties par l'institution d'un ticket* modérateur en septembre 1978. Quant à la France, le retrait de la vente des sels de bismuth a entraîné une *diminution importante des recettes* et l'obligation de reprendre les stocks des officines.

En 1978, Delalande a intensifié la mise en œuvre de sa politique de recherche. L'équipement du centre de recherche de Rueil et les moyens *d'expérimentation clinique et de développement* des produits nouveaux ont été renforcés et le seront encore : les frais de recherche se sont *élevés à 54.7 millions de francs, en* augmentation de 20 %.

Le groupe a poursuivi l'exécution de son programme d'investissements *industriels. C'est ainsi qu'a été réalisée* la plus grande partie de la construction de l'unité pharmaceutique de Jacarepagua au Brésil, qu'a été entreprise la modernisation de l'usine chimique de Chasse-sur-Rhône, et qu'a été créée l'unité vétérinaire de Segré.

De plus une part importante des investissements s'est faite dans le développement commercial, et constitue des charges d'exploitation de l'exercice. Ces investissements doivent trouver leur achèvement en 1979. La diffusion du parfum « Me l » et de sa gamme a progressé au point qu'elle doit parvenir cette année à une couverture de l'ensemble du territoire des Etats-Unis. Le lancement de la ligne « Vigny » de produits de beauté à base de plantes est maintenant engagé.

Pour consacrer le maximum de forces à la recherche et à ces diversifications qui sont sur le point *d'atteindre le seuil de rentabilité* malgré une conjoncture difficile, le conseil d'administration, considérant qu'il est de l'intérêt des actionnaires de ne pas *sacrifier le long terme au* court terme, a décidé de proposer à l'assemblée générale, après avoir affecté la somme de 189 884 F à *compléter la dotation de la réserve* légale, de reporter à nouveau le surplus du bénéfice de la Société mère Delalande S.A., qui s'élève à *3 607 803 F.*



ESSILOR

Le conseil d'administration a examiné, dans sa séance du 5 avril 1979, les comptes relatifs à l'exercice 1978 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du samedi 9 juin prochain.

L'activité économique de l'exercice écoulé a enregistré une progression de 14,2 % du chiffre d'affaires, supérieure à celle de l'année précédente (+ 12,2 % en 1977) et qui se répartit en + 16.1 % en France et + 11,9 % à l'exportation.

Les investissements industriels, réalisés au cours de l'exercice, s'établissent à un niveau encore jamais atteint de 37 076, en augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente.

Compte tenu de l'augmentation de capital de nos filiales Silor Optical Inc, *Essilor Espana et de la cession* de Logo Inc, le poste titres de participation s'accroît de 4 989.

RÉSULTATS ESSILOR 1978
(Chiffres en milliers de francs).

	1977	1978	%
— Résultat d'exploitation (avant incidence de la réévaluation)	45 810	41 784	— 8.8
— Bénéfice net comptable	23 059	26 516	+ 15
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :			
— Bénéfice net comptable	23 059	26 516	
— Amortissements	24 281	25 858	
— Variation de la provision pour hausse de prix	4 688	4 613	
— Variation de la provision pour investissements	— 459	— 636	+ 9,3
	51 569	56 351	

Le recul de nos résultats d'exploitation provient d'une limitation volontaire du volume de nos stocks, génératrice d'une sous-activité sectorielle passagère et accentuée par de nouvelles dépréciations, du cumul temporaire de charges locatives pendant la période du regroupement de nos services administratifs et commerciaux dans notre nouveau siège de Créteil, et du coût du redéploiement entrepris des secteurs les moins rentables vers des activités d'avenir.

La progression du résultat net est due, pour l'essentiel, à la réduction de la part imposable de notre résultat d'exploitation et à une provision pour participation nulle cette année, compte tenu du mode de calcul réglementaire.

La réévaluation, pratiquée conformément à la législation en vigueur et dans un esprit de prudente modération, dégage une réserve de réévaluation, incorporable au capital, de 47 200 et des provisions amortissables (non définitivement arrêtées) pour *34 700.*

Sous réserve des derniers contrôles internes, la consolidation fait apparaître un chiffre d'affaires en progression de 13,7 % et un résultat de l'ordre de 53 000 contre 39 673 en 1977.

Une lettre aux actionnaires n° 11 sera diffusée prochainement.

DOCKS DE FRANCE

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 1978 seront soumis aux assemblées ordinaires du 31 mai prochain.

Pour un chiffre d'affaires toutes taxes comprises, de 4.263 millions de francs, en hausse de 15,7 % sur celui de l'exercice précédent, le bénéfice net *hors plus-values* nettes à long terme, après tous amortissements et provisions, y compris la provision pour participation, est de 33.875.000 F, *soit 0.80 %* du chiffre d'affaires, se comparant à 26.483.000 F en 1977, soit 0,72 % du chiffre d'affaires.

Les plus-values nettes à long terme *se montent* à 234.000 F, et le bénéfice global ressort à 34.109.000 F.

Le conseil d'administration de la Société Mère Docks de France proposera un dividende de 20 F (formant, avec l'impôt déjà versé au Trésor, un revenu global de 30 F), contre respectivement 14,20 F et 21,30 F l'année précédente.

Ce dividende sera servi sur un capital augmenté de *10 %* depuis l'assemblée extraordinaire du 1er février 1979 qui a créé 35.684 actions en rémunération des apports consécutifs aux offres *publiques* d'échange sur les filiales Super-Marchés Doc et Doc François, maintenant contrôlées à 98 %.

Par ailleurs, le conseil a procédé à la réévaluation des bilans, qui s'est traduite, pour la Société Docks de France, par un écart de réévaluation sur biens non amortissables de 45.988.000 F ; il a décidé de porter le capital de 39.568.400 F à 52.757.800 F, et d'attribuer gratuitement une action nouvelle pour trois anciennes avec jouissance au 1er janvier 1979, en donnant tous pouvoirs au président pour fixer, en accord avec les *autorités boursières, la date à laquelle* débutera la réalisation matérielle de cette distribution gratuite d'actions.

C-M INDUSTRIES

Le conseil d'administration s'est réuni le 5 avril pour arrêter le bilan et les comptes de l'exercice 1978.

Hors profits exceptionnels, le bénéfice net après impôt s'élève à 34 217 274 F contre 30 440 314 F. Le *bénéfice total,* qui comprend une plus-value nette de 4 925 232 F sur la cession d'une participation, s'établit à 39 142 506 F.

Les comptes ont enregistré une progression des revenus de concessions de licences : 73 126 755 F contre 69 268 760 F, ainsi que des produits financiers : 50 498 952 F contre 38 219 519 F.

Les travaux, fournitures et services extérieurs s'élèvent à 39 580 037 F contre 37 242 613 F, et les frais financiers à 22 371 237 F contre 12 601 326 F, en raison essentiellement de la prise *en compte pour la* première fois des intérêts afférents à l'emprunt obligataire convertible. Les amortissements se montent à *7 555 061 F* contre *6 776 739 F* et les provisions à 4 835 224 F contre 6 667 564 F.

Le conseil examinera lors d'une réunion ultérieure les comptes consolidés actuellement en cours d'élaboration et qui devraient eux *aussi faire apparaître un résultat* en progression.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 15 juin 1979 de fixer le dividende net à 10 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), représentera un revenu global de 15 F (respectivement 9 F et 13,50 F en 1978).

AMAX

NOUVELLE DISTRIBUTION ET AUGMENTATION DU DIVIDENDE D'AMAX

Le conseil d'administration d'Amax Inc. vient d'approuver une mesure aux termes de laquelle tout porteur d'actions ordinaires recevra, le *15 juin 1979,* une action supplémentaire pour deux actions détenues à la date du 10 mai 1979. Pour les actionnaires possédant un nombre impair d'actions, l'action supplémentaire donnera lieu à un paiement cash.

Au 31 décembre 1978, Amax comptait *33 095 751* actions ordinaires.

Cette décision portera le nombre d'actions à un nouveau total approximatif de 50 millions.

Le conseil a également décidé une augmentation du dividende trimestriel portant celui-ci à 67,50 cents par action ordinaire pour toutes les actions avant la mesure de distribution d'actions à trois pour deux.

Cela correspond à 45 cents par action après la mesure décidée. Le nouveau *dividende* sera *payable* au 1er juin 1979 aux actionnaires enregistrés le 10 mai 1979. Le précédent dividende trimestriel avait été porté à 55 cents par action *le 5* octobre 1978.

M. Pierre Gousseland, chairman et chief executive officer d'Amax, a confirmé sa *prévision de bénéfices* records pour 1979.

Le conseil a également approuvé le paiement d'un dividende régulier de 1.3125 dollar par action préférentielle convertible de série A, de 0.75 dollar par action des séries B préférentielles convertibles, de 1.84375 dollar par action des séries C préférentielles et de 0.9717 dollar par action des séries D préférentielles.

Tous ces dividendes seront payables le 1er septembre 1979 aux actionnaires enregistrés au 10 août 1979.

JAEGER

Le conseil d'administration a arrêté, dans sa séance du 6 avril, les comptes de l'exercice 1978, au cours duquel le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 15,8 %.

Les résultats nets du groupe s'élèvent à 21 497 000 F contre 29 115 000 F, les déficits fiscaux antérieurs ayant été épuisés en 1977.

La marge brute d'autofinancement du groupe, en forte progression, s'établit à 76 508 000 F. Parallèlement, la situation nette du bilan consolidé ressort à 157 700 000 F contre 113 400 000 F fin 1977.

∴

Les résultats de la société s'inscrivent à 12 122 000 F et subissent l'incidence fiscale rappelée ci-dessus.

Ils s'entendent sous déduction des dotations aux fonds d'amortissements (25 993 000 F) et à la provision pour hausse de prix (3 000 000 F), des provisions pour impôt (8 486 000 F) et du montant de la participation du personnel aux fruits de l'expansion (648 000 F).

Le conseil proposera à l'assemblée, convoquée pour le 25 juin, la distribution d'un dividende de 7.10 F par action (contre 6.50 F l'an passé) qui correspond, compte tenu de l'impôt anticipé versé au Trésor, à un revenu global de 10.65 F, contre 9,75 F pour l'exercice 1977.

Sur la base de cette distribution, la situation nette de la société s'établira, après répartition, à 110 873 000 F, contre 101 151 000 F fin 1977, et les capitaux permanents à 187 076 000 F (contre 152 532 000 F fin 1977).

Le conseil a accepté la démission de M. F.-C. Graup, directeur général. M. F.-C. Graup est appelé à prendre d'importantes fonctions au sein du Vorstand de la société VDO ; sa démission prendra effet au 30 juin prochain. Le conseil a rendu hommage à M. F.-C. Graup, qui a apporté un concours efficace et dévoué et une grande contribution au redressement de la société.

Prenant acte de cette démission, le conseil a décidé, sur proposition du président, de conférer à MM. F. Girardot et R. Bridelle le titre de *directeur général adjoint. En cette* qualité, M. Girardot assumera la responsabilité de la branche « automobile » et M. Bridelle de la branche « *aéronautique et électronique* industrielle ».



COMPTOIR LYON ALEMAND-LOUYOT

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1978 qui seront soumis, le 8 juin, à l'assem*blée générale ordinaire des actionnaires.*

L'exercice 1978 a été marqué par une baisse de l'activité industrielle *bien que le chiffre d'affaires soit en* progression sur celui de 1977 en raison notamment de la hausse des cours des métaux précieux.

Cette hausse des cours a entraîné la constitution d'une provision pour fluctuation des cours de 80 millions de francs qui contribue à porter la *situation nette avant réévaluation* de 464 millions de francs à 553 millions de francs.

Conformément aux possibilités fis*cales, la société a pratiqué un amor*tissement exceptionnel de 7,3 millions de francs correspondant à la moitié de l'investissement immobilier réa*lisé dans son nouveau laboratoire* de recherches.

Après dotation aux divers comptes de provision, le bénéfice net de *l'exercice s'élève à 5.3 millions de* francs contre 15,6 millions de francs en 1977.

Le conseil proposera un dividende net *de 6,5 F contre 7,5 F l'année der*nière.

Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 3.25 F), le *revenu global par action serait ainsi* de 9.75 F.

CESSATION DE GARANTIE

Conformément aux termes de la réglementation en vigueur et en plein accord avec son client, la Banque de l'Indochine et de Suez communique qu'à la suite de la demande de garantie déposée pour l'année 1979 par M. Raoul Vivier, *titulaire de la carte professionnelle* — Transactions sur immeubles et fonds de commerce — auprès de la Caisse des dépôts et consignations, *elle dénonce la garantie qu'elle* avait souscrite au titre de l'année 1978.

Dans ces conditions, l'annulation de la garantie délivrée par la Banque de l'Indochine et de Suez sera effective trois jours après le présent communiqué.

La Banque de l'Indochine et de Suez invite tous les ayants droit éventuels à faire valoir leur créance *à son encontre et ce, dans un délai* de trois mois. Passé ce délai, la garantie précédemment délivrée par la Banque de l'Indochine et de Suez *cessera définitivement d'avoir effet* à leur égard.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 AVRIL

Séance de consolidation

Comme on pouvait s'y attendre après les hausses successives de ces derniers jours, des ventes bénéficiaires sont venues peser sur le cours des actions françaises mardi à la Bourse de Paris. Le climat autour de la corbeille n'a pas pour autant changé et les professionnels considéraient plutôt que cette séance avait servi à consolider les gains précédents. De fait, l'indicateur instantané, en baisse de 0,4 % à l'ouverture, ne cédait qu'environ 0,8 % en clôture.

Hormis les établissements financiers, aucun compartiment n'a pu enregistrer une majorité de hausses, celles-ci s'équilibrant souvent avec les baisses, qui furent en revanche très nombreuses à la métallurgie, au bâtiment, à l'alimentation et aux magasins. Les plus lourds dégâts ont été subis par Creusot-Loire (— 8 %) (la construction de deux centrales nucléaires par Framatome en Iran est annulée), Prénatal (— 7 %) et Poclain (— 4 %). Mais les progrès réalisés par Pompey, U.F.B. et Olida ont été également assez importants (+ 6 %).

Les premiers rayons du soleil auraient-ils chassé une partie de la clientèle boursière? Il y avait en tout cas moins de monde dans les travées du palais, et le volume des échanges a semblé un peu moins fourni que les jours précédents. Les professionnels n'en concevaient pourtant aucune inquiétude particulière, seule la déclaration des ministres R.P.R. du gouvernement étant commentée avec quelque crainte...

Sur le marché de l'or, le lingot s'est adjugé 50 F à 33 995 F, et le napoléon a gagné 2 F à 284,80 F, puis 284,90 F. Le volume des transactions a un peu diminué, pour revenir à 7,23 millions de francs contre 10,41 millions de francs.

LONDRES

Le seul fait saillant mercredi matin est la fermeté des pétroles. Les industrielles, en revanche, sont étroitement irrégulières dans un marché calme. Bonne tenue cependant des fonds d'État. Tendance indécise aux mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 239 10 contre 240

VALEURS	CLOTURE 10-4	COURS 11-4
Beecham	587 ...	598 .
British Petroleum (1)	12 ...	12 1/32
Courtaulds	194 ..	193
De Beers	375 ..	377
Imperial Chemical	395 ...	394
Rio Tinto Zinc Cor.	395 ...	395 ...
Shell	748 ...	748 ...
Vickers	194 .	194 ...
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 3/8
*West Driefontein	32 7/8	32 3/4
*Western Holding	28 7/8	28 11/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

L. M. T. — Bénéfice net pour 1978 : 78,95 *millions de francs* contre 83,37 millions pour 1977 (compte tenu de 12,75 millions de francs de plus-values de cession). Dividende global : *90,75 F (inchangé).*

C. M. INDUSTRIES. — Bénéfice net pour 1978 : 34,21 millions de francs contre 30,44 millions (hors profits *exceptionnels). Dividende* global : 15 F contre 13,50 F.

JAEGER. — Résultat net du groupe pour 1978 : 21,49 millions de francs contre 29,11 millions. Dividende global *: 10,65 F* contre 9,75 F.

DELALANDE. — Résultat net consolidé pour 1978 : 4,19 millions de francs contre 6,20 millions en 1977. Dividende supprimé (20,40 F en 1977).

LOCAFRANCE. — Bénéfice financier pour 1978 : 71,3 millions de francs contre 60,3 millions selon l'ancienne méthode de comptabilisation et 61,7 millions selon la nouvelle. Le résultat net ressort à 13,5 millions de francs contre 11,4 millions. Dividende global : 19,50 *F contre 18,50 F.*

SCREG. — Bénéfice net du groupe en 1978 : 33,6 millions de francs contre 55,7 millions en 1977. Dividende global *: 12,75 F* contre 12 *F.*

SIMOTRA. — Bénéfice net pour 1978 : 9,68 millions de francs contre 4,44 millions. Dividende global inchangé à *19,05 F.*

HERLICQ. — Bénéfice net pour 1978 : 32,25 millions de francs contre 30,12 millions en 1977. Dividende global : 19,50 francs, inchangé.

NEW-YORK

La hausse reprend

Interrompu durant deux séances consécutives, le mouvement de hausse a repris mardi à Wall Street. L'indice Dow Jones, en s'adjugeant 5,02 points à 878,72, a effacé ses deux précédents replis. Le volume des échanges s'est également accru pour atteindre 32 millions d'actions négociées contre 27,23 millions la veille.

La tendance de fond n'a pas changé, les investisseurs continuant *de craindre un durcissement* de la politique monétaire. Seule la perspective d'un règlement rapide du conflit des transporteurs routiers *est à l'origine du redressement de* mardi.

VALEURS	COURS 9 4	COURS 10 4
Alcoa	54 3/8	55 ...
A.T.T.	61 5/8	61 1/2
Boeing	64 5/8	68 3/8
Chase Manhattan Bank	33 ...	34 1/8
Du Pont de Nemours	142 7/8	142 3/4
Eastman Kodak	64 1/2	65 1/2
Exxon	53 5/8	54 ...
Ford	43 5/8	43 7/8
General Electric	47 7/8	48 1/4
General Foods	32 3/8	32 1/2
General Motors	58 1/4	58 3/4
Goodyear	17 1/8	17 3/8
I.B.M.	318 1/2	318 ...
I.T.T.	28 7/8	29 ...
Kennecott	23 5/8	23 7/8
Mobil Oil	78 5/8	77 5/8
Pfizer	32 1/8	33 1/8
Schlumberger	186 1/2	187 ...
Texaco	26 5/8	26 5/8
U.A.L. Inc.	25 7/8	26 1/4
Union Carbide	38 3/8	38 3/4
U.S. Steel	24 1/4	24 3/4
Westinghouse	18 5/8	18 1/2
Xerox	57 1/2	58 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 29 déc. 1978)

	9 avril	10 avril
Valeurs françaises	104,5	103,8
Valeurs étrangères	118,1	118

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,7	90,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 4	11 4
1 dollar (en yens)	213 55	213 48

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 10 AVRIL - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 361	4 350	4 20	4 40
Allemagne (100 DM)	229 880	229 580	224	237
Belgique (100 F)	14 500	14 487	14 ...	14 78
Pays-Bas (100 fl.)	212 950	212 580	207 ...	218
Danemark (100 krd)	82 500	82 530	80 ...	85
Norvège (100 k)	84 570	84 820	81 50	86 50
Grande-Bretagne (£ 1)	9 126	9 138	8 75	9 25
Italie (1 000 lires)	5 160	5 166	4 9	5 38
Suisse (100 fr.)	252 860	253 050	245	258
Suède (100 krs)	99 100	99 160	84 50	108 .
Autriche (100 sch.)	31 210	31 280	30 75	32 25
Espagne (100 pes.)	6 356	6 341	6 15	6 55
Portugal (100 esc.)	8 935	8 940	8 50	10 50
Canada ($ can. 1)	3 795	3 784	3 57	3 80
Japon (100 yens)	2 033	2 046	1 93	2 13

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 4
Or fin (kilo en barre)	33875	33876
Or fin (en lingot)	33945	33995
Pièce française (20 fr.)	282 9	284 80
Pièce française (10 fr.)	217 50	218 50
Pièce suisse (20 fr.)	272 20	272 20
Union latine (20 fr.)	261 10	263 10
Souverain	313 10	314 90
Pièce de 20 dollars	1322 ..	1322 40
Pièce de 10 dollars	731	734
Pièce de 5 dollars	456 50	
Pièce de 50 pesos	1345 .	1345 50
Pièce de 10 florins	250 .	252

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 avril 1979 a été tiré à 568 537 exemplaires.

A B C D E F G

DEVANT LA PRESSE DIPLOMATIQUE

M. François-Poncet : les initiatives françaises en Afrique ont marqué un tournant dans l'évolution du continent

« Qu'il s'agisse de la détente, du tiers-monde ou de l'Europe, la France poursuit avec persévérance une politique dont il faut beaucoup de mauvaise foi pour contester les résultats tout à fait concrets », a déclaré M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, mardi 10 avril, devant la presse diplomatique française. Voici les principales réponses du ministre aux questions des journalistes.

IRAN : M. Bakhtiar n'est pas en France

« L'exécution d'Amir Hoveyda, déclare le ministre des affaires étrangères, *surtout dans les conditions où elle a eu lieu, ne pouvait laisser le gouvernement français insensible. »* (A une question ultérieure, M. François-Poncet ajoutera : *« La France est préoccupée quand elle voit les droits de la défense bafoués. »*) *« Nous sommes intervenus en faveur de M. Hoveyda à plusieurs reprises, y compris à l'époque où l'ayatollah Khomeiny était en France »*, dit encore M. François-Poncet. Interrogé sur le sort de M. Bakhtiar, il répond : *« Aucune indication ne me permet de penser que M. Bakhtiar soit en France. »*

Le ministre se refuse à dire qui, à son avis, gouverne en Iran. *« Les institutions sont celles d'une période révolutionnaire,* dit-il. *Ce sont des institutions que nous constatons et avec lesquelles nous entretenons des rapports. »* M. François-Poncet rappelle qu'aucune autorité iranienne n'avait demandé l'expulsion de l'ayatollah quand il était en France. D'ailleurs, dit-il, *« en prenant une mesure d'expulsion, le gouvernement français n'aurait fait qu'accentuer le caractère de victime qui était à l'époque celui de l'ayatollah »*. Mais, ajoute le ministre, *« à aucun moment, il n'est entré dans l'esprit du gouvernement un calcul ; nous n'avons attendu aucun dividende »*.

« Le gouvernement, ajoute M. François-Poncet, *n'a pas été surpris par l'annulation des contrats nucléaires. La décision du gouvernement de Téhéran n'est pas incompréhensible. Il en résulte pour les entreprises françaises un contentieux. Des réclamations seront présentées de façon qu'une juste indemnisation soit prévue. Rien ne permet de penser qu'elle ne sera pas acceptée. »*

PROCHE-ORIENT : Les Palestiniens, problème central

« La France a une analyse fondée sur la réalité. (...) » « Il n'y aura de paix durable que si elle est globale, dit le ministre. *Il est évident que le problème du destin du peuple palestinien est un problème central. »* La question, poursuit-il, est de savoir si le traité égypto-israélien *« est de nature à résoudre les autres problèmes. (...) Lorsque nous serons convaincus qu'il peut en être ainsi, nous le dirons »*.

AFRIQUE : Espoir au Tchad

Au Tchad, la situation actuelle comporte, dit M. François-Poncet, *« des éléments de préoccupation et des éléments d'espoir »*. La France n'a eu comme objectif que de favoriser le retour à la paix civile, poursuit le ministre, qui ajoute : *« La France n'a cessé de faire en sorte, avec beaucoup de courage, beaucoup de tact et un grand sens politique, que la situation très complexe qui résulte de la géographie, de la configuration ethnique et religieuse puisse trouver peu à peu une issue pacifique. (...) L'action de la France n'est plus critiquée par personne. Nous n'avons aucune intention de nous mêler des problèmes intérieurs du Tchad. (...) Le Tchad compte sur nous et il a raison de le faire. »*

De même, la France souhaite au Sahara *« une solution politique, pacifique et prochaine »*, mais elle n'a pas *« de rôle particulier à jouer »*.

Sur l'Afrique en général, le ministre déclare : *« Les initiatives de la France ont été critiquées par certains et ne sont plus aujourd'hui contestées par personne. Elles ont probablement marqué un tournant pour le mieux dans l'évolution du continent africain. »*

EUROPE : La France n'est pas minoritaire

La position du gouvernement sur le refus d'étendre les pouvoirs du Parlement européen *« est soutenue par tout le monde en France »*, dit le ministre. Aucun des partenaires de la France ne conteste qu'un accroissement des pouvoirs ne puisse résulter que de modifications des traités décidés à l'unanimité. *« De même,* dit encore M. François-Poncet, *il y a aujourd'hui accord à travers toute la Communauté sur le compromis de Luxembourg* (c'est-à-dire la généralisation du veto). *Il y a accord de tous sur l'Europe confédérale que le président de la République propose. »* M. François-Poncet se félicite que les élections européennes introduisent *« les peuples »* dans le système communautaire pour faire face *« aux dangers de l'Europe des technocrates ». « Qu'il y ait tentative de débordement* (de la part des parlementaires), *c'est possible. (...) Nous y résisterons avec succès, car il ne faut pas croire que les autres Etats seront en désaccord avec nous et que la France se trouvera minoritaire. Ce n'est pas vrai. »*

M. François-Poncet souhaite que les problèmes posés par la Grande-Bretagne à l'Europe ne soient pas exagérés. *« L'Europe,* dit-il, *se porte bien (...) et l'intérêt de la Grande-Bretagne est à ce point de s'insérer dans l'ensemble européen que c'est cette voie, quelle que soit l'évolution en bien ou en mal de la politique intérieure britannique, qui prévaudra. »*

En tant que ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet ne participera pas à la campagne électorale européenne, mais il sera amené à le faire dans sa région en tant que président du conseil général du Lot-et-Garonne.

U.R.S.S. et CHINE : Les préoccupations soviétiques

Le ministre, qui juge les relations franco-soviétiques *« excellentes »*, *« constate les préoccupations que l'émergence de la Chine suscite en U.R.S.S. »*, mais, dit-il, *« la position de la France est qu'il faut insérer la Chine dans le jeu des relations internationales »*. Interrogé sur les éventuelles répercussions que pourraient avoir ces préoccupations soviétiques sur la politique du Kremlin en Europe, vis-à-vis du problème allemand notamment, M. François-Poncet répond : *« Rien de ce que nous savons ne permet de penser qu'il pourrait en être ainsi. »* — M. D.

● *Pas d'arrêt des expériences nucléaires françaises dans le Pacifique.* — Les expériences nucléaires souterraines françaises sur l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique, se poursuivront pour une durée indéterminée, a déclaré mardi 10 avril à Canberra M. Paul Cousseran, haut commissaire français en Polynésie. Le calendrier exact des expériences militaires françaises est confidentiel, mais elles se poursuivront d'une manière régulière et permanente ; il n'est pas question d'en accélérer ou d'en ralentir le rythme, a précisé M. Cousseran qui, en visite pour quinze jours en Australie, a affirmé que ces tests étaient dix fois plus sûrs que les expériences américaines ou soviétiques analogues. — *(Reuter.)*

● *M. Michel Colucci, dit Coluche*, a été condamné, mardi 10 avril, par la seizième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, à 3 000 francs d'amende pour outrages à agents. Interpellé, le 2 janvier, pour avoir brûlé un feu rouge, Coluche avait insulté les gardiens de la paix qui lui faisaient, selon lui, perdre son temps.

PAR TROIS CENT VINGT-NEUF VOIX CONTRE TREIZE

Le Parlement égyptien ratifie le traité de Washington

Le Caire *(U.P.I.)* — Le Parlement égyptien a ratifié, mardi 10 avril, le traité de Washington à une majorité écrasante. Trois cent vingt-neuf députés ont voté pour, treize contre et un s'est abstenu. Dix-sept membres de l'Assemblée du peuple n'étaient pas présents, et on pense qu'ils s'étaient, pour la plupart, tenus à l'écart du scrutin pour marquer leur opposition au traité.

Le débat parlementaire a été interrompu d'autorité par le président de l'Assemblée. Invoquant un article des statuts du Parlement qui lui permet de mettre fin aux discussions si cette proposition est approuvée par vingt députés, il a clôturé la discussion malgré les vives protestations des membres de l'opposition qui ont accueilli cette décision aux cris de : *« C'est une honte, vous fraudez ! » « Si nous ne pouvons exprimer notre point de vue dans cette enceinte,* a déclaré un député, *où pourrons-nous le faire ? Dans la rue ? »*

Les députés de l'opposition ont également contesté le décompte des voix, affirmant que quinze députés et non treize avaient voté contre le traité. M. Kamal Ahmed, député nassérien, a crié : *« Je dis non au traité de la honte et de la capitulation »*, tandis qu'un de ses collègues, M. Ahmed Nasser, enchaînait : *« Je rejette cette trahison de l'Egypte et de la nation arabe. »* Leurs voix ont été couvertes par celles des députés de la majorité, qui, conduits par la chanteuse populaire Fayda Kamel, ont entonné le nouvel hymne national : *Mon pays, tu as mon amour et mon cœur*, tandis que les députés de l'opposition criaient : *« Vive l'Egypte ! »*

La cérémonie d'échange des instruments de ratification du traité qui devait avoir lieu au centre de détection avancée américain d'Oum-Hachiba, dans le Sinaï, le 16 avril, est reportée au 22 avril, ou peut-être même à une semaine plus tard, à la suite du désir du président Sadate de faire approuver le traité par un référendum populaire dans les prochains jours.

LE COMPOSITEUR ITALIEN NINO ROTA EST MORT

Le compositeur italien Nino Rota est mort à Rome le 10 avril des suites d'une embolie cérébrale. Il était âgé de soixante-sept ans.

Rien ne prédisposait le compositeur Nino Rota à travailler pour le théâtre puis pour le cinéma. Elève de l'école d'art le Curtis Institute de Philadelphie (1930-1932), il avait été sollicité au début des années 40 en Italie par un producteur de films qui connaissait son travail de compositeur. Nino Rota commence à s'intéresser à ce domaine qu'il ignorait et va devenir l'un des auteurs de musiques de films les plus importants.

Surtout connu pour les musiques qu'il a écrites pour la plupart des films de Federico Fellini (de la Strada *à* Cité de femmes *sur lequel il travaillait quand il est mort) Nino Rota a également collaboré avec Luchino Visconti* (Rocco et ses frères, le Guépard), *Franco Zeffirelli* (Roméo et Juliette) *et Francis Ford Coppola* (le Parrain). *Ses thèmes, ses rythmes, étaient toujours liés à l'univers d'un cinéaste et restent indissociables des films, dont il n'étaient pas une illustration mais une composante très précieuse.*

LE DIRECTEUR D'UN HEBDOMADAIRE BASQUE FRANÇAIS EST ARRÊTÉ EN ESPAGNE

Saint-Sébastien. (A.F.P.). — Mᵉ Jean-Claude Abeberry, directeur de l'hebdomadaire français Embata, organe des autonomistes basques français, a été arrêté dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 avril au poste frontière franco-espagnol de Béhobie. Deux rédacteurs de cette publication, appréhendés en même temps ont été relâchés quelques heures plus tard.

Le quartier général de la garde civile à Saint-Sébastien précise dans un communiqué que Mᵉ Jean-Claude Abeberry a été arrêté pour « possession de propagande clandestine ».



Après sa rencontre avec M. Beullac

M. ANDRÉ HENRY DÉCLARE : « NOUS N'AVONS PAS LIEU D'ÊTRE OPTIMISTES POUR LA RENTRÉE 1979 »

« La Fédération de l'éducation nationale n'acceptera pas sans réagir vivement le licenciement, tel qu'il est prévu aujourd'hui, de six mille maîtres auxiliaires du second degré », a déclaré, mardi 10 avril, M. André Henry, secrétaire général de la FEN après une entrevue de près de deux heures avec le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac.

Cette rencontre avait pour but d'apporter des réponses aux questions posées par la FEN concernant *« la politique de redéploiement et l'exigence d'un collectif budgétaire pour assurer une rentrée qui corresponde aux besoins des jeunes »*. M. André Henry doit, en effet, prendre en considération les revendications exprimées par le SNES, deuxième syndicat de la Fédération, qui, lors de son congrès, la semaine dernière, a lancé un appel *« pour que la FEN organise une puissante manifestation nationale s'appuyant sur la grève générale des personnels de l'enseignement public »* (*le Monde* des 5 et 9 avril).

Au sortir du ministère, M. Henry a précisé : *« Nous n'avons pas lieu d'être optimistes pour la rentrée 1979. »* On peut donc s'attendre que la FEN décide une action pour le troisième trimestre. Mais aucune précision n'est connue pour l'instant quant aux modalités qu'elle pourrait revêtir.

En ce qui concerne le « relevé de conclusions » sur la formation professionnelle des jeunes, résultat de plusieurs mois de négociations entre la FEN et le ministère de l'éducation (*le Monde* du 17 février), M. Henry a rappelé que la FEN était *« contre toute formation par alternance sous la forme éducation-production pour les jeunes dans le cadre de la scolarité obligatoire »*. Si le projet de loi sur l'enseignement alterné, que M. Jacques Legendre, *secrétaire d'Etat à la formation professionnelle*, doit prochainement présenter au Parlement, allait dans ce sens, la FEN y verrait *« un cas de rupture »* avec le ministère de l'éducation.

● *La compagnie Korean Airlines* a passé une commande totalisant 1,3 milliard de dollars à Boeing, la plus grosse commande émanant d'une compagnie étrangère selon un porte-parole du constructeur aéronautique américain, a-t-on appris, mardi 10 avril à Washington.

La compagnie sud-coréenne a commandé dix Jumbo Jet 747, livrables entre 1980 et 1982, et pris des options sur huit autres « 747 » livrables en 1983 et 1984. La Korean Airlines a retenu les moteurs « JT 90 » de Pratt and Whitney pour équiper ces appareils. — *(A.F.P.)*



HUIT ATTENTATS CONTRE DES AGENCES BANCAIRES

Huit attentats ont été commis à *Paris dans* la nuit du mardi *10* au mercredi 11 avril contre des succursales de la banque Rothschild et de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Les explosions se sont produites devant les agences de la banque Rothschild situées 9, rue Poussin, 81, avenue Victor-Hugo et 2, chaussée de la Muette, dans le seizième arrondissement, et devant celles de la Banque de Paris et des Pays-Bas *situées* 79, *rue La Fontaine*, 36, rue de la Pompe, 21, avenue Raymond-Poincaré (16ᵉ), 91, rue de Prony (17ᵉ) et 21, rue Berteaux - Dumas, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Les dégâts sont en général peu importants. Seules les portes d'entrée et quelques vitres ont été endommagées ou brisées par la déflagration.

Ces attentats ont d'abord été revendiqués dans deux communications téléphoniques anonymes, à R.T.L. par un « collectif des groupements autonomes », qui a annoncé que c'était *« le début d'une campagne »*, puis par un correspondant également anonyme à l'Agence France-Presse au nom du F.L.N.C. (Front de libération national de la Corse). Ce dernier a dicté le communiqué suivant : *« Nous revendiquons les huit attentats de cette nuit. Les banques sont les piliers de la colonisation de la Corse. Les trusts multinationaux s'accaparent de plus en plus les terres de l'île. Nous avons frappé cette nuit la Banque de Paris et des Pays-Bas, cinq fois, pour son rôle dans le domaine de Pinia, et la banque Rothschild, trois fois, pour son rôle dans le domaine des Agriates. »*

A la direction de ces établissements, on affirme n'avoir aucun intérêt dans les deux domaines cités.

DIX PERSONNES PÉRISSENT DANS L'INCENDIE D'UN HOPITAL DE WASHINGTON

Washington *(A.F.P.)*. — Dix personnes au moins ont trouvé la mort, mercredi 11 avril aux premières heures de la matinée, à Washington dans l'incendie d'un hôpital pour retardés mentaux. Selon un premier bilan, dix corps ont été retirés des deux étages d'une aile de l'hôpital Sainte-Elizabeth, au nord-ouest de la capitale fédérale. Deux personnes ont été hospitalisées.

L'incendie, qui s'est déclaré peu après minuit, a été maîtrisé en une heure. Les pompiers recherchaient toujours, à 3 h. 30 (heure locale, 7 h. 30 G.M.T.), les corps d'éventuelles autres victimes. Les causes de l'incendie n'ont pas été précisées.

● *Un incendie* a ravagé le mardi 10 avril un grand magasin de Bucarest. Selon la version officielle, il y aurait eu trois morts et des blessés. Des sauveteurs avaient fait état initialement de quarante morts et d'une centaine de blessés. Le drame est dû, selon l'agence Agerpress, à *« une négligence grave »* de soudeurs qui réparaient un ascenseur. — *(A.F.P.)*

● *Des tornades se sont abattues sur le Texas et l'Oklahoma*, aux Etats-Unis, dans la journée du mardi 10 avril. La ville de Wichita-Falls et sa région, dans le nord du Texas, ont été ravagées, et la garde nationale du Texas a dû organiser des patrouilles de surveillance pour éviter les pillages. Les villes de Vernon, également au Texas, et de Lawton, dans l'Oklahoma, ont aussi été touchées. Le bilan de ces tornades s'établissait, mercredi 11 avril dans la matinée, à une quarantaine de morts et plus de huit cent cinquante blessés. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

